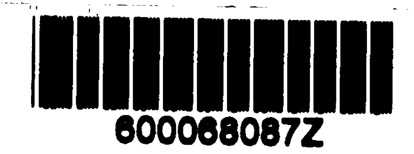
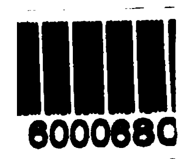



600068087Z


6000680

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE

SUIVIES D'UN ESSAI SUR

L'ORIGINE DE "L'IMITATION"

PAR

J. P. A. MADDEN

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE
EX-VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE SEINE-ET-OISE

SIXIÈME SÉRIE, ORNÉE D'UN ATLAS
et terminée par une Table analytique et alphabétique de noms de personnes
et autres mentionnés dans les six Séries

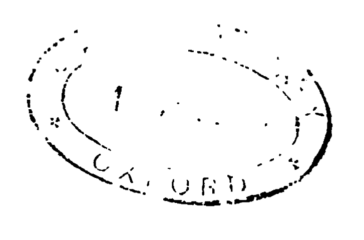
PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

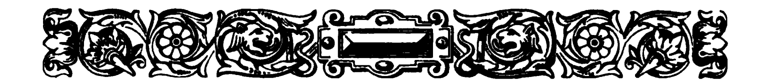
1886

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE





AVANT-PROPOS

CETTE sixième et dernière série se compose principalement, ainsi que les précédentes, de mes lettres déjà publiées dans la *Typologie-Tucker*. Elle est imprimée avec le beau caractère elzévirien que faisait graver, il y a une quinzaine d'années, feu Caslon, le cinquième du nom, et le dernier membre d'une famille célèbre dans les annales de la typographie. Afin de rendre un hommage mérité à la mémoire de Charles Derriey qui, peu d'années avant sa mort, nous fit, à M. Tucker et à moi, le plus bienveillant accueil dans le riche musée de ses propres inventions, nous offrons au lecteur, dans la dernière feuille de l'atlas, une vignette de campanules entourant quelques vers, cadre gracieux d'un rustique tableau. Cette vignette, c'est Derriey qui l'a dessinée et gravée ; c'est Caslon qui l'a fondue.

Ici, je dois signaler encore les innombrables services que m'a rendus M. Tucker pour l'impression de ce volume. C'est à ses soins intelligents que je dois les nombreux clichés, les types de langues anciennes et orientales, les belles photographies et les chromo-lithographies du livre et de l'atlas. Qu'il veuille bien recevoir l'expression publique de ma profonde gratitude.

L'amour de la vérité, seul motif et seul but de mes patientes recherches, m'oblige à reconnaître quelques erreurs que m'ont signalées des savants bienveillants. Dans ma première série, j'ai négligé l'emploi d'une donnée précise : à la seconde ligne de l'épître de Pie II à Mahomet II, on lit l'année de la mort de ce pape, 1464. Il faut donc placer l'impression de cette épître un peu après cette date. C'est au savant bibliographe de Liège, M. Helbig, que je dois ce renseignement. Un membre correspondant de l'Institut, M. Tamizey de Larroque m'a signalé une seconde erreur que, sur son autorité, je m'empresse de rétracter : à la page 177 de ma cinquième série, je répète le *racontar* sans valeur de Voltaire, relatif aux enfants de Jacques d'Armagnac, que Louis XI aurait placés sous l'échafaud sur lequel on décapitait leur père.

Voici de plus, deux petites erreurs géographiques :

1° Ce n'est pas d'Alen, près de Stuttgard, mais d'Alen en Wesphalie, qu'était natif l'auteur de notes manuscrites mentionnées quatrième série, page XI.

2° Jean Heynlein était de Stein, village sur le Rhin, au diocèse de Spire, grand-duché de Bade, et non de Stein d'Argovie. Je dois ces redressements à deux savants regrettés, l'archiviste de Cologne, Léonard Ennen, et le président Baudrier, de Lyon *(Une Visite à la Bibliothèque de l'Université de Bâle)*. Enfin, j'ai encore une erreur à rétracter, erreur que bien d'autres que moi, ont depuis longtemps partagée. Les savants connaissent et doivent connaître l'ouvrage si remarquable du docteur Van der Linde, intitulé : *Gutenberg, Geschichte und Erdichtung* (Gutenberg, histoire et légende). Dans ce livre, d'une haute importance pour l'histoire de l'invention de l'Imprimerie, l'auteur quoique Hollandais, quoique né à Harlem, à force de faits authentiques qu'il a eu la patience de rassembler, à force de bon sens et de logique, est parvenu à renverser l'idole ridicule de ses concitoyens, de ses compatriotes et de beaucoup d'autres dupes : moi, par exemple. Le travail admirable du docteur Van der Linde a converti l'histoire de Laurent Coster en un mythe inventé par la vanité nationale. Le savant et très sceptique antagoniste du docteur, M. Hessels, regarde lui-même les prétentions de Harlem comme insoutenables. (Voir son livre intitulé : *Gutenberg, was he the inventor of printing?*)

Après avoir reconnu mes erreurs, je puis en réfuter deux que l'on m'attribue :

1° Un savant bibliophile lyonnais, le regretté président Baudrier, dans *Une Visite à la bibliothèque de l'Université de Bâle,* dit que l'édition de Perse, imprimée en Sorbonne, m'est restée inconnue. J'ai cité dans l'atlas les satyres de Juvénal, sans mentionner, il est vrai, celles de Perse, qui ne forment que les onze derniers feuillets, sur les soixante-douze du volume.

2° L'habile et heureux investigateur d'antiquités typographiques, M. Claudin, dit, page 26 de : *Origine de l'Imprimerie à Albi,* que l'édition de : *Exempla Sacræ Scripturæ,* imprimée à Paris, en 1477 (1478 N.-S.), au *Soleil d'or,* m'est restée inconnue. C'est une erreur; l'auteur, n'ayant pas vu le titre de cet ouvrage dans mon tableau des impressions faites au *Soleil d'or* par les trois prototypographes, en a conclu que j'en ignorais l'existence : ce livre ne devait pas figurer dans ce tableau, parce qu'il n'appartient qu'à Ulric Gering *seul*, qui l'a imprimé au *Soleil d'or*, le 30 janvier 1478 (nouveau style). Son association avec Krantz et Friburger avait cessé le 31 octobre 1477. D'ailleurs, je signale cette édition de Gering *seul* au *Soleil d'or,* page 207 de ma cinquième série.

Comme le lecteur érudit a pu constater un grand nombre de fois avec quelle patience scrupuleuse je me livre à mes recherches bibliographiques, il comprendra sans peine pourquoi je tiens à me justifier, même de petites erreurs, quand je ne les ai pas commises.

Qu'il me soit permis, enfin, de constater dans cet Avant-Propos quelques-uns des témoignages qu'on a rendus à mes humbles travaux.

Commençons par celui si favorable du continuateur de Brunet, M. Pierre Deschamps, qui veut bien trouver *très savantes* mes lettres d'un bibliographe (*Manuel du Libraire, supplément,* tome I, XIV). Je puis être fier à bon droit de cette appréciation, quand le savant qui la donne occupe incontestablement de nos jours le rang le plus élevé dans la science bibliographique.

Je puis citer aussi l'auteur du livre intéressant intitulé : *Origine de l'Imprimerie à Paris,* M. Jules Philippe, député de la Haute-Savoie : « Nous avons souvent, dit-il, utilisé le *très » consciencieux travail* de M. Madden. » Cette appréciation de mes travaux, par un savant initié à toutes les difficultés que présente le sujet que nous avons traité l'un et l'autre, est pour moi du plus haut prix, parce qu'elle est donnée avec une entière connaissance de cause.

Feu le président Baudrier, de Lyon, bibliophile ingénieux et érudit, non-seulement a pris la peine de venir visiter mes incunables, mais encore a écrit dans : *Une Visite à la Bibliothèque de l'Université de Bâle,* entre autres éloges trop bienveillants, que certains chapitres que j'appelais modestement *lettres d'un bibliographe* mériteraient plutôt le titre de *discussions transcendantes.* La vanité ne me fait pas mentionner ces flatteuses

paroles ; j'ai un motif moins frivole : je veux simplement préparer le lecteur à apprécier à sa vraie valeur le dernier et remarquable témoignage qu'il va lire à la fin de cet Avant-Propos.

Voici d'abord l'avant-dernier :

Paris, 27 avril 1878.

MONSIEUR,

Je ne suis point un bibliographe, et je ne le dirais pas que vous et tout le monde vous en apercevriez sans peine. Cependant, j'aime les livres, et j'ai lu les quatre premières séries de vos *Lettres d'un Bibliographe*. J'y ai été conduit, parce que m'étant occupé d'éducation toute ma vie, j'avais entendu parler de ce que vous aviez écrit sur les frères de la Vie Commune, et sur la manière dont ils ont contribué à la propagation des livres au début de l'imprimerie.

L'intérêt que j'ai pris à cette lecture m'a porté à la continuer, et cet intérêt a été croissant, parce que vous m'avez appris, sur la confection des livres dans ces premiers temps, une foule de choses que j'ignorais. Je ne saurais trop faire l'éloge de la sagacité dont vous faites preuve dans vos recherches; ce que je puis en dire de mieux, c'est qu'à mes yeux vos *Lettres* seraient une excellente lecture pour les jeunes gens; elles leur montreraient à quels résultats on peut arriver par un emploi habile de la méthode inductive ; je la leur conseillerais donc, ne fût-ce que pour cette raison.

Mais ce n'est pas seulement pour vous remercier du plaisir que m'ont procuré vos *Lettres,* bien que ce soit en quelque sorte, à mes yeux, une espèce de devoirs des lecteurs à l'égard des auteurs qui les instruisent. Je désire vous signaler un complément que je croirais utile d'ajouter à la dernière série que vous comptez publier prochainement. Ce serait une *table analytique* des matières contenues dans les six séries. Vos recherches vous ont amené à revenir successivement et à différentes reprises sur le même sujet, de sorte que pour le connaître en entier il faut, si l'on veut retrouver quelque chose, parcourir souvent beaucoup de lettres et plusieurs séries. Une table analytique aiderait beaucoup dans ces recherches ; elle me semble d'autant plus nécessaire, qu'il y a des séries où je n'ai pas trouvé de table particulière; je

serais donc, pour mon compte, très heureux de la trouver dans la dernière.

Je vous demande pardon de vous indiquer ce desideratum, qui serait pour vous une cause d'un nouveau travail, mais il prouvera l'intérêt que je prends à cet ouvrage, et mon désir d'en rendre la lecture plus profitable.

Je saisis avec empressement, Monsieur, cette occasion de vous adresser, avec mes félicitations et mes remercîments, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. J. Rapet.
Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique.
91, Rue Saint-Dominique.

C'est pour remplir le vœu de cet inspecteur si bienveillant que j'ai ajouté à cette sixième série une table analytique des six volumes. Je regrette que les paroles décourageantes d'un simple inspecteur d'Académie, paroles qu'on lira plus loin, en refroidissant mon zèle de bibliographe, m'aient empêché d'offrir à l'honorable M. Rapet, mort en 1882, cette faible preuve de mon empressement à suivre ses conseils, et de lui témoigner toute ma gratitude pour sa rare bienveillance.

Voici enfin le dernier mais triste témoignage rendu à mes travaux, par un collègue de longues années, à qui j'avais plus d'une fois donné des preuves de sympathie dans ses jours de deuil et d'orgueil satisfait :

Le ministre de l'instruction publique, M. Brunet, avait décidé qu'il serait formé dans le Palais de l'Industrie, lors de l'Exposition universelle de 1878, une bibliothèque composée des ouvrages publiés par les professeurs, de 1867 à 1878. Or, j'avais

publié précisément dans ces limites de temps, cinq séries de mes lettres d'un bibliographe, le texte d'un psautier français du XIII[e] siècle et une brochure d'astronomie, *le passage de Vénus sur le disque du Soleil.* Je m'empressai, c'était mon droit, c'était mon devoir, de remettre ces ouvrages entre les mains de l'inspecteur ; mais quand l'Exposition fut ouverte, mes livres étaient absents de la bibliothèque du corps enseignant. Au commencement de juin 1878, j'en demandai la cause à l'inspecteur. Voici textuellement sa laconique réponse : *Ce n'est pas* (sic) *des livres comme ça qu'il nous faut.* Cette réponse produisit en moi un profond découragement, car mes livres se trouvaient privés d'un honneur et d'une publicité dont je ne les croyais pas indignes.

Dans mon découragement et dans ma tristesse, je me consolai en écrivant ces deux quatrains, à propos du rôle odieux de l'inspecteur d'Académie à mon égard.

O rare et noble exploit, vole de bouche en bouche,
Montre de l'inspecteur tout le vaste savoir :
Il lance d'une main sur mon dos une douche,
De l'autre sur mon livre un ignoble éteignoir.

La haine souffle en vain sur la faible lumière
Que mes patients efforts veulent entretenir ;
Je pardonne à la haine et poursuis ma carrière ;
Mon vrai juge sera l'impartial avenir.

Le lecteur comprend pourquoi ma sixième série ne paraît que huit ans après ses cinq aînées.

J. P. A. MADDEN.

Versailles, ce 24 janvier 1886.

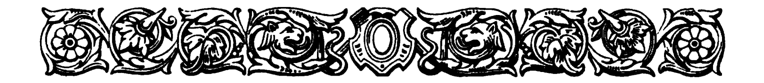


TABLE DES MATIÈRES



QUARANTE

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

PREMIÈRE LETTRE

MON CHER AMI,

VOUS aimez, ainsi que moi, à chercher en toute chose quel en est le commencement. Quant à moi, si ma bonne étoile me jetait jamais sur les bords du Nil, je crois que les merveilles de ses bords ne sauraient me retenir et que je remonterais son cours sans m'arrêter avant d'avoir trouvé ses sources. Dans cette lettre, je m'abandonne à ce penchant à propos des lettres de Cicéron à ses amis. Elles sont restées pendant des siècles inconnues aux savants. C'est à Pétrarque que nous devons de les avoir pour ainsi dire exhumées d'un trop long oubli. Voici la traduction du commencement d'une épître qu'il adresse à Cicéron lui-même (1).

« Je possède enfin un manuscrit de tes lettres. Après l'avoir

(1) Pétrarque adresse cinq épîtres à des hommes célèbres de l'antiquité : deux à Cicéron qu'il appelle ami, les trois autres à Sénèque, Tite-Live, Varron.

» tant et si longtemps cherché, je l'ai trouvé où je m'y » attendais le moins. Je l'ai lu ou plutôt dévoré... à Vérone, » sur la rive droite de l'Adige, ce 16 juin 1340. »

Ce fut, en effet, dans la bibliothèque, ou plutôt dans le bibliotaphe du chapitre de cette ville que Pétrarque découvrit les lettres familières du grand orateur. Il s'empressa d'en écrire une copie qu'on peut voir aujourd'hui, ainsi que l'original, à la Laurentienne, à Florence.

Dès que l'imprimerie eut pénétré en Italie, elle s'empressa de multiplier les exemplaires de ces lettres. Sur soixante-douze éditions au moins imprimées dans le dernier tiers du xve siècle, l'Italie seule en réclame plus de soixante.

La première de toutes, celle qui, marchant en tête du long cortège, mérite le nom de *Princeps,* est datée de Rome et de l'année 1467. C'est celle dont je viens vous entretenir.

Et d'abord, je vous traduis ici l'intéressant colophon d'une édition de ces lettres : « On a multiplié les lettres familières » de Cicéron en différents endroits de l'Italie, grâce à ce » nouvel art des imprimeurs. Si à ce grand nombre d'éditions » s'ajoutait une correction suffisante, on n'aurait nul besoin » du présent travail; mais il y a tant d'erreurs, tant de » confusion dans ces ouvrages, que non-seulement lettres et » mots s'y mêlent en désordre, les uns à la place des autres, » mais que même les épîtres et les livres n'y offrent que pêle-» mêle. On ne dirait pas que ce sont des livres que le zèle » des savants destine à l'utilité publique. On les croirait » plutôt l'œuvre d'une insatiable cupidité, tant on y voit » de précipitation, d'obscurités, de désordre et de fautes » grossières manifestes ! Voilà ce que m'ont dit des savants » recommandables. Afin d'être utile aussi en quelque chose » à mes concitoyens, moi, Philippe Lavagna, citoyen de » Milan, je me suis procuré un manuscrit très correct. J'ai » eu recours au zèle éclairé de savants distingués, et j'ai fait » tirer trois cents exemplaires de ces lettres. J'ai eu soin de » faire lire et corriger par un savant toutes les pages avant

» le tirage. Si je trouve que je n'ai pas perdu ma peine, je » compte publier la plupart des ouvrages très correctement » et le public n'y gagnera pas moins que moi.

Naguère il fallait lire un Cicéron barbare ;
Par ce livre aujourd'hui tout le mal se répare.

A toi, mère du Christ, à toi, reine des anges,
Ainsi qu'au Dieu, ton fils, éternelles louanges.
25 mars 1473. »

Il est très probable que Lavagna dans ce colophon fait allusion à des éditions des lettres familières dont celle dont j'ai à vous parler fait partie. Ainsi, vous n'attribuerez pas à moi seul les reproches que je vais faire aux imprimeurs de l'édition princeps.

Elle se termine au deux cent quarante-sixième feuillet par quatre hexamètres que voici en prose :

« Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz, honorables » Allemands, associés dans la même maison, ont achevé AVEC » UN ORDRE MERVEILLEUX le présent ouvrage. A Rome, » maison (1) de Pietro de' Massimi, 1467. »

Ce livre ne fut tiré qu'à deux cent soixante-quinze exemplaires ; aussi les exemplaires en sont-ils très rares et très chers.

Les deux imprimeurs étaient jeunes, au dire de Gaspar de Vérone, dans son ouvrage sur le pontificat de Paul II ; mais ils trouvèrent dans le savant évêque d'Aleria, Jean André, un auxiliaire dévoué qui préparait les manuscrits destinés à

(1) Je ne dis pas : *palais,* comme Didot, ni *hôtel,* comme Bernard. Je dis *maison,* comme Valery dans *Voyages en Italie.* Voici le passage : « C'est dans la maison voisine du palais Massimi que s'établit la deuxième imprimerie de l'Italie. » Dans leur touchante requête à Sixte IV, Sweynheym et Pannartz disent : « *Domus nostra satis magna plena est quinternionum, inanis rerum necessariarum.* Notre maison, qui est assez grande, est remplie des feuilles de nos livres, mais vide des choses nécessaires à la vie. »

L'imprimerie avait plus besoin d'une simple maison que d'un palais superbe.

l'impression. Pour vous le faire un peu connaître, je traduis ici le commencement et la fin d'une de ses préfaces dans laquelle il s'adresse au Saint-Père :

« Carthage avait un jour envoyé des ambassadeurs à Rome.
» Invités par la plupart des plus illustres citoyens, ils remar-
» quèrent que c'était toujours dans la même argenterie qu'on
» leur servait à dîner. Il faut, dirent-ils, que les Romains
» soient bien unis entre eux pour que la même argenterie
» serve à tous les patriciens (1). Il me semble que la postérité
» tiendra sur nous le même langage, quand elle s'apercevra
» que nos livres si nombreux, si variés, ont dû être écrits,
» pour ainsi dire, tous d'une seule et même main, tous en
» même temps. Elle attribuera tant de merveilles à votre
» immortelle vertu, à votre éternelle béatitude. N'est-ce pas,
» en effet, sous vos divins auspices qu'elle goûtera le délicieux
» bonheur de lire tant d'excellents volumes si promptement
» exécutés ?... mais je ne dois pas, en prolongeant cette épître,
» retarder la lecture du plus éloquent des écrivains. Qu'il me
» suffise donc, Très-Saint-Père, de vous informer que j'ai publié,
» il y a quelque temps, les Lettres de Cicéron à ses amis et à
» Atticus dans l'intérêt des lecteurs pauvres... »

Il est assez piquant d'opposer ces dernières paroles : *ad pauperum commoditatem,* à celles du bibliographe Laire, qui disait en 1778 qu'un exemplaire de l'édition de 1467 *si occurrat in auctione publica* PONDERE AURI *venumdatur*. Le livre que le savant éditeur était fier de mettre à la portée du pauvre se vendait, trois siècles plus tard, au poids de l'or.

Nous possédons aujourd'hui des éditions correctes des épîtres familières de Cicéron ; nous allons voir combien il y avait d'erreurs à redresser avant d'atteindre à cette perfection. Ce n'est pas que je veuille dresser un errata complet de toutes les fautes de l'édition princeps ; je ferai un choix.

1° Dans cette édition, le titre et la majuscule initiale de

(1) Voir Pline, XXXIII, 50.

chaque lettre sont restés en blanc, ainsi que les espaces assez nombreux où l'acquéreur du livre devait écrire lui-même les mots grecs, sans doute d'après un texte complet que les imprimeurs mettaient à sa disposition. Dans mon exemplaire, la place des mots grecs est restée blanche.

2° La même lettre se trouve dans deux livres différents : ainsi la douzième du livre II est aussi au commencement du livre VIII. La neuvième du livre II se retrouve la sixième du livre IX. La quatorzième du livre II se retrouve la cinquantième du livre XIII. La vingt-neuvième du livre XII se retrouve la soixante-dix-septième du livre XIII. La vingt et unième du livre XII se retrouve avant la soixante-dix-huitième du livre XIII.

Voilà donc cinq lettres imprimées en pure perte, sans qu'aucun bibliographe s'en soit jamais aperçu.

3° Mais il est un reproche beaucoup plus grave à l'adresse de cette édition ; je suis aussi le premier à le faire.

En lisant les lettres familières dans mon exemplaire de cette édition, je me trouvai plus d'une fois arrêté par l'incohérence énorme des paroles du grand orateur. Je ne veux pas vous entraîner avec moi dans le dédale obscur et épineux où j'errai longtemps avant de trouver la cause des énormités qui choquaient ma raison. Je vous signalerai de suite cette cause et vous en comprendrez à l'instant les effets.

On imprimait, vous le savez, d'après un manuscrit. Ce manuscrit, qui certainement n'était pas relié, consistait en plusieurs cahiers. Appelons A, B, C, D, quatre de ces cahiers consécutifs et placés dans l'ordre nécessaire. Si cet ordre avait été conservé, notre édition n'offrirait pas les incohérences que j'y ai constatées en TROIS endroits différents ; mais au lieu de les imprimer dans l'ordre A, B, C, D, on les a imprimés dans l'ordre A, C, B, D. Vous voyez naître alors une première discordance entre la fin de A et le commencement de C, une seconde entre la fin de C et le commencement de B, enfin une troisième entre la fin de B et le commencement de D.

Je dois maintenant vous signaler le lieu de ces trois discordances.

1° A finissait par *inquis* (quatrième ligne de la seconde lettre du livre VIII).

2° C commençait par *mihi*. Ainsi première discordance par le rapprochement absurde des mots *inquis mihi*.

3° C finissait par *probabantur*, dernier mot de la lettre quinze, livre IX.

4° B commençait par *non me Hercules*. Seconde discordance produite par le rapprochement de *probabantur* et de *non me Hercules*.

5° B finissait par *spem*, vers les deux tiers de la lettre neuf, livre VIII.

6° D commençait par *delectaverunt*. Troisième discordance produite par le rapprochement de *spem* et de *delectaverunt*.

Il est probable que C se composait de deux cahiers, car il contient deux fois plus de texte que B.

Ce qui rendait ma recherche plus longue et ma découverte plus difficile, c'est que les cahiers manuscrits que j'appelle A, B, C, D, imprimés dans l'ordre A, C, B, D, commencent et finissent dans notre incunable sans que rien indique ce commencement ou cette fin. Le dernier mot d'un cahier est suivi immédiatement du premier mot d'un autre cahier, sans qu'il y ait la moindre liaison entre ces deux textes consécutifs. Il fallait donc découvrir dans de nombreuses et vastes pages le point de rencontre précis des deux parties étrangères l'une à l'autre malgré leur juxtaposition.

Je crois que nos imprimeurs ont reconnu une partie du désordre qui règne dans leur ouvrage. En effet, les mots *spem, delectaverunt* ne sont pas réellement en contact *immédiat;* on lit entre eux : *aut in tecto vitii, cœtera mihi probabuntur*. Ces mots formant la fin de la lettre quinze, livre IX, élèvent ici le désordre jusqu'au comble, puisqu'on a imprimé dans la même page un morceau de la lettre neuf, livre VIII, la fin de la lettre quinze, livre IX, et le commencement de la lettre seize,

livre IX. Je soupçonne ici un artifice assez grossier par lequel on aura prétendu dissimuler l'énormité de la faute résultant du dérangement des cahiers B et C. Les mots *aut in tecto... probabuntur* sont les derniers de la lettre qui précède immédiatement celle commençant par *delectaverunt.* Cette seule et dernière ligne de la lettre avait pour but de faire croire que les parties consécutives du texte se suivaient, bien que cette dernière ligne fût précédée d'un texte auquel elle est tout à fait étrangère.

Vous voyez, mon cher ami, combien les textes si corrects des auteurs anciens que nous possédons ont dû subir de judicieux examens, d'ingénieuses critiques et d'indispensables corrections, avant de devenir pour nous l'objet d'une lecture facile et souvent délicieuse. Vous voyez aussi quel était cet ordre merveilleux, *ordine miro,* dont se vantent les jeunes imprimeurs du premier livre à Rome.

J'espère que vous m'aurez suivi à travers les brouillards et les ronces, moi qui m'y suis engagé le premier et qui n'en éprouve nul regret, si j'ai réussi à découvrir la cause de la plus grande anomalie qui fut jamais commise en typographie.

VOTRE AMI.





DEUXIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

J'ai un *Homiliarius* imprimé dont j'ai longtemps, mais en vain, cherché l'imprimeur. C'est un épais in-folio gothique de quatre cent trente-huit feuillets, dont quatre sont blancs. Quatre pages et demie sont blanches. Chaque page a deux colonnes de quarante-sept lignes. Le livre se développe donc sur mille sept cent vingt-sept colonnes et demie. Le caractère a un peu plus de onze points. Il n'y a pas d'interligne. Chaque colonne est un rectangle de vingt centimètres sur six. Près de la moitié de la page est blanche; les marges sont vierges. Les vingt-trois majuscules sont dessinées avec beaucoup de finesse et de grâce; le P est muni d'un point central. Les *a* minuscules sont tels que celui-ci et n'ont jamais la forme a. Le signe abrégé de *et* ressemble au chiffre 7 barré : *ƒ*. Quarante-deux cahiers sont des quinternions, trois des ternions.

Je me borne à ce signalement qui peut suffire à faire reconnaître notre Homiliaire. Mon exemplaire forme un seul volume ayant un décimètre d'épaisseur; mais l'ouvrage se décompose en trois parties: *pars hiemalis, pars aestivalis* et *de sanctis*. Aussi l'imprimeur a-t-il fini la première partie par un feuillet

blanc, commencé et fini la seconde par un feuillet blanc. La première partie finit par deux ternions, la seconde par un.

Vous comprenez par ces détails que, typographiquement, l'ouvrage n'est pas sans beauté et sans importance.

Disons maintenant quelques mots de la composition de notre Homiliaire. J'y compte près de deux cents homélies, plus de quarante sermons, quatre *tractatus* et une *relatio,* par quatorze auteurs : Ambroise, Anselme, Augustin, Bède, Fulgence, Grégoire, Haymo, Héric, Hilaire, Jean (Chrysostome), Jérôme, Léon, Maxime, Origène. Ce sont des développements toujours lumineux, quelquefois éloquents, sur les évangiles *de tempore* et *de sanctis*. Ce recueil remonte assez haut : Charlemagne chargea le diacre Paul Warnefried, chancelier du dernier roi des Lombards, d'en recueillir les éléments en un livre destiné à l'usage des églises de son vaste empire. Les copistes en multiplièrent les exemplaires de siècle en siècle, et sept éditions parurent dans le dernier quart du XVe siècle, une à Louvain, selon mes conjectures, une à Cologne, une à Spire, une à Nuremberg, deux à Bâle, une à Venise. Cologne, Bâle et Lyon en donnèrent encore plusieurs éditions au commencement du XVIe siècle.

J'ai consulté un très grand nombre de bibliographes et de catalogues, sans y rien trouver au sujet de l'édition à laquelle appartient mon exemplaire ; on en peut au moins conclure qu'elle est d'une grande rareté.

Je viens de vous dire que je la crois de Louvain ; voici quelques considérations et l'interprétation de quelques faits sur lesquels j'établis mes conjectures :

1° Vous vous rappelez que c'est au monastère de Saint-Grégoire que les frères de la Vie Commune imprimèrent les premiers à Louvain (1), et qu'ils renoncèrent bientôt à la typographie, parce qu'ils y dépensaient trop d'argent. Ils n'ont pas pu perdre de l'argent à imprimer, sans laisser

(1) Voyez *Lettres d'un Bibliographe,* deuxième série, page 89.

évidemment au moins un ouvrage sorti de leurs presses dispendieuses ; *dispendium fecerunt.* A mon avis, l'ouvrage qui leur a coûté si cher est précisément le rare Homiliaire, inconnu jusqu'à ce jour de tous les bibliographes. Vous le voyez, je ne fais que mettre en présence l'un de l'autre un père qui cherchait son fils et un fils qui cherchait son père.

Les frères de la Vie Commune au jardin vert, à Rostock, imprimèrent aussi, au début de leur carrière typographique, un ouvrage du genre parénétique, les *Sermones discipuli,* du dominicain Jean Hérolt. Ils étaient fiers, disent-ils, de prêcher *non verbo sed scripto,* non avec la voix mais avec leurs livres.

2° Il y a deux inscriptions, l'une au commencement, l'autre à la fin de l'Homiliaire, écrites au xve siècle ; voici la seconde : *Iste liber pertinet monasterio beatae Mariae in Bethleem prope Lovanium.* Ce livre appartient au monastère de la bienheureuse Marie, à Bethléem, auprès de Louvain. Ce monastère de Bethléem était situé à une petite distance vers le nord de Louvain.

Il avait été fondé pour les frères de la Vie Commune. N'est-il donc pas très probable qu'ils avaient reçu ce bel ouvrage de leurs confrères de Saint-Grégoire à Louvain ? La grande proximité des lieux, l'absolue confraternité, la sympathie qui devait régner entre les deux maisons ne nous disent-elles pas que l'Homiliaire de Bethléem venait de Saint-Grégoire ? De plus, nous savons que ce fut précisément entre les mains du prieur de Bethléem que le premier recteur de Saint-Grégoire fit profession de la règle de Saint-Augustin ; l'union pouvait-elle donc être plus étroite et plus intime entre les monastères de Bethléem et de Saint-Grégoire ? (Voir Gramaye, page 17, *Antiquitates Brabantiae.*)

3° En tête de la *pars hiemalis* et de la *pars aestivalis* se lisent les noms imprimés des principaux auteurs des homélies et des sermons ; c'est le nom de Grégoire qui est le premier dans les deux cas, tandis que dans plusieurs des autres éditions, c'est celui de Jérôme qui précède tous les autres. Ne

voyez-vous pas là une flatteuse allusion des imprimeurs dont l'église était sous l'invocation de saint Grégoire ?

4° Si l'on remarque la finesse gracieuse des types, le grand nombre d'éléments binaires qu'il a fallu graver, frapper et fondre, l'ample largeur des marges, la beauté et la solidité du papier, pour ne rien dire des autres qualités de cette impression, on accordera sans peine qu'elle a dû coûter cher à nos trop zélés prosélytes de la typographie, et que notre Homiliaire peut fort bien être le dispendieux produit des presses du monastère de Saint-Grégoire.

5° Cherchons maintenant si la date d'impression s'accorde avec nos conjectures. L'ouvrage n'a pas de colophon ; mais voici un tableau qui nous donnera quelque lumière :

Noms des imprimeurs.	Nombre de lignes.	Nombre de feuillets.	Dates.
Homborch...........	40	491	entre 1476 et 1479
Frères de St-Grégoire.	47	438	1472
Drach	48	395	1482
Koburger............	54	350	1494
Kessler	66	247	1493

Je ne cite ni la seconde édition de Kessler, qui a le même nombre de lignes que la première, ni l'édition de Venise, dont je ne connais que le titre.

On voit par ce tableau que le nombre de lignes augmente et celui des feuillets diminue d'année en année. Il n'y a qu'une exception : l'édition de Homborch, qui devait être la première en date, est postérieure à celle de Louvain ; mais il est une preuve que l'édition de Louvain a précédé celle de Homborch ; en effet, cette dernière a corrigé une faute de celle de Louvain qui, dans le titre de la *pars aestivalis,* annonce les homélies PER TOTUM ANNUM, tandis que Homborch annonce seulement, ainsi qu'il le fallait, les homélies PER AESTATEM. L'édition de Louvain dans le premier titre appelle *maximinus* au lieu de *maximus* l'auteur de plusieurs homélies. Homborch n'a pas cette faute, L'édition de Louvain est

donc la plus ancienne de toutes et peut, sans invraisemblance, remonter à 1472.

6° Quel imprimeur a initié les frères de Saint-Grégoire à la typographie? C'est Ther-Hoernen, de Cologne. Il suffit pour s'en convaincre de comparer notre Homiliaire au *Modus procedendi*, au *Florus*, au *Quodlibet* de Ther-Hoernen. Ces quatre ouvrages sont à deux colonnes de mêmes dimensions et n'ont que des *a* et jamais d'a. En un mot, l'air de famille de ces quatre ouvrages est trop frappant pour qu'ils ne soient pas sortis, sinon de la même main, du moins de la même inspiration. Ther-Hoernen imprimait en 1470 ; il a donc précédé nos frères de Saint-Grégoire.

7° J'ai remarqué dans cet Homiliaire une singulière anomalie : au lieu du nombre ordinaire de quarante-sept lignes, sur soixante-douze pages, le plus grand nombre n'en ont que quarante-six, quelques-unes quarante-cinq, et une seule quarante-huit, au feuillet 274, et ces soixante-douze pages sont toutes des pages de *rang pair* ou *verso!* Elles sont distribuées à peu près uniformément dans tout le livre. Voici ce qu'il faut conclure de cette anomalie : deux compositeurs travaillaient ensemble, l'un aux pages impaires, l'autre aux pages paires. Ce dernier était plus négligent que son collaborateur.

8° Voici une autre espèce d'anomalie : dans les homélies *de sanctis*, formant la troisième partie du recueil, soixante-sept feuillets verso finissent par des mots répétés respectivement aux feuillets recto suivants. Je place sous vos yeux le tableau de toutes ces répétitions inutiles :

verso	142	recto	143	ideo ipse.
	325		326	ut habeat.
	342		343	dextera.
	346		347	Virgo.
	363		364	celebratione.
	368		369	genealogiis intenti.
	371		372	accuso.
	387		388	conservis.
	390		391	solide,

Il n'y a que deux répétitions analogues d'un recto au verso suivant, aux feuillets 82 et 265.

Ces répétitions n'ont lieu d'une colonne gauche à une droite de la même page qu'aux pages verso 308 et 397.

Voici l'explication des mots répétés au haut des neuf feuillets recto que je vous indique dans le tableau ci-dessus : on dictait à deux compositeurs, simultanément, à l'un la première moitié du texte, laquelle devait remplir un verso, à l'autre la seconde moitié de ce texte. Le lecteur, ou *anagnostes,* oubliant le point même où il avait fixé le milieu, le point de séparation, dictait une seconde fois un et même deux mots déjà dictés. C'est surtout dans la *pars de sanctis* qu'il a laissé échapper ces marques d'inattention. J'ai signalé plus en détail ce genre d'erreur à propos du *Formicarius,* dans une lettre de cette sixième série. Veuillez donc, mon cher ami, la parcourir, afin de mieux comprendre comment je rends compte de cette anomalie.

Le profond silence des bibliographes sur notre Homiliaire me justifie, sans doute, de vous en avoir signalé l'existence. Il doit s'en trouver des exemplaires dans quelques bibliothèques, lesquels contiennent peut-être d'utiles renseignements manuscrits. Cette lettre pourra donc provoquer des recherches plus heureuses que les miennes.

Quant à mes conjectures, ne valent-elles pas un peu mieux que la profonde indifférence des bibliographes qui ont dû rencontrer mon Homiliaire et n'ont jamais rien tenté pour en découvrir l'imprimeur ?

Puissent mes patients efforts pour exhumer la gloire posthume des frères de Saint-Grégoire à Louvain ne pas disparaître étouffés sous le poids de la lourde indifférence ! C'est le vœu de

VOTRE AMI.



TROISIÈME LETTRE

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

J'AI plus d'une fois entretenu les lecteurs de *La Typologie* des Incunables à l'*R* bizarre. Ce n'est donc pas sans quelque hésitation que je viens vous en parler encore; vos colonnes sont, en effet, remplies de merveilles typographiques de la dernière Exposition. N'ai-je pas à craindre d'interrompre un sentiment de légitime admiration, en signalant au lecteur des produits de l'art encore voisin de sa naissance et dont je ne veux surtout révéler ici que les défauts ? Toutefois, une considération me détermine à espérer un bon accueil pour ma communication d'aujourd'hui : si l'antiquité est la jeunesse du monde, l'âge des incunables est l'enfance de la typographie et doit à ce titre nous inspirer quelque intérêt. Nous admirerons encore davantage les chefs-d'œuvre de la typographie de nos jours, en remontant à son berceau, et en voyant quel immense chemin elle a parcouru du quinzième au dix-neuvième siècle.

L'ouvrage dont il s'agit est intitulé *Declaratio Valerii Maximi*. C'est un commentaire sur *Valère Maxime,* par Denis de Borgo-San-Sepolcro ; j'en ai parlé, 4e série de mes

lettres, page 92 et suivantes. Je disais en finissant : ce commentaire imprimé avec l'*R* bizarre est l'œuvre incontestable d'ouvriers primitifs et d'apprentis en typographie.

J'ai de nouvelles preuves de cette inexpérience à vous offrir aujourd'hui, grâce à deux nouveaux exemplaires que j'ai pu me procurer de cette intéressante édition.

Tout le monde sait ce qu'on entend par registre en typographie : quand on place un feuillet imprimé sur les deux pages entre les yeux et la lumière, les pages doivent se projeter exactement l'une sur l'autre et chaque ligne du recto coïncider avec chaque ligne du verso. Cette correspondance, d'une rigueur toute géométrique, n'était pas d'abord facile à établir. Elle est cependant presque irréprochable dans des livres d'une date très reculée ; je citerai par exemple la *Præparatio Evangelica* de notre Nicolas Jenson de 1470 et la *Civitas Dei* de Pierre Schoiffer de 1473. Il en est tout autrement dans les livres à l'*R* bizarre. C'est surtout dans le *Declaratio Valerii Maximi* que l'on peut voir des traces incontestables d'inexpérience en fait de registre. Dans le second de mes exemplaires de cette édition on pourrait déjà s'en convaincre, en examinant les feuillets 183 et 184 ; mais dans le feuillet 280 le défaut de registre est encore plus choquant et vraiment extraordinaire. L'angle que forment la dernière ligne du recto et la dernière du verso atteint presque à sept degrés ; mais on comprendra mieux l'énormité du désordre à l'aide du diagramme ci-après (1). Il résulte de ce manque de registre que le texte imprimé envahit la marge extérieure du verso du feuillet 280 jusqu'à la distance de 25 millimètres. Le feuillet 271, qui avec 280 forme une seule feuille, offre un registre presque parfait. Cette feuille est la feuille extérieure ou enveloppante d'un cahier. Il faut remarquer que le cahier immédiatement précédent se termine par un verso où règne une immense lacune, signalée dans mes lettres ci-dessus

(1) Voir l'Atlas.

mentionnées. A quelle cause faut-il attribuer cet énorme manque de registre et le disgracieux envahissement des marges qui en résulte ? Dans les feuillets 183, 184 et 280 où ce désordre est plus grand que dans tous les autres, voici ce qu'au premier examen on remarque sans peine : dans ces trois cas, la page verso *semble* avoir tourné autour d'un point situé vers la fin de la dernière ligne et jouant le rôle de pivot ; mais il est évident que c'est la page métallique qui a *réellement* exécuté ce mouvement angulaire.

Le groupe de livres dont fait partie celui qui nous occupe a été imprimé avec une presse à deux coups. J'en ai donné la preuve, *Lettres d'un Bibliographe,* quatrième série, page 91. Il est donc probable qu'après avoir imprimé la première moitié de la forme, le pressier, en faisant rouler le train, pour placer la seconde moitié sous la platine, laissa cette seconde moitié, sans doute mal fixée dans la forme, se heurter contre un obstacle qui repoussa cette deuxième page métallique en arrière, en lui faisant décrire un angle de sept degrés. La lettre *A* du diagramme indique le sommet de cet angle pour le verso 280.

Cet envahissement de la marge sur une si grande étendue par la page métallique nous révèle, de la manière la plus claire, que la frisquette, chez nos imprimeurs des livres à l'R bizarre, ne servait qu'à soutenir la feuille sur le tympan et nullement à protéger contre les taches d'encre la blancheur des marges de la page à imprimer. En effet, si la frisquette eût été munie d'une feuille, évidée seulement dans sa surface correspondant à chaque page métallique enduite d'encre, le dérangement d'une de ces pages aurait laissé des traces sur le papier de la frisquette protecteur des marges et non sur les marges elles-mêmes, ainsi que nous le voyons. Remarquons que le feuillet 271, qui avec 280 forme une seule feuille, n'offre presque aucune trace de désordre, circonstance qui suffirait à prouver que la presse était à deux coups successifs.

Dans mon troisième exemplaire du *Declaratio,* le recto du

feuillet 224 offre aussi un manque de registre des plus énormes. L'impression de ce recto envahit la marge intérieure sur une surface rectangulaire aussi longue que la page et d'environ quinze millimètres de largeur. Il faut remarquer que le feuillet 219, qui avec 224 forme une seule et même feuille, n'offre pas de manque de registre choquant. Le diagramme (1) montre la grandeur du désordre.

Je pourrais citer un beaucoup plus grand nombre de ces manques de registre dans les trois exemplaires du *Declaratio*. Les quatre que je viens de signaler révèlent assez l'inexpérience typographique que j'ai attribuée aux imprimeurs des livres à l'*R* bizarre.

Je terminerai cette lettre en faisant connaître une autre espèce de désordre que j'ai découvert dans ces mêmes livres. Au verso du feuillet 275 de mon troisième exemplaire, près des marges intérieure et inférieure, il manque la fin des trois dernières lignes ; mais ces lettres, absentes de la page à laquelle elles appartiennent, se lisent parfaitement, au bas de la page suivante, dont elles envahissent la marge inférieure. Ces pages sont les pages 2 et 3 de la même feuille. Dans ce même exemplaire, les pages 1 et 4 du feuillet 285 offrent un désordre semblable et semblablement placé. Pour se rendre compte de ces fautes il ne suffit plus d'admettre que les pages métalliques se soient dérangées, puisqu'il n'y a que quelques lettres dont l'encre ait passé d'une page à la suivante. Il faut que la frisquette, ou du moins la feuille que l'on tirait, ait pu se déplacer à son tour.

Ces deux derniers exemples de désordre typographique ne sont rien en comparaison de celui dont j'ai à vous entretenir en terminant. Dans mon premier exemplaire, le verso du feuillet 330 a reçu deux fois l'impression de la même page. La première impression est très faible et le dernier mot de la dernière ligne est seul lisible. La seconde est l'impression

(1) Voir l'Atlas.

normale, à l'exception du dernier mot déjà enlevé. Le diagramme (1) indique de quelle manière les deux pages se sont superposées. Les trois autres pages de la feuille à laquelle appartient notre verso sont à peu près irréprochables.

Cette double impression ne peut résulter que du déplacement de la page métallique ou du déplacement de la frisquette. Si c'était la page métallique qui eût glissé, de manière à envahir les marges inférieure et intérieure, pendant que le pressier roulait cette page sous la platine, ce pressier n'aurait pas pu s'en apercevoir, puisque cette moitié de la forme était déjà cachée sous la frisquette ; le foulage de la platine n'aurait donc pas manqué de donner une impression nette et noire de cette page déplacée. Ainsi ce n'est pas la page métallique qui a glissé vers le *bas* et vers la *gauche ;* il faut donc que ce soit la frisquette qui, mal assujettie, ait entraîné la feuille en retiration vers le *haut* et vers la *droite.* La même cause qui avait dérangé la frisquette la fit tomber et s'appliquer sur la page métallique, et ce fut pendant cette embrassade furtive que se fit la faible impression de notre verso. Le pressier ne put manquer de s'apercevoir de ce désordre qu'il répara, en laissant toutefois la première et légère impression, puis il roula le train sous la platine et tira la page légitime, mais superposée en grande partie à la page erronée. On s'étonnera peut-être que, dans ce contact irrégulier de la feuille et de la forme, celle-ci n'ait laissé de traces que sur une moitié de la retiration, car l'autre moitié n'offre rien d'anormal. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler que la platine s'étant abaissée sur la première page métallique de la retiration, cette demi-forme avait cédé toute son encre sous le foulage de la platine. Le côté 2 et 3 de la feuille, en s'appliquant sur la forme, n'avait donc plus rien à recevoir de la page métallique déjà privée de son encre.

Au moment où je finis cette trop longue lettre, je lis dans le *Gutenberg-Journal* l'annonce de l'ingénieux système Vignols,

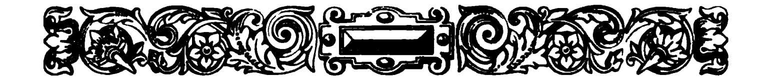
(1) Voir l'Atlas.

pour le serrage de la forme typographique : « Dans de nom- » breux cas, dit l'article, les formes sont fort malmenées par » les ouvriers chargés de les serrer, et cela au grand préjudice » de la justesse des pages pour leur retiration. » Vous voyez donc, cher Directeur, que nos imprimeurs à l'R bizarre méritent quelque indulgence pour leurs erreurs puisque, plus de quatre cents ans après eux, on cherche encore à régulariser le serrage de la forme et à rendre le registre plus parfait. C'est que, vous le savez comme moi, la science, l'art et l'industrie marchent sans cesse vers un idéal qu'ils sont condamnés à n'atteindre jamais. — Recevez, cher Directeur, l'assurance de mon affectueux dévoûment.

J. P. A. MADDEN.

Versailles, ce 4 mars 1879.





QUATRIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Vous pensez, comme moi, qu'on ne doit jamais renoncer à combattre la propagation de l'erreur; dans la onzième lettre de ma quatrième série, je vous ai signalé l'erreur de tous les bibliographes, qui attribuent à Ulric Zel deux éditions de la Bible, qui sont cependant imprimées avec le caractère de Conrad Winters de Homborch. En dépit de ma revendication, un catalogue du mois de mars de cette année (1880) dit, en parlant d'une *Historia Scholastica*, imprimée avec le caractère de Homborch : « les caractères sont ceux employés par Zel dans » le *Quadragesimale* de Litio, de 1473. » Il suffit d'un simple coup d'œil pour reconnaître *l'énorme* différence de caractère de ces deux ouvrages.

Comme Conrad Winters de Homborch a imprimé une quarantaine d'ouvrages, la plupart considérables, je crois utile d'en présenter le catalogue; les deux imprimeurs y gagneront : Zel sera moins écrasé du poids dont l'ont chargé sans pitié tant de bibliographes, et Homborch verra grandir sa réputation d'imprimeur estimable.

Ce catalogue me permettra de vous soumettre quelques

conjectures sur les changements probables de position de Homborch à Cologne.

Le catalogue de la Bibliothèque de la Haye, par feu Holtrop, contient vingt impressions de Homborch ; celui de la Bibliothèque de Cologne, par le docteur Ennen, en contient vingt-six ; celui manuscrit de Bullingen de Cologne, trente et un ; le mien en signale trente-huit. Il est très probable que ce nombre augmentera, grâce aux recherches plus attentives des bibliographes.

Dans ce tableau, j'ai suivi l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, quand ils sont connus ; quand ils ne le sont pas, je l'ai remplacé par le titre de l'ouvrage (1).

Remarques sur ce tableau :

Remarquons, d'abord, en général, que les trente-huit ouvrages signalés ont été probablement imprimés en cinq ans et neuf mois, depuis le 8 novembre 1476 jusqu'au 9 août 1482. Le plus grand nombre de ces ouvrages, c'est-à-dire vingt-huit, est de format in-folio ; près de la moitié ont des signatures ; près de la moitié portent le nom de Homborch. Le tiers environ porte le nom de Cologne. Six seulement ont été approuvés par l'Université. Dans trois seulement, Homborch se dit citoyen de Cologne ; nulle part il ne donne son adresse.

N°s 28 et 32 : Les colophons de ces deux ouvrages sont remarquables : dans celui du n° 28 *(fasciculus temporum)*, on lit : *impressum per me Conradum de Hoemborch, meoque signeto signatum... sub anno domini millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto, feria sexta ante martini episcopi....*

Dans celui du n° 32 *(legenda aurea)*, on lit : *impressa per me Conradum de Hoemborch, meoque signeto insignita, anno domini millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto, feria sexta ante martini episcopi.*

C'est donc le même jour, 8 novembre 1476, que ces deux ouvrages, assez considérables, ont été finis d'imprimer. Ce

(1) Voyez l'Atlas.

sont les seuls que je connaisse avec la marque d'imprimeur. Il paraît que cette marque n'est pas toujours la même; dans quelques volumes de la Bibliothèque de Cologne, d'après le docteur Ennen, cette marque consiste en deux écus suspendus à une branche d'arbre ; dans celui de droite on voit un rameau, dans celui de gauche un livre. Rien de semblable dans mon exemplaire du *Fasciculus;* les deux écus sont, il est vrai, suspendus à une branche, mais ne contiennent que des figures purement héraldiques. Ne peut-on pas conjecturer que notre imprimeur, en signalant ainsi la même date pour deux impressions différentes et en les ornant l'une et l'autre de sa marque typographique, voulait prendre date d'un fait important dans sa carrière, probablement de son début comme maître imprimeur ? Si, comme je le crois, il a été initié au nouvel art au couvent de Weidenbach, ce serait au sortir de cette école typographique qu'il aurait publié les nos 28 et 32.

Le *Fasciculus* semble justifier mon opinion que Homborch débutait comme imprimeur. Cet ouvrage contient 74 feuillets grand in-folio, dont deux sont blancs. De plus, les marges, surtout les marges inférieures, ont des dimensions énormes. Plus tard, Homborch ménage davantage le papier ; mais dans le cas présent, il le prodigue ; car, en tirant à cent exemplaires seulement, il perdait le papier de presque trois exemplaires.

No 4. La Bible de 1479 est le premier ouvrage de Homborch avec des signatures. Ceux qui n'en ont pas sont donc très probablement antérieurs à cette date.

Nos 4, 11, 20, 22, 30, 38. Les six ouvrages correspondant à ces numéros sont approuvés de l'Université de Cologne. Ces approbations ont eu lieu en 1479 et 1480, environ deux ans après les débuts de Homborch.

Nos 23, 33, 34. Dans ces trois ouvrages Homborch prend le titre de citoyen de Cologne. Les dates sont 1480 et 1481. Ainsi on peut croire que les approbations universitaires de 1479 et 1480 l'ont aidé à obtenir droit de cité.

Nos 17 et 25. Dans le no 25 Homborch prend le simple titre

de *Incola;* c'était le 24 décembre 1479 ; il n'était pas encore citoyen. Dans le nº 17, *Missale coloniense,* il se dit *residens in alma universitate coloniensi.* C'était le 9 avril 1481 ou 1482, si Cologne commençait l'année à Pâques. En 1481, Pâques tombait le 22 avril.

Nº 18. J'ai deux exemplaires du *Mammetractus;* je les ai comparés et je n'ai trouvé qu'une seule page, la première, dans laquelle il y ait des différences. Elles sont nombreuses mais de très petite importance, il est difficile d'en découvrir une raison acceptable.

Nº 22. Le traité de Jean Nider, *De Morali lepra,* me semble être une des plus rares impressions de Homborch. Mon exemplaire est sans doute unique parmi ces rares incunables ; j'y ai trouvé cette curieuse empreinte d'un type dont je vous ai déjà entretenu.

Nº 6. De ce *Psalterium*, Van Praet cite un exemplaire *sur vélin* (1), imprimé en grosses lettres de forme. Comme ce livre n'a pas de signatures, il est antérieur à 1479. On voit par là que Homborch eut de bonne heure plusieurs fontes de caractères et qu'il savait vaincre les difficultés que présente le tirage sur vélin.

Nº 5. *Historia Scholastica.* C'est à propos de cet ouvrage, qu'un libraire attribue à Ulric Zel, que je vous adresse cette lettre. Le moyen le plus simple de reconnaître qu'il a été imprimé par Homborch, c'est d'y signaler la lettre majuscule R

(1) On abandonne maintenant le mot *vélin*, et l'on emploie à sa place les mots *peau de vélin*. Je propose de faire le contraire et de substituer vélin à *peau de vélin;* en effet, d'après son étymologie, *vélin* rappelle la peau de veau et n'est pas autre chose ; *peau de vélin* ferait sottement supposer qu'il existe un animal du nom de *vélin*, de même que peau de truie désigne une peau parfaitement connue. Dira-t-on qu'on emploie l'absurde expression *peau de vélin* pour distinguer la peau de veau préparée du papier vélin ? Cette distinction est inutile ; on n'a qu'à appeler l'un *papier vélin* et l'autre vélin tout court, et toute confusion disparaîtra. Disons donc qu'un livre est imprimé sur papier, ou sur papier vélin, ou sur vélin, ou enfin sur parchemin ; nous parlerons ainsi la langue claire et raisonnable de nos pères ; il est vrai que nous n'aurons plus la fière satisfaction d'avoir innové.

Je ne l'y ai rencontrée qu'une seule fois et, circonstance bizarre, c'est grâce à une erreur du compositeur. Il avait à composer le nom du prophète Ezéchiel ; au lieu d'un Z il mit un Y, Eyéchiel, et c'est précisément celui de Homborch, dont je vous ai déjà présenté le fac-simile dans la onzième lettre de la quatrième série et que je place de nouveau sous vos yeux.

Outre cette lettre, le caractère de bas de casse est précisément celui du même imprimeur dans les livres qui offrent son nom.

En promenant vos regards sur ce tableau, vous verrez qu'il ne contient que des ouvrages à l'usage du clergé ; par exemple, deux bibles, trois psautiers, trois légendes d'or, sept sermonnaires. Homborch n'a pas imprimé un seul écrivain classique ; il voulait être assuré de la vente de ses livres, plutôt que contribuer à la diffusion des lumières et à la renaissance des lettres antiques.

La moitié environ des ouvrages indiqués dans ce catalogue sont sans le nom de l'imprimeur. Désormais il suffira d'y jeter un coup d'œil pour savoir qu'ils sortent des presses de Conrad Winters de Homborch et non de celles de Ulric de Zel de Hanau ; c'est l'humble but que je me suis proposé d'atteindre en vous écrivant cette lettre.

VOTRE AMI.





CINQUIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

J'ai reçu, il y a trois jours, un livre que m'envoyait un libraire de Berlin, M. Albert Cohn. J'avais lu dans son catalogue que ce livre avait été imprimé à Cologne et qu'il ne contenait pas le nom de l'imprimeur. Il y avait là certainement un problème bibliographique que je devais chercher à résoudre ; cettre lettre vous informera si j'ai réussi dans ma solution.

Voici la description du volume : c'est un grand in-folio, demi-reliure en peau de sanglier, plats en bois de hêtre, *tegmine fagi;* il se compose de trente-sept cahiers, dont trente-quatre sont des quaternions, les cahiers avec les signatures *o* et *y* n'ont que six feuillets ; le cahier avec la signature *b* en a dix. Le livre a donc deux cent quatre-vingt-quatorze feuillets ; le dernier est blanc. Hain ne compte pas ce dernier (Hain, * 650). La page a deux colonnes de cinquante-neuf lignes ; l'ouvrage se développe donc sur près de 1,200 colonnes. Le papier est épais et solide, aussi le volume pèse-t-il plus de cinq kilogrammes.

Au recto du premier feuillet se lit le titre en deux lignes :

Summa que Destructori
um Uitiorum appellatur.

Le colophon nous apprend que le compilateur est le fils d'un charpentier, *fabri lignarii filio*, que l'ouvrage a été achevé par l'auteur en 1429, et par l'imprimeur, à Cologne, le 16 août 1485.

Qui est cet imprimeur ? J'ai comparé les types qu'il emploie à ceux de quelques-uns de mes incunables de Cologne et je n'ai pas tardé à trouver la réponse. Vous vous rappelez le *Speciale opus missarum* (1) que je vous ai prouvé, je l'espère, être l'ouvrage des frères de la Vie Commune du couvent de Weidenbach, à Cologne. Eh bien, le *Destructorium* sort aussi de leurs presses.

En effet, j'ai constaté l'identité de dix-sept majuscules initiales dans les deux ouvrages. Celles du *Destructorium* sont répandues dans tout le livre; celles de l'*Opus missarum* se trouvent sur la table au second feuillet; il y a surtout au verso de ce feuillet une lettre M facile à reconnaître : on la dirait composée d'un O suivi d'un J, ainsi OJ. Ennen attribue à tort cette impression à Kölhoff (2).

Dans l'*Opus missarum* et dans le *Destructorium*, le premier feuillet ne contient que le titre, sur cinq lignes dans l'un, sur deux dans l'autre. Immédiatement à la suite vient la table dans l'un et dans l'autre. Les deux colophons ne contiennent que la date de l'impression.

De plus, rappelez-vous, mon cher ami, les raisons pour lesquelles j'attribue aux frères de la Vie Commune deux missels et deux psautiers, dans la quatrième série de mes lettres, et vous partagerez mon opinion au sujet de l'imprimerie à laquelle il faut attribuer aussi notre *Destructorium*.

Je vous dirai en finissant quelques mots de cette énorme compilation : elle se compose de huit parties ; la première traite du péché en général, les sept autres des sept péchés capitaux, dans l'ordre que voici : gourmandise, luxure, avarice,

(1) *Lettres d'un Bibliographe*, quatrième série, page 136.
(2) Katalog der Inkunabeln in der Stadt-Bibliothek zu Köln.

paresse, orgueil, envie, colère; le compilateur ne consacre au premier que douze colonnes, tandis qu'il en consacre trois cent quatre-vingt-quatre à l'avarice et trois cent soixante-huit à l'orgueil. Dans ses développements sur l'orgueil, j'ai trouvé un passage remarquable sur Gerbert, le premier pape français, qui occupa le saint-siège de l'an 999 à l'an 1003, sous le nom de Sylvestre II. Il y appelle Gerbert Serebert. En voici la traduction : « Quand on s'adonne à la magie, on devient la » risée des démons et souvent la dupe de ces mêmes esprits » trompeurs et malfaisants auxquels on a sacrifié et rendu un » culte. On en a vu la preuve dans le pape Sylvestre II qui » s'appelait auparavant Serebert. Il fut d'abord moine au cou- » vent de Floriac (Fleury ?); mais ensuite il apostasia et se » livra corps et âme au diable et à la magie. Il alla jusqu'à » rendre hommage à Satan, à condition qu'il réussirait dans » toutes ses entreprises. Ce fut donc grâce à l'aide du démon » qu'il put s'élever et se soutenir. D'abord il devint arche- » vêque de Reims, ensuite archevêque de Ravenne, enfin pape » de Rome. Alors il en vint à demander au diable combien de » temps il vivrait pape. Le diable lui répondit : Aussi long- » temps que tu n'officieras pas dans Jérusalem. Or il advint » qu'un jour il officiait dans un certain lieu de Rome nommé » Jérusalem. C'était dans la basilique de Latran. Le bruit que » firent les démons l'avertit qu'il allait mourir. Il poussa des » soupirs et des gémissements, et malgré tous ses crimes il » conserva l'espérance. En présence de tous il confessa son » péché, puis ordonna de couper et de retrancher tous les » membres qui lui avaient servi à adorer les démons et de » placer le tronc du cadavre sur un char à deux chevaux et là » où s'arrêteraient d'eux-mêmes ces animaux de l'ensevelir. » Mais Dieu donna un signe manifeste de sa miséricorde et de » sa clémence, car les chevaux transportèrent son corps dans » la basilique de Latran. »

Si le colophon ne donnait pas la date de l'impression, 1485, on la découvrirait dans ce passage de la page recto 163 : Les

faux chrétiens à qui le Christ, avec ses apôtres, ses martyrs, ses confesseurs, ses docteurs, et tant d'autres prédicateurs ont prêché depuis 1485 années déjà révolues, n'en persistent pas moins dans leurs péchés.

Qui est l'auteur de cette longue et lourde compilation? Dans plusieurs manuscrits de l'Angleterre on l'appelle Alexandre le Charpentier, *carpentarius*. Gesner, qui trouve son ouvrage *élégant et pieux* le nomme *Alexander Fabricius seu Carpentarius*. Dans la première édition donnée à Nuremberg par Koburger en 1479, il est nommé *Alexander Anglicus*. Vous avez vu que notre édition le dit fils de charpentier. De là sans aucun doute les noms de *Carpentarius* et de *Fabricius*. Voilà tout ce qu'a pu découvrir sur le compilateur du *Destructorium*

VOTRE AMI.

Pentecôte, 1882.





SIXIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

JE possède un exemplaire du *Formicarius*, dont l'examen m'a révélé les procédés les plus intimes d'une imprimerie de Cologne au XV[e] siècle.

C'est un in-folio gothique, imprimé sur seize cahiers de huit feuillets ; il contient donc 256 pages ; elles sont à deux colonnes de trente-six lignes. Ce sont les caractères bien connus de Guldenschaff.

Voici en quoi consistent les faits révélateurs que j'ai constatés : à quatorze feuillets (savoir : 5, 6, 7, 10, 11, 25, 29, 53, 61, 65, 67, 69, 94, 112), la page verso se termine par les mots et les syllabes qui suivent :

evangelistas	ita
videretur	et
est	esse
domus	et similis cum
usque ad	consuetudine
dicit	quam
fe	sapientibus

La page recto en regard de chacun de ces verso commence

précisément par chacun de ces mêmes mots ; on croirait que ce sont des réclames.

A neuf autres feuillets (savoir : 8, 47, 49, 60, 70, 71, 78, 84, 88), la page recto se termine par les mots et les syllabes qui suivent :

verum quia	pigritiam
de	propriis vocabolis
eo	si
leo no	de manu ydriam
ministravit	

La page verso qui suit immédiatement commence précisément par chacun de ces mêmes mots, à la façon de réclames.

Il n'y a rien de systématique dans la manière dont sont distribués ces mots répétés au bas et au haut des pages ; ces répétitions n'obéissent donc à aucune loi : elles ne relèvent que du hasard.

A ces singulières anomalies, opposons des faits d'une régularité parfaite : il y a, dans notre exemplaire, 249 pages imprimées ; par conséquent, le lecteur passe du bas d'une colonne au haut de la colonne suivante de la même page, autant de fois précisément qu'il passe d'une page à la suivante, c'est-à-dire 249 fois ; or, il n'arrive pas une seule fois que la fin d'une première colonne et le commencement de la seconde de la même page offrent la moindre répétition de mots ou de syllabes.

Ainsi la cause, quelle qu'elle soit, des erreurs dans le passage d'une page à la suivante, n'existait pas dans le passage d'une première colonne à la seconde.

Or, si le compositeur, en passant d'une première colonne à la seconde, accomplissait sa tâche d'une manière si régulière, c'est qu'il ne rencontrait dans son chemin aucune pierre d'achoppement ; il lisait sa copie ligne après ligne, uniformément, et sa composition, que rien ne troublait, restait donc irréprochable.

Si le passage d'une page à la suivante se fût accompli dans

les mêmes conditions d'uniformité, il ne se serait pas davantage produit d'irrégularité.

Ce passage s'accomplissait donc autrement que celui d'une première colonne à la seconde, lequel était caractérisé par la continuité et l'uniformité de la lecture de la copie.

Ainsi, dans le passage d'une page à la suivante, la lecture du texte subissait une interruption, n'était plus continue.

Dans ce que je viens de dire, il n'importe pas que le compositeur ait lu lui-même ou seulement écouté lire le texte à composer ; dans l'un ou l'autre cas, la lecture a dû cesser d'être continue pour que le désordre pût avoir lieu.

J'aime à croire que déjà l'on entrevoit au moins la cause du désordre en question. Cette cause ne peut être que celle-ci :

Un anagnostes dictait à deux compositeurs deux pages différentes en même temps ; il devait donc marquer d'avance, sur la copie d'après laquelle il dictait, l'endroit où il comptait finir la dictée d'un compositeur et commencer celle de l'autre ; il en résultait que la seconde page commençait à se composer bien avant que la première fût achevée.

Quand l'anagnostes finissait de dicter presque en même temps la dernière ligne de chacune des deux pages, il avait eu le temps d'oublier par quels mots il avait commencé à dicter la seconde ; il avait sans doute aussi marqué d'une manière insuffisante le point où il avait résolu de finir une page et de commencer la suivante ; il résulta de cette incertitude qu'il répéta à la fin d'une première page des mots qu'il avait déjà dictés au commencement de la suivante.

C'est ainsi que la dictée faite à deux compositeurs à la fois rend de nos anomalies la seule raison valable.

D'autres considérations achèveront de vous convaincre : les dix premiers feuillets contiennent à eux seuls cinq de ces erreurs ; les cinquante suivants n'en contiennent à eux tous que sept. Ne voyez-vous pas à ces chiffres que l'anagnostes a commis beaucoup plus de fautes au début de sa tâche que dans la suite ? rien de plus naturel.

Dans les dix feuillets du 61ᵉ au 70ᵉ, je compte aussi précisément le même nombre d'erreurs de ce genre, c'est-à-dire cinq ; dans les cinquante suivants, je n'en compte que six.

De ces deux dernières remarques, où l'on voit que les fautes dont nous parlons sont distribuées deux fois presque identiquement dans les deux moitiés du livre, on peut logiquement conclure que deux anagnostes dictaient chacun à deux compositeurs les deux moitiés du manuscrit et que, par conséquent, quatre compositeurs travaillaient en même temps à la composition de notre *Formicarius*.

Je vais maintenant, mon cher ami, vous faire connaître un désordre énorme d'un tout autre genre dans ce même exemplaire.

Le dernier cahier, le seizième, avec la signature *q*, se compose, comme les quinze précédents, de huit feuillets. Le premier n'est imprimé que sur le recto, le second que sur le verso, de sorte que deux pages *blanches* en regard l'une de l'autre interrompent disgracieusement la continuité du texte ; le troisième feuillet porte la signature *q* 2, le quatrième *q* 3. Les quatre autres se terminent par cinq pages *blanches ;* ainsi ce cahier de seize pages en contient sept qui ne sont pas imprimées : trois feuillets suffisaient pour imprimer les neuf pages.

Quelle est la cause de cette singulière anomalie ?

Tout me porte à croire qu'après avoir disposé quinze cahiers de quatre feuilles, le metteur en pages a voulu que le dernier en eût aussi le même nombre, quoiqu'il n'eût en réalité que neuf pages métalliques à faire imprimer. Il disposa donc ses formes de manière à avoir à la fin une page blanche suivie de deux feuillets blancs ; cette disposition représentait cinq pages. Quant aux deux autres pages blanches qui lui restaient encore, il conçut l'idée bizarre de faire de l'une le verso du premier feuillet et de l'autre le recto du second ; en collant ces deux feuillets par leurs faces blanches on obtiendrait un feuillet deux fois plus épais que les autres.

Je me hâte de vous dire que cette erreur fut corrigée ; en

effet, dans les sept exemplaires de cette édition que j'ai examinés à la Bibliothèque Nationale, le dernier cahier ne contient que six feuillets.

Je ne veux pas vous signaler les innombrables erreurs de mon *Formicarius :* la tâche serait trop longue. Je vous en citerai seulement assez pour justifier les conséquences auxquelles je veux arriver (1) :

8. *Fiolas,* deux fois, au lieu de *violas,* violettes.
9. *Grauibus,* au lieu de *gruibus,* grues.
11 v. *Oligarcia,* au lieu de *oligarchia.*
48 v et 116. *Castrimargia,* au lieu de *gastrimargia,* gloutonnerie.
52. *Cagetha,* au lieu de *Gajeta,* Gaète.
52. *Municium culam,* au lieu de *Peniscola.*
52 v. *Hospicium,* au lieu de *hospitum.*
52 v. *Vernensi,* au lieu de *Bernensi.*
82 v. *Alphium,* au lieu de *Alpium,* les Alpes.
87 v et 88. Quatre fois *zunste,* au lieu de *zunfte,* associations.
109 v. *Bigennio,* au lieu de *biennio.*
111 v. *Vuinum,* au lieu de *vinum.*
112 v. *Parisiuns,* au lieu de *Parisius.*
113. *Ligua* plusieurs fois, au lieu de *lingua.*
113 v. *Aut amat aut odit mulier nil tertium dedisse flere feminam est mendacium,* au lieu de :
Aut amat, aut odit mulier ; nihil est tertium.
Didicere flere feminæ in mendacium.

L'auteur, ou plutôt l'anagnostes, a mutilé deux sentences différentes de Publius Syrus, puis les a soudées ensemble, en dépit de la langue et du sens commun.

Au titre et au colophon, *edificationem* au lieu de *editionem.*

La plupart de ces fautes sont l'écho fidèle de la prononciation d'un anagnostes allemand du diocèse de Cologne.

La faute de *Municium culam* mérite un développement : il s'agit de la ville de Péniscola, dernier asile de l'obstiné antipape Benoît XIII. C'est une ville du royaume de Valence ; le lecteur sait la signification des mots *agricola, christicola,*

(1) Dans cette liste d'erreurs, les chiffres indiquent le feuillet recto, le v signifie verso.

regnicolae... Au point de vue étymologique, Péniscola signifie donc adorateur du... phallus. L'anagnostes recula devant l'obscénité de ce nom de ville et balbutia deux mots latins barbares, mais chastes, puisqu'ils ne signifient rien. La pudeur, mal à propos effarouchée, faisait taire l'innocente géographie, qui donnait franchement à une ville son véritable nom.

Enfin, en parcourant ce *Formicarius*, on est frappé de la multitude des mots abrégés que présentent certaines colonnes, et du voisinage d'autres colonnes dans lesquelles la plupart des mots sont imprimés en toutes lettres.

De tant de désordres d'espèces différentes, on peut conclure que cette édition n'était guère que l'œuvre d'apprentis en typographie, conclusion favorable à l'opinion que j'ai déjà émise que Guldenschaff était un des disciples de l'école de Weidenbach. (Voir *Lettres d'un Bibliographe*, 3e série, 5e lettre.)

Hain ne cite que quatre éditions du *Formicarius*. Celle de Zel, dont j'ai vu quatre exemplaires à la Bibliothèque Nationale, est à deux colonnes de trente-sept lignes et contient cent cinquante feuillets environ. Elle a moins de fautes que celle de Guldenschaff, et j'y ai constaté des lignes qui manquent à cette dernière ; il s'y rencontre d'énormes manques de registre; au feuillet 44, le verso est à longues lignes, au nombre de quarante-cinq, au lieu d'être à deux colonnes de trente-sept lignes. Le caractère de ce verso est beaucoup plus petit que celui du reste du livre.

Un des quatre exemplaires de la Bibliothèque Nationale porte la date, écrite en encre rouge, de 1473. L'édition de Zel est donc antérieure à cette année ; c'est évidemment la première du *Formicarius*.

Après tous ces détails typographiques, ouvrons ce livre, afin d'y jeter un coup d'œil.

Au commencement de son *Formicarius*, l'auteur, Jean Nyder, de l'ordre de Saint-Dominique, rappelle qu'un frère du même ordre avait publié, vers le milieu du XIIIe siècle, un livre

intitulé *Bonum universale de apibus.* C'était Thomas le Brabançon, de Cantimpré. Son ouvrage est un recueil d'histoires merveilleuses, dont les héros sont de saints personnages de son siècle et de son pays. Nyder veut imiter cet auteur et, comme lui, il raconte dans cinq livres, chacun de douze chapitres, des faits miraculeux et édifiants. *Vade ad formicam, o Piger!* Ces mots de Salomon sont, pour ainsi dire, l'épigraphe de son livre.

Malgré sa prétention d'enseigner la morale à des chrétiens, il raconte parfois des légendes dont la traduction est impossible en français. Il a adopté la forme de dialogue ; les interlocuteurs sont *Theologus,* Nyder lui-même, et *Piger,* un novice. Au chapitre 10 de son dernier volume, Piger dit à Theologus : « Veuillez me parler des incubes, pour dissiper » quelques doutes ? est-ce qu'ils engendrent quelquefois ? les » hommes ou les femmes sont-ils plus souvent leurs victimes ? » y a-t-il des remèdes contre leurs attaques ? » Theologus répond à Piger, lui parle des incubes, des succubes, lui raconte leurs exploits. « Les femmes, dit-il, s'imaginent parfois être » enceintes d'un incube ; le ventre s'enfle énormément : mais » quand elles pensent que le temps d'accoucher est arrivé, » voilà que le ventre se désenfle sans qu'il en sorte rien que » beaucoup de vent. »

Voici la fin de ce singulier chapitre 10 ; je n'en traduis pas les derniers mots ; je les donne dans la langue qui brave l'honnêteté : « On a pu savoir, grâce au témoignage d'une » certaine sainte matrone, que l'un de ces démons, après s'être » joué d'elle, dans un accouplement fantastique, l'avait » réellement souillée, *tanto fluxu seminis ut mille homines non* » *tantum emitterent.* »

Je finis cette trop longue lettre en vous traduisant un passage du livre V, chapitre VIII. L'auteur y parle de Jeanne d'Arc.

PIGER. « Y a-t-il de nos jours des hommes de bien qui » soient dupes des sorcières et des magiciennes ? Qu'en pensez- » vous ? »

THEOLOGUS. « Dans ce que je vais vous raconter, je sus-
» pends mon jugement. Je vous rapporterai simplement ce
» que j'ai appris de la voix publique et de la renommée. Nous
» avons aujourd'hui un célèbre professeur de la sainte théo-
» logie, frère Henri Kaltyseren, inquisiteur de la perversité
» hérétique. L'année dernière, pendant qu'il remplissait dans
» la ville de Cologne ses fonctions d'inquisiteur, il apprit, me
» dit-il lui-même, qu'il se trouvait aux environs de cette ville
» une jeune fille qui ne se montrait jamais qu'habillée en
» homme; elle portait des vêtements qui ne conviennent
» qu'aux seuls vassaux des seigneurs; elle dansait avec les
» hommes et s'associait aux débauches du boire et du manger,
» à un point peu digne du sexe féminin, auquel elle recon-
» naissait appartenir. Dans ce temps-là, hélas! comme aujour-
» d'hui, deux prétendants se disputaient le siège de Trèves et
» causaient ainsi de grands maux. Cette fille se glorifiait de
» pouvoir et de vouloir placer l'un des rivaux sur ce siège,
» ainsi que cette Jeanne, dont nous allons bientôt parler,
» venait de le faire en rétablissant le roi Charles (VII) sur
» son trône. Elle allait jusqu'à se faire passer pour cette même
» Jeanne et se disait suscitée par Dieu lui-même.

» Or, un beau jour, en compagnie du jeune comte de Wir-
» nenburg, son protecteur et son amant, elle entra à Cologne
» où elle fit, en présence des nobles, des miracles qu'on attri-
» buait à la magie. Enfin l'inquisition, dont j'ai parlé, la fit
» chercher et citer devant le magistrat, afin de faire une
» enquête sévère. Elle avait, disait-on, déchiré une nappe en
» mille morceaux; puis, tout d'un coup, aux yeux de tous,
» elle l'avait rétablie dans son premier état. Elle avait aussi
» lancé un vase de cristal contre la muraille, et de ce vase
» brisé elle avait en un clin d'œil fait un vase parfait. On
» citait d'elle encore plusieurs tours du même genre ; mais la
» malheureuse refusa de se soumettre aux commandements
» de l'Eglise. Le comte dont j'ai parlé la protégea et l'em-
» pêcha de tomber entre les mains de l'inquisition ; elle put

» donc, grâce à lui, sortir en secret de Cologne et échapper » aux inquisiteurs, mais non à l'excommunication. Toujours » menacée, elle quitta l'Allemagne et passa en France. Afin » de se soustraire à l'interdit ecclésiastique et au glaive de la » justice, elle épousa un soldat. Plus tard, un prêtre, disons » mieux, un vil corrupteur, séduisit notre sorcière, et ils se » retirèrent ensemble en secret dans la ville de Metz. Là, » devenue la concubine du prêtre, elle fit bien voir au public » quel était l'esprit qui l'inspirait.

» Il parut encore, il n'y a pas dix ans, en France, une autre » jeune fille, celle dont je vous ai parlé ; elle s'appelait Jeanne. » Comme elle passait pour prophétesse inspirée, pour thau- » maturge toute-puissante, elle devint bientôt célèbre. Elle » portait toujours un costume d'homme, qu'elle gardait obsti- » nément en dépit de tous les conseils des docteurs. Bien » qu'elle refusât de reprendre le costume de femme, elle n'en » avouait pas moins son véritable sexe, et protestait de sa » virginité. Elle disait : — Ce costume guerrier est le signe » de futures victoires ; il contribue avec mes paroles à les » annoncer aux Français. Dieu m'a envoyée au secours de » Charles, le roi légitime ; j'ai mission de le rétablir dans son » royaume, dont prétendent le chasser le roi d'Angleterre et » le duc de Bourgogne.

» C'était en effet le temps où ces deux princes s'étaient » alliés afin d'écraser la France de guerres et de massacres. » Aussi la vierge guerrière chevauchait-elle toujours aux côtés » de son roi. Elle prédisait mille succès et prenait part aux » victoires. Tels étaient ses merveilleux exploits, que non » seulement la France, mais encore tous les royaumes chré- » tiens en étaient ravis d'admiration.

» Jeanne en vint enfin à ce degré de présomption, qu'avant » même d'avoir reconquis la France, elle adressa une lettre » menaçante aux Bohémiens, chez qui l'on comptait une » multitude d'hérétiques. Les gens du siècle, les ecclésias- » tiques réguliers et les moines se demandaient si c'était

» l'esprit de Dieu ou l'esprit du démon qui l'inspirait. Les » plus grands savants écrivirent des mémoires en sa faveur ; » leurs opinions sur cette fille étaient non seulement diffé- » rentes, mais même contraires.

» Elle avait rendu au roi Charles d'innombrables services ; » elle l'avait rétabli dans son royaume, quand enfin, il y a peu » d'années, Dieu permit, à ce que l'on croit, qu'elle tombât » entre les mains des Anglais, qui la jetèrent en prison. On » appela, on convoqua une grande multitude de maîtres en » droit civil et en droit divin, qui l'examinèrent un grand » nombre de jours.

» Maître Nicolas Amici (Lami), licencié en théologie, am- » bassadeur de l'Université de Paris (au concile de Bâle), m'ap- » prit que Jeanne déclara elle-même être en communication » avec un ange de Dieu, ange que les savants jugèrent, d'après » beaucoup de conjectures et de preuves, n'être que l'esprit » malin en personne ; à leur avis, Satan avait ensorcelé » Jeanne ; aussi laissèrent-ils la justice du siècle la brûler » comme sorcière sur un bûcher. Le roi d'Angleterre adressa » à notre empereur Sigismond un récit assez circonstancié de » cette affaire.

» Dans le même temps, deux femmes des environs de Paris » se signalèrent, en prétendant que Dieu les envoyait comme » auxiliaires de Jeanne. Maître Nicolas, dont je parle plus » haut, m'a informé de vive voix que, traitées de sorcières et » de magiciennes par l'inquisiteur de France, elles furent » arrêtées et examinées par plusieurs docteurs en théologie, » qui les déclarèrent inspirées de l'esprit malin. L'une d'elles » s'avoua dupe d'un ange de Satan, et à l'instigation des juges » revint à résipiscence et reconnut aussitôt son erreur, ainsi » qu'il fallait. L'autre persista, on la jeta sur le bûcher et on » la brûla vive. »

Lenglet Dufresnoy a donné de ce passage une traduction peu fidèle et incomplète. Il impose au *Formicarius* le titre faux de *Traité de maleficiis*.

Si ces échantillons, que je vous traduis fidèlement, vous engagent à parcourir l'in-folio de Jean Nider, où vous rencontrerez bon nombre de récits caractéristiques des mœurs laïques et ecclésiastiques au xve siècle, je regretterai moins l'ennui qu'a dû vous causer la lecture de cette trop longue lettre.

VOTRE AMI.





SEPTIÈME LETTRE

A MONSIEUR HERMANN TROSS

CHER MONSIEUR,

DEPUIS bientôt dix ans, votre importante maison de librairie avait cessé d'exister, quand les bibliophiles, au commencement de cette année, ont appris avec plaisir votre réinstallation rue des Pyramides.

Quant à moi, qui vous dois déjà l'acquisition de tant de précieux incunables, vous venez encore de m'en procurer un que vous saviez devoir m'intéresser. C'est, en effet, un livre dont je possède déjà plusieurs exemplaires d'éditions différentes. La comparaison de ces exemplaires m'a révélé des faits typographiques intéressants que je crois devoir vous communiquer. Votre précieux empressement à m'aider de votre science bibliographique mérite bien cette petite manifestation de ma reconnaissance.

Disons d'abord un mot de l'auteur de notre incunable : on lui donna le surnom d'Antonin, c'est-à-dire le petit Antoine, à cause de sa petite taille. Doué d'une mémoire facile et fidèle, il apprit et sut par cœur, jeune encore, tout l'énorme et lourd décret de Gratien. Il excella donc dans la science du droit canonique. Il composa une énorme somme théologique en quatre volumes in-folio, à deux colonnes, puis, de cette immense compilation il tira ce qu'il appelle *Summula Confessionis*. C'est un véritable manuel à l'usage des confesseurs. Comme Antonin devint archevêque de Florence, vers le milieu du xve siècle, son manuel acquit une rapide estime et la typographie naissante en multiplia les éditions. Hain en énumère soixante-treize jusqu'à la fin du xve siècle. Cette lettre vous prouvera sans doute que le nombre en fut encore plus considérable.

L'exemplaire que vous m'avez procuré est un petit in-quarto gothique de cent quarante-trois feuillets, le dernier qui manque est blanc. Les cent quarante-quatre feuillets forment dix-huit cahiers chacun de huit feuillets. Les caractères sont ceux bien connus attribués à Ulric Zel. La page a vingt-sept lignes ; les marges sont vierges. Les trois premiers feuillets contiennent la table des quarante-neuf chapitres de l'ouvrage. J'appellerai A cet exemplaire. J'appellerai B celui que je possède et que je veux comparer à A.

A et B, au premier coup d'œil, semblent identiques, car les deux cent quatre-vingt-six pages de l'un et de l'autre commencent et finissent par les mêmes mots, à l'exception de quatre pages seulement. Le titre du PROLOGUS, imprimé dans A et B avec le gros caractère de Zel, vous offre un moyen facile de les distinguer ; dans A l'auteur est appelé *Anthonius,* dans B *Anthoninus.*

Si l'on compare les pages chacune à chacune, on y constate de continuelles différences. Voici d'abord une cause nécessaire de ces différences : la ligne dans A a 85 millimètres et 89 dans B. Mais d'autres causes ont amené ces différences : deux

compositeurs ont travaillé aux deux éditions et chacun a empreint son travail de ses propres qualités et de ses propres défauts ; de plus, ces deux compositeurs composaient sous la dictée d'un lecteur, d'un anagnostes. C'est ce mode de composition que je dois vous démontrer.

1. Un anagnostes dictait d'après un manuscrit. En effet, il n'a pas toujours su le déchiffrer, ainsi que le prouvent certaines fautes des compositeurs. En voici quelques-unes, j'en indique la page ; v indique le verso :

18 :	*oleth*	au lieu de	*holkot.*
24 :	*nimbertus*	—	*himbertus.*
27 :	*luia*	—	*liçentia.*
29 :	*assisinos*	—	*assasinos.*
108 :	*culcinando*	—	*cultivando.*
108 v :	*ad fictum*	—	*ad affictum.*
114 :	*inculcinari*	—	*incultivari.*
143 :	*area*	—	*arca.*

La ressemblance de *c* et de *t,* de *u* ou *v* et de *n* dans les anciens manuscrits expliquent, sans l'excuser, la faute du lecteur, qui ne reconnaît pas un mot aussi familier que *cultivare* et qui la commet deux fois en quelques pages. Outre ces fautes de l'anagnostes, révélées par les deux compositeurs, il en est que ne trahit qu'un seul des deux. Ainsi le mot *Balivi* est devenu, dans A, *Baliuc,* et dans B, *Balini,* sans doute pour *Baliui* ou *Balivi,* p. 31. *Paraphernales* dans B est devenu *parciphernales.* A en fait *prnales,* p. 81 v.

Feodum et *feoda* sont devenus dans A *phendum* et *phenda,* p. 95 v.

A la page 143, il fallait *suavis odor in naribus,* odeur suave aux narines. L'anagnostes n'a pas su déchiffrer ces quatre mots d'un sens si clair ; aussi A a-t-il composé au lieu de *in naribus invariabilis!* et B *in varibus!*

Il est, de plus, facile de reconnaître à certaines erreurs que

ce lecteur était Allemand. Il avait à dicter le mot *immorigeratos;* A composa *immorieratos,* p. 85, ainsi qu'il l'entendait. A la page 25 v il fallait employer le signe § bien connu, signifiant paragraphe. A a employé ce signe. B a composé tout au long *paragravo,* le mot qu'on lui dictait. A la page 37 v, on dicta le mot *physionomia* que A composa *visonomia.* Ce *v* prononcé comme un *f* par un Allemand me rappelle un souvenir de Cologne. Je me trouvais en face d'une vénérable église où j'allais entrer, mais dont j'ignorais encore le nom. Je priai un passant de me dire comment elle s'appelait. *Sainte Zéphyrine* fut sa réponse, telle du moins que je l'entendis. C'est ainsi qu'il prononçait le nom de saint Séverin.

2. Les deux compositeurs composaient sous la même dictée. Voici des fautes communes à l'un et à l'autre :

18 v : *quidem qui quidem.*
107 : *Solempnitatibus* au lieu de *Solemnibus.*

A la page 37 v est un passage que je traduis ainsi : « Quiconque oserait donner la sépulture chrétienne à des hérétiques est excommunié par ce seul fait et ne peut recevoir l'absolution qu'après avoir de ses propres mains et en public exhumé et jeté au loin le ou les cadavres de ces damnés hérétiques. » Au lieu de *corpora damnatorum,* il y a dans A et B *corpora damnatis.* Aux pages 35 v, 36, 36 v, l'auteur énumère dix-sept exceptions à une certaine règle ; tous ces cas sont exactement numérotés dans A et B, excepté le *septimus casus.*

La dictée commune aux deux compositeurs se révèle non seulement dans leurs fautes communes, mais aussi dans leur unanime exactitude ; dans une phrase de la page 22 se succèdent correctement les adjectifs *nimius, nimia, nimius,* dans A ; dans B, au lieu de ces mots, on lit : *minus, minima, nimius.* Le compositeur a donc mal entendu les deux premiers mots ; mais, devenu plus attentif, il a bien entendu et

bien composé le troisième. B s'est égaré deux fois loin de A, s'en aperçoit et s'empresse de marcher d'accord avec lui. Ne prenez-vous pas là sur le fait la dictée aux deux compositeurs? L'influence de l'anagnostes se montre clairement dans ce retour docile de B au texte dont il entend mieux maintenant la lecture.

3. Malgré l'identité continuelle des deux cent quatre-vingt-six pages de A et de B, les deux compositeurs montrent pourtant de non moins continuelles différences qui, tout en laissant les pages se correspondre chacune à chacune, empêchent les lignes de se correspondre exactement. Les lignes de A étant plus courtes que celles de B il en est résulté que A a passé beaucoup plus de mots que B. Non seulement il en a passé une multitude, mais encore il en a supprimé plusieurs groupes. Ainsi, page 51, il manque un groupe de neuf mots successifs ; page 115, un groupe de cinq mots ; page 14, deux groupes l'un de trois, l'autre de six mots. Il est évident qu'une même condition avait été imposée aux compositeurs, celle de composer leurs pages de la même portion de texte. A, avec ses lignes plus courtes, n'a pu remplir cette condition qu'en supprimant non seulement des mots mais même une ligne entière. Ainsi, à la page 74 v, le compositeur de A se trouve avoir une ligne de plus que les vingt-sept lignes prescrites ; il n'hésite donc pas à la supprimer, au grand détriment du texte ainsi devenu incohérent et inintelligible. C'est une des quatre pages qui diffèrent dans A et B. Une autre, 30 v, commence par le mot *aut* qui termine la page précédente. Enfin deux pages diffèrent encore entre elles ; ce sont les pages 113 ; dans A les six dernières lignes sont dans l'ordre correct, 1, 2, 3, 4, 5, 6 ; dans B elles sont dans le désordre suivant : 1, 2, 6, 5, 4, 3. On voit donc que les compositeurs ont rempli scrupuleusement la condition de commencer et de finir identiquement leurs pages correspondantes, puisque les trois pages où cette condition est violée avaient été d'abord composées correctement.

4. Une longue série de mots mal entendus par l'un ou par

l'autre des compositeurs tour à tour, résulte évidemment de la dictée qu'on leur faisait. En voici quelques-uns :

19 v :	*luxurio*	dans A,	*luxurioso*	dans B.
22 :	*placentiam*	—	*complacentiam*	—
22 :	*preposita*	—	*presupposita*	—
31 :	*tandem*	—	*eandem*	—
41 v :	*incorruptum*	—	*incontemptum*	—
50 v :	*includens*	—	*inducens*	—
67 v :	*scandalativa*	—	*scandalisativa*	—
100 v :	*pacifici*	—	*pacisci*	—
112 v :	*communem*	—	*commatrem*	—
118 v :	*sacramenta*	—	*sacram*	—
139 v :	*luciferum*	—	*letiferum*	—
140 :	*matura*	—	*matutina*	—
141 v :	*impius*	—	*tempus*	—
142 v :	*vestre lacryme lavant*	—	*vestem lacryme lavant*	—

En parcourant cette liste, que je pourrais rendre beaucoup plus longue, on semble assister à la dictée faite aux compositeurs et plus ou moins bien écoutée par eux. Dans plusieurs cas on reconnaît même le trouble produit par une dictée précipitée ; page 10, par exemple, je lis dans B : *unum negando alterum concedere videtur;* ce texte correct devient dans A : *unum negando alterum concedendo concessit.* Pendant qu'il composait les trois premiers mots qu'il venait d'entendre il oubliait ou n'écoutait pas les deux derniers, qu'il remplaçait au hasard afin de compléter la phrase.

Je vous ai annoncé quatre pages dont le premier et le dernier mot ne sont pas les mêmes dans A et B. Je vous en ai indiqué trois. La quatrième et dernière infraction à la condition de commencer et de finir la page par les mêmes mots se constate à la fin du livre. B finit ainsi : *explicit sermo de penitentia.* A n'a pas d'*explicit.*

Je vous signalerai un dernier désordre poussé à l'excès dans A. Il s'agit de la table des quarante-neuf chapitres de

l'ouvrage. Les tables dans A et B sont identiques et dans B les chiffres de la table et les chiffres des chapitres du texte se correspondent régulièrement ; mais il n'en est pas de même dans A. Plusieurs chapitres du texte n'ont aucun chiffre. Un plus grand nombre ont des numéros qui ne correspondent pas à ceux de la table. En un mot, le compositeur de A, au lieu de numéroter les quarante-neuf chapitres comme ils le sont dans la table, s'est abandonné au plus inexplicable désordre et cependant la table qu'il avait déjà composée, puisqu'elle occupe les trois premiers feuillets du livre, devait lui servir de guide ; mais il est infiniment probable que les chiffres des chapitres lui étaient dictés et que, mal prononcés ou mal entendus, ils devenaient l'extravagant numérotage que je vous signale.

Je viens, cher Monsieur, de vous faire assister trop longtemps peut-être à la minutieuse autopsie de nos deux incunables. Quelle conclusion instructive faut-il en tirer? La même que celle que vous vous rappelez sans doute avoir lue dans la première série de mes lettres. Les exemplaires A et B n'appartiennent pas à des éditions spécialement et uniquement destinées à être vendues. Elles sont l'ouvrage d'apprentis typographes qu'on initiait à l'art nouveau. On avait probablement imposé au compositeur de A la condition difficile à remplir de faire ses lignes plus courtes que celles de B, en multipliant les abréviations ; mais le plus souvent il en est réduit au procédé de Procuste, ce brigand de la mythologie qui faisait coucher ses hôtes sur un lit de fer et leur coupait les jambes sans pitié quand elles étaient trop longues pour ce lit inhospitalier.

Ce n'est pas un imprimeur soigneux de sa réputation, attentif à ne publier que des livres corrects, digne de la confiance de ses clients qui a livré le travail de la composition à des mains aussi inexpérimentées et aussi négligentes. En un mot, ce n'est pas à Ulric Zel qu'il faut attribuer les deux éditions de notre incunable. C'est dans le couvent de la rivière

des Saules, le couvent de Weidenbach, à Cologne, qu'il faut très probablement chercher les imprimeurs novices de nos deux incorrectes éditions.

Permettez-moi de vous renvoyer à la onzième lettre de ma première série pour y trouver les preuves de mon assertion. Elle vous convaincra que le texte que regarde le compositeur se comprend mieux que le texte qu'il écoute, parce que les yeux embrassent en même temps toute une suite de mots que l'oreille ne recueille que les uns après les autres.

L'examen de notre incunable, outre les renseignements typographiques, en fournit un très curieux sur la pratique de la confession au xve siècle. Le confesseur y semble muni d'un flambeau à l'aide duquel il explore minutieusement les cœurs de ses pénitents et de ses pénitentes. Rien n'échappe à son enquête. Il soulève tous les voiles et fouille même, sans vergogne, dans les mystères du lit conjugal ; mais j'allais oublier que dans cette lettre je ne dois vous entretenir que de l'imprimeur, et non de l'auteur de *Summulla Confessionis*. — Croyez-moi, cher Monsieur Tross, votre dévoué

J. P. A. M.

Ce 28 février 1885.





HUITIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

CETTE lettre vous signalera, si je ne me trompe, un cas fort ancien de contrefaçon typographique.

Il existe un traité, attribué à tort à saint Bernard, intitulé *De Planctu Virginis*. J'en possède deux exemplaires. Ils ont le même nombre de pages, douze, le même nombre de lignes, vingt-sept, le même caractère. Comme preuve de leur identité, je ne vous citerai qu'une seule des erreurs qui leur sont communes : la douzième ligne du troisième recto commence par le mot *vnivɔ,* c'est-à-dire, *unica*. Remarquez, en passant, que les lettres *c* et *a* provenaient d'un logotype, puisqu'elles ont pu être renversées ensemble.

Cette incontestable idendité ne se dément qu'à la dernière page et voici comment :

A la huitième ligne il fallait *quacumquę;* A, l'un des exemplaires, a *quocumque,* B, l'autre *quoque.*

De plus le colophon de A est :

> *Exlicit tractatus beati Bernhardi de plantu*
> *ctu Beate Marie.*

Le colophon de B est :

Exlicit tractatus beati Bernhardi de plāctu
Beate Marie.

Le remplacement du mot impropre *quoque* par le mot presque correct *quocumque,* nous apprend que l'exemplaire B n'est qu'une épreuve, révélatrice de l'erreur corrigée dans A.

Si l'exemplaire A n'a plus la faute du mot *quoque* substitué à *quacumque,* il devrait, par suite de la correction dont il offre la trace, ne plus contenir une faute énorme dont B est exempt. En effet, le colophon de B finit par le mot correct *plāctu* que A remplace par les absurdes syllabes :

. . . . *plantu*
ctu . . . .

C'est ici qu'il me semble entrevoir l'ingérence d'un contrefacteur ignorant.

Il est probable que l'édition à laquelle appartiennent nos deux exemplaires A, B, a été imprimée d'après un exemplaire de l'édition attribuée à Ulric Zel. Or, voici d'après Seemiller la fin de l'avant-dernière ligne et le commencement de la dernière du colophon :

. . . . *plan*
ctu . . . .

Le compositeur à qui on dicta le mot *planctu* remplaça la lettre *n* par un trait horizontal sur *a,* suivant l'usage, et put ainsi terminer la ligne par ce mot *plāctu;* mais comme l'édition que l'on voulait contrefaire avait :

. . . . *plan*
ctu . . . .

et que ces syllabes isolées se lisaient précisément aux deux dernières lignes de la dernière page, le contrefacteur voulut que l'on imitât cette disposition si frappante.

En conséquence, le compositeur remplaça *plā* par *plan* et rejeta *ctu* au commencement de la dernière ligne ; mais dans sa précipitation, il oublia d'enlever la syllabe *tu;* voilà pourquoi nous lisons dans le colophon de A :

. . . . *plantu*
ctu . . . .

au lieu de :

. . . . *plan*
ctu . . . .

A et B ont la faute de *exlicit* au lieu de *explicit;* ils en ont beaucoup d'autres dans les douze pages de texte qu'ils nous offrent.

Je viens de vous dire que l'on dicta le texte à un compositeur; j'aurais pu dire à deux, en voici la preuve : notre contrefaçon offre des divisions de la forme =; elles sont aux six pages recto au nombre de quarante-sept ; il n'y en a qu'une seule à une page verso, le verso du second feuillet.

De plus, les pages impaires ou recto ont leurs lignes de longueur inégale, tandis qu'aux pages paires cette longueur est toujours la même. Ne voyez-vous pas là le travail de deux compositeurs, à qui un lecteur, un anagnostes dictait le texte? Celui des pages verso s'était dispensé du soin de placer des divisions. Celui des pages recto, inspiré d'un zèle louable, ne vint à bout de placer ces divisions qu'en laissant les lignes envahir la marge d'une façon disgracieuse. L'un avait plus de goût, l'autre plus de zèle; donc ils étaient deux, ce que voulait démontrer

VOTRE AMI.

Ce 28 novembre 1882.



NEUVIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

CETTE lettre contiendra quelques observations sur le signe typographique qu'on appelle division. Vous savez que ce signe se place à la fin d'une ligne pour indiquer qu'elle finit par la première partie d'un mot dont la seconde commence la ligne suivante.

Celles dont je veux vous entretenir peuvent s'appeler divisions *extravagantes,* ou exorbitantes ; en effet, elles *sortent* de la justification et envahissent la marge voisine.

J'ai constaté leur présence dans les trois Bibles les plus anciennes : celle de 36 lignes, que je regarde comme imprimée en 1450 ; celle de 42 lignes, ou Bible Mazarine, de 1456 ; et celle de 48 lignes, de 1462, ainsi que dans les *Institutiones Justiniani,* de 1468 ; enfin dans le *Epistolare* de saint Jérôme, de Mayence, 1470.

C'est surtout dans les ouvrages suivants, imprimés à Cologne, que les divisions ont attiré mon attention :

1° *De Amicitia.* Ce livre a 30 feuillets à 25 lignes par page ; le premier est blanc, les deux derniers contiennent l'ode

d'Horace *Diffugere Nives* (1), la septième du quatrième livre.

Les divisions consistent en un trait qui s'élève obliquement et de près de trois millimètres de longueur. J'ai compté dans les 52 pages du texte 431 mots coupés et seulement 58 divisions! Elles sont distribuées à peu près uniformément.

Il est bon de vous faire remarquer que le texte de ce chef-d'œuvre de Cicéron fourmille de fautes :

Page	9.	*Expetimus* (passé).		
—	12.	Une longue ligne (passée).		
—	19 v.	*Superiorem* (passé) (2).		
—	12.	*Nobiles* (superflu).		
—	16 v.	*Et notas* (superflu).		
—	2.	*Hemecidio*	pour	*hemicyclio.*
—	11.	*Dirum*	—	*dirimi.*
—	11.	*Luxurie*	—	*uxoriae.*
—	11 v.	*Conolanus*	—	*Coriolanus.*
—	11 v.	*Becillinum*	—	*Viscellium.*
—	13.	*Themistode*	—	*Themistocle.*
—	13 v.	*Vero*	—	*non.*
—	19 v.	*Vero*	—	*modo.*
—	23 v.	*Terentio*	—	*tarentino.*
—	26.	*Jusseris*	—	*luseris.*

Je ne vous signale pas dans cette triste liste toutes les fautes que j'ai constatées ; mais il en est une que je ne dois pas passer sous silence, à cause de son énormité : le mot *jucundus* et ses dérivés se trouvent huit fois dans le texte ; eh bien, on lit huit fois : *vicundus, vicunda, vicunditas...*

La belle ode d'Horace, dont la présence a lieu de surprendre ici, a payé son tribut, elle aussi, à l'ignorance de l'imprimeur ; une seule preuve suffira : au lieu de *ver proterit aestas,* on a mis : *ver poterit estas.* Le poète nous dit : « L'été foule aux » pieds le printemps. » Au lieu de cette image de l'invasion

(1) Il est remarquable que cette même ode d'Horace se trouve aussi en hors-d'œuvre à la fin des *Officia* et *Paradoxa* imprimés par Fust et Schoiffer en 1465.

(2) La lettre v signifie verso.

soudaine de l'été en Italie, le texte ici parle pour ne rien dire.

2° *De Planctu Mariae*. Ce traité, attribué à tort à saint Bernard, se compose de 6 feuillets à 27 lignes par page. Les divisions sont deux traits obliques parallèles. J'y ai compté 48 divisions, 20 aux pages recto 1, 2, 3, 4, et 27 aux pages recto 5 et 6 ; une seule page verso, la seconde, a une division. Voici le colophon avec ses fautes :

Exlicit tractatus beati Bernhardi de plantu
ctu Beate Marie.

3° J'ai un épais recueil de quinze ouvrages et opuscules de Gerson, imprimés avec le même caractère. La page a 27 lignes. Je n'ai trouvé de divisions (de la forme /) que dans un seul traité : *De Mendicitate Spirituali ;* encore n'occupent-elles que les 26 derniers feuillets. Je n'y en ai compté que 38 sur les 52 pages. Ainsi, les 84 premières pages n'ont pas une seule division. Les autres ouvrages et opuscules, quoiqu'ils forment environ les quatre cinquièmes du volume, n'ont cependant que 3 seules divisions (1). Il n'y a donc en tout que 41 divisions sur environ 700 pages. Il est bien entendu qu'à chaque page il y avait lieu de placer plusieurs divisions.

4° Je vous ai longuement entretenu dans la première série des *Lettres d'un Bibliographe* de l'épître de Pie II à Mahomet II. L'exemplaire S a 32 divisions éparses au hasard sur les 105 pages ; elles ont la forme /. M n'en a qu'une. K n'en a qu'une, mais régulièrement placée en dedans de la justification.

5° J'ai un recueil d'opuscules de saint Augustin : *De fuga mulierum, de continentia, de contemptu mundi, de vita communi*. 24 feuillets à 27 lignes. Les 6 premiers feuillets *seuls* offrent des divisions au nombre de 9.

6° Je vous ai parlé du *De Passionibus* dans la douzième

(1) J'ai un *Psalterium* de Crewsner, de 324 pages imprimées, à 19 lignes par page ; il n'a cependant que deux seules divisions, l'une au sixième verso, *anun/*, l'autre au quatre-vingt-seizième recto, *ter/* ; elles sont en dedans de la justification.

lettre de la quatrième série. L'exemplaire A a 54 divisions (de la forme /) sur les 60 pages de texte. L'exemplaire B n'en a qu'une.

7° Dans mon *Alphabetum divini amoris,* de 56 pages à 31 lignes, je compte 128 divisions ; elles ont la forme /.

8° Il existe deux éditions d'opuscules de saint Augustin, commençant par un sermon sur le *Pater*. J'ai un exemplaire de chacune. Elles sont imprimées avec le même caractère. Les pages ont en général 27 lignes. L'une a 17 pages imprimées et seulement 2 divisions. L'autre n'a que 16 pages et j'y ai compté 15 divisions.

9° Dans un recueil de sept homélies de saint Augustin, de 48 pages à 27 lignes, il n'y a que 11 divisions ; 6 pages et demie sont blanches.

10° Dans le traité d'Adrien le Chartreux, *De Remediis utriusque fortunæ*, il y a 320 pages à 27 lignes. Les pages 2 à 195 ont seules des divisions ; ainsi 126 pages en sont privées !

INCUNABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

11° *De Senectute*, 24 feuillets, 26 lignes par page. Divisions nombreuses presque à toutes les pages.

12° *Paradoxa,* 25 lignes par page ; divisions.

13° *De Vita christiana* et *De Singularitate clericorum.* Les trois derniers feuillets imprimés du premier ouvrage et les quatre premiers du suivant forment un seul cahier. Le premier a 19 feuillets, le second 29 ; la page a 27 lignes. Ce précieux recueil porte le nom d'Ulric Zel et la date de 1467. Dans chacun de ces deux ouvrages, les dix premières pages sont celles qui contiennent le plus grand nombre de divisions. Les 36 pages du *De Vita christiana* n'en contiennent qu'une quarantaine, les 20 du *De Singularitate* qu'une trentaine.

Le premier incunable, à ma connaissance, où les divisions extravagantes soient placées après tous les mots coupés est le *Liber de remediis utriusque fortunae,* imprimé à Cologne par

Ther Hoernen en 1471. Ces divisions sont simples jusqu'au trente-sixième verso; là elles sont simples / et doubles //, pêle-mêle, jusqu'à la deux cent quatre-vingt-sixième et dernière page.

J'ai un *Florus* et un *Modus procedendi* sans nom et sans date, mais qui sont du même Ther Hoernen, car le titre est imprimé en rouge avec les mêmes types que le colophon en rouge du livre précédent. Le *Florus,* qui a 115 colonnes à 46 lignes, n'a pas une seule division, et les lignes de longueur inégale le font ressembler à un ouvrage en vers.

Le *Modus procedendi* a 181 colonnes à 40 lignes. Ces lignes sont aussi de longueur inégale, et je ne crois pas qu'il y manque une seule division. Ces divisions sont doubles // et se tiennent en dedans de la justification.

Il en est de même du *Quodlibet* du même Ther Hoernen, lequel a 595 colonnes imprimées, sans compter les 6 feuillets de la table. La colonne a quarante lignes. La table est postérieure à l'ouvrage auquel elle renvoie, puisque l'ouvrage n'a pas de pagination. Ce *Quodlibet* a été imprimé en 1471, après le *De Remediis* qui est de la même année, mais du vendredi 8 février. Remarquons en passant que cette date en termes si précis prouve que l'on commençait l'année à Cologne au xve siècle au 1er janvier.

La pagination du *De Remediis* de Ther Hoernen est probablement unique dans son genre : elle consiste en chiffres arabes de 1 à 143 imprimés dans la marge droite à peu de distance de la ligne du milieu de la page.

Ther Hoernen y renonça dans l'impression du *Quodlibet,* car je n'y vois la marge envahie qu'à la seconde colonne de la première page par les chiffres ij. Les chiffres à toutes les autres colonnes sont en dedans de la justification.

Les ouvrages à divisions extravagantes dont je viens de vous entretenir sont de Gutenberg, de Schoiffer, de Ther Hoernen et de Zel, si Zel les a réellement tous imprimés. Leurs dates sont comprises entre 1450 et 1470.

Cherchons maintenant : 1° la cause de ces divisions exorbitantes ; 2° la cause de leur rare présence dans plusieurs de ces incunables.

1° Les premiers imprimeurs étaient naturellement portés à imiter fidèlement les manuscrits. Or les manuscrits nous offrent presque toujours des lignes et des divisions envahissant les marges. On reconnut bientôt que le travail serait plus facile et le coup d'œil plus agréable, si toute la page se tenait enfermée dans le rectangle de la justification, sans y laisser de vide et sans envahir la marge. L'aspect disgracieux de ces traits obliques et noirs qui souillaient la blancheur du vélin ou du papier fit bientôt comprendre qu'il était mieux de s'en passer tout à fait ou du moins de les faire entrer dans la justification. Plus tard même, afin de dissimuler autant que possible les traits aigus qui terminaient tant de lignes, on redressa les divisions de manière à les appliquer presque verticalement à la fin de la ligne et presque en contact avec la dernière lettre. Il serait beaucoup mieux de ne pas couper les mots et de se passer entièrement de divisions ; mais je ne connais qu'un seul livre offrant ainsi leur complète absence : c'est le *Manuel Pratique de la Typographie Française,* par M. Brun, Paris, 1825 (v. page 54) (1).

Ainsi l'inéluctable loi imposée à l'homme de n'avancer jamais que sur les traces d'un précurseur, cette loi qui fait de toute prétendue invention une simple continuation, rend un compte satisfaisant des divisions disgracieuses qu'adoptèrent les premiers typographes.

2° A quelle cause attribuerons-nous l'absence si fréquente de ces divisions ? Si le compositeur avait lu lui-même la copie qu'il composait, il aurait fidèlement placé les divisions partout où leur présence était nécessaire, car il ne lui était pas plus pénible de lever une division que tout autre type. S'il a omis

(1) Je n'avais pas vu l'ouvrage du docteur E. Giraudet quand j'ai écrit cette lettre (v. *Typologie*, n° 137, p. 383).

un grand nombre de ces signes, c'est qu'il ne pouvait guère faire autrement. Pour moi, il est extrêmement probable qu'un *anagnostes*, un lecteur, dictait aux compositeurs. Il arrive souvent qu'un dernier mot est trop long pour entrer tout entier dans la ligne : quand le compositeur avait assez d'intelligence ou assez de temps il indiquait par une division la coupure du mot ; mais le plus souvent, ne lisant pas lui-même un texte qu'il ne comprenait pas toujours, ou entraîné par la trop rapide dictée, il omettait le type nécessaire, sans même avoir conscience de sa faute.

Que la négligence ait causé beaucoup de ces fautes, il n'en faut pas douter ; les numéros 1, 2, 9 en sont la preuve.

On peut se convaincre aussi que les compositeurs commençaient leur travail avec quelque zèle, mais que bientôt ils se lassaient d'apposer des divisions à la suite des mots coupés, puisque ces signes deviennent de plus en plus rares et finissent même par disparaître. Les numéros 3, 5, 10, 13 en offrent la preuve.

Enfin la dictée du même texte à deux compositeurs peut seule rendre compte des différences dans le nombre de divisions, différences que je signale aux numéros 2, 4, 6, 8.

Il est temps de me résumer et de conclure. Au point de vue des divisions, on peut établir les classes suivantes d'incunables :

1° Divisions exorbitantes à *tous* les mots coupés.

2° Divisions exorbitantes *clairsemées*.

3° Absence complète de divisions.

4° Divisions reléguées régulièrement en dedans de la justification.

5° On pourrait établir une dernière classe, celle des ouvrages où le compositeur a su rendre les divisions inutiles ; mais cette perfection ne pouvait se rencontrer dans les incunables, puisque je n'en connais qu'un seul exemple à la date de 1825.

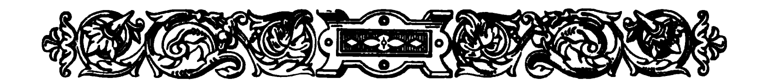
Cette classification est d'accord avec l'ordre des dates d'impression des incunables ; par exemple, le *De Remediis* de Ther

Hoernen de notre première classe est antérieur à son *Quodlibet* de la quatrième. Elle peut donc révéler l'ordre des dates quand elles sont inconnues ; ainsi le *Florus* du même imprimeur de notre troisième classe doit être antérieur au *Modus procedendi* de la quatrième.

En général on peut regarder comme d'une grande antiquité typographique tous les ouvrages à divisions exorbitantes. Clairsemées, elles trahissent toujours les presses de Cologne, non, comme le prétendent les bibliographes, celles d'Ulric Zel, mais celles des frères de la Vie Commune ; telle est du moins l'opinion de

VOTRE AMI.





DIXIÈME LETTRE

L'ANAGNOSTES OU LECTEUR DES ANCIENNES IMPRIMERIES

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

JE viens de lire dans votre intéressante revue la très longue lettre que vous adresse M. Alkan, au sujet de l'*anagnostes* ou lecteur des anciennes imprimeries. M. Alkan dit : « Je crois » avoir jeté un nouveau jour sur le personnage que M. Madden » veut faire passer pour un *anagnostes*..... Je suis à mille » lieues de vouloir lui faire de la peine.... »

Ce sont là des assertions que je ne puis pas laisser sans réponse. Je vous prie donc de m'accorder l'hospitalité de votre revue; je tâcherai de n'en pas abuser. M. Alkan n'y va pas de main morte pour abattre la théorie de l'*anagnostes* : 1° Il nie simplement et hardiment les assertions des savants qui admettent l'existence d'un lecteur en titre dans un atelier typographique; 2° il donne de la gravure que j'ai signalée une interprétation toute de fantaisie et d'une infidélité flagrante. Quant au premier point, je le prie de parcourir la première

lettre de ma cinquième série ; il y lira les noms de Melchior Adam, auteur du *Vitæ Germanorum Philosophorum* et celui de Conrad Zeltner, auteur du *Theatrum Virorum Eruditorum*. Ces deux biographes allemands affirment l'un et l'autre l'existence d'un *anagnostes* dans les premières imprimeries. La date du premier ouvrage est de 1615 ; celle du second, 1716. A ces deux témoignages, j'en ajoute aujourd'hui un troisième, qui leur est antérieur, car il est de 1610. C'est celui de Henri Alstédius qui cette année publia une encyclopédie latine dans laquelle on trouve l'énumération des personnes indispensables à l'imprimerie. L'*anagnostes* y figure. Alstédius était un savant professeur et un chercheur infatigable.

Adam est un biographe si recommandable, que Bayle s'avoue très redevable à ses travaux. Quant à Zeltner, c'était un pasteur protestant. Il recueillit dans plusieurs villes d'Allemagne des données précieuses pour ses futurs ouvrages, surtout pour ses biographies des savants correcteurs de la typographie. Voilà les écrivains sérieux dont M. Alkan rejette sans gêne et sans façon le témoignage unanime, sans se douter que plus d'un lecteur pourrait s'aviser de comparer son imprudent scepticisme à l'autorité depuis longtemps respectée d'écrivains estimables.

Je viens de citer trois noms d'auteurs allemands et qui, peu éloignés des premiers temps de l'imprimerie, ont été à même d'en connaître les usages. Je puis encore invoquer ici l'autorité d'un savant imprimeur de notre siècle, l'autorité de G. A. Crapelet. Dans ses *Études,* I, 157, il cite Conrad Zeltner dont il accepte sans hésiter le témoignage, au sujet « d'un lecteur » qui transmettait successivement à trois ou quatre compositeurs le contenu de trois ou quatre copies. »

Passons maintenant au second point, c'est-à-dire à l'examen de la gravure représentant un intérieur d'imprimerie à Francfort en 1660.

Vous avez fait reproduire, afin d'en illustrer la lettre de M. Alkan, la gravure de ma cinquième série, et cette repro-

duction a une surface double de l'original. Cette reproduction est sous les yeux du lecteur (1).

Examinons-en l'ensemble et les détails : Au premier coup-d'œil, l'intention du dessinateur saute aux yeux ; il a voulu représenter dans son dessin tous les personnages indispensables à l'impression d'un livre. Ils sont au nombre de neuf : 1° A gauche, sur le dernier plan, un ouvrier assis et muni d'une molette polit une feuille de papier blanc ; 2° à gauche, sur le premier plan, un ouvrier assis broie de l'encre ; près de lui, sur le sol, est la bouteille à huile ; 3° sur le premier plan, on voit un homme debout, manteau sur le dos, chapeau sur la tête, un manuscrit à la main ; c'est l'auteur d'un livre à imprimer (le papier, l'encre, la copie, voilà les conditions préalables et indispensables de l'impression) ; 4° sur le dernier plan, à droite, est un homme assis, un manuscrit étalé devant lui ; c'est le lecteur, notre *anagnostes;* 5° et 6° devant les deux faces d'une casse en forme de lutrin sont deux compositeurs, debout, les *avant-bras* dirigés vers la casse. Devant eux, point de visorium ; 7° et 8° on voit deux ouvriers dont l'un tire le barreau d'une presse à deux coups et dont l'autre tient les balles ; 9° le dernier personnage est assis et s'entretient avec l'auteur ; c'est très probablement le metteur en pages dont l'absence, dans cette réunion des personnes indispensables à l'imprimerie, serait injustifiable.

Je ne veux relever que quelques détails de la légende fantaisiste que M. Alkan donne de notre gravure. Il prétend que le personnage que j'appelle *anagnostes* est un compositeur ! « Le dessinateur, dit M. Alkan, n'avait pas d'autre place pour » établir une casse. La copie est bel et bien la casse elle- » même. » Que M. Alkan veuille seulement ouvrir les yeux et il verra que son prétendu compositeur est assis, tandis que les deux incontestables compositeurs sont debout. Il verra aussi qu'il n'y a pas de casse devant lui, mais une page d'un

(1) Voyez *Typologie*, vol. II, n° 85, p. 467.

manuscrit. Ce sont là des faits graphiques à constater et que le *nouveau jour qu'il se flatte de jeter sur eux* n'empêchera personne de reconnaître.

Ailleurs, notre critique dit : « Si les compositeurs signalés » par M. Madden n'ont pas le visorium sur la casse, c'est » qu'ils l'ont retiré pour distribuer, car encore une fois si cet » emploi, si ce poste de lecteur pouvait être admis, les com- » positeurs ne seraient certes pas restés pendant ce temps les » bras *balants* (sic) : Ils pouvaient distribuer tout en écoutant » la lecture de l'*anagnostes.* » Où M. Alkan voit-il donc des compositeurs aux bras ballants? Il n'y en a pas la moindre trace dans la gravure. Que signifie alors sa critique? Elle ne peut porter que sur un dessin de fantaisie tracé par son imagination. Suivant M. Alkan, « les compositeurs pouvaient » distribuer tout en écoutant la lecture de l'*anagnostes.* » Comment! distribuer? mais si vous admettez la lecture de l'*anagnostes,* vous devez admettre comme conséquence logique, qu'elle n'avait lieu que pour dicter la copie aux deux compositeurs.

M. Alkan se dit « à mille lieues de vouloir me causer de la » peine. » Je lui saurais gré de ce bon vouloir si je pouvais reconnaître en lui le pouvoir qu'il s'attribue si naïvement. Du reste, des septuagénaires tels que lui et moi ne doivent plus connaître que la peine de chercher la vérité et le plaisir de la découvrir quand ils peuvent.

Avant de terminer, je redresserai une erreur bibliographique de M. Alkan : La plaquette de *Chalcographiæ Inventione* se compose de trois quaternions, par conséquent de DOUZE feuillets dont le dernier offre au verso une gravure allégorique ; une femme dont le pied droit repose sur le globe de la terre tient de la main droite un sablier surmonté d'une tête de mort, de la gauche un bouquet de quatre fleurs dont deux pendent flétries. Le mot *concupiscentia* accompagne et explique l'allégorie.

Vous voyez, Monsieur et cher Directeur, que M. Alkan a

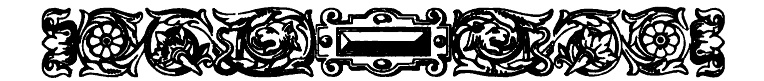
beau traiter de bonhomme microscopique le personnage typographique que je crois un lecteur, le bonhomme n'en conserve pas moins tous ses droits au titre d'*anagnostes*, et si les flèches que décoche contre lui M. Alkan parvenaient à l'atteindre, elles ne sauraient l'empêcher de garder la place qu'il occupe depuis des siècles. D'ailleurs, si l'*anagnostes* n'avait pas encore été signalé, il faudrait l'inventer aujourd'hui ; lui seul en effet peut rendre compte de tant d'éditions synchroniques ou jumelles dont j'ai plus d'une fois entretenu les lecteurs de *La Typologie*.

Recevez, cher Directeur, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis toujours votre tout dévoué

J. P. A. MADDEN.

Versailles, ce 21 octobre 1878.

J'ajoute à cette lettre la critique d'un article de la *Bibliography of Printing* sur ce même sujet de l'*anagnostes*. On y dit que le personnage central tient un *petit rouleau de papier* et que celui placé à droite travaille à la *casse*. J'accorde ces faits ; mais qu'en résulte-t-il ? C'est que la gravure dont la *Bibliography of Printing* donne la description n'est pas celle que je reproduis en tête de ma cinquième série. Dans la gravure que j'ai décrite, c'est une *feuille de papier* et non un rouleau que tient l'un des personnages, et c'est devant un *manuscrit* et non devant une casse qu'est placé l'autre. Il suffit de regarder ma gravure pour y voir ce que j'y vois moi-même. Il se peut qu'il n'y ait pas d'*anagnostes* dans l'édition antérieure à la mienne ; mais il ne s'en suit nullement qu'il n'y en ait pas dans celle dont je reproduis le diagramme. Il est donc souverainement illogique de me reprocher de ne pas voir dans la gravure de 1660 ce qui ne se trouve que dans celle de 1629, et de prétendre que je ne dois pas voir d'*anagnostes* dans l'une par la raison qu'il n'y en a pas dans l'autre



ONZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

LA bibliographie est l'alliée naturelle de l'histoire littéraire à qui elle put souvent fournir d'utiles renseignements. Cette lettre va vous en donner la preuve. Il s'agit du plus grand poète de notre siècle, de Byron. Vous savez qu'il publia son premier recueil en 1807, sous le titre de *Hours of Idleness,* « Heures de Paresse. » La *Revue d'Edimbourg*, n° 22, janvier 1808, maltraita le jeune poète — il n'avait pas vingt ans — de la façon la plus grossière et la plus sotte. Elle allait jusqu'à dire : « Quelque jugement que l'on puisse porter sur les » poèmes de ce noble adolescent, nous croyons qu'il faut les » prendre tels que nous les trouvons et nous estimer heureux, » car ce sont les derniers que nous aurons jamais de lui.... » Il est hautement improbable qu'il daigne jamais redevenir » auteur. » Vous savez quels immortels démentis Byron a donnés à cette haineuse prophétie. Il publia vers le 15 mars 1809 sa célèbre satyre : *Les Bardes Anglais et les Critiques Écossais;* il y fustigeait avec tant de vigueur ses absurdes zoïles, qu'eux-mêmes se condamnèrent au silence prudent dont ils n'auraient jamais dû sortir. Quelques semaines après, il en publia une seconde édition ; en moins de dix-huit mois

la satyre eut quatre éditions d'un nombre assez considérable d'exemplaires.

Byron avait assouvi sa vengeance; il finit par se reprocher d'être allé trop loin et voulut supprimer la publication de la satire en Angleterre et même en Irlande. Au commencement de 1812, on en imprimait la cinquième édition; il envoya l'ordre à Cawthorn, son éditeur, de la brûler toute entière; il revient plusieurs fois dans sa correspondance sur les efforts qu'il a faits pour supprimer cet ouvrage. En février 1814, il écrivait à Dallas : « On m'a offert 400 guinées (₣ 10,500) pour » une nouvelle publication de ma satire; je les ai refusées. »

Les quatre éditions qu'il avait données n'avait fait qu'exciter, sans la satisfaire, la curiosité générale. Aussi, malgré toutes les mesures que prit Byron, les éditions de sa satire continuèrent à se succéder sans interruption, en s'enveloppant toutefois de tous les déguisements de la contrefaçon. L'une d'elles, dont je possède un exemplaire, m'a cependant révélé de la manière la plus claire et la plus inattendue sa frauduleuse origine.

Je vous communique cet exemplaire (1) : Vous remarquez sur la gauche le nombre 17; il est à la suite du nombre 18 qu'on lit au feuillet suivant. Ce sont les deux moitiés du millésime 1817, formant partie du filigrane d'une même feuille.

Ainsi vous voyez presque à côté l'un de l'autre le millésime trompeur 1810 et le millésime 1817 qui trahit si clairement la fraude de son voisin. Ce mensonge effronté tendait à faire accroire aux lecteurs trop crédules qu'on avait imprimé en l'an 1810 un livre sur du papier qui ne fut fabriqué que sept ans plus tard.

Ce millésime dénonciateur se lit sept fois dans mon exemplaire qui montre aussi deux fois le millésime 1815.

(1) Nous en mettons le titre sous les yeux du lecteur. (Voir l'Atlas.) Nous l'avons fait composer avec des caractères se rapprochant le plus possible de ceux de l'original, mêmes dimensions, avec le filigrane, chiffre 17, occupant la même place.

Grâce à l'intervention bienveillante de M. Wyman, l'éditeur du *Printing Times,* les savants conservateurs du British Museum m'ont communiqué de précieux renseignements sur cette prétendue troisième édition du *British Bards....* Leur bibliothèque en contient trois exemplaires, avec la date de 1810 sur le titre et les dates de 1815, 1817 et 1818 dans les filigranes. Dans chacun des trois exemplaires, on lit sur la dernière page :

PRINTED BY T. COLLINS, HARVEY'S BUILDINGS, STRAND, LONDON.

On y lit aussi un avertissement intitulé : *British Circulating Library* et daté du 30 mars 1810. Il est très probable que cette date si précise reproduisait, pour mieux cacher la fraude, la date de la véritable troisième édition.

L'un des trois exemplaires a les mêmes fautes que le mien, savoir, à la page 80, *Watse* au lieu de *Waste* et 73 au lieu de 85 à la pagination.

Cette édition est considérée comme *rare* par les bibliothécaires du British Museum.

Il paraît que la contrefaçon a aussi publié une prétendue quatrième édition sous la date de 1811, qui est celle de la véritable, mais qui est démentie par les dates de 1812 et 1814 qu'on lit dans les filigranes.

Qui était l'auteur de ces contrefaçons? Tout porte à croire que c'était Cawthorn lui-même que Byron avait choisi pour *publisher* de sa satire. En 1812, la cinquième édition était déjà fort avancée quand le jeune auteur prit la généreuse résolution de la supprimer entièrement et envoya ses ordres à Cawthorn de jeter l'impression toute entière dans les flammes. Incendier une édition d'un assez considérable nombre d'exemplaires dont Byron abandonnait tous les profits à son *publisher,* édition dont chaque exemplaire se vendait cinq shillings et que l'avide curiosité du public devait enlever si rapidement,

c'était résister héroïquement à une tentation séduisante; Cawthorn, qui était libraire et non héros, succomba. Il prit quelques précautions, mais sans se défier des filigranes dont l'indiscrétion le trahit aujourd'hui.

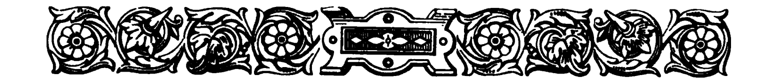
Voici une autre preuve du désir que possédait Cawthorn de braver les ordres de Byron : Il y a au British Museum une prétendue quatrième édition des *English Bards...* datée de Londres 1811. Elle porte une note manuscrite d'un ami de l'auteur, Dallas; je la traduis : « Cet exemplaire est l'un de » ceux en petit nombre qu'on a conservés de l'édition suppri- » mée qui devait être la cinquième. Comme on n'en avait » pas encore imprimé le titre, on prit celui de la quatrième » édition. »

Dallas ne me semble pas avoir compris l'intention perfide qu'avait Cawthorn en donnant pour quatrième édition celle qui était réellement la cinquième; il voulait évidemment éviter par là les reproches de Byron qui lui avait formellement défendu la publication de la cinquième édition et qui croyait naïvement qu'il n'en survivait qu'un seul et unique exemplaire, ainsi qu'on le voit dans sa lettre à Murray du 13 juin 1813.

Je veux en finissant résoudre une objection que l'on pourrait me faire sur l'emploi du mot contrefaçon pour désigner la fraude dont Byron était la victime; assurément Cawthorn, en affublant d'une fausse date les exemplaires qu'il avait dû brûler et en en imprimant vers 1817 avec la date de 1810, était pire qu'un contrefacteur dans le sens vulgaire de ce mot. Il jouait un rôle mille fois plus odieux; mais notre langue n'a que ce mot de contrefaçon pour désigner le préjudice que cause toute fabrication clandestine. Dans le cas de Cawthorn, il faudrait un terme qui exprimât à la fois l'avidité, l'ingratitude et la sottise. Heureuse la langue qui possède tant de richesse! Plus heureuse celle qui peut s'en passer!

J. P. A. MADDEN.

Versailles, ce 19 juin 1879.



DOUZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

BARBIER, dans son *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes,* a déjà signalé la *supercherie* dont je viens vous entretenir dans cette lettre; mais il n'a fait que l'indiquer et je veux l'étaler à vos yeux dans toute sa stupide laideur.

De plus, l'auteur d'une savante *Bibliographie des Livres d'Arithmétique* (1), Augustus de Morgan, est resté la dupe de cette indigne supercherie; il est donc utile de la signaler encore.

(1) Arithmetical books from the invention of printing to the present time, being brief notices of a large number of works drawn up from actual inspection, by Augustus de Morgan of Trinity College, Cambridge. London, 1847. — Ce livre est du plus haut intérêt pour les bibliographes. Il contient des détails précieux surtout sur le format des arithmétiques, détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On y reconnaît avec profit que l'esprit essentiellement analytique d'un mathématicien de premier ordre a jeté la plus vive lumière sur des questions de pure bibliographie.

Voici le commencement du très long titre du livre dont il s'agit :

L'ARITHMÉTIQUE
DÉMONTRÉE,
OPÉRÉE ET EXPLIQUÉE

. . . .

. . . .

PAR M. C. F. GAIGNAT DÉL'AULN'AIS *(sic)*,
bourgeois à Sceaux-du-Maine, ci-devant professeur
de la grande école du commerce à Paris, et
anciennement négociant à Nantes.

A PARIS
chez { DESPILLY / VALADE } 1770

Après vient une dédicace à Mgr Louis Paul de Brancas ; puis le prospectus *(sic)* de trois ouvrage de l'auteur. Le prix de ces trois ouvrages est de 25 livres en feuilles.

« Écrire au plus tôt pour assurer sa souscription, » ajoute l'auteur.

L'approbation et le permis d'imprimer sont datés de 1764. Viennent ensuite huit pages d'avertissement dans lesquelles l'auteur promet une histoire de sa vie sous le titre : *L'Abandonné parvenu par le fruit défendu.*

Il nous donne un échantillon de son histoire dans ces termes :

« J'ai donné de l'instruction à la belle jeunesse qui fait
» aujourd'hui de très belles et bonnes affaires tant dans le
» commerce que dans la finance. »

Il y a vingt pages de prolégomènes. Enfin vient l'*Arithmétique,* 616 pages format in-octavo.

L'imprimeur est Grangé, rue de la Parcheminerie (1).

Dans le cours de l'ouvrage, page 481, l'auteur nous apprend qu'il est né le 15 avril 1720 ; il donne l'heure, la minute,

(1) La Bibliothèque Nationale possède un bel exemplaire de cette édition de 1770. (V. 2167 A.)

même la seconde ! Puis il demande quel est son âge en 1759 à 6 heures 8 minutes 3 secondes du soir.

Dans cinq endroits différents de son *Arithmétique,* il cite un de ses ouvrages, le *Guide du Commerce,* en deux volumes.

Afin de vous donner une idée de la portée scientifique de cet ouvrage, je vous dirai que l'auteur enseigne à *deviner* ce qu'une personne a dans sa bourse, et, après s'être plongé dans une foule de problèmes tout aussi transcendants, il s'écrie vers la fin de son gros livre, page 603 : « Tel j'ai commencé, tel je » finis ; car il me semble me divertir quand je suis occupé » à l'arithmétique. »

Il paraît que cette *Arithmétique,* en dépit des flatteries de l'auteur à l'adresse de la *belle jeunesse,* n'eut pas un prompt débit. En effet, vingt-deux ans après la première édition, c'est-à-dire en 1792, parut, soi-disant à *Berlin, chez Voss* et *Decker,* le même ouvrage, moins les vingt premières pages, et précédé d'un nouveau titre et d'un nouvel avertissement en deux feuillets. Voici le titre :

L'ARITHMÉTIQUE
RAISONNÉE ET DÉMONTRÉE,
Œuvres posthumes
DE LÉONARD EULER
traduites en Français
PAR DANIEL BERNOULLI
Directeur de l'Observatoire de Berlin, &c., &c.
Corrigée et considérablement augmentée
PAR M. DE LA GRANGE.
(Broché, 5 livres.)

L'éditeur, dans l'avertissement, oubliant qu'il vient de dire dans le titre que cette arithmétique est une œuvre *posthume* d'Euler, la donne pour le *premier* des ouvrages de ce grand mathématicien. Euler, qui dès 1738 avait publié une introduction à l'*Arithmétique (Anleitung zur Arithmetic),* Euler, dont les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg publiaient tant d'admirables travaux sur la science des nombres, n'aurait pas

négligé de publier un traité d'arithmétique de sa composition.

Mais cette contradiction de l'éditeur n'est rien en face des effrontés mensonges qui s'étalent dans le titre que je viens de vous reproduire.

Attribuer à Euler cette lourde et indigeste *Arithmétique,* en faire Daniel Bernoulli le traducteur barbare, car le style mérite cette épithète ; enfin, oser dire que Lagrange a *corrigé, a augmenté* un livre si rempli de niaiseries et si totalement vide de théories élégantes et ingénieuses, tout cela n'est-il pas le comble du charlatanisme ?

Recommander un mauvais livre de mathématiques en l'attribuant à la collaboration des trois plus grands mathématiciens de l'époque, dont l'un, Lagrange, vivait même encore, oublier ou ignorer, que ce livre contient des preuves intrinsèques du mensonge du titre, n'est-ce pas supposer des lecteurs imbéciles ou doués du moins de la plus rare ignorance ?

Le savant de Morgan suppose que cette *Arithmétique* est la traduction de l'*Anleitung zur Arithmetic;* mais s'il avait jeté le plus rapide coup d'œil sur les 616 pages de cette grosse compilation, il aurait pu reconnaître à chaque page que c'est insulter le génie d'Euler, le génie de Bernoulli, le génie de Lagrange que de croire que ces grands hommes aient jamais pu mettre la main à pareille besogne.

Il est donc très probable que le libraire coupable de la supercherie dont il s'agit, trouva peu d'acheteurs du livre qui encombrent depuis vingt-deux ans son magasin et qu'il perdit plus d'estime qu'il ne gagna d'argent, à vouloir tromper les lecteurs d'une façon si sotte et si grossière.

J'écrivais ces dernières lignes, quand le hasard — avec un rare à-propos — me jeta entre les mains le livre dont voici le titre :

Cours d'Arithmétique raisonnée, théorique et pratique sans le secours d'aucun maître, par Léonard Euler, traduit, augmenté et mis au courant de la science actuelle par une Société de Savants, Paris, 1865.

C'est toujours la lourde arithmétique de Gaignat Dél'auln'ais dont on gratifie Euler. Seulement, au lieu de se borner économiquement à en changer le titre, on a remanié le texte, supprimé les trop grosses niaiseries et ajouté les développements empruntés à des mémoires d'Euler.

Un avertissement, daté de 1839, signé Dubois, n'en persiste pas moins à attribuer à Euler le *Guide du Commerce*, et même un *Traité des Changes et Arbitrages,* ainsi qu'on peut le lire pages 17, 234, 297.

Vous pourriez croire que les éditeurs de cette *Arithmétique* n'ont fait que croire sur parole, en 1865, l'éditeur de 1770 ; ils ne justifieraient guère ainsi la qualité de *savants* qu'ils se décernent sur le titre du livre ; mais voici des preuves qu'ils savaient que ce livre n'est pas d'Euler.

Vous avez vu que Gaignat, page 481, fait connaître la date de sa naissance, 1720. Les éditeurs remplacent ce millésime par 1707, page 260, année de la naissance d'Euler. Ils trompent donc le lecteur à bon escient, puisqu'ils veulent priver le lecteur d'un moyen facile de reconnaître qu'Euler n'est pas l'auteur de l'*Arithmétique*.

Voici une autre preuve plus frappante encore de leur mauvaise foi : à la page 374, Gaignat traite une question de banqueroute. Nos « savants », page 344, traitent cette même question à propos de laquelle ils disent :

« Les banqueroutiers sont particulièrement ceux qui ne se » livrent qu'à des spéculations douteuses et promettant » beaucoup de lucre ; malheureusement, le désir de s'enrichir » en peu d'années, est cause que ce genre de commerce, qui » tient en grande partie de la nature des jeux de hasard, fait » chaque jour de nouveaux progrès. »

Puis, dans une note, ils ajoutent : « Il paraît que la banque- » route n'est pas si moderne qu'on semble le croire, puisque » du temps de L. Euler elle était déjà le plus terrible fléau » qui puisse accabler l'honnête commerçant. »

Or, il n'y a pas un seul mot dans Gaignat, qu'ils appellent

Euler, sur le « terrible fléau des banqueroutes. » Ainsi, ils ne se bornent pas à attribuer à Euler un livre qu'ils savent être l'œuvre de Gaignat, mais encore ils attribuent à Gaignat des phrases qu'il n'a jamais écrites et qu'ils osent mettre sur le compte d'Euler.

L'effronterie peut-elle se jouer davantage de la crédulité du lecteur ?

Espérons qu'on ne viendra pas une troisième fois mettre sur le compte d'un des grands mathématiciens du dernier siècle un livre si peu digne de son génie.

VOTRE AMI.





TREIZIÈME LETTRE

LES ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A TOURS

MON CHER DIRECTEUR,

JE vous envoie en même temps que cette lettre le beau livre dont vous me demandez de rendre compte :

Les Origines de l'Imprimerie à Tours,
par le docteur E. Giraudet;

tel est le titre de ce livre, imprimé à Tours vers la fin de l'été dernier. C'est un grand in-8° de 140 pages. La beauté du caractère et du papier, l'harmonieuse proportion des pages encadrées de vastes marges justifient la sévère devise de l'imprimeur : *Je veulx le mieulx.* Peut-être a-t-on prodigué le papier, car l'aire imprimée n'est pas même le quart de la page. M. Rouillé-Ladevèze s'est surtout distingué, dans l'impression de ce livre, en lui donnant un genre de perfection dont je ne connaissais encore qu'un seul exemple (1). Dans tout l'ouvrage

(1) TYPOGRAPHIE FRANÇAISE, par M. Brun. Feu Didot a dit de ce livre : « Petit chef-d'œuvre typographique, sans une seule division. »

on ne rencontre pas une seule division. Telle a été l'habile et scrupuleuse manœuvre du compositeur que chaque ligne se termine par un mot complet, de sorte qu'on ne voit jamais de ces traits aigus et noirs qui semblent piquer la blancheur de la marge et qui en coupant les mots interrompent la continuité de la pensée et suggèrent même parfois au lecteur d'autres idées que celles de l'auteur.

Tiré à très petit nombre, cet ouvrage trouvera sa place dans les bibliothèques des amateurs de belles raretés bibliographiques. M. A. Mame a conquis un rang très élevé dans la typographie française; que M. Rouillé-Ladevèze demeure fidèle à sa devise et il ne tardera pas à marcher son égal.

Un livre si bien imprimé prédispose le lecteur en faveur de l'ouvrage qu'il va lire.

L'auteur, M. le docteur Giraudet, prétend que la typographie tourangelle date de 1467, avec Jenson pour initiateur. Il faut donc qu'il prouve que, en cette année-là, Nicolas Jenson était à Tours et qu'il nous montre un livre imprimé alors par lui. Aux preuves alléguées par Sardini (1) et réfutées par les bibliographes, il n'en ajoute qu'une seule : c'est la mention du nom d'un Nicolas Jenson « cordoanier » dans un registre des délibérations municipales, attestant la résidence à Tours d'une famille de ce nom. Il y a bien loin de là à la preuve que le célèbre typographe de Venise imprimait à Tours en 1467.

Quant au prétendu livre, imprimé par lui en cette année, de Foncemagne a depuis longtemps réfuté Maittaire et les bibliographes lui doivent de la reconnaissance pour cette réfutation solide et judicieuse du paradoxal Maittaire.

Quant au prétendu séjour de Jenson à Tours, vous me permettrez de rappeler ici en peu de mots la preuve de son séjour à Cologne, que j'ai donnée et développée dans la quinzième lettre de la seconde série des *Lettres d'un Bibliographe;* voici

(1) L'ouvrage de Sardini ne se compose pas de trois volumes in-folio, mais de trois parties formant un volume d'un peu plus de quatre cents pages in-folio.

à quoi elle se réduit : des savants de Cologne se rappelaient encore en 1499 avoir reçu dans cette ville des livres imprimés à Venise avant que Nicolas Jenson y fût allé. Or Jenson y imprimait pour la première fois en 1470; ces livres reçus de Venise à Cologne étaient donc les *Lettres de Cicéron à ses amis,* premier livre imprimé à Venise par Jean de Spire en 1469. Ainsi les savants de Cologne savaient qu'en 1469 Jenson n'était pas encore à Venise; ils savaient donc où il était. Comme avant 1469 Jenson n'avait aucune célébrité, on ne pouvait savoir où il résidait qu'en demeurant dans la même ville que lui, c'est-à-dire à Cologne même.

J'ajouterai maintenant quelques considérations à l'appui de celles de Foncemagne concernant la prétendue impression tourangelle de 1467. 1° Vous savez que cette impression consiste en deux très petits romans latins, l'un de 41 feuillets, l'autre de 8, le premier de Florio, le second de Boccace. Remarquez bien que ces deux ouvrages ont été imprimés de telle sorte que la page recto du feuillet 41 contient le colophon du roman de Florio, et que la page verso du même feuillet contient le commencement de la nouvelle de Boccace. Ainsi les deux ouvrages appartiennent à une seule et même impression, puisqu'ils ont un même feuillet commun, j'allais dire mitoyen. Voici la fin du trop fameux colophon : *Liber expletus est turonis. Editus in domo domini Guillermi, archiepiscopi turonensis! pridie kalendas januarii. Anno Domini* M.CCCC.LXVII. On prétend que les mots *expletus, editus* signifient : imprimé. S'ils avaient cette signification on ne les aurait pas placés à la fin d'un seul des ouvrages, mais à la fin des deux réunis en un seul volume. Le second, en effet, n'est-il pas imprimé aussi bien que le premier ? 2° Il existe une édition du roman de Florio, avec la date imprimée de 1477. Immédiatement après cette date, l'imprimeur reproduit le colophon qui nous informe que ce livre a été *editus turonis... anno Domini* 1467. Est-il vraisemblable que l'imprimeur de cette édition de 1477, qui ne nous fait connaître que cette date, sans mentionner son

nom ni son adresse, se serait avisé de nous informer du lieu où, dix ans auparavant, on aurait déjà imprimé cet ouvrage? S'il ne nous donne pas son adresse en 1477, il doit moins encore nous donner celle d'un imprimeur de 1467. Ainsi les mots *editus turonis* ne signifient pas : imprimé à Tours.

Vous voyez, monsieur le Directeur, que Jenson n'a pas imprimé à Tours en 1467. M. le docteur Giraudet regarde comme imprimée à Tours en 1484 une plaquette relative aux états-généraux tenus cette année-là dans cette ville. Cette impression serait due à une succursale de la maison J. Dupré, de Paris. Ce fait isolé et sans importance n'autorise pas à admettre la date de 1484 comme celle de l'établissement de l'imprimerie en Touraine.

En 1485, parut un missel dont voici le colophon :

Impressum est hoc missa
le turoñ. Anno dñi. M
cccclxxxv.

Le docteur Giraudet traduit : Ce missel a été imprimé à Tours en 1485.

Je traduis : Ce missel à l'usage de Tours a été....

Justifions cette traduction : 1° l'espace manquait pour imprimer TURONENSE; il ne manquait pas pour imprimer TURONIS. Si donc l'imprimeur n'a pas mis le nom de la ville quand il n'avait que deux lettres à ajouter à TURON et quand il avait assez de place pour l'imprimer, nous devons en conclure que ce n'est pas *à Tours* qu'il a voulu dire, mais bien *de Tours*; 2° il existe un nombre considérable de missels du XVe siècle. Tous indiquent dans le titre ou dans le colophon à l'usage de quelle ville le missel est destiné. Ainsi, celui en question devait indiquer aussi à l'usage de quelle ville il devait

servir, et c'est ce qu'il n'a pas négligé de faire. Au reste, M. Pierre Deschamps a reconnu que ce missel a été imprimé par le typographe de Rouen, Martin Morin.

Quel est donc enfin le prototypographe de Tours? M. Pierre Deschamps regarde, jusqu'à nouvel ordre, un bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours comme le premier livre imprimé dans cette ville. La date est 1494, l'imprimeur Simon Pourcelet. Il est évident que c'est là l'opinion la plus sage et la seule qu'on doive adopter sur les débuts de la typographie à Tours.

Le docteur Giraudet cite plusieurs morceaux de prose et de vers en langue latine, résultats intéressants de ses patientes recherches ; mais il n'a pas cru devoir les traduire. Cependant ce latin, souvent barbare, n'offre parfois que d'obscures énigmes que le lecteur ne s'arrête pas à deviner. Voici donc le résumé et la traduction de quelques-uns de ces passages qui apprennent quelque chose au bibliographe :

1° Nous voyons à la page 31 que l'on faisait payer un exemplaire du bréviaire imprimé par Pourcelet cinq sous, si l'on était vicaire ou chanoine; dix sous, si l'on était chapelain. Six mois plus tard, les chapelains ne le payaient plus que cinq sous.

2° Page 45 : l'imprimeur Latheron se sert du mot *sculptus,* gravé, pour nous dire qu'il a imprimé le *Manipulus Curatorum.*

3° A la page 53, on a imprimé comme de la prose trois distiques, dont voici la traduction :

On n'avait qu'un bréviaire infecté de mille fautes ;
En voici un, cher lecteur, où elles sont toutes corrigées.
C'est l'abbé Louis qui l'a fait imprimer.
Tu n'y verras plus d'erreur; il est irréprochable de tout.
Le couvent en a fait les frais; l'abbé en a ordonné l'impression.
André en a été le correcteur; Latheron, l'imprimeur.

4° Page 69 : au bréviaire de Marmoutier se voit un fron-

tispice gravé sur bois représentant saint Martin, avec cette inscription formant un distique :

Turonense decus Martinus martius heros
Sic mea precipuum sedet in orta ducem.

Oh ! puisse le glorieux patron de Tours, l'héroïque guerrier Martin apaiser le Tout-Puissant sur mes actions.

5° A la page 71, je lis ces deux hexamètres :

Hoc opus inceptum zephiris et hirundine prima,
Perficitur borea gelidam bacchante sub ARDORI.

Il est évident qu'au lieu du mot *ardori,* qui rend le vers inintelligible, il faut *arcto,* l'ourse. Voici la traduction :

On a commencé ce travail au retour du zéphir et des hirondelles; on le termine alors que Borée s'élance en fureur de la constellation glacée de l'Ourse.

6° A la page 76 est la marque typographique de Chercelé. La devise doit se lire ainsi : *Mihi heri et tibi hodie,* et se traduire ainsi :

Hier c'était mon tour, aujourd'hui c'est le tien.

A gauche, on voit une tête de mort et plusieurs vertèbres au-dessous. A droite, il ne peut y avoir qu'une seule figure, celle d'un vivant. Le graveur de la devise a oublié qu'elle se lirait renversée ; qu'on la lise réfléchie dans un miroir, et on la verra redressée et correcte.

Voilà, monsieur le Directeur, ce que m'a suggéré la lecture de l'ouvrage que vous m'avez communiqué. Tout bien considéré, nous ne pouvons qu'adopter, avec M. Pierre Deschamps, la date de 1494 comme celle de l'établissement de l'imprimerie à Tours. L'ouvrage du docteur est rempli de renseignements précieux ; je n'en citerai qu'un exemple : c'est la mention de lettres de rémission données par Charles VII en faveur de Nicolas Jenson, jeune compagnon de vingt-deux à vingt-trois

ans, coupable de meurtre par imprudence (Tours, décembre 1458).

Comme ce livre n'a été tiré qu'à 175 exemplaires, il ne tardera pas à être réimprimé. J'indiquerai pour cette seconde édition quelques fautes d'impression :

Page 16, lisez *Audiffredi* au lieu de *d'Audiffred.*

Page 24, il faut 1484 au lieu de 1404.

Page 31, ligne 7, il manque un mot entre *in* et *hujus.*

Page 70, *Calendras* a un *r* de trop.— Même page, ligne II, en remontant, lisez *insulse* au lieu de *infulse.*

Page 87, lisez *encre* au lieu de *eucre*, à 7°.

Dans les douze dernières pages, qu'on pourrait appeler les fastes de la typographie tourangelle, on aimerait à rencontrer un nom qui peut y figurer au même titre que celui de Rouillé, imprimeur à Lyon. Je veux parler de Balzac, le sympathique romancier tourangeau, et qui, lui aussi, fut imprimeur. J'emprunte à son *La Fontaine* compacte que j'ai sous les yeux cette indication : « Imprimerie de H. Balzac, rue des Marais- » Saint-Germain, n° 17. » C'est aujourd'hui la rue Visconti.

Mon cher Directeur, vous trouverez ma lettre bien longue et moi je la trouve trop courte, tant de chers souvenirs de la Touraine s'éveillent en moi quand j'entends prononcer son nom. Dans une autre occasion je vous parlerai d'un bibliophile vénérable dont la bibliothèque, la plus riche à Tours, excitait, il y a près de soixante ans, ma jeune et ardente admiration.

En attendant, croyez-moi votre affectueux et dévoué collaborateur.

J. P. A. MADDEN.

Ce 27 novembre 1881.



QUATORZIÈME LETTRE

LE CATALOGUE DES INCUNABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE

UN bibliographe dont les savants et nombreux travaux sont connus et estimés de tous les bibliophiles instruits, M. le docteur Desbarreaux-Bernard, vient de faire paraître (1) le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Toulouse*. C'est un volume grand in-octavo de LXXIII et 266 pages, orné de 25 planches représentant 352 filigranes de papiers anciens et de 27 autres planches reproduisant des lettres ornées, des colophons, des marques d'imprimeurs, des figures, recueillis en général dans les incunables de la Bibliothèque de Toulouse. Quelques marques typographiques sont imprimées en rouge.

Le catalogue contient 285 articles dans lesquels le savant bibliographe reproduit les titres et les colophons des ouvrages, en donne le signalement typographique, en décrit la condition

(1) Toulouse, Paul Privat, imprimeur-libraire. Le livre est imprimé aux frais de la ville.

et les filigranes. De ces incunables, 19 seulement ont été imprimés à Toulouse, 40 à Lyon, 68 à Paris, 70 à Venise qui en a ainsi fourni le plus grand nombre.

Dans son avant-propos, l'auteur exprime, au sujet des incunables, des vues pleines de prudence et dignes d'attention: nous les trouvons trop sages pour ne pas les partager : « C'est » dit-il, en prévision de la destruction de nos vieux livres que » nous avons conçu le plan du *Catalogue des Incunables de* » *la Bibliothèque de Toulouse*. Nous avons pensé qu'en » reproduisant exactement leurs titres, en les décrivant, » minutieusement, prolixement même, en reproduisant, aussi, » leurs types les plus remarquables et les moins connus, en » relevant les marques de tous leurs papiers, en donnant une » description exacte des gravures qui les décorent et des » reliures qui les recouvrent, etc., etc., on ferait une chose » utile et profitable à l'étude de la bibliographie. »

Il n'en faut pas douter, ces descriptions exactes et complètes des incunables deviendront, dans un avenir peu éloigné, la ressource unique et précieuse des bibliographes qui n'auront plus à leur disposition les livres du xv[e] siècle que nous voyons chaque jour disparaître, soit par les causes inévitables de destruction, soit par leur dispersion dans les bibliothèques du Nouveau-Monde.

On trouvera surtout dans le catalogue dont nous parlons des détails intéressants sur les papiers et les formats des incunables. L'auteur, dans une plaquette publiée il y a quelques années, avait déjà signalé deux incunables imprimés sur des papiers de différents formats ; c'étaient : *Exempla Sacræ Scripturæ* et *Diogenes Laertius*. Dans le présent catalogue, il donne une description minutieuse de trois autres incunables, dans le même cas ; ce sont : *Speculum Humanæ Vitæ, Vcabularius Juris, Biblia impressa per F. de Hailbrun*. Que de bibliomanes ont dû posséder ces livres sans se douter des ressources qu'on pouvait leur emprunter pour l'histoire des premiers essais de la typographie! Il fallait l'ardente curiosité

et la patience intelligente du vénérable bibliographe pour arracher à ces vieux livres les secrets qu'ils recèlent depuis des siècles, sans qu'on se soit jamais avisé de les y découvrir. Au n° 73, M. Desbarreaux-Bernard décrit un exemplaire de la Bible de Coburger de 1477. Il nous permettra quelques remarques additionnelles. Le poids de notre exemplaire est presque de 9 kilogrammes. Un seul feuillet est blanc; c'est le premier. On commençait à ménager le papier. L'imprimeur avait pensé à la division de cette Bible énorme en 2 volumes parfaitement égaux; en effet, les 24 premiers cahiers sont d'abord un cahier de 12 feuillets, puis 21 quinternions, suivis de 2 ternions, ce qui fait 234 feuillets, moitié des 468 du livre entier. La seconde division commence par le livre des Proverbes. Outre les 6 filigranes de l'exemplaire de Toulouse, le nôtre nous a offert 101 fois la rosace de grande et de petite dimension. Ce que le docteur appelle *scie à manche* est plutôt une *étrille*. Notre exemplaire nous offre un seul feuillet avec le médaillon marqué d'une croix. La lettre à gauche est un P. Notre dernière remarque sera relative à l'interprétation que le savant bibliographe donne de quatre vers imprimés à la fin du *Doctrinal du Tems*... par Michault. Voici les vers:

Un trépied et quatre croissants,
Par six croix avec six *nains* faire
Vous feront être connaissants,
Sans faillir de mon milliaire.

Nous n'avons vu nulle part le mot *mains* dans le second vers. C'est donc *nains* qu'il faut lire. Ainsi nous accepterons l'ancienne interprétation qui voit dans le *trépied*, la lettre m (et non M comme on le voit presque chez tous les bibliographes); dans les *quatre croissants*, quatre CCCC; dans les *six croix*, six XXXXXX, et dans les *six nains*, six IIIIII. La date énigmatique est donc 1466, date non de l'impression, mais de la composition du livre. Les savants bibliographes

Ebert et Hain citent ces quatre vers sans le mot *faire* qui, en effet, n'est là que pour la mesure et pour la rime et qui rend la pensée du mauvais poète presque inintelligible.

Comme le *Doctrinal* est dédié au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, mort en 1467, 1466 nous semble être le véritable mot de l'énigme.

Notre interprétation est d'autant plus vraisemblable qu'au xve siècle les unités (I, I, I, I, I, I) sont presque toujours imprimées en caractères plus petits que les lettres romaines X qui les précèdent (XXXXXXIIIIII). Cela justifie la métaphore des *six nains* (1).

(1) Cet article nous a été remis par un bienveillant ami de *La Typologie* désirant garder l'anonyme.





QUINZIÈME LETTRE

DE L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE DE VIENNE

PAR LE DOCTEUR A. MAYER

L'ALLEMAGNE se souvient toujours avec un légitime orgueil que c'est à l'un de ses enfants que le monde est redevable de l'imprimerie. Aussi, de siècle en siècle, chaque ville célèbre-t-elle l'installation dans ses murs de l'art de Gutenberg, et les savants saisissent avec empressement l'occasion de ces centenaires pour publier le résultat de leurs continuelles recherches sur les premières manifestations de la pensée par l'imprimerie. Depuis peu d'années surtout, que d'ouvrages de ce genre, remarquables autant par la critique lumineuse des anciens documents que par la beauté de l'impression, le nombre des fac-similés et les ornements empruntés aux arts graphiques nés de nos jours! La reconnaissance qui inspire ces travaux ne peut que les rendre plus chers aux amis du progrès, puisqu'ils nous apprennent que les longs et pénibles efforts du travail et du génie reçoivent toujours, sinon des contemporains, du moins de la postérité, la récompense qu'ils ont si bien méritée.

Nous ne ferons que citer ici, parmi ces ouvrages, le *Gutenberg,* du docteur Van der Linde, Stuttgart, 1878; *l'Imprimerie et la Librairie à Leipzig,* de M. Karl Lorck, 1879; *la Première Imprimerie à Tubingue,* de M. Karl Steiff, 1881, et l'*Histoire Illustrée de l'Imprimerie,* de M. Karl Faulmann, Vienne, 1881, pour entretenir nos lecteurs de l'ouvrage du docteur A. Mayer, l'*Histoire de l'Imprimerie de Vienne,* de 1482 à 1882.

On pourrait l'appeler le *Livre d'Or* des imprimeurs de la capitale de l'Autriche; tous leurs noms, toutes leurs impressions, même les plus courtes, du premier siècle, sont et seront mentionnés et accompagnés de renseignements bibliographiques. Les deux premiers fascicules, embrassant les deux premiers siècles, de 1482 à 1682, ont paru et font désirer avec ardeur l'achèvement d'un vrai chef-d'œuvre de typographie, de photographie et de bibliographie.

Le savant auteur nous permettra quelques remarques et quelques observations au sujet de très intéressants incunables de Vienne et d'oublis sans doute involontaires. Commençons par ces derniers :

Dans son premier chapitre, M. Mayer nomme *les premiers maîtres de la typographie vénitienne;* le nom de Jenson ne figure pas dans sa liste, et cependant Jenson avait déjà imprimé en 1470 l'admirable livre de *la Préparation Évangélique,* d'Eusèbe. L'année suivante, dans la préface du Quintilien, imprimé par Jenson, Léonicène disait :

« Le Français Nicolas Jenson, ce véritable Dédale de notre
» âge, est un merveilleux *inventeur* dans l'art de multiplier
» les livres. Ce n'est plus à l'aide du frêle roseau qu'il enseigne
» à les écrire; il fait mieux, et chacune de ses lettres rappelle
» par sa beauté l'empreinte que laisse sur la cire la pierre
» gravée d'un cachet. » (1)

Autre oubli : En parlant de Koburger, M. Mayer cite les

(1) *Lettres d'un Bibliographe,* deuxième série, quinzième lettre.

villes où l'on imprimait pour son compte ; il oublie Lyon, où Sacon, par exemple, imprimait en 1513 une Bible latine pour Koburger.

Quant aux cinq premiers incunables, quel en est l'imprimeur? On ignore son nom, on n'a de lui que ces cinq ouvrages : le *Manipulus Curatorum* est le seul de quelque importance ; la Légende de saint Roch n'a que huit feuillets ; il y a même un de ces incunables qui n'a que cinq feuillets. La date d'impression est 1482. La date de 1472, acceptée par Denis, est fausse, puisque M. Deschamps (1) a eu entre les mains un exemplaire de cette prétendue date portant *formellement* le millésime de 1482.

Après s'être manifestée par ces cinq ouvrages, l'imprimerie disparaît tout à coup à Vienne et ne renaît qu'au bout de dix ans, en 1492. Quelle est la cause de ce long silence? M. Mayer indique avec raison la peste et la guerre. La peste surtout rend compte de ce long chômage ; un célèbre imprimeur de Cologne, Quentel, lui aussi, n'imprime rien, précisément de l'année 1482 à 1488. C'est un autre imprimeur, Jean Otmar, qui nous en signale la cause dans le colophon de la partie d'hiver du bréviaire de Constance : « *In Reutlingen sedule* » *impressa, anno* 1482, *regnante mortalitate in Alimania* » *universa, circa Michaelis archangeli festum* (29 sep- » tembre). » (2) Il est probable que notre imprimeur inconnu périt victime du fléau. M. Mayer accueille l'hypothèse de prétendus imprimeurs ambulants ; mais le simple bon sens répugne à admettre ce colportage d'un lourd et encombrant matériel typographique. Il est beaucoup plus vraisemblable que notre prototypographe de Vienne reçut l'hospitalité dans quelque couvent de cette ville et y trouva des auxiliaires dans les scribes et calligraphes qui, habitués à multiplier les livres par l'écriture, étaient ainsi prédestinés à les multiplier par

(1) *Dictionnaire de Géographie à l'usage du Libraire.*

(2) Voir *Lettres d'un Bibliographe*, quatrième série, septième lettre.

l'imprimerie. Nous allons voir bientôt la collaboration de ces auxiliaires devenir fort vraisemblable. La Légende de saint Roch nous en offre les preuves.

Le bel ouvrage du docteur Mayer nous donne quatre précieux fac-similés de la première et de la dernière page de cette légende. Suivant lui, l'imprimeur inconnu a donné deux éditions de la légende. Il est peu vraisemblable qu'en moins d'un an il l'ait imprimée deux fois. Voici nos raisons :

1° La prétendue seconde édition, celle de la bibliothèque de Melk, n'est pas moins hérissée de fautes que la première, celle de la bibliothèque de Saint-Jacques, à Brünn. Ainsi j'y lis :

glauwñ	pour	*glauben*, croire.
sat		*stadt*, ville.
sôliche		*solch*, tel.
hawen		*haben*, avoir.
zebissen		*gewiesen*, montré.
pebeist		*beweist*, prouve.

Plusieurs de ces fautes ne sont pas dans la première.

2° Une seconde édition aurait été faite avec un exemplaire de la première ; or celle-ci ne contient pas les deux mots *und freid (friede)*, qui sont dans la seconde.

3° Il est fait mention, dans la Légende de saint Roch, d'une croix rouge, au côté *gauche* de la poitrine, qu'il portait en naissant (1) ; au mot *linken* qu'il fallait, les deux exemplaires ont substitué *tencken*. Cette faute et d'autres prouvent que l'exemplaire de Melk n'appartient pas à une édition corrigée, *verbesserte*, comme le dit le docteur Mayer.

4° Dans la première page des deux éditions, le mot *zu* se trouve employé cinq fois et cinq fois on a imprimé *zw*. Ainsi, les deux éditions commettent la même faute.

Dans la dernière page, l'une et l'autre éditions, ayant ce

(1) La Légende de saint Roch, dans le *Passionail*, qu'imprimait Renchen à Cologne, en 1485, a ces mots : *Als dat Kynt geboeren was so hadde it eyn cruytz gedruckt in syn huyd up der* LINCKER *syden.*

même mot à imprimer, ont correctement, l'une six fois *zu,* l'autre cinq fois, et *zw* une seule fois. Le tableau synoptique de ces faits typographiques que je place sous vos yeux vous les fera mieux comprendre et apprécier :

	1re édit.	2e édit.		1re édit.	2e édit.
Première page de la Légende de S. Roch	zw	zw	Dernière page de la Légende de S. Roch	zu	zu
	zw	zw		zu	zu
	zw	zw		zu	zu
	zw	zw		zu	zu
	zw	zw		zu	zw
				zu	zu

N'est-il pas de toute évidence, à l'inspection de ce tableau, que le compositeur de la première édition et celui de la seconde ont commis les mêmes fautes à la première page de leur travail et qu'ils les ont corrigées l'un et l'autre à la dernière page? Est-ce ainsi qu'ils eussent procédé pour deux éditions successives? Il n'y a qu'une solution raisonnable de ces singulières erreurs et corrections : un lecteur dictait à deux compositeurs ; la mauvaise prononciation de l'un, l'ignorance des deux autres rendent parfaitement compte de tous ces faits. Les *Lettres d'un Bibliographe* signalent plusieurs faits semblables (1).

On trouve dans les deux éditions des fautes qui résultent avec évidence d'une mauvaise prononciation ; par exemple :

genade	pour	*gnade,* grâce.
gebandt		*gewand* vêtement.
pis		*bis,* jusqu'à.
puegstaben		*buchstaben,* lettre.
gebesen		*gewesen,* été.
nagsten		*nächsten,* prochain.
Osteryeich		*Œsterreich,* Autriche.
Walisch		*Wälsch,* italien.

(1) Première série, lettres 3, 4 et 5. Deuxième série, lettre 11. Quatrième série, lettre 12. Cinquième série, lettres 3, 4 et 5.

Notre petit tableau, en nous montrant deux compositeurs qui, au début de leur travail, s'égarent ensemble, mais qui à la fin reprennent ensemble la bonne voie, nous fait, pour ainsi dire, assister à la dictée d'un lecteur dont la voix dirige et corrige le travail d'apprentis pris sans doute dans le personnel de quelque couvent.

Le premier imprimeur de Vienne dont le nom soit connu est Jean Winterburger. Il semble indiquer l'origine de son nom et le lieu de son initiation à l'imprimerie, dans un colophon où il dit : « Je suis de Winterburg, non loin des » rives du Rhin et de Maience la ville *(urbe* non *orbe),* » inventrice et mère de l'art d'imprimer. »

Un poète contemporain de cet imprimeur a composé en son honneur les deux distiques suivants :

Quantus erat Cous formata cipride pictor,
Quantus eras divis Phydia docte tuis,
Tantus Joannes hyberna dictus ab arce
Extat fingendis bibliopola libris.

On peut les traduire ainsi :

Le peintre de Vénus, sortant du sein des eaux,
De Jupiter, le divin statuaire,
Ont éclipsé tous leurs rivaux,
Et Jean laisse comme eux ses rivaux en arrière.

Voici quatre hexamètres plus intéressants pour le bibliographe ; ils font allusion à la marque typographique de Winterburger : une flèche qu'entoure un serpent.

Signa vides, lector, hyberna ex arce Joannis :
Anguineas inter jaculum amentabile spiras.
Anguis ut ætatem, cariosas ille lituras
Comit, in invidiam gerit artis tela decorem.

En voici la traduction en prose, puis en vers :

Tu vois, lecteur, la marque typographique de Jean de Winterburg : la flèche au vol rapide que le serpent entoure de ses spirales. Le serpent revient à la jeunesse ; de même Jean reproduit plus belles les vieilles éditions. La beauté de son talent lui sert contre l'envie.

Ma marque est sous tes yeux : une flèche, un serpent.
Comme l'un, par mon art, renaît un vieil ouvrage ;
Comme l'autre je puis, à force de talent,
Percer l'Envie au cœur et défier sa rage.

Les mots *cariosas lituras* se trouvent, pour ainsi dire, commentés par cet autre distique, à la louange du même imprimeur :

Chartarum veterum sordes extersimus omnes
Et forma prodit candidiore liber.

Grâce à nous, toutes les taches des vieilles éditions sont effacées et notre livre se présente sous une forme plus correcte.

Il est évident que par les mots *cariosas lituras* il faut entendre ici les livres manuscrits, plusieurs fois séculaires, en usage dans les églises.

Nous nous bornerons aux quelques renseignements qui précèdent au sujet des deux prototypographes de Vienne, l'imprimeur au nom inconnu et Jean de Winterburg. Ils ouvrent la marche d'un long cortège de successeurs qui viennent tour à tour sous les yeux du lecteur l'informer de leurs noms et des ouvrages qu'ils ont imprimés pendant deux siècles, de 1482 à 1682. Deux mille deux cent trente-deux articles remplis de renseignements bibliographiques attestent les immenses recherches auxquelles a dû se livrer M. le docteur Mayer pour réunir ainsi en un foyer lumineux les innombrables détails épars et dispersés dans tant de lieux et de livres différents.

Quant à nous, nous lui devons la plus vive reconnaissance

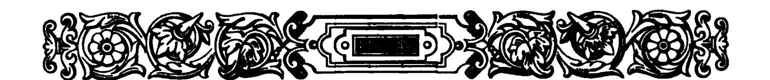
pour les précieux fac-similés dont il a enrichi les pages 11 à 17 de son splendide ouvrage.

Espérons que le second volume ne se fera pas trop longtemps attendre ; les livres imprimés de 1682 à 1882 dont il nous donnera la liste n'auront pas pour nous le cachet d'une antiquité vénérable ; mais ils l'auront du moins, il n'en faut pas douter, pour les bibliographes de l'avenir.

Le lecteur connaît probablement l'article intéressant du *Printing Times* (1) sur la célébration du quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie à Vienne et à Munich. S'il ne le connaît pas, qu'il s'empresse de le lire ; il y trouvera d'utiles renseignements sur le beau livre dû au docteur Mayer et aux presses de l'habile imprimeur M. F. Jasper.

(1) *Printing Times*, de juillet 1882.





SEIZIÈME LETTRE

PROBLÈME BIBLIOGRAPHIQUE DES DEUX TOLOSA

Le 7 juin 1880, je fis à notre Société des sciences une communication relative à des mémoires de bibliographie, publiés par le docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse, J'avais été invité à faire ce travail par notre cher président, M. le docteur Louis Pénard. J'accueillis cette tâche avec empressement pour deux motifs : d'abord, elle me donnait l'occasion de rendre hommage à la mémoire d'un bibliographe distingué dont j'avais été pendant quelques années le correspondant ; ensuite, j'étais heureux de répondre à l'invitation de notre président, que sa bienveillance m'a toujours rendu cher depuis le temps, déjà fort éloigné, où j'étais fier de le compter au nombre de mes élèves.

Dans cette communication, je commençais par donner quelques détails biographiques sur le docteur-bibliographe ; ensuite je rendais compte, avec des développements empruntés à son *Établissement de l'Imprimerie en Languedoc* et à son *Catalogue des Incunables de Toulouse,* de sa solution judicieuse de la question des deux Tolosa.

C'est cette solution dont je présente ici le résumé.

Les bibliographes ont signalé une soixantaine d'ouvrages imprimés au xve siècle, portant ou ayant droit de porter le nom de Tolosa. Quarante sont en latin, douze en français, six en castillan, un en roman, un en catalan ou limousin.

Or, les géographes indiquent trois endroits de ce même nom. Le bourg qu'on appelle *las navas de Tolosa*, quoique célèbre par la victoire gagnée en 1212 par les rois d'Aragon, de Navarre et de Castille sur les Maures, ne saurait prétendre à un établissement typographique au xve siècle.

Restent donc en présence la *Tolosa Tectosagum*, Toulouse, et la Tolosa del Guipuzcoa.

Est-ce à la France, est-ce à l'Espagne qu'il faut adjuger l'honneur d'avoir imprimé les soixante ouvrages en question ?

Si le pur amour de la vérité avait inspiré les bibliographes, la question serait depuis longtemps résolue ; mais ils se sont livrés, les yeux fermés, à de mesquines passions, afin de revendiquer en faveur de l'Espagne et au détriment de la France un honneur qui n'appartient en réalité qu'à cette dernière.

Le libraire Née de la Rochelle, en 1782, disait (1) : « C'est » de Tolosa en Biscaye que sont sortis les livres du xve siècle » portant le nom de Tolosa. » Admirez la raison qu'il en donne : « Ces livres sont, dit-il, *presque tous* écrits en langue » espagnole. » Or, sur soixante, cinquante-deux sont en latin et en français ! Ainsi Née tranchait fièrement la difficulté, sans même prendre la légère peine de consulter les bibliographies.

La Serna-Santander, en 1806, à la remorque de Née, redisait (2) : « La *plupart* des livres portant le nom de Tolosa » sont en espagnol, donc il s'agit de la Tolosa d'Espagne. » La Serna était né en Biscaye ; mais est-ce aimer son pays que de mentir pour le flatter ?

Feu d'Aldéguier, inspiré par sa haine voltairienne contre

(1) *Bibliographie instructive*, t. X.

(2) *Dictionnaire bibliographique*.

les prêtres, déclare, en 1833, (1), que le clergé parvint presque à paralyser entièrement l'Imprimerie dans Toulouse et que cette ville, au xv[e] siècle, n'avait pas un seul imprimeur. La haine, ainsi que l'amour, porte un bandeau sur les yeux.

Feu Hubaud, en 1858 (2), abusant encore de l'argument de Née, allait jusqu'à prétendre que la première traduction française de l'*Imitation*, datée de *Tholose*, 1488, est l'ouvrage de Mayer, imprimeur allemand, à Tolosa d'Espagne. Ainsi, après plus de trois quarts de siècle, on n'avait pas même trouvé le temps d'examiner et de peser les données du problème! On se bornait à se faire l'écho d'une solution précipitée et, pour le moins, invraisemblable.

Brunet lui-même, malgré les ressources suffisantes que lui offrait son propre manuel, laissait encore planer des doutes sur le berceau de la typographie toulousaine. Il était cependant facile, à l'aide des données que l'on possédait depuis longtemps, de reconnaître que ce n'était pas à Tolosa d'Espagne, mais à Toulouse, qu'il fallait attribuer les impressions portant le nom de Tolosa.

Preuves contre les prétentions de Tolosa :

1° La Tolosa espagnole était une ville insignifiante au xv[e] siècle et ne datait encore à cette époque que d'environ deux cents ans :

2° Est-ce une obscure petite ville d'Espagne que l'on aurait choisie pour y imprimer douze ouvrages français ?

3° Est-ce au sujet de cette ville qu'on aurait pu dire et imprimer dans un colophon que nous reproduisons plus bas : « Imprimido en la *muy noble* et leal cibdad de Tholosa ? » Quel imprimeur s'aviserait de se vanter d'avoir imprimé un ouvrage dans une ville chétive de quatre à cinq mille habitants et ne possédant pour tout établissement scientifique et littéraire qu'une école primaire à l'usage des enfants des deux sexes ?

4° On lit dans le colophon de l'*Imitation* : « Ce livre a

(1) *Histoire de Toulouse.*
(2) *Examen critique.*

» été *translaté en françoys* en la cité de Tholouse. » Ce seul renseignement ne suffit-il pas à prouver qu'il s'agit de Toulouse en France et non de Tolosa en Biscaye ?

Preuves en faveur de Toulouse :

1° Dans le colophon que nous reproduisons plus loin, les imprimeurs du roman de *Mélusine* disent : « Con grand » diligencia la hizieron pasar de Frances en Castellano. » Rien de plus vraisemblable que de faire traduire en castillan un roman français dans une ville possédant une université, quatre-vingts professeurs et sept mille écoliers, plutôt que dans une ville à peine peuplée de cinq mille habitants ;

2° Dans un autre colophon (voyez plus bas), le lieu d'impression est indiqué par ces mots : *juxta pontem veterem*. Les ponts, à Tolosa, n'avaient pas encore eu le temps de vieillir au XVe siècle, et Toulouse a eu un *pont vieux* qui s'écroula en 1523. La rue du Pont-Vieux existe même encore.

3° Voici le titre d'un ouvrage (impressus Tholose) : *Les ordonnances faictes par le Roy nostre sire touchant le fait de la justice du pays de Languedoc.* N'est-il pas absurde de prétendre que ce n'est pas à Toulouse en Languedoc qu'on a imprimé ces ordonnances de Charles VIII ?

4° Enfin le *Boletin bibliographico español* du 1 de enero 1860 ne laisse plus le moindre doute sur l'identité de Tholosa et de Toulouse, en disant : « Impreso en Tholosa de FRANCIA. »

On peut conclure des considérations 1°, 2°, 3° que les bibliographes qui favorisaient Tolosa au détriment de Toulouse, inconscients de leur propre ignorance, tranchaient une question qu'ils avaient oublié d'étudier, et qu'ils auraient découvert longtemps avant 1860 la preuve alléguée en cette année par le *Boletin Bibliographico*.

Disons maintenant quelques mots des impressions toulousaines auxquelles nous avons fait allusion.

Le premier ouvrage imprimé à Toulouse, avec la date, qui est le 20 juin 1476, est intitulé : *Repetitio solemnis rubrice de fide instrumentorum*. L'imprimeur n'est pas nommé. C'est

une leçon sur un des titres du Digeste, *De fide instrumentorum*, de la foi due aux actes.

Le premier ouvrage avec nom d'imprimeur est : *De clericis concubinariis tractatulus*. L'imprimeur est maître Johann Parix, Allemand ; l'année 1479.

Voici les colophons mentionnés plus haut :

1° Arrestum querele de novis dysaisinis. Impressum Tholose juxta pontem veterem, anno Domini 1479. Le caractère est celui de J. Parix dans le traité De clericis concubinariis.

2° Cy comance le liure tressalutaire || de la Ymitacion Jhesu Christ et mes || prisement de ce monde. Premiere || ment compose en latin par sainct || Bernard ou par autre deuote per || sone. Atribue a maistre Iehan Ger || son chancelier de Paris et apres || translate en francoys en la cite || de Tholouse. Cy finist... imprime a Tholose || par maistre Henric Mayer Alaman || lan de grace mil. CCCC. LXXXVIII || et le XXVIII iour de may.

3° Aqui fenece el libro de consolacion de Boecio (tornado de latin en rromance,) el qual fue impreso en Tholosa de Francia, por maestro Enrique Mayer Alaman, e acabose a quatro dias del mes de julio, ano del nascimento de Ntro senor Jhuxpo, de mil, et quatrocientos, e echento e ocho anos.

4° La vision deleitable la philosofia y artes liberales (version catalane ou limousine). Imprimido en la muy noble e leal cibdad de Tholosa por los muy discretos maestros Juan Patrix *(sic)* Estevan Clebat, 1489.

5° Fenesce la ystoria de Melosina, empremida en Tholosa, por los honorables e discretos maestros Juan Patrix e Estevan Clebat Alemanos, que con grand diligencia la hizieron pasar de Frances en Castellano. E despues de muy emendada la mandaron ymprimir, en el ano del Senor de mil et quatro cientos et ochenta e nueve anos a XIII dias del mes de julio.

6° Cy finissent les ordonnances royaulx. Impressus Tholose per magistrum Johannem de Guerlins (1491 ?).

On voit par les détails qui précèdent 1° que Toulouse eut,

pendant les vingt-cinq dernières années du xve siècle, cinq imprimeurs : un anonyme, Jean Parix, Estevan Clébat, Henri Mayer, Jean de Guerlins ; 2° qu'on y a imprimé la PREMIÈRE traduction française de l'*Imitation,* en 1488 ; 3° qu'on y a traduit en espagnol et imprimé, en 1489, le célèbre roman français de la fameuse fée Mélusine, patronne des Lusignan, roman du xve siècle.

Après avoir présenté à mes collègues l'irréprochable solution du docteur Desbarreaux-Bernard, je crus devoir leur lire quelques lignes consacrées à sa mémoire par M. le président Baudrier, de Lyon, c'est-à-dire par un bibliophile dont la science profonde et la rare bienveillance font le Mécène aimé des bibliographes. Ces lignes sont extraites de *Une visite à la Bibliothèque de l'Université de Bâle,* Lyon, 1880. Les voici :

« Un des doyens de la bibliographie, le docteur Desbarreaux-» Bernard, vient de nous être enlevé. Sa mort, en mettant fin » à une correspondance active qui nous unissait depuis » plusieurs années, me frappe d'une vive douleur. Ces pages » sont écrites à sa sollicitation et devaient lui être dédiées. » Homme au cœur chaud et dévoué, il a joui de l'heureux » privilège de conserver jusqu'à un âge avancé, avec l'ardeur » d'un néophyte, toute la vivacité de l'esprit méridional unie » au goût le plus délicat et le plus sûr. »

Je terminai ma communication à mes collègues en leur disant : Rien ne doit nous être indifférent quand il s'agit des origines de l'Imprimerie. N'est-ce pas elle qui multiplie d'une manière si merveilleuse les feuilles de l'arbre de la science? N'est-elle pas le don le plus précieux de la Providence à l'humanité ? Enfin n'est-elle pas de nos jours à la hauteur de sa noble tâche, la tâche de faire rayonner les vérités de la religion et les lumières de la science sur les huit cent millions d'habitants de notre planète? et ne peut-on pas dire que la typographie est aujourd'hui devenue le porte-voix du génie qui veut se faire entendre des nations les plus lointaines et même des peuples de l'avenir ?



DIX-SEPTIÈME LETTRE

ARMES DE L'IMPRIMERIE

L'ART de l'imprimerie, par lui-même le plus noble des arts, ne s'est pas moins vu infliger, en dépit de sa noblesse, les vanités de l'anoblissement. Ainsi en 1465, l'archevêque et électeur de Mayence, Adolphe II, comte de Nassau, décerna à Gutenberg le titre de gentilhomme de sa cour. Mentelin, en 1466, le 27 octobre, recevait de l'empereur Frédéric III, pour la seconde fois, l'autorisation d'avoir des armoiries que décrit minutieusement la chancellerie impériale (1). Le même empereur, suivant une tradition très vraisemblable et depuis des siècles très accréditée, accorda aux imprimeurs les mêmes privilèges qu'aux nobles et aux savants. Il assigna pour armoiries aux compositeurs *(Schrift-Setzern)* un aigle, aux pressiers *(Druckern)* un griffon tenant une balle à imprimer. Ce qui rend cette tradition très vraisemblable, c'est un couplet d'une chanson allemande composée à propos du second jubilé séculaire de l'invention de l'imprimerie par les typographes

(1) Voyez page 483 du second volume de *Regesta Chronoloco-diplomatica*, de Joseph Chmel. Wien, 1840.

de Leipzig; la chanson a pour titre: *Ronde des Imprimeurs;* voici le couplet relatif aux pressiers traduit le plus littéralement possible:

Allons, chantons d'une voix joyeuse,
Chantons les armes des imprimeurs.
Chantons les bienfaits dont tout le monde
Est enfin redevable à leur griffon.
Le griffon est beau, fort et rapide;
Il est toujours riche en trésors et en or,
En dépit de ce qu'on lui ravit.
Vous pouvez enlever à leur griffon tout son or,
Elever un monceau de tous ses trésors;
Mais votre feuille imprimée *(Schrift)*
Vaudra toujours mieux que les mines d'or
Que garde le griffon (1).

Ce couplet que chantaient en dansant les imprimeurs de Leipzig, en 1640, démontre clairement qu'ils croyaient aux armoiries *(Wapen)* octroyées par l'empereur; or, une semblable croyance de la part de ceux qui devaient en connaître l'origine, ne nous permet guère, à la fin du XIXe siècle, de douter de la faveur accordée par l'empereur Frédéric aux imprimeurs d'il y a près de 400 ans. Rappelons-nous surtout que Frédéric a prodigué les titres de noblesse plus que les écus de son trésor. Est-il à propos de rappeler ici que, suivant la mythologie, le griffon, être fantastique à tête d'aigle et à corps de lion, veillait à la garde de mines d'or que les Arimaspes, peuple du nord de l'Asie, cherchaient sans cesse à leur ravir. On peut voir un griffon typographique du titre des livres imprimés à Lyon par les Gryphes, célèbres typographes du XVIe siècle.

(1) Voyez *Spiegel des Ehren des Ertzhauses Oesterreich*, von Siegmund von Bircken, Nürnberg, 1668, p. 524 et suivantes.





DIX-HUITIÈME LETTRE

DES RELIURES AVEC LE CIMIER DU DAUPHIN

JAMAIS créature humaine ne débuta dans la vie sous de plus heureux, sous de plus brillants auspices que le prince dont je vais dire quelques mots à propos de livres portant ses armes.

Seul fils légitime de Louis XIV, il porta, pendant près de cinquante ans, le titre de grand dauphin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort (de 1661 à 1711).

Il eut Montausier pour gouverneur, Bossuet et Huet pour précepteurs, c'est-à-dire, les trois hommes de France que recommandaient le plus la vertu, l'éloquence, l'érudition.

Ce fut pour lui, *ad usum Delphini,* que ses maîtres firent rédiger ces savants commentaires des principaux auteurs latins, en soixantre-quatre volumes, dont Louis XIV paya l'impression plus de 200,000 francs.

Que devint l'élève de si grands maîtres? Ecoutez les réponses de Madame de Maintenon et de Saint-Simon : « Feu

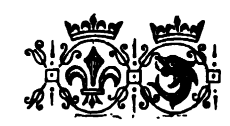
» Monseigneur, dit la première dans une de ses lettres, savait » à cinq ou six ans mille mots latins, et *pas un* quand il fut » maître de lui. » Voici comment s'exprime le second, et je ne cite que les traits les plus indulgents : « Monseigneur était » sans lumières, ni connaissances quelconques, radicalement » incapable d'en acquérir.... sans conversation, sans amuse- » ment, je dirais volontiers sans sentiment et sans pensée. »

Le pauvre prince dont la marquise et le duc donnaient une si triste idée était-il donc seul coupable de tant d'ignorance? lui avait-on, comme on le devait, présenté le savoir sous un jour aimable et séduisant? Madame de Montausier, sa première gouvernante, cette digne fille de la *précieuse* duchesse de Rambouillet, le duc son mari, gouverneur austère et peu capable de se dérider jamais, Bossuet lui-même, précepteur d'un roi futur plutôt que d'un enfant inappliqué, n'ont-ils pas en lui parlant du haut de leur vertu et de leur génie, effarouché sa jeune et timide intelligence que l'âme tendre et caressante d'un Fénelon aurait sans doute éveillée et alléchée, en ne lui montrant d'abord de la science que les sourires et les merveilles?

Quoi qu'il en soit, le prince, pour qui le grand roi faisait imprimer une précieuse collection de livres, devait avoir une bibliothèque. J'ai cherché dans l'*Etat de France* pour l'an 1708, trois ans avant sa mort, le nom de son bibliothécaire; dans plus de vingt pages consacrées à la *Maison de Monseigneur le Dauphin*, j'ai pu trouver, par exemple, le nom de celui qui, *pour avoir soin des Cravates de Monseigneur*, *recevait cent louis d'or d'appointements;* j'y ai appris aussi que depuis 1682, » Monseigneur le Dauphin aimant la chasse du loup entretenait » une meute de cent chiens et soixante chevaux de selle pour » six lieutenants ordinaires, quatre piqueurs et autres; » mais quant à un bibliothécaire, si Monseigneur en avait un, il ne figure pas dans la longue énumération des fonctionnaires de sa maison.

J'ai été plus heureux chez les bouquinistes : de temps en

temps, j'y ai rencontré et c'était sans les chercher, bon nombre de volumes dont je vais dresser la liste, ils sont tous en veau brun, d'un style plutôt solide qu'élégant ; au bas du dos j'y ai remarqué



en or, le cimier dont voici la reproduction, ce sont les armes du Dauphin qui sont, comme on sait, d'or au dauphin d'azur, crété, oreillé et barbeté de gueules.

On verra, en parcourant la liste qui suit, que quatre seulement de ces volumes ont été imprimés après 1711, date de la mort du Dauphin, le plus grand nombre l'ont été de 1678 à 1706, c'est-à-dire de sa dix-septième année à sa quarante-cinquième année.

Si l'on réfléchit que c'est le hasard qui a jeté, à de longs intervalles, ces volumes entre mes mains, on en devra conclure que la bibliothèque dont elles sont les épaves devait être assez nombreuse et que les bibliophiles qui prendront la légère peine de jeter un coup d'œil au bas du dos des vieux livres ne manqueront guère d'augmenter considérablement cette liste, et peut-être même de rencontrer de désirables renseignements manuscrits sur la bibliothèque du grand Dauphin.

Voici la liste en question, les chiffres à gauche indiquent le nombre des volumes.

1.	*Imagines... imperatorum... apud Raphelengium...*	1599.
1.	*Les Religions du Monde;* traduit de l'anglais......	1666.
1.	*Mémoires du Prince de Conty*	1667.
1.	*Histoire romaine,* traduite par Cousin............	1678.
1.	*De la fréquente Communion*	1683.
1.	*Vie de Saint Chrysostôme*......	1683.
1.	*Liber Psalmorum,* Ferrandus	1683.
7.	*Abrégé de la Philosophie,* de Gassendi en 7 tomes.	1684.
10.	*Horace,* de Dacier.............................	1684.
3.	*Les travaux de Mars*.................... 1684 et	1685.
1.	*Décadence de l'Empire,* Maimbourg	1686.
2.	*Œuvres meslées de Saint-Evremont* .... 1690 et	1692.

1.	*Liber psalmorum*......	1671.
1.	*Conquête du Mexique*.....	1691.
1.	*Ecole des Arpenteurs*...........................	1692.
1.	*Traduction des Bucoliques*......................	1691.
4.	*Le nouveau Testament,* du père Quesnel	1693.
1.	*Réflexions sur la miséricorde de Dieu*	1693.
1.	*Lettres de Saint Basile*.........................	1693.
1.	*L'Art héraldique,* Playne.........	1693.
1.	*Vie de Cassiodore*..........	1694.
1.	*Le Monde condamné*..........................	1695.
1.	*Discours sur l'histoire universelle,* à Monseigneur le Dauphin, la date est 1691 sur le titre, sur le privilège	1695.
2.	*Les éléments de l'histoire,* par de Vallemont.......	1696.
2.	*La vie de J.-C.,* par de Montreul................	1696.
1.	*Histoire des aventures de Kémiski*...............	1697.
2.	*Lettres du Cardinal d'Ossat*.....................	1698.
1.	*Conférences... ecclésiastiques*...	1698.
1	*Modèles de Conversations,* par l'abbé de Bellegarde.	1698.
1.	*Hymni Santolii*	1698.
1.	*Lettres de Pline le Jeune*.......................	1699.
1.	*Mœurs des Israélites*..........	1700.
1.	*L'Apocalypse* traduite en francois...............	1702.
2.	*Vie de Rancé*................................	1702.
2.	*Conquête du Pérou*....	1706.
1.	*De l'existence de Dieu,* par Fénelon.............	1721.
1.	*Science de l'Imprimerie,* Fertel..................	1723.
4.	*Révolution d'Angleterre* du père Daniel..........	1724.
1.	*Des Instruments de mathématiques,* par Bion......	1725.
1.	*Le grand trictac*...............	1738.

Il faut joindre à cette liste de 69 volumes ceux fort nombreux de l'*Histoire des Ouvrages des Savans* de Basnage et de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* d'Ellies Dupin.

Au sujet de ce dernier, j'ai constaté que l'exemplaire de son *Histoire des controverses* porte sur le titre d'un volume la note manuscrite suivante :

Ex libris monasterii Sancti Theoderici prope Remos, congregationis S. Mauri. Catalogo inscriptus 1698 ; or le volume porte la date imprimée de 1697 ; on en peut conclure

que les ouvrages d'Ellies Dupin ne faisaient que passer par la bibliothèque du prince qui en faisait don à l'abbaye bénédictine de Saint-Thierry-lez-Reims.

De tous ces livres, quatre seulement ont été imprimés après 1711, date de la mort du Dauphin, on doit comprendre que le relieur ait pu se servir après cette époque de fers qui, après tout, trouvaient peut-être leur emploi pour les livres du nouveau Dauphin, ainsi l'attribution des livres de la liste précédente à la bibliothèque du grand Dauphin se trouve justifiée par la date de leur impression qui est pour la plupart contemporaine du prince.

Dans ce nombre total de volumes qui n'est pas inférieur à cent, on remarquera qu'il ne se trouve que trois ouvrages latins, *Imagines Imperatorum, Liber psalmorum* et *Hymni Santolii,* cette énorme prédominance des livres français sur les livres latins ne surprendra pas le lecteur qui sait la singulière consolation que donnait le jeune prince à une dame affligée qui lui racontait ses malheurs : « Eh, Madame, lui dit-il, que diriez-vous, si vous faisiez des thèmes? »

J'aurai atteint au but que je me suis proposé dans cette communication, si elle engage quelques bibliophiles à jeter un rapide et facile coup d'œil au bas du dos de leurs vieux livres et de ceux qu'ils pourront rencontrer, ils y reconnaîtront plus d'une fois, il n'en faut pas douter, le cimier du Dauphin et contribueront à établir le Catalogue d'une bibliothèque intéressante, puisqu'elle contenait sans doute les ouvrages que donnaient à un prince les écrivains des cinquante dernières années d'un grand règne.

J. P. A. Madden.

L'article qu'on vient de lire avait paru dans la revue mensuelle *le Livre*, quand un bienveillant bibliophile de

Lyon voulut bien m'informer qu'il possédait aussi des livres portant au dos le cimier du Dauphin.

Les Provinciales, un volume in-4°, veau brun........... 1657.
Vie de Saint Jean de Dieu, un volume in-4°, maroquin.. 1691.
Histoire du Quillotisme (1), un volume in-4°, veau brun. 1703.

On a vendu en 1881 la riche bibliothèque de ce bibliophile distingué, après son décès. Je rappelle ici son nom, afin de rendre un faible hommage de reconnaissance à sa mémoire, il donnait l'exemple des relations bienveillantes que doivent entretenir ou plutôt établir entre eux les amis intelligents des livres.

(1) Libellé d'un procureur calomniateur contre un respectable prêtre nommé Quillot, quiétiste et ami de Mme Guyon.





DIX-NEUVIÈME LETTRE

LA PRESSE MÉCANIQUE
ET SON INVENTEUR FRÉDÉRIC KOENIG

NÉ pour vivre avec ses semblables, l'homme a toujours éprouvé le besoin de communiquer sa pensée, même aux absents, même aux hommes de l'avenir. Dans les premiers siècles, c'est la *mémoire* qui se chargeait du dépôt et de la conservation des pensées, ainsi que du soin de les transmettre. Combien de ces traditions, plusieurs fois séculaires, Moïse ne nous a-t-il pas transmises dans son Pentateuque! Rapsodes, druides, bardes, skaldes, ces échos des antiques légendes, n'avaient d'autre réceptacle des pensées que leur mémoire à laquelle la musique et la poésie servaient de puissants auxiliaires.

Cependant, il fallut bientôt un moyen plus sûr et plus efficace de conserver et de transmettre la pensée; alors on inventa l'*écriture*.

Ce moyen devint lui-même insuffisant, et Gutenberg, il y a près de quatre siècles et demi, inventa l'*imprimerie*. Dans son Eloge de la typographie, en distiques latins, Jean Arnold de Bürgel, en 1541, disait : « Gutenberg aperçut un pressoir en » chêne, le pressoir de Bacchus. A ton image, s'écria-t-il, je

» ferai la presse nouvelle. » Ce fut donc par une pression verticale que la feuille de papier, étalée horizontalement sur la forme, en reçut l'impression. Le pressier agissait sur le levier, le levier sur la vis, la vis sur la platine qui s'appliquait à la feuille de papier. La pression qu'il fallait exercer, les frottements inévitables, rendaient cette manœuvre lente et fatigante. Il fallait un foulage plus fort quand le caractère était plus fin, et le nombre de lettres plus considérable. Quand la surface métallique dont on prenait l'empreinte était trop grande, on employait un barreau plus long et, partant, plus facile à rompre, ou bien on se servait de la presse à deux coups. Dans tous les cas, le pressier exécutait de continuels mouvements, surtout d'avant en arrière ; il en résultait de violentes secousses, au grand détriment des reins et de la poitrine, et si le barreau venait à se rompre, l'ouvrier lancé en arrière pouvait se blesser et se tuer. Le travail de la presse manuelle en peu d'années ruinait les plus robustes constitutions. De plus, le pressier avait besoin d'un auxiliaire chargé de déposer sur la forme l'encre que la presse allait déposer sur le papier. On voit donc que l'action de la presse était soumise à d'incessantes intermittences et par conséquent d'une lenteur extrême.

Au commencement du siècle dont la fin approche, les événements politiques surexcitaient une curiosité universelle que la presse était loin de satisfaire. Dans le magnifique et important ouvrage (1) que vient de publier à Stuttgart M. Théodore Goebel, je lis dès la première ligne ces paroles d'un à-propos incontestable : « On a souvent dit, et il est » toujours vrai, que toute grande invention est l'enfant de son siècle. » Le besoin d'une invention se fait longtemps sentir avant qu'on la réalise. Jupiter, dit Virgile, veut que l'homme lutte avec le besoin :

Ut varias usus meditando extunderet artes.

(1) *Friedrich Koenig und die Erfindung der Schnellpress.*

Voici comme on peut traduire ce vers des *Géorgiques:*
« Du besoin naît la réflexion, de la réflexion le travail, du
» travail tous les arts. »

Partout on cherchait à corriger les défauts de la vieille presse. Dans le nombre de ces réformateurs, il faut citer lord Stanhope en Angleterre, George Clymer, de Philadelphie, qui substituèrent sagement le fer et la fonte au bois; mais c'était toujours la presse, pour ainsi dire, asthmatique, avec ses intermittences désespérantes.

Enfin parut Frédéric Koenig dont le génie fut assez hardi pour abandonner une routine séculaire, et assez heureux pour remplacer une action intermittente par une action continue. Disons quelques mots de cet homme de génie dont l'Allemagne a le droit, et toutes les nations le devoir, d'inscrire le nom à côté des noms immortels de Gutenberg et de Senefelder.

Koenig naquit le 17 avril 1774, à Eisleben, en Saxe. Dès ses jeunes années, il montra d'heureuses dispositions pour les mathématiques et la mécanique. Vers la fin de 1804, il écrivait ces paroles : « J'ai dans ma jeunesse appris
» l'imprimerie ; mais après les années d'apprentissage, j'ai
» abandonné la profession pour me livrer à l'étude des
» sciences. » Pour gagner son pain quotidien, il travaillait comme imprimeur et compositeur, ou traduisait pour les libraires pendant la journée ; pendant la nuit, il étudiait. Dès 1802, il pensait aux moyens de rendre plus facile le travail de la presse. En 1803, inspiré par son expérience en typographie, il cherchait à construire une machine capable de remplacer un ouvrier et d'augmenter la vitesse de la presse; mais il échoua, faute d'argent. A Meiningen, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, il offrit aux rois et aux empereurs ses plans ingénieux; mais rois et empereurs pouvaient-ils le comprendre? Après avoir passé en Allemagne et en Russie plus de deux ans en démarches inutiles, en 1806, Koenig tourna ses regards vers la terre hospitalière du génie méconnu, et, ce que les

princes du continent refusaient de faire, quelques simples particuliers, des imprimeurs de Londres, l'accomplirent; c'étaient Bensley, Woodfall, Taylor. Le 31 mars 1807 est la date remarquable de son association avec Bensley.

Après avoir surmonté mille obstacles, après mille retards, Koenig, avec sa première machine à imprimer, tira, en avril 1811, 3,000 exemplaires de la feuille H du *New Annual Register for* 1810, *Principal Occurrences*. C'est assurément la première partie d'un livre qui ait été imprimée à l'aide d'une machine.

L'emploi de cette machine lui suggéra les moyens de la rendre moins compliquée et plus puissante. Dans ce but, il employa des cylindres; puis, aidé de son compatriote et ami Bauer, il acheva, à la fin de 1812, une machine avec laquelle furent imprimées les feuilles G et X de *Clarkson's Life of Penn,* vol. I, les premières sorties d'une presse entièrement cylindrique. Cette machine imprima encore les papiers de l'union protestante en février et mars 1813, ainsi que la feuille M de *Aiton's Hortus Kewensis,* vol. V. Cette machine livra au public environ 160,000 feuilles. Elle en donnait 800 par heure, avec l'aide de deux personnes. Ces renseignements sur les premiers produits des presses mécaniques ne sauraient être indifférents aux bibliophiles.

Walters, propriétaire du journal *le Times,* témoin des admirables résultats auxquels était parvenu Koenig, comprit sans peine combien son journal gagnerait à être imprimé par ses procédés; il lui commanda donc deux machines qui, destinées à imprimer un journal extrêmement répandu, devaient surtout viser à une très grande vitesse. Après vingt mois de travail, les machines étaient enfin prêtes à fonctionner; comme leur longue élaboration s'était accomplie dans l'ombre du mystère, la manifestation soudaine de leurs merveilleux effets remplit le monde de surprise et d'admiration.

C'était dans la soirée du lundi 28 novembre 1814 que cette presse mécanique, remplissant un vaste espace de son appareil

dispendieux et compliqué, imprima pour la première fois le numéro du *Times* qui parut le lendemain. Koenig, Bauer, Walters, entourés d'un nombreux personnel, furent enfin témoins du plus merveilleux spectacle. Tout à coup, à un signal donné, la vapeur s'élance d'une salle voisine et vient animer les mille organes de l'énorme machine. Les formes contenant les pages du journal se mettent à glisser horizontalement d'un mouvement régulier de va-et-vient. Elles passent et repassent sous des rouleaux qui les recouvrent d'encre, puis sous un cylindre enveloppé de la feuille qu'il presse sur la forme. Deux jeunes garçons suffisent au service de la machine, l'un pour lui offrir une feuille blanche, l'autre pour recevoir cette même feuille imprimée. Au bout d'une heure, la machine a enfanté onze cents feuilles. Le *Times* était bien imprimé par la presse à bras, il l'est beaucoup mieux par la presse mécanique.

En tête du *Times* du mardi 29 novembre 1814, on lisait l'article que nous allons traduire :

« Notre journal de ce jour offre au public le résultat
» pratique du plus grand perfectionnement qu'ait éprouvé
» l'imprimerie depuis sa découverte elle-même. Le lecteur
» de cet article tient dans ses mains l'un des exemplaires du
» *Times,* tiré à plusieurs milliers hier soir par une presse
» mécanique. Un mécanisme presque organique a été inventé
» et disposé, mécanisme qui non seulement délivre le pressier
» de ses laborieuses fatigues, mais encore dépasse de beaucoup
» en vitesse tous les efforts dont il est capable. La grandeur
» de l'invention sera justement appréciée par ses effets,
» quand nous informerons le public que les lettres une fois
» placées par les compositeurs et enfermées dans la forme,
» l'on n'a plus guère qu'à rester tranquillement témoin
» des opérations qu'exécute cet automate inconscient. Il
» suffit de lui fournir du papier. Il place la forme, la couvre
» d'encre, applique et presse la feuille sur la forme, et la met
» entre les mains d'un employé. Aussitôt la forme se retire

» pour recevoir une nouvelle couche d'encre et recevoir une » autre feuille qui se présente pour être imprimée à son tour. » L'ensemble de ces mouvements compliqués s'accomplit » avec une vitesse et une harmonie de mouvements telles » qu'il suffit d'une heure pour imprimer onze cents feuilles.

» Il va sans dire qu'avant de réaliser une pareille invention » qui n'est pas l'effet du hasard, mais le résultat de » combinaisons mécaniques tracées avec méthode dans » l'esprit de l'ingénieur, il a fallu éprouver beaucoup de » résistances et de retards. Notre rôle dans cette circonstance » a été simplement d'appliquer l'invention à nos besoins » personnels, après un accord avec les brevetés. Cependant, » malgré notre rôle limité, peu de lecteurs pourront imaginer » les mille désappointements et la profonde anxiété que nous » avons éprouvés pendant très longtemps.

» Quant à l'auteur de l'invention, nous n'ajouterons que » peu de mots. Le plus beau monument à la mémoire de sir » Christophe Wren n'est-il pas l'édifice qu'il a élevé (la » cathédrale de Saint-Paul à Londres) ? De même le meilleur » tribut de louanges que nous puissions offrir à l'inventeur » de la machine à imprimer ne se trouve-t-il pas dans la » description précédente, faible esquisse de ses talents et de » son utile invention ? Ajoutons seulement qu'il est Saxon » de naissance, s'appelle Koenig, et que sa machine a été » exécutée sous la direction de son ami et compatriote » Bauer. »

Cet article du *Times* est le premier hommage rendu au patient génie de Koenig. Du milieu de la savante complication de sa machine, il se dégage aux yeux de l'observateur attentif un fait dominant : c'est l'emploi du mouvement *continu* des rouleaux et des cylindres substitué à l'action intermittente de la presse et des balles d'autrefois. Au lieu d'avoir à presser l'une contre l'autre deux surfaces planes à l'aide d'efforts presque surhumains, on voit un énorme cylindre appliquant les génératrices de sa surface

isolément et successivement sur la surface horizontale de la forme. Les lignes de la forme s'impriment ainsi l'une après l'autre avec une vitesse presque sans limites.

Grâce au génie initiateur de Koenig, sa *schnellpresse,* ou presse rapide, répandue par milliers dans toutes les parties du monde, excite l'admiration de tous ceux qui la voient fonctionner et qui la comprennent. Voyez cette large feuille de papier blanc qui peut être aussi longue que l'on veut ; un jeune garçon en place une extrémité entre deux rouleaux parallèles presque tangents. Cela suffit. La longue feuille saisie glisse rapidement, s'enroulant sur le dessus d'un cylindre, puis sur le dessous d'un autre. Elle parcourt une route sinueuse qui rappelle la lettre **S** couchée **∽**, s'imprime d'un côté, se retourne pour s'imprimer de l'autre, et, se dégageant du merveilleux système de cylindres qui vient la couvrir de caractères innombrables, est recueillie par les mains d'un autre enfant.

Que penserait un imprimeur du xve siècle en présence d'un pareil spectacle ? Que diraient, par exemple, les imprimeurs de la Bible traduite dans le dialecte de Valence, en Espagne, eux qui nous informent que leur impression a été commencée au mois de février de l'an mil quatre cent septante-sept, et achevée au mois de mars de l'an mil quatre cent septante-huit. Treize mois pour imprimer la Bible ! De cette Bible il ne reste que les quatre derniers feuillets où se trouve le colophon. Traduite en langue vulgaire, la sainte Inquisition a dû en brûler tous les exemplaires.

Comme contraste à cette lenteur d'impression, je traduirai quelques lignes d'une lettre d'un correspondant des *Annals of Philosophy,* octobre 1818 :

« L'imprimerie mécanique fait dans ce pays (l'Angleterre) » des progrès considérables, grâce surtout aux machines » de M. Koenig, chez Mmrs Bensley, Mmrs Taylor » et à l'imprimerie du *Times*. Aujourd'hui pourtant nos » compétiteurs transatlantiques nous surpassent tellement

8

» qu'on imprime actuellement la Bible dans l'Amérique du
» nord dans la très courte période de *trois minutes!* On
» arrive surtout à ce résultat par l'emploi de cylindres
» couverts de plaques stéréotypées, que j'ai inventés et
» cherché à introduire dans ce pays, il y a plus de huit ans, et
» qui enfin s'introduisent, je crois, maintenant ici petit à
» petit. »

Thomas Gill, l'auteur de cette lettre, aurait donc inventé, en 1808, la presse rapide avant Koenig, qui ne nous a donné la sienne qu'en 1814. La vanité de Thomas Gill devait être énorme pour lui dicter de pareils mensonges.

Revenons à Koenig. Nous avons signalé l'avènement de la presse rapide; c'est le fait dominant dans son histoire. Quant aux autres, on les trouvera dans l'ouvrage que vient de publier M. Théodore Goebel. Nous mentionnerons seulement la cause et la date de sa mort. Dès 1826, une affection cérébrale terrible, l'insomnie, vint s'installer à son chevet; chaque année sa durée augmentait et dépassa parfois cent heures. La science et le dévouement du médecin demeuraient impuissants. *Mussabat tacito medicina timore.* Enfin Koenig expira le 17 janvier 1833.

M. Théodore Goebel a consacré plusieurs années à recueillir tous les documents, tous les renseignements relatifs aux travaux de Koenig et à rédiger la biographie de cet homme de génie. Son ouvrage se développe sur près de trois cents pages grand in-quarto et est orné des portraits de Koenig et de Bauer, de trois gravures héliographiques représentant la maison où est né Koenig, son tombeau et le cloître d'Oberzell, d'un fac-simile de l'écriture de Koenig, et d'un bon nombre de machines gravées.

Dès le premier coup d'œil jeté sur ce livre, on y reconnaît un auteur animé du désir de convaincre l'esprit à force de lumière et à grand renfort de faits positifs et mathématiques; car à toutes les pages, sans exception, des chiffres ou des nombres en toutes lettres s'entrelacent dans le tissu de

son style et lui communiquent leur énergique précision.

Le plus long des douze chapitres de cet ouvrage, le septième, est consacré à réfuter l'incroyable prétention de quelques Anglais qui veulent enlever à Koenig la gloire d'inventeur de la machine à imprimer, pour investir de cette gloire posthume leur compatriote James Nicholson. Koenig est mort depuis un demi-siècle; il est temps enfin de dissiper complètement les nuages qu'un absurde égoïsme national a rassemblés autour de son nom. M. Goebel a rempli cette tâche avec un généreux dévouement ; nous ajouterons quelques détails sur cet intéressant sujet.

Invoquons d'abord en faveur de Koenig un témoignage important, celui du savant docteur Olinthus Grégory; tous deux naquirent la même année (1774). Le docteur, d'abord libraire à Cambridge, devint ensuite professeur de mathématiques à Woolwich. Dans la troisième édition de son *Traité de Mécanique*, en 1815, il regarde Koenig comme l'inventeur de la machine à imprimer. C'est *quelques semaines* seulement après, le 29 novembre 1814, qu'il rend ce témoignage. Or, il réunissait toutes les conditions nécessaires pour rendre à Nicholson, son compatriote, son contemporain, la justice qu'il lui devait, s'il était réellement l'inventeur, mais il ne prononce pas même son nom et laisse ainsi échapper l'occasion de saluer une gloire nationale.

Nicholson n'est pas le premier venu dans la science. Son aréomètre est depuis longtemps et sera toujours un instrument indispensable en physique et en minéralogie. Il publia en 1790 *the First Principles of Chemistry*, compilation savante et utile que traduisit en allemand Spohr, dès l'année suivante, à Riga. Le journal ou revue scientifique qui porte son nom a servi à propager les découvertes en physique, en chimie et autres sciences, il y a environ un siècle. Il obtint en 1790 un brevet pour une machine à imprimer sur le papier et autres substances, par une méthode plus soignée, moins chère et plus exacte que celles des presses en usage.

Il a recours au logotypes. Ses types auront la forme de *coins* et seront fixés ensemble sur la surface d'un cylindre à l'aide de *colle,* ou de *mastic,* ou de *vis,* ou de *coins.* Il propose des *brosses* pour déposer l'encre sur les caractères....

Ce peu de renseignements suffisent pour apprendre au lecteur combien Nicholson était étranger à la pratique de l'imprimerie. On dirait qu'il a reconnu plus tard lui-même l'impraticabilité de ses plans typographiques. Je vais vous traduire quelques passages d'un article de lui-même, intitulé *the Progress of Mechanical Discovery;* il se trouve page 309 du second volume de *A Journal of Natural Philosophy,* etc. Il l'écrivait quelques années après l'obtention de son brevet.

« Un ingénieux théoriste, étranger à la pratique des arts » mécaniques, imagine une combinaison nouvelle de forces » capables de produire un effet déterminé. Il en combine, » organise et dispose l'ensemble dans sa pensée ; solitude, » obscurité, énormes efforts de réflexion, tout est mis en » œuvre ; enfin, il a recours à sa planche à dessiner. Ses » épures lui révèlent des circonstances qui ont échappé à » son imagination. Ce sont de nouveaux arrangements à » faire, d'imprévus obstacles à vaincre. La première » conception, ou ce que le monde appelle l'invention, n'a » exigé de notre inventeur qu'une portion infiniment petite » du génie mécanique qu'il lui faut maintenant développer. » Supposons cependant ses épures achevées ; mais ce n'est » là que l'image de sa machine. Il ignore encore si elle » exécutera le travail qu'il lui demande....

» Si des expériences sans succès le désespèrent sans » l'instruire, que lui reste-t-il à faire ? Faut-il qu'il empoisonne » son existence, en dirigeant sans relâche ses efforts, ses » facultés, ses ressources, vers un objet séduisant et trompeur » qui ne fera qu'augmenter ses embarras de jour en jour ? » Ou plutôt, en se décidant à l'instant même à laisser là » son chimérique projet, ne donnera-t-il pas une noble » preuve de franchise et de courage ?

» Ma longue expérience m'autorise à affirmer que jamais
» invention mécanique réellement nouvelle n'est arrivée à
» un état de complète perfection qu'après avoir coûté au
» moins trois fois le prix de la machine achevée, sans tenir
» compte du labeur incalculable de l'inventeur. »

Ces réflexions judicieuses nous apprennent que Nicholson avait reconnu lui-même quel intervalle immense sépare la conception d'une machine compliquée de son entière réalisation, et cependant c'est à lui que l'on veut attribuer l'invention de la machine à imprimer. M. Goebel signale clairement les motifs de cette audacieuse prétention : Bensley, dit-il, trouva convenable de rompre son association avec Koenig et fut ainsi le premier à se souvenir de Nicholson et de ses prétendus services rendus à l'imprimerie. Koenig revendiquait ses droits que Bensley voulait sacrifier à son avantage. Comme il fallait à Bensley un bouclier pour se mettre à l'abri de l'indignation publique, il voulut faire passer Koenig pour le plagiaire de Nicholson; par là il n'était plus celui de Koenig. En réalité, continue M. Goebel, quelles données avait-on sur Nicholson et son invention? *Was hatte es nun mit diesem Manne und seiner « Erfindung » in der That für eine Bewandtniss?* Et il répond à cette question d'une manière complètement satisfaisante en reproduisant surtout le brevet de 1790. Ce brevet, dit-il encore, ne révèle rien autre chose qu'un premier pas dans l'invention de la machine à imprimer, ainsi qu'il arrive dans l'histoire de la plupart des inventions. Comme Koenig, et presque en même temps que lui, il a compris l'insuffisance de la presse en bois encore seule en usage alors. Comme lui, il a réfléchi au remède; mais, différent de Koenig, il se borna à confier au papier des idées obscures, à peine encore ébauchées, incertaines, souvent enfantines. Il les conserva sous forme de brevet à l'adresse de la postérité.

De 1790, date de son brevet, à 1815, date de sa mort, il y a un quart de siècle, pendant lequel assurément Nicholson

aurait pu donner un corps à ses projets. Il recula évidemment devant les énormes et innombrables difficultés de la réalisation de ses plans ; il renonça à la tâche et la laissa à des mains plus heureuses. Ses compatriotes eux-mêmes ont trahi une grande indifférence à son égard ; car on sait que Nicholson vécut dans la gêne et mourut dans la pauvreté. Tant d'ingratitude de la part d'une grande nation envers l'inventeur prétendu de la machine à imprimer serait impossible et incroyable. Les compatriotes de Nicholson ont reconnu en lui un des savants les plus recommandables, mais non un inventeur de génie, comparable à Gutenberg. Bensley lui-même, dans un banquet qu'il donnait pour l'inauguration de cette invention, entendit, sans protester, Ambroise Firmin-Didot féliciter Koenig et Bauer, qu'il appelait dignes compatriotes de Gutenberg. C'est que Bensley n'avait pas encore besoin d'exhumer à son profit l'invention avortée de Nicholson.

En France, on accueillera la revendication de M. Goebel en faveur de Koenig avec d'autant plus de sympathie que depuis longtemps des voix autorisées ont proclamé l'ingénieur allemand, *inventeur réel de notre système typographique* (Turgan, *Grandes Usines*).

J'ai vu chez Bensley, en 1815, dit Ambroise Firmin-Didot, la merveilleuse presse à cylindres inventée par les mécaniciens Koenig et Bauer, et qui commençait à imprimer l'immense journal le *Times* avec cette prodigieuse célérité qui fit *une révolution dans l'imprimerie*.

M. Goebel, en réunissant en faisceau tous les faits positifs, irréfutables, qu'il a su découvrir dans ses profondes et immenses recherches, a mis les lecteurs de son beau livre à même de se convaincre des droits incontestables de Koenig à l'invention de la presse mécanique. Il faut espérer que les partisans de Nicholson, s'il en reste encore, éclairés par cette vive et pure lumière, comprendront qu'il n'est plus possible de soutenir une thèse surannée, et quel rôle ridicule ils

joueraient en s'entêtant à rendre à Nicholson l'hommage qui n'est dû qu'à Koenig.

Le livre de M. Goebel ne permettra plus de faire de Koenig un horloger saxon, un horloger de Leipzig (1), et d'imprimer que W. Nicholson *exécuta* une presse mécanique qui ne réussit pas (2).

La presse mécanique fonctionne chez tous les peuples de la terre; c'est dire assez que chez tous les peuples, le livre de M. Goebel, qui en retrace l'histoire, livre qui est en même temps un chef-d'œuvre de typographie, trouvera un accueil sympathique et récompensera l'auteur de ses longs, patients et utiles travaux.

(1) Turgan.
(2) Paul Dupont, II, 401.





VINGTIÈME LETTRE

INVENTION DE LA PRESSE MÉCANIQUE

RÉPONSE DE M. THÉODORE GOEBEL A M. BLADES

PREMIER ARTICLE

Le 15 août 1883, nous avons entretenu nos lecteurs de la presse mécanique et de son inventeur Frédéric Koenig, à propos du beau livre de M. Théodore Goebel, de Stuttgart. Dès octobre de la même année jusqu'en juin 1884 parurent, dans le *Printers' Register,* neuf articles du savant et renommé biographe de Caxton, M. Blades, formant une revue et une soi-disant réfutation de l'ouvrage de M. Goebel. Le même *Printers' Register* contient dans les numéros de mars, avril, mai et juin 1885, la réponse de ce dernier à M. Blades ; on se rappelle que M. Goebel attribue, et selon nous avec raison, l'invention de la presse mécanique à Frédéric Koenig, et que M. Blades revendique cette belle invention en faveur de son compatriote William Nicholson. Quoique M. Goebel ait fait d'immenses et consciencieuses recherches, dont les résultats favorables à Koenig sont consignés dans son magnifique volume, il n'a pas hésité à rassembler une foule

de renseignements nouveaux, de critiques judicieuses de son adversaire et de raisonnements irréfutables, dans sa nouvelle publication qu'il a composée en langue anglaise, sans doute afin de mieux réussir à répandre les vérités qu'il a découvertes et sans doute aussi afin d'éclairer ceux des compatriotes de M. Blades que peut aveugler encore un vain orgueil national. Nous avons traduit quelques pages de cette réponse de M. Goebel, et nous offrons aujourd'hui aux lecteurs l'article du mois d'avril, dans lequel il s'agit de la revendication en faveur de Frédéric Koenig et de la réfutation des prétendus titres de William Nicholson :

M. Blades appelle Nicholson « premier inventeur breveté » d'une machine capable d'imprimer ; » cette assertion est à la fois vraie et fausse ; Nicholson a été le premier inventeur breveté de ce *qui aurait pu devenir* une machine à imprimer, mais qui *n'en fut jamais une.* Si, en effet, cette machine exista, où était-elle ? quel travail a-t-elle produit ? et qu'est-elle devenue ? Afin de prouver son assertion, M. Blades reproduit un passage de l'*Histoire de l'Imprimerie en Amérique,* par Thomas. Nous y apprenons qu'un docteur Kinsley construisit ou fit construire une presse d'après les principes de Nicholson, et Thomas déclare qu'on se servait de ces presses et qu'elles passaient pour faire un travail excellent. Je le dis avec regret : Je ne vois là qu'une assertion sans preuve. Si l'on vient me dire avec tant d'aplomb que l'on se servait de ces presses, on devrait aussi m'apprendre du moins en quel endroit elles fonctionnaient, quel ouvrage elles ont fait, et enfin comment il se fait qu'elles aient pu disparaître entièrement sans laisser les moindres traces dans les imprimeries, sans laisser de traces même dans l'*Histoire de l'Imprimerie* de Thomas qui, malgré « sa réputation d'historien exact et véridique, » donne un curieux échantillon de son exactitude, en ne nous montrant que des diagrammes retouchés du brevet de Nicholson, sans rien montrer de cette prétendue fameuse machine capable d'imprimer du docteur Kinsley, cette machine à laquelle il

avait renvoyé le lecteur : « L'emploi de ces presses n'exige » qu'une seule personne, qui peut exécuter en un jour autant » et même plus d'ouvrage que deux ouvriers se servant des » presses ordinaires. » Il en était précisément ainsi de la première machine à imprimer de Koenig. Nous savons que c'est avec elle que fut imprimée la feuille H de l'*Annual Register,* dont M. Blades fait un si grand éloge. Malgré cela, la machine de Koenig n'est à ses yeux qu'un « résultat » incomplet, accouplé à un incontestable échec, » tandis qu'il loue la machine de Kinsley, dont cependant la renommée n'arriva jamais jusqu'aux oreilles de Bensley, qui autrement n'aurait pas attendu après Koenig ou Walter ; car, nous dit son biographe, dans le *Times,* « jamais Bensley dans la lutte » de la vie ne laissa échapper la moindre chance favorable. » Le fait est que la seule nouvelle que nous ayons de la machine de Bensley nous est transmise par cet historiographe Thomas, d'une si étrange exactitude; ce qui n'empêche pas M. Blades d'en venir à cette conclusion remarquable : « Koenig fut » entièrement redevable de son succès à l'aide intelligente » d'ouvriers anglais ; il en résulte cette conséquence légitime » que si le docteur Kinsley avait pu, dans le Massachusetts, » s'assurer le concours d'ouvriers habiles, ainsi que Koenig, à » Londres, les Américains d'aujourd'hui seraient fiers, et à » juste titre, d'avoir été les premiers à réussir réellement » dans l'emploi de la machine à imprimer. » A ce sujet, je ferai remarquer que Koenig lui-même a toujours exprimé sa reconnaissance de l'*aide* que lui prêtèrent les ouvriers anglais, mais qu'il n'est nullement permis de dire que c'est à eux *seuls* qu'il fut redevable de son succès ; car s'il en était ainsi, il faudrait donc en conclure que l'invention, la création et la direction sont de beaucoup inférieures au travail manuel. C'est à lui seul qu'il dut d'abord son succès, — à son génie d'inventeur et à son infatigable énergie ; — et puis à son ami Bauer, le directeur de ses ateliers ; sans son génie et son ami, toute l'intelligence des ouvriers anglais n'aurait jamais réussi

à construire une machine capable d'imprimer, pas plus que Bacon et Donkin qui avaient à leur disposition une multitude d'ouvriers anglais. A qui donc Koenig devait-il son succès définitif à Oberzell, où il lui fallut d'abord manufacturer lui-même beaucoup de ses outils, et, comme je le dis plus haut, transformer en constructeurs de moulins des laboureurs et des vignerons ? Il ne le dut qu'à lui-même et à son ami Bauer, et pas le moins du monde à l'unique ouvrier anglais amené par Bauer, et qu'ils durent renvoyer en Angleterre, parce qu'il était devenu ivrogne dès la première année de son séjour dans le pays des vins et des spiritueux à bon marché. Tout le secours du plus habile travail n'aurait servi de rien à Kinsley sans les qualités mentales et la science technique dont Koenig était l'heureux possesseur, et si Kinsley avait réuni ces deux talents et réellement réussi à construire une machine pratique et facile à employer, ce ne serait après tout que *sa propre* invention, et nullement celle de Nicholson ; et je puis affirmer que les Américains n'auraient pas laissé leurs cousins d'Angleterre dans le moindre doute sur ce point.

C'est ici que je puis demander à propos en quoi consiste une invention ? Est-ce la première idée, l'idée incomplète, comme dans le cas de Nicholson et de sa prétendue machine à imprimer, ou bien est-ce *l'exécution* de cette idée ou de toute autre première idée semblable, comme dans le cas de Koenig ? Ecoutons la réponse déjà donnée plus d'une fois. Je n'en choisirai qu'une comme exemple, celle relative à l'invention de la machine à vapeur. Je choisis cet exemple parce qu'il y a certaines relations entre cette invention et la machine à imprimer. Tout le monde regarde comme réel inventeur de la machine à vapeur James Watt, et cependant on connaissait des siècles avant lui la puissance de la vapeur et plus encore on avait pris des brevets et construit des machines à vapeur avant Watt lui-même. Je n'insisterai pas sur les noms de Salomon de Caus et de Denis Papin ; c'étaient des faiseurs de projets, comme Nicholson, quoique cependant

de plus haute importance, puisqu'ils ne bornaient pas leur activité à « suggérer » et à prendre des brevets, laissant ce qu'il y a de plus important, l'exécution, à des « ouvriers » intelligents. » Ils cherchèrent à construire eux-mêmes; Papin au moins s'y appliqua très sérieusement, ainsi que Thomas Savery, en 1698. Ce dernier acheva une machine à vapeur qui fonctionna utilement pour élever l'eau d'une mine. Seulement, quelques années plus tard, parurent Newcomen et Cowley. Quoique la machine de Newcomen servît à épuiser l'eau des mines jusqu'à une époque récente, James Watt, qui construisit sa première machine à vapeur à simple effet plus de soixante ans après, en 1769, a été, est encore, et sera toujours considéré comme le réel inventeur de la machine à vapeur. Eh bien, jetez les yeux sur un dessin de la machine de Newcomen ; vous trouverez dans sa forme grossière quelque analogie avec la première machine en bois de Koenig, machine dont parle M. Blades avec quelque dédain; cependant quand Koenig construisit une presse en fer, exactement d'après le même principe qui contenait réellement le noyau de l'invention, cette machine fonctionnait, imprimait, mais sans satisfaire l'inventeur. Alors ce même Koenig se remit à l'œuvre, retoucha, changea, expérimenta jusqu'à ce que le Koenig-Newcomen fût devenu le Koenig-Watt! De la première grossière machine, il s'éleva pas à pas aux machines du *Times,* et enfin à la machine parfaite. Ce qui, dans le cas de la machine à vapeur, avait exigé deux générations entières et plusieurs inventeurs pour atteindre à la perfection, fut accompli pour la machine à imprimer par le génie d'un seul homme — assurément avec l'aide d'ouvriers anglais intelligents, ainsi que dans le cas de Newcomen, mais aussi, sans aucun doute, grâce à sa propre intelligence et à sa persévérance.

Voici encore un exemple emprunté à une autre espèce d'invention ou de découverte; il est moins généralement connu peut-être, mais il n'en est pas moins vrai.

A Venise, dans la fameuse bibliothèque de Saint-Marc, il y a une mappemonde qui date de l'an 1436, et à Weimar, dans la bibliothèque du grand-duc, il y en a une toute semblable de 1442. L'une et l'autre, sans être divisées en degrés de longitude, contiennent dans la région occidentale une île spacieuse, consistant en une portion plus grande au nord et une plus petite au midi. Une étroite bande de terre les relie ensemble. Les contours de cette île, appelée Antillia dans ces cartes, sont vaguement esquissés. Ces deux mappemondes sont dues au Vénitien Andrea Bianco, à qui l'idée de l'île Antillia avait été « suggérée » par les descriptions de voyageurs antérieurs ; il n'est guère permis de douter que ce sont ces mappemondes de Bianco qui suggérèrent à Colomb, lors de ses visites à Venise, l'idée de chercher dans les parties orientales de l'Océan *(sic)* cette terre inconnue d'Antillia, et qui lui firent découvrir, en 1492, le nouveau monde! Eh bien, a-t-on jamais prétendu que Bianco fût le premier découvreur de l'Amérique et non Christophe Colomb? Ou bien que Papin ou Savery ou Newcomen fussent les inventeurs réels de la machine à vapeur et non James Watt? Si dans l'un et l'autre cas, en présence des « suggestions » les plus substantielles, personne ne cherche à déprécier la renommée des deux grands hommes qui ont réalisé une suggestion, pourquoi agirions-nous autrement dans le cas de Koenig, qui, lui aussi, réalisa une suggestion? Pourquoi devrait-il céder la moitié de .sa renommée à Nicholson, qui n'a rien fait de ce qu'a fait Koenig?

En terminant son article sur le docteur Kinsley, voici ce que dit M. Blades : « Désormais on ne pourra plus invoquer » l'ignorance et dire que le brevet de Nicholson prête à la » chicane et ne contient que des plans superficiels, des dessins » en l'air et rien de solide. » Eh bien, j'en suis fâché, mais je ne puis m'empêcher de regarder comme perdu tout le temps que M. Blades a consacré à cette histoire de Kinsley. En effet, tous les efforts de ce docteur pour « réaliser les fameuses

» suggestions de Nicholson n'ont certainement abouti qu'à » un résultat incomplet, accouplé à un incontestable échec. » Je l'ai déjà démontré : une invention qui ne laisse de traces que dans les écrits d'un auteur désireux de glorifier l'esprit inventif de ses compatriotes, d'un auteur si peu au courant de cette invention, qu'il n'est pas capable d'en donner les dessins corrects, une telle invention et de tels écrits ne méritent certainement pas qu'un écrivain sérieux les défende, surtout s'il s'entend un peu en fait de machines. Accordons que ce même docteur Kinsley ait inventé une machine à faire des épingles, une autre pour préparer l'argile et mouler des briques et que ces machines aient réussi. Tout cela ne prouve rien concernant sa machine à imprimer ; mais il est impossible de comprendre comment l'*échec* de Kinsley dans la construction d'une machine à imprimer effective doit prouver, suivant M. Blades, « que la vérité est telle que l'énonce Nicholson » dans son brevet : la forme et la construction n'étant pas » une partie importante de mon invention, elle peut, sans » difficulté, être réalisée par tout ouvrier doué de talents et » d'habileté ordinaires. » Le biographe honoré de Caxton a-t-il jamais *étudié* la machine « inventée » par Bacon et Donkin ? Si oui, il admettra qu'elle était construite entièrement d'après les « suggestions » de Nicholson, et il admettra aussi que Donkin était un « ouvrier » possédant beaucoup plus que les talents et l'habileté ordinaires. Cependant, quoique Donkin eût réussi à construire une machine capable d'imprimer, quoiqu'il se fût débarrassé du cylindre porteur de types de Nicholson, précisément pour n'avoir pas à employer ces fameux logotypes taillés en forme de cônes, remplaçant le cylindre par un prisme porteur de types ; quoique cette machine fût dans tout son ensemble le résultat d'un ingénieux travail, elle n'offrit, au bout du compte, qu' « un résultat incomplet, accouplé à un » incontestable échec ; » et pourtant, dans ce cas encore, ce ne fut ni manque de talent ordinaire, ni faute de l' « aide

» intelligente d'ouvriers anglais » que l'échec eut lieu. La cause de cet échec était plus cachée ; on la découvre dans le brevet de Nicholson dont les idées furent suivies de trop près par Donkin, et l'échec de la machine — je ne me trompe nullement en disant l'échec, car elle ne pénétra jamais dans aucune imprimerie — démontra plus clairement, et d'une façon plus convaincante que ne pourrait jamais faire aucun raisonnement, que le brevet de Nicholson ne contenait « que des plans superficiels, des dessins en l'air et rien de » solide. » On ne dira pas, quand j'écris ces lignes, que j'ai l'ignorance pour excuse.

Ainsi, tout en rendant hommage aux connaissances et aux talents mécaniques de Donkin, il n'est pas correct de dire de lui qu'il « a complété et réalisé » ce qui, sans son aide, n'aurait été qu'un succès incomplet. Son mérite, que mon livre a parfaitement et honnêtement reconnu, consiste en ceci : *il a le premier employé les rouleaux à composition* dans une machine *destinée* à imprimer ; mais ces rouleaux n'étaient pas de son invention et il ne prétendait pas qu'ils le fussent. La *machine qu'il construisit,* de concert avec Bacon, fut, *au point de vue pratique,* un véritable échec, et il en fut de même de la machine pour laquelle lui et Brightly prirent un brevet en 1818. Cette dernière mérite pourtant une mention, car c'est la première qu'on ait jamais destinée à être employée à la main. Les droits de Donkin à la renommée ont un caractère bien différent et bien connu. Mais il est encore moins correct, et ici je suis indulgent, de ne présenter l'invention de Koenig que comme un « succès incomplet. » Est-ce qu'on peut dire des machines du *Times,* construites par Koenig, qu'elles n'ont donné qu'un succès incomplet ? Dans le célèbre article du *Times* du 29 octobre 1814, M. Walter parle de la « grandeur » de l'invention, » du « plus grand progrès de l'imprimerie » depuis sa découverte elle-même ; » et M. Walter aurait écrit dix ans plus tard, dans le *Times* du 3 décembre 1824, sa fameuse défense de Koenig et de son invention, si elle n'avait

été qu'un succès incomplet ? Cependant si on pouvait douter de l'impartialité d'un aussi noble esprit que celui de M. Walter, on aura peut-être plus de confiance dans les paroles de Bensley lui-même, qui, dans sa *Literary Gazette* du 3 janvier 1818, en parlant de l'achèvement de la machine de Koenig, cette machine, *la première qui ait jamais été construite,* dit que c'est un « perfectionnement ingénieux dans l'art d'imprimer, » dont s'honore le siècle actuel. » Dans le numéro suivant, celui du 10 janvier, il parle encore de « cette très admirable » machine. » Puis il ajoute : « La beauté des mouvements, » leur vitesse, leur précision, grandissent encore dans » l'imagination qui se représente la nature de l'opération » qu'ils exécutent. On dirait que c'est non pas la *matière* » mais l'*esprit* qui fonctionne. » Est-ce qu'on pourrait appliquer ce langage à un « succès incomplet, » et pourrait-il être employé par un homme aussi « cupide » que Bensley, si la machine ne l'avait pas pleinement satisfait ? Quatre ans plus tard, son langage n'était plus le même ; mais alors il était de son intérêt de rabaisser et de dégrader l'invention de Koenig ; il comptait par ce moyen faire prendre le change sur sa honteuse conduite envers l'homme à qui il dérobait le fruit de son invention en Angleterre.





VINGT ET UNIÈME LETTRE

INVENTION DE LA PRESSE MÉCANIQUE

RÉPONSE DE M. THÉODORE GOEBEL A M. BLADES

DEUXIÈME ARTICLE

MAINTENANT que j'ai exposé *les faits,* je crois pouvoir me dispenser de passer en revue les « talents mécaniques et les » importantes découvertes de Cowper et d'Applegath, » grâce auxquels, suivant M. Blades, se complétèrent et se réalisèrent les « expériences « de Koenig. Mon livre montre clairement et en détail comment ces Messieurs ont réussi à s'introduire pas à pas chez Bensley, et comment aussi ils ont réussi à compléter les « expériences » de Koenig, après avoir étudié ses machines et « emprunté » ses idées et les résultats de dix ans d'un pénible et sérieux travail. Cowper et Applegath ont adopté la machine de Koenig, la simplifiant jusqu'à un certain point et adoptant un autre système d'encrage — emprunté soit à Nicholson, soit à Donkin : ce seraient là leurs « importantes découvertes. » Prétendre qu'il en résulte que l'*invention* de Koenig n'eut qu'un succès incomplet, en dépit du travail journalier des machines du

Times, pendant des années entières avant que les imitateurs de Koenig aient pu atteindre au plus mince résultat, c'est assurément « ignorer les faits » avec toutes les conséquences déduites par M. Blades lui-même, sans pouvoir « alléguer » l'ignorance. » En même temps, ce serait « fausser notre » jugement » au sujet de toutes les inventions que l'on ne pourrait jamais qualifier de complètes et d'achevées, aussi longtemps qu'elles seraient susceptibles de quelque addition, de quelque changement, dans leurs parties principales ou dans les détails inférieurs. Grâce à cette logique, Watt en inventant la machine à vapeur et Stephenson la locomotive n'auraient fait que de simples « expériences » et n'auraient eu qu'un « succès incomplet. »

Je terminerai ces réflexions sur le caractère réel d'une invention, en citant les paroles de Samuel Smiles — quoique M. Blades n'en parle pas très favorablement en disant qu' « il » prend toutes ses oies pour des cygnes » — dans son article sur Koenig, dans le numéro de décembre 1869 du *Macmillan's Magazine,* dans lequel il dit : « L'inventeur original n'est » pas l'homme qui enregistre simplement une idée ou qui » compile une invention en empruntant les idées d'un autre » dont il améliore ou développe les arrangements, mais bien » celui qui construit une machine telle qu'on n'en avait jamais » fait auparavant, une machine exécutant d'une manière » satisfaisante toutes les fonctions qu'elle doit remplir, » et c'est ce qu'a fait l'invention de Koenig, suivant » l'irréprochable témoignage de M. Walter. » (1) Et je puis ajouter, suivant aussi celui de Bensley, d'autant plus irréprochable, en ce cas, qu'il a été donné sans intention.

Je ne puis m'empêcher de regarder le jugement du littérateur dans cette question purement mécanique comme

(1) « Proposer un problème et chercher à le résoudre ne constituent pas une invention ; il faut la solution réelle du problème, » dit une autorité allemande en fait de brevets, le professeur-docteur R. Klostermann, de l'Université de Bonn.

plus vrai et plus positif que celui du savant imprimeur et bibliographe, mon ami estimé, M. William Blades.

Encore quelques lignes au sujet de William Nicholson.

M. Blades énumère tous les mérites, tous les travaux scientifiques de « cet homme doué de talents, mais si » infortuné ; » à mon avis cela ne prouve rien dans un sujet technique et mécanique. On peut s'être élevé au plus haut degré de la science sans posséder de capacité technique, et c'est un fait avéré depuis longtemps que les plus grands *savants* sont en général les hommes les moins pratiques. Il dit aussi que William Savage, dans son dictionnaire de l'imprimerie, parle de Nicholson avec grand respect. — Je ne l'ai jamais nié. — Mais il ne cite pas la préface de ce même William Savage en tête de son traité de l'encre à imprimer. Là on lit : « Nicholson, dans son dictionnaire de chimie, » donne quelques passages (relatifs à la fabrication de l'encre) » *qui ne signifient rien,* et puis il continue en donnant une vague description du procédé de Lewis. » On reconnaît ainsi que le savoir de l'habile Nicholson, quelque étendu qu'il fût, n'était pas toujours profond, et que l'on peut, à l'aide des livres d'autrui, compiler des dictionnaires, même des dictionnaires de chimie. M. Blades assigne l'année 1810 comme celle où Koenig et Bensley entendirent parler pour la première fois de Nicholson. Ceci est contraire aux propres paroles de Koenig, traduites par M. Blades lui-même dans le numéro 251 du *Printers' Register,* page 232. On donne clairement l'année 1807. On y lit aussi que Koenig fut étonné d'apprendre que Nicholson avait *eu* (M. Blades dit « inventé, » mais cette traduction ne reproduit pas le sens de l'allemand) un plan semblable *dix-sept ans* auparavant, ce qui nous reporte exactement à l'an 1790. Ceci est un fait très important, puisqu'il nous apprend que Koenig, bien qu'informé peu après son arrivée en Angleterre de l'existence des plans et du brevet de Nicholson, continua cependant ses expériences d'après ses propres plans et ne dirigea son

attention sur l'impression à l'aide de cylindres qu'après avoir constaté que l'impression à l'aide de la platine ne répondait pas à ses espérances. Mais fixer 1810 comme l'année dans laquelle Koenig eut connaissance du brevet de Nicholson, présente le développement de l'invention sous un jour tout différent. Koenig alors semblerait avoir adopté le cylindre dès qu'il lui fut « suggéré » par ce brevet, ou, comme le dit nettement M. Blades, « Koenig emprunta au brevet le » plan du cylindre à imprimer. « C'est là une assertion qui me semble assez hardie et audacieuse, d'autant plus que ni M. Blades ni personne ne viendra jamais à bout de la prouver et que l'emploi du cylindre pour imprimer n'est nullement une invention de Nicholson. Dès le 10 avril 1764, Thomas Fryer, Thomas Greenough et John Newbery prirent un brevet en Angleterre pour « une machine de » construction nouvelle et pour le mélange et l'adaptation de » couleurs servant à cette machine pour imprimer, teindre » et colorier la soie, la laine, les toiles de chanvre et de coton, » le cuir et le papier. » Il est dit, en spécifiant ce brevet, que l'invention se réalise « par le moyen de cylindres de cuivre » gravés, sur lesquels les couleurs sont déposées par des » cylindres plus petits, mis en mouvement par d'autres » simples cylindres; » le 14 mars 1772, Joseph Adkin l'aîné et Joseph Adkin le jeune, Charles Taylor et Thomas Walker le jeune prirent un brevet pour une presse « composée de » trois cylindres superposés; celui d'en haut sert à presser; » celui du milieu à imprimer, et celui d'en bas, plongé en » partie dans l'auge à couleur, est le cylindre fournisseur. » Cette presse était destinée à imprimer, et à estamper « le » papier, la soie, la laine, le coton et la toile, et l'impression » sur ces tissus serait grandement facilitée et rendue beaucoup » moins dispendieuse, plus parfaite et plus exacte. »

Les machines pour lesquelles on prit ces brevets furent-elles réellement construites et de quelque utilité? Je l'ignore. Je n'en dirai pas davantage; je mentionnerai seulement une

machine pour imprimer les calicots et autres tissus de coton par le moyen de cylindres. Elle fut construite et fonctionna avec succès en 1785 à Jouy, en France. C'était l'ouvrage d'un Allemand nommé Oberkampf. Etrange coïncidence! L'honneur de l'invention lui fut aussi disputé par de nouveaux venus, comme il l'avait été à Koenig. Mais un fait est clairement et indubitablement démontré par les brevets de 1764 et de 1772; c'est que le cylindre était connu pour servir à imprimer longtemps avant Nicholson, et que personne n'a le droit de dire que Koenig l'avait emprunté à Nicholson. Ce dernier ne le « suggéra » que pour l'impression typographique, mais ses propres paroles adressées à Bensley « que rien n'en était résulté » sont la preuve la plus décisive que sa puissance d'invention n'allait pas plus loin que ses suggestions. Concernant la *construction* d'une machine à imprimer, il n'obtint aucun succès, pas même un succès partiel à signaler et la gloire d'avoir inventé cette machine ne lui appartient pas plus qu'à Kinsley ou à Bacon et Donkin, qui cherchèrent à suivre ses suggestions, mais aussi sans succès. Son seul mérite, si c'en est un, fut de *proposer d'imprimer typographiquement* à l'aide du cylindre; mais les idées qui lui inspirèrent ses suggestions lui vinrent probablement du brevet de 1772 ci-dessus mentionné ; mais d'après les diagrammes qu'il donne dans son brevet, on voit qu'il faisait fonctionner ses trois cylindres dans un ordre inverse. Nicholson, qui faisait les fonctions d'agent pour les brevets d'invention, ainsi que nous dirions aujourd'hui, était bien au courant des affaires de brevets et fort à même de recueillir une foule de détails, — c'est ainsi, nous dit Savage, qu'il procéda dans son dictionnaire de chimie à l'article Encre d'imprimerie, — il opérait un mélange de tous ces détails dans un seul brevet d'invention dont, tout bien considéré, la postérité ne se serait « guère occupée, » sans la trahison de Bensley et consorts. M. Blades trouve ce brevet extraordinaire, et il a bien raison ; car il est assurément extraordinaire

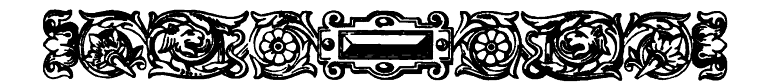
d'obtenir un brevet d'invention pour de simples idées, de simples plans qui peuvent naturellement viser au loin et anticiper dans l'avenir, mais qui néanmoins en abandonnent « la réalisation » à d'habiles ouvriers. Or c'est précisément *la réalisation* qui fait l'inventeur. Quand M. Blades, après avoir énuméré les différentes qualités du brevet de Nicholson, ajoute : « Aucune personne judicieuse ne s'imaginera que ces » idées anticipées de Nicholson auraient pu subir l'épreuve » de l'expérience pratique sans aucune modification, sans » nouvelles adaptations ; » c'est là une très sage observation; elle laisse à Nicholson l'honneur, mais aux autres *le travail*. « Il faut dépenser une somme énorme de talent mécanique — » il faut que la semence tombe, comme dans le cas de Koenig, » sur bon terrain, et alors elle ne peut manquer de germer et « de mûrir. » Ceci est moins sage et loin d'être correct; c'est prétendre encore une fois que Koenig emprunta ses connaissances en fait de mécanique à Nicholson, et ne fut guère plus que son élève, tandis qu'il est certain qu'il ne connut rien de lui avant d'avoir lu le brevet « extraordinaire. » Affirmer que « les idées de Nicholson dans son brevet » d'invention non réalisée sont plus pratiques et fécondes, et » sont plus substantielles, quoique leur auteur n'eut jamais » l'occasion d'en corriger les défauts par l'expérience et la » pratique, que les idées de Koenig dans son brevet de 1810, » affirmer tout cela offre une apparence de vérité théorique *aujourd'hui que la chose est réalisée par la pratique;* mais il arriva que ces « idées pratiques et suggestives, » si substantielles, ne furent bonnes à rien, car on les oublia complètement jusqu'à l'arrivée de Koenig, apportant ses plans d'une machine à imprimer, plans qui étaient tous son propre ouvrage, le résultat de ses propres méditations, de ses expériences et de son travail, tandis que Nicholson, je le répète, a été à même de recueillir les « suggestions » de ses idées fondamentales dans les brevets d'invention antérieurs auxquels il avait des facilités spéciales de recourir. M. Blades,

de plus, ferme les yeux sur ce fait que le bonheur d'avoir corrigé les côtés faibles, grâce à l'expérience et à la pratique, était dû, dans le cas de Koenig, à son propre travail et à sa propre énergie. C'est par là qu'il surmonta toutes les difficultés qu'il eut toujours à combattre; or, ce même bonheur était également accessible à Nicholson. Ce fut donc entièrement sa faute s'il n'en profita pas. Nicholson *eut une idée,* mais cette idée n'eut pas de corps !

Ce fut, dit M. Blades, une nouvelle désagréable pour Bensley et Koenig d'apprendre l'existence du brevet de Nicholson. Je ne comprends pas pourquoi. Je croirais plutôt qu'ils durent saluer cette nouvelle avec joie, car ils auraient pu, grâce à ce brevet, sortir de l'embarras où ils devaient être (suivant M. Blades) avec leur machine à vis que Koenig n'en continua pas moins à construire, « leur chagrin l'emportant » sur leur gratitude. » Il est assez naturel quand on a du chagrin de ne pas avoir en même temps de la gratitude.

Je ne puis m'empêcher de m'en tenir à mon opinion sur la valeur *pratique* du brevet d'invention de Nicholson, que j'ai appelé un brevet à chicanes à cause des « beaux résultats » anticipés » qui y sont accumulés. Tout cela n'était en effet qu'une vaine ombre aussi longtemps que d'habiles ouvriers ne lui donnaient pas un corps, et aussi parce qu'on en pouvait tirer tout ce qu'on voulait au préjudice d'inventeurs capables et habiles, ainsi qu'il est arrivé pour Koenig. Je dois protester ici de la manière la plus sérieuse contre ces paroles que me prête M. Blades : « Nicholson savait bien que son brevet ne « produirait jamais de travail, quand même on pourrait en » exécuter les plans. » Je le défie de découvrir dans mon livre une phrase semblable; car bien que je regarde ce brevet d'invention comme de nulle valeur *réelle,* je n'ai jamais accusé le breveté de mauvaise foi.





VINGT-DEUXIÈME LETTRE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES *MAXIMES* DE LAROCHEFOUCAULD

On sait que l'auteur du livre des *Maximes,* Larochefoucauld, après la première édition de son ouvrage, achevée d'imprimer le 27 octobre 1664 et publiée en 1665, en donna une seconde en 1666, et que, dès cette époque, il y fit beaucoup de suppressions, d'additions et de changements. Cette seconde édition contient 302 maximes, tandis que la première en contenait 318 (1), cette différence de 16 provient de 45 maximes ajoutées et 61 supprimées.

Dans les quatre éditions suivantes, publiées pendant la vie de l'auteur, et dont la dernière qui contient 504 maximes est de 1678, on sait que Larochefoucauld ne cessa jamais de remanier son texte; mais ce que l'on ne sait pas encore, c'est que même pendant l'impression de la première édition, en 1664, Larochefoucauld remaniait déjà son ouvrage.

Dans vos savantes miscellanées bibliographiques n° 1, Asmodée signale, il est vrai, la découverte récente d'exemplaires

(1) 318 et non 317, parce que le n° 302 est répété.

de la première édition ne contenant que 312 réflexions au lieu de 317 (318). C'est une découverte intéressante, et je viens vous offrir, monsieur le Directeur, le résultat d'un examen attentif de cette première édition du livre des *Maximes*.

Voici les faits sur lesquels je m'appuie pour prouver que Larochefoucauld remaniait déjà son livre pendant l'impression de la première édition. Je parle de l'édition de 150 pages à 23 lignes; le texte y est imprimé sur sept cahiers dont les signatures sont A, B, C, D, E, F, G. Chaque cahier a douze feuillets, à l'exception de l'avant-dernier F, qui n'en a que DIX; de plus, ces cahiers finissent par une réclame, à l'exception du cahier F.

Enfin la table à la fin de ce livre ne mentionne que 313 maximes, quoique le texte en contienne 318, y compris la dernière sur le mépris de la mort.

Voilà les faits; en voici l'explication : je l'ai trouvée en examinant un exemplaire de la Bibliothèque Nationale, il porte sur la reliure les armes d'Orléans avec deux P entrelacés (1). Immédiatement après les pages 141 à 144, se trouvent des pages numérotées aussi 141 à 144; la première de ces deux séries de quatre pages se termine par la réclame d'*aller;* la seconde contient des maximes manquant à la première et portant en chiffres romains les numéros 313, 314, 315, 316. La première de ces maximes termine la première page du cahier signature G. Voici donc ce que nous révèle cet examen : la première série de quatre pages terminées par la réclame d'*aller* était suivie immédiatement du cahier G, dont les pages 145 à 148 contenaient la fin du texte; la table fut dressée et ne mentionna que 313 maximes.

Ce fut alors que l'auteur pria l'imprimeur d'insérer quatre nouvelles maximes, avec la condition de laisser la 313ᵉ au dernier rang.

Barbin se trouvait ainsi en présence de quatre formes, celles

(1) C'était sans doute Philippe Ier d'Orléans, frère de Louis XIV, mort en 1701.

des feuilles F et G, qu'il lui fallait remanier; il recula devant cette tâche, et prit le parti de n'en remanier que deux seulement; il enleva des deux formes les quatre dernières pages; c'étaient deux feuillets qui resteraient blancs et que ferait disparaître le relieur, tel est le cas de mon exemplaire. Quant à celui de la Bibliothèque Nationale, c'était évidemment une épreuve; on y laissa les deux feuillets superflus que l'on pourrait enlever sans nuire ni à la continuité du texte, ni à la pagination, mais non sans nuire aux intérêts de la bibliographie.

Je veux mettre hors de doute que cet exemplaire n'était qu'une simple épreuve. En effet, j'y ai constaté des fautes qui ne se trouvent pas dans le mien.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, je lis sous le numéro 300 : « Il est moins impossible de prendre de » l'amour quand on n'en a pas que de s'en d'êfaire *(sic)* » quand on en a. » Dans le mien : « Il est plus facile de prendre » de l'amour quand on n'en a pas, que de s'en deffaire *(sic)* » quand on en a. »

Dans le n° suivant, mon exemplaire dit : « La pluspart des » femmes se rendent plustost par foiblesse que par passion ; » de là vient que pour l'ordinaire les hommes entreprenans » réussissent mieux que les autres, quoy qu'ils ne soient pas » plus aimables. » Au lieu de cette rédaction, l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale dit : « Les femmes entreprenantes » réussissent mieux que les autres, quoy qu'elles ne soient pas » plus aimables. »

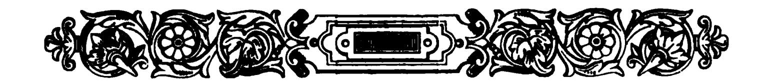
Je pourrais citer d'autres fautes de ce genre. Je préfère vous offrir une maxime que les éditeurs de Larochefoucauld me paraissent avoir tous oubliée, car aucun ne la cite, elle ne se lit que dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale : « Rien ne » prouve tant que ces philosophes ne sont pas si persuadez, » qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment » qu'ils se donnent pour establir l'immortalité de leur nom » par la perte de la vie. » C'est le n° 285; il est totalement différent dans mon exemplaire.

L'auteur en le supprimant nous dispense d'en relever la fausseté et le style indigne de lui.

Si l'on veut se rappeler que l'ouvrage de Larochefoucauld reçut le privilège du Roy le 14e jour de janvier 1664, et qu'il ne fut achevé d'imprimer que près de dix mois plus tard, on comprendra que l'auteur prenait le temps de corriger son œuvre, et les faits que je viens de signaler prouveront qu'il n'avait pas tort.

Le livre des *Maximes,* depuis plus de deux siècles qu'il a paru n'a jamais manqué de lecteurs et n'en manquera sans doute jamais, aussi longtemps que l'on parlera la langue dans laquelle elles sont écrites; ainsi rien de ce qui nous montre l'auteur retouchant sans cesse son ouvrage, afin de le rendre de plus en plus digne des lecteurs, ne saurait nous être indifférent; voilà, cher Monsieur, l'excuse qui me fera, je l'espère, pardonner ce long travail sur quelques minuties typographiques.





VINGT-TROISIÈME LETTRE

Janvier 1883.

MON CHER AMI,

UN libraire de Paris offre dans son catalogue de ce mois un exemplaire de la traduction du *Ministre de Wakefield,* édition originale, au prix de trente francs (1). Ce prix élevé pour une traduction qu'ont refaite Gin, Aignan, Hennequin, Nodier et d'autres, et qui cependant reste encore à faire, m'a engagé à la lire pour en découvrir le mérite; j'ai lu aussi celle de Nodier, afin de comparer la première et la dernière en date; c'est le résultat de cette comparaison que je viens vous soumettre. Moi aussi j'ai traduit le roman de Goldsmith assez souvent pour le savoir par cœur; je puis donc en parler en connaissance de cause.

La traduction originale est, d'après Barbier, l'œuvre de l'aimable et spirituelle marquise de Montesson; la date est 1767; celle de Nodier est de 1837; malgré ce long espace de soixante-dix années, la traduction laisse beaucoup à désirer et justifie peu l'admiration universelle qu'inspire depuis près de cent vingt ans le *Ministre de Wakefield* à ceux qui le lisent dans l'original.

Je vous citerai d'abord les premières lignes du chapitre XXIV.

(1) 79e catalogue, A. Durel.

Voici l'éloge que Washington Irving en a fait dans sa biographie de Goldsmith : Ce passage, dit-il avec raison, renferme dans un cadre d'une petitesse merveilleuse un monde de beauté pittoresque, de tendresse de sentiment, de pensées délicates et exquises dans un style d'une incomparable pureté. Les deux stances qui le terminent et qui nous disent toute l'histoire des erreurs et des souffrances de la femme, sont par leur touchante simplicité et par leur mélodie une pierre précieuse de la langue anglaise. *(A gem in the language.)*

Voici ma traduction calquée, selon ma coutume, sur l'original :

Le lendemain comme le soleil en se levant répandait une chaleur remarquable pour la saison, nous convînmes de déjeuner ensemble, assis sur le gazon à l'ombre du chèvrefeuille. Alors à ma prière, ma plus jeune fille *(Sophia)* joignit sa voix au doux ramage des arbres d'alentour; c'était ici même que ma pauvre Olivia s'était rencontrée pour la première fois avec son séducteur, et tout en ce lieu contribuait à réveiller sa douleur; mais la mélancolie que font naître des objets agréables ou qu'inspirent des notes harmonieuses caresse le cœur loin de le déchirer. Dans cette circonstance, sa mère attendrie versa des pleurs de tristesse et de joie; elle aimait toujours son enfant : Allons, Olivia, ma chérie, lui dit-elle, chante-nous ce petit air triste que ton père aimait tant; ta sœur Sophia vient de nous obliger ; fais à ton tour, mon enfant, plaisir à ton vieux père. Elle obéit et chanta d'une voix si douce et si touchante que je me sentis ému :

Si parfois jeune fille aimait à la folie,
Et découvrait trop tard que tout homme est trompeur,
Sauriez-vous un remède à sa mélancolie?
Sauriez-vous effacer la tache de son cœur?

— Oui, pour cacher son crime il est un art suprême,
Art qui de son erreur éteint le souvenir,
Art vengeur qui punit l'indigne amant qu'elle aime,
Art terrible, mais sûr, hélas ! c'est de mourir ! (1)

(1) Note du traducteur:
Gardez-vous d'écouter ce remède funeste,
Car tant d'amour efface le péché,
Et j'en prends à témoin la parole céleste;
Oui, le Ciel lui pardonne : elle a beaucoup aimé.

La marquise et Nodier, sans doute à sa remorque, font déjeuner la famille du ministre *sur le banc de chèvrefeuille;* ils ont ainsi traduit les mots mais non la pensée de l'auteur.

La marquise traduit le premier vers par ces mots prosaïques : *quand une jeune personne se laisse séduire;* Nodier paraphrase ainsi : *quand une femme au cœur plein d'amour cède à son délire;* il fait de la *lovely woman* une espèce de bacchante.

Je doute fort qu'Irving eût trouvé dans l'une ou l'autre de ces traductions *a gem in the language.*

Je passe à une erreur plus grave des traducteurs. Au commencement du chapitre VIII, Sophia dit : « Je ne suis » jamais dans cette position sans penser à ces deux amants » dont M. Gay a fait un si touchant tableau, ces amants qui » furent frappés de mort dans les bras l'un de l'autre; la » description est si pathétique que je l'ai lue cent fois avec » un nouveau ravissement. »

La marquise fait expirer les deux amants dans les bras l'un de l'autre *sous la chute d'un monceau de gerbes;* suivant Nodier, *ils se frappent* et expirent dans les bras l'un de l'autre; Nodier trouve *délicieux* le passage où il a cru voir ce double suicide.

Ces énormes contresens sont impardonnables; la marquise et Nodier auraient pu les éviter en lisant dans l'abbé Yart, *Idée de la poésie anglaise,* tome V, page 391 : « Épitaphe de » deux amants frappés du tonnerre. »

On trouve dans la correspondance de Pope une lettre de Gay à Fenton, traduite et tronquée par l'abbé; vous allez en lire une traduction plus complète et plus fidèle.

Quant à la description que Sophia attribue au poète Gay, il ne m'a pas encore été possible de la découvrir; elle ne se trouve dans aucune des éditions de Gay de ma bibliothèque, et j'en ai plusieurs. Goldsmith a-t-il voulu parler de la lettre de Gay à Fenton? Je le croirais d'autant plus volontiers que Johnson dans la biographie de Gay cite la correspondance de Pope, à propos des deux amants foudroyés, sans dire un mot

de la prétendue description de Gay; cependant il eût été à propos de citer Gay au sujet des deux amants, si Gay avait réellement composé quelques vers sur leur mort tragique.

Le savant annotateur de l'édition du *Vicar of Wakefield* donnée en 1879, M. Alexandre Beljame, agrégé de l'Université, croit que Goldsmith fait ici allusion à des pastorales de Gay, *the Shepherd's week;* c'est une erreur ; rien dans ces pastorales ne rappelle le coup de foudre qui tua les infortunés amants.

LETTRE DE GAY A FENTON

Stanton-Harcourt, 9 août 1718.

« De ce village, je ne peux guère vous transmettre que des nouvelles tombées du ciel. Je suis tout à fait isolé du monde. Aussi n'arrive-t-il jusqu'à moi que le bruit du tonnerre, bruit que sans doute vous avez entendu vous-même. Les anciens nous parlent de hautes tours que la foudre a renversées, tandis qu'elle a épargné les humbles vallons, ne respectant que le laurier qui, cependant, ne ne garantit guère la tête de nos auteurs modernes. Vous allez voir que le contraire arrive souvent.

» Vous saurez donc que l'amoncellement de tours le plus haut et le plus extravagant du monde, dans ces parages, est resté debout et intact, tandis qu'un tas d'orge, dans notre champ voisin, vient d'être réduit en cendres. Plût à Dieu que le tas d'orge seul eût péri ! Par malheur, il servait d'abri à deux amants beaucoup plus constants que ceux qu'on voit dans les romans, à l'ombre d'un hêtre.

» John Hewet était un beau garçon d'environ vingt-cinq ans; Sarah Drew, du même âge, pouvait plutôt passer pour jolie que pour belle. Ils avaient passé ensemble par les

différents travaux de l'année de la manière la plus satisfaisante; quand Sarah devait traire, John prenait soin le matin et le soir de lui amener les vaches; pas plus tard qu'à la dernière foire, il lui avait fait cadeau d'un ruban de soie verte pour son chapeau de paille, et lui-même avait choisi la devise de la bague d'argent de Sarah. Tout le voisinage s'entretenait de leur amour, et la calomnie n'osa jamais dire qu'ils eussent d'autre vue que la possession légitime l'un de l'autre en mariage. Le matin même ils avaient obtenu le consentement de leurs parents, et ils n'avaient plus qu'à attendre la semaine prochaine pour être heureux. Sans doute ils causaient, dans les intervalles de travail, de leurs habits de noces, et John assortissait des coquelicots et des bluets pour en faire un bouquet en harmonie avec le teint de sa belle pour le jour du mariage.

» C'était au milieu de ces préoccupations, le dernier jour de juillet, entre deux et trois heures de l'après-midi, les nuages devinrent noirs, puis éclata un tel orage d'éclairs et de tonnerre que tous les moissonneurs coururent au plus vite se mettre à l'abri sous les arbres et les buissons. Sarah effrayée tomba évanouie sur un monceau d'orge. John, qui ne la quittait jamais, s'assit à côté d'elle, après avoir ramassé deux ou trois brassées d'orge pour l'abriter de l'orage. Tout à coup se fait entendre un éclat de tonnerre si violent qu'on eût pensé que la voûte des cieux s'était écroulée. Chacun s'inquiétait de son voisin. On s'appelait de tous côtés dans le champ. Comme nos deux amants ne donnaient pas de réponse, on alla à l'endroit où ils étaient : l'orge était en feu.

» Quant au couple fidèle, John avait un bras autour du cou de Sarah, l'autre au-dessus d'elle comme pour lui cacher les éclairs. Ils avaient été foudroyés et restaient raides dans cette tendre attitude. Sarah avait le sourcil gauche brûlé, et on lui voyait au sein une tache noire. John avait le corps entièrement noir; ils ne donnaient plus le moindre signe de vie. Le cortège de leurs compagnons affligés accompagna les

corps jusqu'à la ville, et on les enterra le lendemain dans le cimetière de Stanton-Harcourt.

» Mylord Harcourt, sur la prière de M. Pope et la mienne, fit placer une pierre sur leur tombe, à la condition que nous fournirions une épitaphe, la voici :

Dans l'Hindostan, quand ils ont allumé le bûcher funèbre,
Les fidèles époux y expirent ensemble.
Ici, le Ciel prenant pitié d'un couple si constant
Les foudroya tous deux ensemble, épargnant à chacun la douleur
De survivre à l'autre.
Des cœurs si sincères plurent au Tout-Puissant
Qui lança la foudre et saisit les victimes.

» Comme Mylord craint que les paysans ne comprennent pas ces vers, M. Pope dit qu'il en fera d'autres, en style un peu biblique et aussi peu poétique que les vers de Hopkins et de Sternhold.

» Voici cette épitaphe :

Près de ce lieu reposent les corps
De John HEWET et de Marie *(sic)* DREW,
L'un, jeune homme laborieux,
L'autre, jeune fille vertueuse de cette paroisse;
Ils travaillaient à la moisson
Ainsi que plusieurs autres
Quand la foudre les tua soudain,
Le dernier jour de Juillet 1718.
Ne pensez pas que ce fut en victimes d'une sentence rigoureuse
Qu'un couple si fidèle ait expiré;
Des amants si purs ont su plaire au Ciel
Dont le feu les a enlevés à la terre.
Vivez vertueux sans craindre un trépas soudain ;
Quand Dieu précipite la Vertu dans la tombe,
Que ce soit tôt ou tard, il est toujours juste;
Qu'il laisse vivre ou fasse mourir, il est toujours miséricordieux.
La vertu sans reproche obéit sans terreur
Et regarde en face la foudre qui réduit le Globe en poussière. »

Les noms de Hopkins et de Sternhold que vous venez de voir à la fin de la lettre de Gay sont peu connus, surtout en

France, et ne méritent guère de l'être, si l'on en juge par l'épigramme de Pope qui promet des vers aussi *peu poétiques* que les leurs. Tous deux vivaient vers le milieu du XVI[e] siècle et traduisirent les premiers, en vers anglais, chacun un tiers environ du psautier, c'est-à-dire une centaine de psaumes. Hopkins est moins médiocre que Sternhold. Ceux de Sternhold sont les premiers qui aient été adoptés par la liturgie anglicane. Thomas Norton traduisit vingt-cinq psaumes, et le reste est l'œuvre d'auteurs à peu près inconnus. La première édition complète parut en 1562 avec quarante airs notés.

Vous pourrez vous faire une idée du génie poétique de ces traducteurs, quand je vous dirai que l'un d'eux, William Whyttingham, a versifié le Décalogue et le Symbole d'Athanase. Voici, de plus, comment il traduit le second et le dernier verset du psaume 136, un des plus beaux du psalmiste :

We hang'd our harps and instruments
The willow trees upon :
For in that place men for their use
Had planted many a one.

Yea, blessed shall that man be call'd
That takes thy children young,
To dash their bones against hard stones
That lie the streets among.

Combien je préfère à ces paraphrases plates et rimées la traduction simple et littérale que voici :

Nous suspendîmes nos harpes aux saules au milieu de Babylone.
Heureux qui pourra saisir et broyer tes petits enfants contre la pierre!

Je finirai ces remarques sur ces traductions qui ne sont même pas de *belles infidèles,* en vous citant ce vers grotesque :

From Pope and Turks defend us, Lord!
Du Pape et des Turks, défendez-nous, Seigneur!

Cela se trouve aux vieilles éditions du Psautier dans une hymne de la composition de Robert Wisdome.

Quelques mots de Sophia, au commencement du chapitre VIII, m'ont peut-être occupé trop longtemps. Passons à un autre sujet. Il y a, dans ce chapitre, une ballade célèbre : *Edwin et Angelina ou l'Hermite.* Goldsmith en fit imprimer un petit nombre d'exemplaires *pour l'amusement de la comtesse de Northumberland.* C'était vers 1764 ; elle reparut ensuite dans le *Vicar,* le 27 mars 1766. Elle lui fut inspirée par la lecture de la vieille ballade commençant ainsi :

Gentle heardsman, tell to me... (1)

En voici la dixièmé stance :

Far in a wilderness obscure
The lon'ly mansion lay—
A refuge to the neighb'ring poor,
And strangers led astray.

Traduction de la marquise :

L'humble demeure de l'hermite étoit située dans un hallier retiré : elle étoit le refuge du pauvre et du voyageur égaré.

Traduction de Nodier :

Elle se cachait, solitaire, au fond du désert sombre, asile du pauvre des environs et du voyageur égaré.

(1) Cette ballade se trouve dans : *Reliques of Ancient English Poetry, by Thomas Perey, Bishop of Dromore.*

En septembre 1812, on adressait de Glasgow à l'éditeur de l'*European Magazine,* une lettre dans laquelle on réfutait l'opinion que la pièce de poésie française intitulée *Raimond et Angéline* est la véritable mère, *true parent,* de *l'Hermite,* de Goldsmith; la romance française se compose de 14 octaves évidemment imitées de l'*Hermite.* Ainsi la réfutation était inutile ; mais comme l'auteur de *Raymond et Angéline* était français, sans doute Léonard, l'auteur anglais s'est empressé de saisir une occasion de maltraiter un écrivain étranger au profit d'un compatriote, il termine ainsi sa lettre : « L'originalité d'Edwin est autant supérieure à celle de Raimond pour » toutes les qualités poétiques, que le caractère d'un magnanine breton est au-dessus de celui d'un français fat, frivole, fantasque et sans foi. » Le lecteur en rapprochant la date qui est au commencement de la lettre des épithètes violentes qui la terminent en reconnaîtra la cause, sinon l'excuse. L'auteur non content de nous montrer son âme haineuse, nous fait voir aussi la niaiserie de son esprit en choisissant pour nous insulter cinq mots de suite commençant par la même lettre. Comment n'a-t-il pas compris qu'en nous lançant sa quintuple allitération, il cessait d'être un *magnanime breton?*

Marquise, ce n'était pas la peine de vous affranchir du joug de la rime pour loger l'hermite dans un *hallier;* ni vous, Nodier, pour *cacher* une cellule dans un *désert.*

Tant que la muse de votre auteur marche en prose, vous avez raison de marcher aussi ; mais quand elle prend son vol, pourquoi rester à terre au lieu de vous envoler avec elle ? Andrieux, *Almanach des Muses,* 1787, a traduit notre ballade sous le titre de romance; il a donné à ses vers une grâce facile et naïve, mais au dépens de la fidélité : c'est une jolie infidèle.

J'ai essayé de traduire les 40 stances de Goldsmith en le suivant pas à pas, strophe par strophe ; j'engageais une lutte avec un habile lutteur; la victoire n'était pas facile; mais je compte sur votre indulgence.

EDWIN ET ANGELINA

OU L'HERMITE

Ballade.

I

— Viens, doux hermite, oh ! viens guider les pas
D'un pèlerin perdu dans la bruyère.
Je veux aller vers ce flambeau, là-bas,
Dont ce vallon réfléchit la lumière.

II

Sans compagnon, sans guide, je me perds.
En chancelant, à peine je me traîne.
Inutiles efforts : ces immenses déserts
Semblent grandir à ma vue incertaine.

III

— Ah! garde-toi, lui répond le saint homme,
De traverser l'affreuse obscurité :
Là-bas voltige un perfide fantôme
Qui châtirait tant de témérité.

IV

De ma cabane aux humbles malheureux
S'ouvre toujours la porte hospitalière.
Le peu que j'ai, je le garde pour eux,
Et mon bonheur est d'aider leur misère.

V

Le jour expire, entre dans mon réduit,
Je t'offrirai nourriture légère,
Vœux saints et purs, doux repos pour la nuit,
Auprès de moi, sur un lit de fougère.

VI

Dans ce vallon, les brebis n'ont en moi
Qu'un bon pasteur qui pour elles les aime,
Car Dieu me dit : Si j'ai pitié de toi,
Des autres prends aussi pitié toi-même.

VII

C'est sur le flanc de la verte colline
Que je recueille un repas innocent,
Et j'en rapporte un fruit, quelque racine,
Avec de l'eau du ruisseau murmurant.

VIII

Viens, pèlerin ; trève aux sombres tracas;
Trève au chagrin, triste enfant de la terre,
A l'homme il faut peu de chose ici-bas,
Pour peu de temps, en sa vie éphémère. —

IX

Ces mots tombant en céleste rosée
Charment soudain le modeste étranger,
Qui, s'inclinant et la tête baissée,
Suit le saint homme au seuil hospitalier.

X

Sombre et lointain, le réduit solitaire
Ouvrait toujours sa porte à l'indigent;
Le voyageur dans cette humble chaumière
Trouvait la table et le lit, sans argent.

XI

Sous l'humble chaume aucun trésor n'entrait
Qui réclamât les vains soucis d'un maître,
Et, soulevant un rustique loquet,
L'innocent couple à l'instant y pénètre.

XII

C'était le soir, le temps où dans la ville
De ses travaux on se repose un peu,
L'hermite allume une flamme facile
Et fait asseoir son hôte auprès du feu.

XIII

Puis sur la table il dispose les mets:
— Mange, dit-il à son triste convive. —
En souriant, il lui conte les traits
Que lui fournit la légende naïve.

XIV

Près de la table, heureux par sympathie,
Le jeune chat fait cent tours gracieux.
Le grillon chante, et sa voix se marie
Au bruit du bois qui brûle et brille aux yeux.

XV

Mais rien ne peut consoler l'étranger.
Dans son cœur règne une peine cuisante;
Il lutte en vain, ses yeux laissent couler
Les pleurs amers que la douleur enfante.

XVI

Tant de douleur et tant de tristes larmes
Touchent l'hermite: — Pèlerin, lui dit-il,
Qui cause donc tes cruelles alarmes?
Est-ce l'amour ou bien est-ce l'exil?

XVII

Abandonnant ta famille opulente,
Cours-tu le monde en dépit de ton cœur?
Avais-tu donc une infidèle amante?
As-tu trouvé qu'un ami fût trompeur?

XVIII

La joie, hélas ! que donnent les richesses
Trompe toujours et ne fait que passer ;
Malheur au cœur, ivre de leurs caresses,
Qui sans terreur s'en laisserait bercer.

XIX

Et l'amitié vaut-elle tant de pleurs?
Elle séduit, n'offrant que de vains charmes;
Ce n'est qu'une ombre attachée aux grandeurs;
Souvent l'ami laisse couler nos larmes.

XX

L'amour n'est plus qu'un mot vide et sonore
Dont la beauté se plaît à se jouer;
Rare ici-bas, pour le trouver encore,
Chez la colombe il faut l'aller chercher.

XXI

Silence donc à tes chagrins, jeune homme!
Méprise un sexe infidèle et trompeur. —
Ces mots font naître un rapide symptôme :
L'hôte est trahi par sa vive rougeur.

XXII

L'hermite voit mille beautés éclore
Sur les doux traits du pauvre pèlerin;
On voit ainsi la fugitive aurore
Répandre au ciel les teintes du matin.

XXIII

Les yeux baissés et le sein palpitant
Ont révélé, trahi le sexe aimable;
L'hermite voit que l'hôte rougissant
Est, oh! merveille! une vierge adorable.

XXIV

— Pardonne-moi, dit-elle au solitaire,
D'oser ici venir auprès de toi,
De toi le saint que le monde révère ;
Je suis coupable, hélas! pardonne-moi.

XXV

C'est ta pitié, saint homme, que j'implore
Pour moi qui suis victime de l'amour.
Le calme heureux que je recherche encore
Fuit loin de moi, m'échappe sans retour.

XXVI

Mon père était, aux rives de la Tyne
Riche seigneur, moi son unique enfant,
Et c'est à moi que l'avenir destine,
De tous ses biens l'héritage opulent.

XXVII

Pour m'enlever à ses bras caressants,
De mille amants je me vis poursuivie;
Ils me trouvaient des charmes séduisants;
Leur âme était, du moins semblait ravie.

XXVIII

Je les voyais, phalange mercenaire,
De compliments m'assiéger chaque jour;
Le seul Edwin voulut aussi me plaire,
Humble et discret, sans me parler d'amour.

XXIX

Simple et modeste, il n'avait pour richesse
Que la sagesse et la vertu; mais pour moi
Ces trésors-là valaient bien ma tendresse,
Et de l'aimer je me fis une loi.

XXX

Quand sous la brise, à l'ombre du feuillage,
D'un chant d'amour il nous charmait tous deux,
Sa voix versait la musique au bocage
Et son haleine un parfum dans les cieux.

XXXI

O tendre fleur à peine épanouie,
Et toi, rosée aux perles de cristal,
Pure rosée, et toi, fleur si jolie
Le cœur d'Edwin est votre heureux rival.

XXXII

On voit briller de charmes inconstants,
La fleur sur l'arbre, au gazon la rosée;
Edwin avait leurs charmes séduisants,
Leur inconstance en moi s'est retrouvée.

XXXIII

Oui, j'eus recours à la coquetterie.
Fière d'avoir un si fidèle amant,
De son amour j'avais l'âme ravie;
Je triomphais de son cruel tourment.

XXXIV

Pour mes dédains, enfin plein de colère,
A mon orgueil il a dû me livrer;
Puis il chercha quelque lieu solitaire
Où le trépas viendrait le délivrer.

XXXV

De mon orgueil, oui, je veux me punir,
Si l'on expie un crime inexpiable :
Au même lieu qui l'aura vu mourir,
J'irai m'étendre en victime coupable.

XXXVI

Là, délaissée, au désespoir, cachée,
J'imiterai ce qu'Edwin fit pour moi.
O cher Edwin, sur ta tombe couchée,
Je veux mourir, mais mourir près de toi.

XXXVII

— A Dieu ne plaise, Angelina chérie,
Lui dit Edwin, la pressant sur son cœur.
Reconnais-moi; c'est Edwin, douce amie,
Oui, c'est lui-même, ivre de son bonheur.

XXXVIII

Angelina, mon amante adorée,
Regarde-moi, tu me croyais perdu;
Double bonheur : te voilà retrouvée
Et ton amant à la fin t'est rendu.

XXXIX

Oh! laisse-moi te presser sur mon sein;
Rien n'éteindra nos amoureuses flammes,
Et désormais, ô mon unique bien,
Rien ne saurait séparer nos deux âmes.

XL

Dès ce moment, savourons le bonheur.
De nous aimer faisons-nous la promesse,
Même soupir devra briser le cœur
De ton Edwin, de sa douce maîtresse.

Quand Burchell, c'est-à-dire, sir William Thornhill a fini la lecture de sa ballade, arrive tout à coup le chapelain du squire, neveu de sir William. Est-il possible que le chapelain du *neveu* ne reconnaisse pas l'*oncle* dans le prétendu Burchell? Cette invraisemblance échappe au lecteur trop séduit par les charmants tableaux qui passent tour à tour devant ses yeux pour s'apercevoir de leur légère incohérence.

Une simplicité naïve et charmante caractérise cet aimable roman. Avez-vous remarqué que le bon Primrose date presque toujours du matin les récits qu'il nous fait? Ses chapitres, ses paragraphes commencent plus de vingt fois par ces mots peut-être monotones : *the next morning, the next day, the following day*. Une matinée, une soirée sont un cadre assez grand pour les tableaux de famille, pour les scènes rustiques de son gracieux pinceau.

La vie de famille qu'il décrit si bien, son style limpide et sans prétention, sa morale aimable et pure font de ce petit livre le texte le mieux approprié à l'étude de la langue anglaise ; voilà surtout pourquoi le *Vicar of Wakefield* est depuis plus d'un siècle et sera longtemps encore lu, étudié et admiré chez toutes les nations, et pourquoi vous excuserez sans doute cette trop longue lettre de

VOTRE AMI.



VINGT-QUATRIÈME LETTRE

A MONSIEUR DÉLEROT

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSAILLES

CHER MONSIEUR,

JE dois à M. Menu, le libraire de la rue Jacob, l'acquisition d'une pièce manuscrite (1) intéressante pour les Versaillais. C'est une feuille de papier à écolier dont les trois premières pages sont consacrées à un inventaire dont voici le titre :

COLLÈGE

État des différens effets qui se sont trouvés appartenir au COLLÈGE DE VERSAILLES, dans l'inventaire qui a été fait le huit novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République Française, par les citoyens Thomassin, quittant la procure du Collège, et Guillemot, la prenant, après avoir été nommé par ses collègues et accepté par la municipalité.

Les *cuisiniers*, lingère, Peigneuse de la maison *étoient* aussi présens.

(1) Catalogue d'octobre 1880.

Vient ensuite l'énumération des objets sous les six titres suivants :

1° Batterie de cuisine. J'y remarque : deux *cramaillères;*
2° Lingerie. J'y remarque : quatorze serviettes *vielles* et six *tabeliers* que j'ai *fourni* en entrant en exercice de la procure;
3° Dortoir;
4° *Réfectoir;*
5° Quartier;
6° Classes.

La troisième et dernière page finit par les mots :

Vu et certifié véritable par nous,
DELRIEU, ROUILLON, AZAN, GUILLEMOT, THOMASSIN.

On croirait, en lisant ces mots : COLLÈGE DE VERSAILLES, qu'il s'agit, dans cet inventaire, de l'établissement bien connu de l'avenue de Saint-Cloud; mais la plus légère attention nous apprend que ce serait une erreur. En effet, le délabrement des objets énumérés correspondrait mal aux premières années du lycée, qui, du reste, ne date que du 1er mai 1807.

Quel est donc ce COLLÈGE DE VERSAILLES qui nous apparaît, dans cette pièce, plus voisin de son tombeau que de son berceau? Le nom de Delrieu, le premier des signataires, nous apprend qu'il s'agit ici du COLLÈGE D'ORLÉANS, dans lequel Delrieu, le poète dramatique, fut successivement professeur de septième, de sixième et même de rhétorique; mais bien peu de personnes savent aujourd'hui qu'il y avait encore, il y a près d'un siècle, un Collège d'Orléans à Versailles. Heureux et fier de parler de ma ville natale, j'entrerai donc, à ce sujet, dans quelques détails historiques : ceux de mes concitoyens qui les ignorent encore aimeront à les apprendre, ceux qui les connaissent déjà aimeront à s'en souvenir.

C'est un curé de la paroisse de Notre-Dame, Claude Huchon, qui installa, en 1716, un maître dans la première

école destinée aux enfants pauvres. Louis XIII avait légué en mourant 3,000 livres pour ce même objet; mais cette somme insuffisante fut doublée par la fabrique de la paroisse, et, en 1719, le même curé confia l'enseignement donné dans cette école à deux frères de la Doctrine chrétienne. C'est donc sous les auspices de la religion que s'inaugura, dans notre ville, la noble mission de répandre la morale et la lumière dans les jeunes intelligences.

Ce n'était là que l'instruction primaire. Les curés de la même paroisse inaugurèrent aussi l'enseignement secondaire; mais comme cet établissement n'avait aucun revenu assuré, le duc d'Orléans, fils du Régent, lui fit don, en 1740, d'une rente de un peu plus de 3,000 livres qui devait être employée, sous l'autorité du curé Jomard et de ses successeurs, à la subsistance et à l'entretien de quatre professeurs dont le prince se réservait la nomination. On voit ainsi pourquoi le *Collège d'Orléans,* d'après le désir du prince, en reçut le nom.

Disons maintenant quelques mots de l'emplacement de ce collège. Représentons-nous d'abord le quadrilatère limité au midi par la rue de la Paroisse, au nord par la rue Neuve, à l'est par la rue Sainte-Geneviève, et à l'ouest par la rue du peintre Lebrun. C'est dans la partie orientale, voisine de la rue Sainte-Geneviève, qu'était situé le Collège d'Orléans. Voici par quel enchaînement de faits il se trouva placé en cet endroit : grâce aux privilèges que Louis XIV accordait aux seigneurs et même aux bourgeois, on bâtit beaucoup d'hôtels et de maisons sur les terrains qu'il avait donnés, et le nombre des habitants de la Ville-Neuve, notre quartier Notre-Dame, dépassait déjà 30,000. C'était vers 1678. L'emplacement de l'ancien village de Versailles, de son église de Saint-Julien et de son cimetière, situés dans le voisinage du château, fut consacré par Louis XIV à la construction du Grand-Commun, l'hôpital militaire de nos jours. Alors on bâtit une nouvelle église de Saint-Julien dans la Ville-

Neuve (1) et le terrain d'alentour servit de cimetière. Eglise et cimetière, tout était compris dans le quadrilatère décrit plus haut. Je possède un plan gravé de Versailles qui doit être de l'année 1684, car on y voit le plan de l'église Notre-Dame commencée en cette année et achevée en 1686. Sur ce plan figure la nouvelle église de Saint-Julien, accompagnée

(1) Dans ses recherches sur Versailles, Eckard dit, en parlant de cette seconde église de Saint-Julien : 1° qu'elle était dédiée à Notre-Dame, et 2° qu'un collège y avait été fondé. La première assertion est démentie par ces mots du plan de 1684 que je cite plus haut : LA CHARITÉ *servant présentement de paroisse;* la seconde est vague et inexacte : le Collège d'Orléans fut installé dans la maison qu'occupèrent d'abord les prêtres de la Mission et non dans l'église de Saint-Julien. Eckard ne *trouve* pas toujours la vérité dans ses *recherches*. Ne dit-il pas que la première imprimerie établie à Versailles le fut en 1787 ? L'auteur, dans le cours de ses *recherches* n'avait donc jamais aperçu la première page d'un livre que je reproduis ici :

Leçons de Morale, de Politique et de Droit public...
à Versailles
de l'imprimerie du Département des Affaires étrangères *(a)*
M.DCC.LXXIII (1773).

Ni celle-ci :

Explication des tableaux de la galerie de Versailles...
à Versailles
de l'imprimerie de Francois Muguet, premier imprimeur du Roy
à l'ancien Hostel *(sic)* de Seignelay
M.DCL.XXXVII (1687)
par ordre exprés *(sic)* de Sa Majesté.

Il y a juste un siècle entre la date assignée par Eckard et la date véritable, 1687.

Il n'avait pas davantage rencontré ce titre d'une plaquette in-quarto :

Dissertation sur Douze Médailles, par le sieur Rainssant
à Versailles
de l'imprimerie de Francois Muguet, premier imprimeur du Roy,
établie par ordre de Sa Majesté, à l'ancien Hôtel *(sic)* Seignelay
M.DC.LXXXIV (1684)
par ordre exprès de Sa Majesté.

Il était facile de remonter plus haut que l'auteur des recherches, mais je crois impossible de remonter au-delà de l'an 1684. D'ailleurs, ces mots : « imprimerie ÉTABLIE par ordre de Sa Majesté » sont, pour ainsi dire, l'annonce de l'établissement de la typographie dans notre cité, et ils se lisent précisément dans le plus ancien des ouvrages que je cite, celui de 1684, et ne reparaissent plus dans celui de 1687.

(a) Cette imprimerie était installée dans l'Hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, aujourd'hui Hôtel de la Bibliothèque.

de quelques autres édifices. Je place sous vos yeux cette partie du plan, (1) on y lit ces mots : *La Charité servant présentement de paroisse.* On voit sur ce plan que l'église s'étendait de l'est à l'ouest. Auprès de cette église servant de paroisse, en attendant l'achèvement de Notre-Dame, et du côté de la rue Neuve, Louis XIV fit bâtir en 1676 une maison où furent installés les prêtres de la Mission qui l'habitèrent jusqu'en 1686. Ils la quittèrent alors pour s'installer un peu plus loin à l'est de Notre-Dame. C'est dans la maison qu'ils abandonnaient qu'on établit la première école primaire et, trois ans plus tard, deux frères de la Doctrine chrétienne, ainsi que je le dis plus haut. C'est aussi dans cette même maison de l'ancienne Mission que l'on commença la fondation du collège pour l'enseignement secondaire. Le duc d'Orléans, propriétaire de terrains situés entre la petite église de Saint-Julien et celle de Notre-Dame, les abandonna en faveur du collège qui devait porter son nom. On put élever alors de nouveaux bâtiments qui, s'étendant jusqu'à l'entrée de l'église de Saint-Julien, achevèrent l'établissement du Collège d'Orléans.

Le don fait par le prince en 1740 est postérieur à la première fondation, en voici la preuve : J'ai un *livre donné en prix de version latine, le* 30 *août* 1747, *à Pierre-Toussaint Dufour, élève de seconde, au Collège de Versailles,* fondé par Louis, duc d'Orléans. Or, dans l'inscription latine que je traduis, le millésime de l'année est en partie imprimé, en partie écrit. La partie imprimée est M.DCC.XXX; les chiffres écrits sont XVII. C'est donc avant 1740, probablement en 1734, qu'on a imprimé d'avance pour plusieurs années cette inscription, elle est signée du nom de Jomard, alors curé de Notre-Dame. Les armes du prince sont imprimées en or sur les plats du livre qui est la traduction du *de officiis* par Dubois, ex-maître de danse et membre de l'Académie française.

(1) Voir l'atlas.

Le savant et regretté Le Roi, dans son histoire de Versailles, ne cite que deux personnages remarquables ayant fait leurs études au Collège d'Orléans : l'un est le général Miot; l'autre, notre ancien maire, Vauchelle. Le souvenir de sa bienveillance empressée est resté gravé dans ma mémoire. Il est un autre nom qu'il aurait pu rappeler, celui de François Callet. Puisse un passage d'une lettre que j'adressais le 27 décembre 1861 à notre maire Barthe servir à réparer cet oubli ! Voici ce passage : « Permettez-moi, monsieur le Maire, de vous adresser une prière en faveur d'un mort que je ne craindrai pas, en m'adressant à vous, d'appeler un illustre mort. Je veux parler de François Callet, né à Versailles, qui y a fait ses études au Collège d'Orléans et dont sa ville natale semble avoir complètement oublié le nom et les services; ne pourrait-on pas consacrer le souvenir d'un savant si utile, d'un professeur si distingué, par quelque inscription commémorative ? on exhume de nos jours tant de gloires posthumes et douteuses ! Ne serait-il pas équitable de montrer quelque reconnaissance pour la mémoire d'un mathématicien dont le livre a servi et sert encore à tant d'élèves, à tant de marins, à tant d'astronomes, sans parler de l'imprimeur (1) enrichi par la réimpression annuelle de son ouvrage ? D'ailleurs, le talent d'un mathématicien n'est-il pas d'un ordre assez élevé pour qu'il soit plus difficile et surtout plus rare d'exceller en ce genre que dans les études purement littéraires ? J'ai déjà, il y a plusieurs années, cherché, mais en vain, à rappeler le nom de Callet à des personnes influentes de notre cité; aujourd'hui qu'elle voit présider ses conseils par un magistrat que les lettres et les sciences revendiquent à des titres si élevés, j'ose croire l'occasion trop favorable pour la laisser échapper. »

Le Collège d'Orléans existait depuis cinquante-huit ans, en 1792, année où fut rédigé l'inventaire que je cite au

(1) Didot.

commencement de cette lettre, il allait bientôt disparaître; rappelant le nom d'un prince et d'un prince ami de la religion, il devait succomber pendant le déchaînement des passions révolutionnaires de quatre-vingt-treize; la création prochaine des écoles centrales était son arrêt de mort, celle de Seine-et-Oise eut lieu en messidor, an IV, juin 1796 ; elle fut provisoirement installée au palais national, cour des ministres, aile méridionale, elle dura moins longtemps que le Collège d'Orléans qu'elle remplaçait ; elle fut fermée au bout de huit ans, le 1er brumaire, an XIII, 23 octobre 1804.

Enfin, un peu plus de deux ans après la fermeture de l'École centrale, fut ouvert et inauguré, le premier mai 1807, le Lycée impérial, établissement universitaire qui, fondé sur une base plus solide que le Collège d'Orléans et que l'École centrale, comptera, ainsi que moi, l'an prochain 1886, bien près de quatre-vingts ans.

Je me suis abandonné au plaisir de rappeler, à propos de notre inventaire, les dates de fondation d'établissements d'enseignement public à Versailles, pour deux raisons : 1° J'étais il y a soixante-dix ans élève des écoles gratuites de la rue Sainte-Geneviève, établies au commencement même du siècle sur l'emplacement du Collège d'Orléans, et je conserve toujours un vocabulaire de Wailly qui m'y fut donné comme premier prix d'orthographe en 1820 ; je le conserve par un sentiment de reconnaissance pour ma cité natale qui encourageait ainsi mes premiers pas dans les travaux de l'intelligence. 2° Pendant un tiers de siècle, j'ai été successivement élève, maître d'études et professeur dans notre collège ou lycée actuel. Vous-même, vous y étiez en rhétorique, cher monsieur Délerot, et si studieux élève dans ma classe de langue anglaise, en 1852, que je vous envoyais au concours général. Je joins à cette lettre les beaux vers de Byron sur le gladiateur mourant. C'est le texte même que vous aviez à traduire, texte que vous avez transcrit pour moi; vous le relirez sans doute avec plaisir, puisqu'il vous rappelle,

au bout d'un tiers de siècle, un souvenir de vos studieuses et jeunes années.

Ma lettre est bien longue et je ne suis Nestor qu'à moitié ; mais votre bienveillance me la pardonnera, car vous y trouverez, du moins je l'espère, la preuve que notre inventaire est réellement celui du Collège d'Orléans.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance des sentiments affectueux de votre dévoué

J. P. A. MADDEN.

Ce 17 mars 1885.





VINGT-CINQUIÈME LETTRE

ÉTYMOLOGIE DES MOTS SIRE ET MONSIEUR

NOUS devons l'intéressante étude qui suit à notre estimé collaborateur M. Madden.

Sire est en français un titre d'honneur dont l'origine remonte à l'enfance de notre langue et dont l'étymologie est, par conséquent, fort difficile à bien établir. Déjà en usage avant le XIIe siècle, il n'est cependant que l'arrière-petit-fils du mot latin *senior* qui donna naissance au français seigneur, à l'espagnol señor, à l'italien signore ; ce dernier est le père de sieur (1), et le grand-père de sire. L'idée de vieillesse qu'exprime le latin *senior* s'effaça peu à peu du français seigneur; *senior* lui-même, dès le VIe siècle, avait pris une signification nouvelle; en voici la preuve que je traduis d'un passage du livre septième des *Origines d'Isidore de Séville :* « Le mot grec *presbyter* se traduit en latin par *senior*. Ce n'est » pas à cause de leur âge ou de leur grande vieillesse, mais à » cause de l'honneur et de la dignité dont ils sont investis que » les prêtres portent ce nom. » *Senior* désigna donc le ministre de Dieu, en attendant que Seigneur désignât Dieu lui-même.

(1) Le Dante emploie le mot *sire* pour signifier Dieu, le Seigneur (*Paradis,* chant XIII, vers 54).

De Ménage à Fallot (1) et à Diez (2) on a toujours dit et redit que sire vient de *senior;* cette assertion était vraisemblable, elle est même vraie; mais ce n'en était pas moins une assertion sans preuve.

Je crois pouvoir en alléguer une, d'autant plus acceptable que je l'emprunte à un écrivain du XIIe siècle. Voici en quoi elle consiste :

J'ai compté dans les cent cinquante psaumes de David un peu plus de sept cents fois le mot *Dominus* dans ses différents cas. Dans le *Livre des Psaumes* publié par M. Michel (3), les formes *Dominus, Domine* sont TOUJOURS traduites par le même mot SIRE, et les trois autres formes par le mot SEIGNEUR, JAMAIS par le mot *Sire.* Ce traducteur du XIIe siècle regardait donc les mots *sire* et *seigneur* comme représentant à eux deux les six cas du seul et même mot *Dominus.* Pour lui, *sire* et *seigneur* sont l'expression de la même idée, et ne sont que deux formes dérivées d'un même mot, à des époques différentes, il est vrai, mais descendues l'une et l'autre du latin *senior.*

Les Romains, dans un cas à peu près semblable, n'exprimaient-ils pas le nom de l'un de leurs dieux à l'aide des mots *Jupiter* pour le nominatif et le vocatif, et des formes *Jovis, Jovi, Jovem, Jove* pour les autres cas?

Que *senior* soit devenu *sire,* il ne faut pas s'en étonner : *pejor* est aussi devenu *pire.*

Quand un écrivain du XIIe siècle nous dit que sire et seigneur ne sont que deux formes différentes du même mot *senior,* traduit en français, nous pouvons et nous devons l'en croire; n'était-il pas en effet plus près que nous de sept à huit

(1) *Recherches sur les Formes Grammaticales.* Paris, 1839, page 80.

(2) *Etymologisches Worterbuch.* Bonn, 1861, page 381.

(3) *Le Livre des Psaumes,* Paris, 1876. Il est regrettable que M. Michel n'ait consacré qu'une préface de quelques pages à cette intéressante et instructive traduction des psaumes. Notre édition d'une traduction des psaumes est antérieure de quatre ans et précédée de cinquante-neuf pages de recherches sur le traducteur et de remarques sur la traduction.

siècles de l'époque où le latin se transformait pour donner naissance à notre langue, et la logique récuse-t-elle un témoin désintéressé qui dépose d'un fait vraisemblable et accompli de son temps?

Le mot *sire* m'amène à vous dire quelques mots de l'origine du mot *monsieur*. Nul doute qu'il ne vienne du pronom possessif *mon* et du mot *sire;* mais au XII[e] siècle on disait *messire, mes* étant le pronom singulier au nominatif; *mon* était la forme employée aux cas obliques. Dès le siècle suivant, *mon* se substitue à *mes,* de sorte que l'on rencontre à la fois *mes sire* et *mon sire.* Voici quelques exemples de l'emploi de *mon sire* :

Du ladre, du roi Marc, *mon sire.* Vers 1283 (1)
Filz einz nez de *mon Sire...*
Mon sire Gautier de Montfaucon et *mon sire* Symont... 1295 (2)

Au commencement du XIV[e] siècle, vers 1312, je trouve, au titre de la préface d'un manuel de langue française à l'usage des Anglais (3) :

Le treytyz ke *moun sire* Gauter...

Au commencement du XV[e] siècle, je lis en TOUTES LETTRES dans un manuscrit des psaumes (4) :

Sire qui es *mon* sires et mon Dieu. Psaume 12.
Dieu qui es mon Dieu et *mon* sire. Psaume 62.

Il est évident, *à priori,* que, pour avoir *monsieur,* il fallait passer par *mon sire.* Au reste, je trouve les formes *monsour* et *monseur* employées en 1294 (5).

Ainsi, quelque barbare que paraisse la forme *mon sire,* au lieu de *messire,* on ne saurait en nier l'authenticité.

(1) *Histoire Littéraire de la France,* XIX, 703.
(2) *Musée des Archives Départementales,* 216, 217.
(3) *Histoire Littéraire de la France,* XXIV, 401.
(4) Voyez *les Psaumes de David et les Cantiques d'après un Manuscrit français du* XV[e] *siècle.* J'ai publié cet ouvrage chez Tross, en 1872.
(5) *Musée des Archives Départementales,* 212, 213.



VINGT-SIXIÈME LETTRE

LE GULISTAN DU MAJOR ANDERSON

MON CHER AMI,

UN savant orientaliste anglais, le major Anderson, a publié en 1861, à Calcutta, un ouvrage dont voici le titre : *The Gulistan of Shaik Saday; a complete analysis of the entire persian text.* J'y ai constaté, il y a déjà longtemps, un regrettable désaccord entre le titre du livre et le livre lui-même. Ce titre annonce, comme vous le voyez, une *complète* analyse du texte *tout entier,* et cependant on est désagréablement surpris, dès qu'on a ouvert le volume, de n'y pas lire la préface du Gulistan. Cette préface n'est nullement un hors-d'œuvre insignifiant ; elle est une partie intégrante de l'ouvrage et offre au lecteur des développements du même genre et aussi intéressants que les huit longs chapitres qui la suivent. Je ne vois donc pas de raison qui puisse rendre compte de la suppression de cette préface. Je vous en citerai un passage, composé de huit vers dans lesquels Sadi donne, sous la forme la plus gracieuse, une leçon d'exquise modestie et en

même temps de la plus naïve reconnaissance. Voici le texte :

گلي خوشبوي در حمّام روزي
رسيد از دست محبوبي بدستم
بدو گفتم كه مشكي يا عبيري
كه از بوي دلاويز تو مستم
بگفتا من گلي ناچيز بودم
و ليكن مدّتي با گل نشستم
كمال همنشين در من اثر كرد
وگرنه من همان خاكم كه هستم

En voici le calque en français :

Une argile parfumée, au bain, un jour,
Arriva de la main de la bien-aimée dans la mienne.
Je lui dis : Es-tu le musc ? es-tu l'ambre ?
De ton charmant parfum je suis enivré.
Elle dit : Je suis de l'argile et rien autre chose;
Mais quelque temps de la rose je suis près restée;
La perfection de ma compagne s'est imprimée sur moi;
Autrement je suis toujours l'argile que j'étais.

Enfin en voici une traduction vers pour vers, à peu près littérale :

Un jour, au bain, une main bien-aimée
Mit dans la mienne une argile embaumée (1);
Es-tu, lui dis-je, ambre ou musc, douce odeur,
    Pour enivrer ainsi mon cœur ?
Oh ! rien ne fus jamais ! dit-elle, mais la rose
M'accueille et tout près d'elle un instant je repose;
De son haleine alors je m'abreuve à longs traits;
Mais je reste toujours l'argile que j'étais !

(1) گلي خوشبوي Ghili-Kouchboui, terre onctueuse, imbibée d'essence de rose et servant de savon au baigneur.

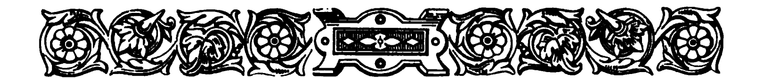
Cet échantillon ne fait-il pas regretter les pages émaillées d'une quarantaine de passages en vers aussi moraux et aussi pittoresques? Je finis cette lettre que peut-être vous ne trouverez pas assez courte, en vous signalant, dans les quatre vers par lesquels Sadi termine sa préface, un rapprochement littéraire assez singulier. Sadi donne dans ces derniers vers la date de la composition de son livre et parle du ***doux loisir*** dont il jouissait alors. Virgile, lui aussi, termine ses ***Géorgiques*** en rappelant les grands évènements contemporains et les ***doux loisirs*** qu'il goûtait à Naples.

Ainsi voilà deux poètes qui, à treize cents ans de distance, s'adressent l'un et l'autre à la postérité, et dont les nobles paroles arrivent toujours en même temps à leur adresse.

Horace et Sadi offrent des ressemblances de ce genre; mais j'abrège, afin de mieux rester

VOTRE AMI.





VINGT-SEPTIÈME LETTRE

SUBSTITUTION DU SYSTÈME DUODÉCIMAL AU SYSTÈME DÉCIMAL

Chez tous les peuples, la numération emploie dix caractères, parce que tous les peuples ont commencé à compter sur leurs doigts. L'adoption universelle du système décimal n'a pas d'autre origine. Cependant, tous les savants s'accordent à reconnaître que la base 12 vaudrait beaucoup mieux que la base 10, qui n'a que les deux diviseurs 2 et 5, tandis que 12 en a quatre, savoir : 2, 3, 4, 6, encore 5 est-il un diviseur d'un usage beaucoup moins fréquent que 3 et 4. Les calculs où entre la division sexagésimale de la circonférence, ceux où l'on emploie le pied divisé en douze pouces, comme en Angleterre, seraient singulièrement simplifiés par l'emploi du système duodécimal. En un mot, tous les juges compétents sont prédisposés à accueillir la substitution du système duodécimal au système décimal; mais personne ne la propose. C'est une étrangère qu'on aimerait à recevoir, mais personne ne s'avise de la présenter.

Dans notre siècle de réformes et de progrès, cette utile amélioration aurait les plus grandes chances de réussir. Il

faudrait avant tout choisir deux signes pour jouer le rôle des chiffres 10 et 11, deux signes faciles à écrire et qui aient un air de famille avec les chiffres indiens en usage.

Nous osons en proposer deux qui nous semblent remplir ces conditions, ∂ pour 10 et ϱ pour 11.

Pour un Français, ∂ rappelle précisément la lettre initiale de dix, et ϱ est l'avant-dernier chiffre du nouveau système, comme 9, qui lui ressemble, est l'avant-dernier de l'ancien.

Voici la nouvelle série des chiffres :

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 ∂ ϱ

Voici des exemples du même nombre dans les deux systèmes :

360=260 6∂9ϱ=11927 ∂0=120 ϱ00=1584
∂ϱ=131 1817=1075 ϱϱϱϱ=20735 ϱ∂=142 $\frac{1}{3}$=4

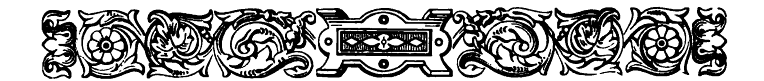
Ce dernier exemple montre que la fraction $\frac{1}{3}$ se traduit exactement dans le système duodécimal, tandis que sa conversion en décimales 333... n'est jamais qu'approximative.

Dans l'ancien système, $\sqrt{100}=10$ signifie que 10 est la racine carrée de 100, dans le nouveau que 12 est la racine de 144. De même $\sqrt[3]{1000}=10$ représente soit la racine cubique de 1000, soit celle de 1728.

$ϱ^3$ = 92ϱ est la même identité que $11^3 = 1331$.

Nous nous bornons à ces quelques détails, notre but dans cette note n'étant que de proposer les deux chiffres ∂ et ϱ, qui nous semblent les plus faciles à écrire, les plus aisés à retenir et doués du même air de famille que les dix chiffres que l'Orient, par les Arabes d'Espagne, a transmis à l'Occident.





LE PAPYRUS

PRÉAMBULE

Dès l'aube de la civilisation, chez tous les peuples, dans tous les siècles, un irrésistible instinct inspire à l'homme le désir et les moyens de peindre la pensée et même la parole; il franchit ainsi l'espace pour parler aux absents, et les siècles pour parler aux races futures.

L'écriture, en un mot, révèle mieux que toute autre invention la noblesse et la patience de notre nature.

Je dis la patience ; combien d'efforts n'a-t-il pas fallu, en effet, pour créer et pour répandre ces innombrables alphabets employés tour à tour sur notre planète ? Que de substances on a choisies, puis abandonnées, pour recevoir et conserver ces signes ingénieux ? On a mis à contribution les trois règnes : les rochers, les métaux, le bois, les feuilles, l'écorce, la peau des animaux.

Les produits de l'industrie naissante ont aussi servi à recevoir l'écriture. Je ne citerai ici que cette merveilleuse bibliothèque du roi d'Assyrie, Assurbanipal, enfouie sous les ruines de son palais de Ninive. Elle se compose de tablettes de *terra cotta*, dont les deux surfaces offrent en caractères cunéiformes la légende et l'histoire des siècles antérieurs au

VIIe siècle avant l'ère chrétienne; entre autres trésors, on y a découvert trois exemplaires du même texte, et l'une de ces tablettes contient une description du déluge. Il a fallu, en présence d'une myriade de fragments de ces tablettes chaldéennes, choisir et juxtaposer ceux qui appartenaient à une même tablette. Cette œuvre de science et de patience, M. George Smith, du *British Museum,* est parvenu à l'accomplir.

Mais de tant de réceptacles de l'écriture, il en est un qui a fait abandonner tous les autres : c'est le PAPYRUS d'Egypte. Il a servi pendant trente siècles environ aux nations civilisées; en effet, le musée de Turin possède la plus ancienne charte sur papyrus qui soit en Europe ; elle remonte à l'an 1732 avant l'ère chrétienne, et la Bibliothèque Nationale possède une bulle sur papyrus datée du pontificat de Silvestre II, l'an 999.

Le papyrus ne mérite-t-il pas, par l'immense durée de ses services, que l'on jette un coup d'œil attentif sur son nom, sa patrie, son histoire ?

Nous dirons aussi quelques mots du papier de coton qui remplaça le papyrus avant l'invention du papier de chiffons. Nous chercherons enfin à faire connaître l'origine de ce dernier en Asie, et son introduction en Europe. Nous signalerons quelques erreurs commises par les commentateurs et fidèlement transmises par les compilateurs, *servum pecus;* à ce point de vue nouveau, nos lettres ne seront pas complètement dépourvues d'intérêt.





VINGT-HUITIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

Mon cher Ami,

Je vous adresserai consécutivement quelques lettres sur le papyrus ; quoique ce sujet ait été traité mille et une fois, il se trouve encore tant d'erreurs grossières que ces compilations ne se lassent pas de répéter, que je crois vraiment utile de les signaler et de les remplacer par la vérité dont elles usurpent la place.

Pour donner une base solide à mes développements, je vous ferai d'abord une description sommaire de la plante, telle que la science le comporte aujourd'hui.

Le papyrus appartient aux monocotylédones ; c'est-à-dire que si on en coupe un transversalement, la section mise à nu offre un tissu de faisceaux séparés les uns des autres, ne se réunissant pas pour former des *tuniques* et s'accumulant en plus grand nombre au voisinage de la partie extérieure de la tige. Là ces faisceaux deviennent plus rapprochés et plus durs, tandis que les faisceaux intérieurs sont moins serrés, plus mous, et trahissent une formation plus récente.

Ce qu'il importe de retenir ici, c'est qu'il n'y a pas dans le papyrus de ces *tuniques* s'emboîtant les unes dans les autres ; on en comprendra plus facilement la fabrication égyptienne du papyrus. C'est dans les dicotylédones que se trouvent ces tuniques s'emboîtant les unes dans les autres dont la plus connue est le *liber,* un des premiers tissus sur lesquels on ait écrit.

Ce qu'on appelle la racine est réellement la tige de cette plante, et cette tige véritable, ou rhizome, flotte un peu au-dessus du niveau du sol inondé. D'innombrables radicelles partent des différents points de cette tige horizontale et fixent la plante. La longueur de cette tige est d'environ cinq mètres.

De différents points de cette longueur s'élèvent hors de l'eau ce que les anciens et beaucoup de modernes appellent des tiges. Nous les appellerons des thyrses à cause du panache qui orne leur extrémité supérieure, et afin de réserver le nom de tige à la partie submergée de la plante, à qui seule ce nom appartient.

Ces thyrses atteignaient souvent la hauteur de 3 mètres.

Une papyraie située dans des eaux suffisamment profondes et à l'abri des courants d'eau ou d'air trop violents végétait avec une si grande vigueur que souvent les anciens la comparaient à une forêt, *sylva aquarum.* Ce que Cassiodore, par exemple, appelle *nilotica sylva, seges aquarum,* c'est-à-dire forêt des bords du Nil, moisson des eaux, devait être une vaste nappe d'eau, peu profonde, à la surface de laquelle s'élevaient d'innombrables thyrses de papyrus que leur hampe élancée, terminée par l'épaisse chevelure presque arrondie de leurs longs et minces filaments, faisait ressembler à un champ couvert de moisson. Il faisait ainsi allusion à l'emploi que les Egyptiens faisaient de ces papyrus pour leur nourriture. C'était une véritable moisson qui, au lieu de pousser sur la terre, s'élançait du sein des eaux.

Je compléterai ces renseignements en vous présentant la

traduction fidèle du passage de Théophraste sur le papyrus. Je laisserai de côté la traduction de Pline ; elle est moins claire que le texte.

« Le papyrus ne pousse dans l'eau qu'à la profondeur de
» deux coudées (un mètre environ), quelquefois moins.

» Sa racine (sa tige), de la grosseur du poignet d'un
» homme robuste, est longue de plus de dix coudées (près
» de cinq mètres) ; elle flotte au-dessus du fond, retenue
» par de minces et nombreuses radicelles qui s'enfoncent
» obliquement dans la vase, tandis que sur toute sa longueur
» s'élèvent ce qu'on appelle les papyrus (les thyrses) ; ils
» sont triangulaires en forme d'épée, hauts d'environ quatre
» coudées (deux mètres), et se terminent par une houpe
» grêle, inutile et sans le moindre fruit. Ces papyrus (thyrses)
» s'élèvent en beaucoup de points de la racine (tige).

» Les racines (tiges) servent de bois non seulement pour
» faire du feu, mais encore pour fabriquer toute sorte
» d'objets. En effet, elles fournissent beaucoup d'excellent
» bois.

» Les tiges (thyrses) sont de la plus grande utilité. On en
» fait des nacelles. Le byblos (substance intérieure du thyrse)
» sert à tresser des voiles, des nattes, certains vêtements,
» des couvertures, des cordages et beaucoup d'autres objets.
» L'emploi le plus renommé chez les nations étrangères
» consiste dans la fabrication du papier.

» Mais c'est surtout comme aliment universel que cette
» plante est utile. Tout le monde en Egypte mange le
» papyrus, cru, bouilli ou grillé. On avale le jus, on crache
» le reste.

» Tel est le papyrus ; tels sont ses emplois. » (1)

Théophraste ne dit rien de la fabrication du papyrus ; Pline en donne une description trop souvent obscure, quelquefois même erronée. Voici un exemple de ces erreurs

(1) Théophraste, *Histoire des Plantes,* liv. IV, ch. VIII.

de Pline que se transmettent fidèlement de siècle en siècle les commentateurs et les traducteurs : Pline dit que l'on divise le papyrus en rubans très minces et aussi larges que possible. Le mot que je traduis par ruban est *philyra*. Ce mot grec est le nom du tilleul et aussi celui de l'écorce intérieure, du *liber* de cet arbre. Or, Pline savait qu'en latin ce mot désigne spécialement la mince *tunique* située entre l'écorce et le bois; car, au livre XVI, paragraphe 25, en parlant du tilleul, il dit : *inter corticem ac lignum tenues tunicæ*... Il ne devait donc pas, dans le cas du papyrus, employer *philyra,* qui signifie la mince tunique, le *liber* du tilleul, puisque le papyrus, qui est une plante monocotylédone, n'a pas de pareilles tuniques.

Au IXᵉ siècle, le savant Photius, sans aucun doute sur la foi de Pline, dit que le tilleul a une écorce semblable au byblos papyrus, βυβλῳ παπυρῳ ὁμοῖον. Il voulait dire que le *liber* du tilleul servait, comme le parenchyme du papyrus, à recevoir l'écriture ; mais il ne s'ensuit nullement que le papyrus ait une écorce intérieure. Le commentateur de Pline au XVIIᵉ siècle, Hardouin, admet aussi les prétendues tuniques du papyrus.

Le sage Rollin, dans son *Histoire Ancienne,* dit que le papier se faisait de l'*écorce* du papyrus.

Dans les *Antiquités Romaines,* d'Alexandre Adam, je lis : « Le papyrus était revêtu de plusieurs enveloppes ou » membranes, posées l'une sur l'autre et semblables aux » *pellicules* d'un oignon. »

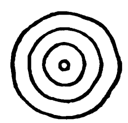
Dans les *Eléments des Sciences Naturelles,* de Duméril, je lis : « Le papier des anciens était fabriqué avec l'*écorce* du » Souchet-Papyrier... »

Dans le *Dictionnaire du Commerce* publié vers 1850, je lis : « Les anciens faisaient usage de l'écorce intérieure d'un » magnifique roseau... »

Enfin, dans le livre anglais intitulé *The Library of Entertaining Knowledge, Pompeii,* je lis : « The stalk of

» the papyrus consists of a number of thin concentric » coats. » Encore une fois, les *minces tuniques concentriques* d'une plante qui n'en eut jamais depuis la création !

Après l'emploi très impropre du mot *philyræ,* Pline dit que l'on fendait, *scissura,* le papyrus dans le sens de sa longueur et que les tranches intérieures étaient les plus *larges* et les plus blanches. Comment les commentateurs n'ont-ils pas vu que l'existence de tuniques était incompatible avec cette circonstance de largeur ? Voici quel était, suivant eux, la section du papyrus :

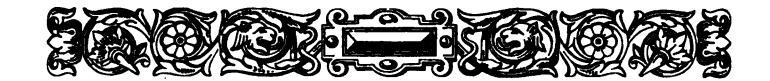
 En voici la moitié : 

La moitié de la prétendue tunique était donc d'autant plus *étroite* qu'elle était plus intérieure. Ainsi, il y a contradiction manifeste entre l'existence de tuniques et la grande *largeur* des rubans. Mais pour les aveugles compilateurs, il ne saurait y avoir de contradictions ; ils redisent ce qu'on a dit ; il ne leur en faut pas davantage.

J'ai d'autres erreurs à vous signaler au sujet de la fabrication du papyrus, mais j'en ferai l'objet des lettres suivantes.

VOTRE AMI.





VINGT-NEUVIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

Mon cher Ami,

Pline, après avoir dit que la feuille de papyrus, destinée et prête à recevoir l'écriture, feuille qu'il appelle *plagula,* s'obtient en plaçant les uns à côté des autres les rubans que fournit la plante et en recouvrant cet ensemble de rubans parallèles entre eux d'un second ensemble d'autres rubans qui, avec les premiers, forment la claie, c'est-à-dire leur sont perpendiculaires, ajoute que l'on soumet chaque *plagula,* ou feuille doublée, à l'action d'une presse, puis qu'on achève de les sécher au soleil. Enfin, dit-il encore, on les joint bout à bout, en ayant soin de placer d'abord les plus parfaites, puis les moins belles, et aux derniers rangs les plus mauvaises qu'ait fournies la plante. Il fait remarquer alors que dans un SCAPUS il n'y en a jamais plus de vingt. La plupart des traducteurs et des commentateurs traduisent *scapus* par rouleau ou cahier, ou main. Je crois que c'est une erreur, et que *scapus* doit se traduire ici par tronçon de papyrus, c'est-

à-dire la partie de la plante qui peut fournir les rubans d'une largeur et d'une blancheur suffisantes.

Voici mes raisons : 1° *Scapus* dans Pline se dit surtout de certaines tiges cylindriques et unies de végétaux. On en peut citer une quinzaine d'exemples.

2° Columelle, IX, 4, 4, mentionne à la suite l'une de l'autre les tiges de l'acanthe et de l'asphodèle, en ces termes : *caules acanthini, scapus asphodeli,* tant il est vrai que le mot *scapus* désigne surtout une tige cylindrique et unie.

3° Pline se préoccupe surtout dans cet endroit du rendement d'un seul et même tronçon de papyrus, puisqu'il rappelle dans quel ordre il faut coller bout à bout les feuilles selon leur perfection décroissante. Ces feuilles, de beauté inégale, ne peuvent provenir que d'un même tronçon de papyrus ; il est donc naturel qu'il donne ici la mesure approximative de ce rendement.

4° Si Pline avait voulu apprendre au lecteur, ce que le lecteur savait d'ailleurs fort bien, que le rouleau de papyrus se composait de tel nombre de feuilles, il n'aurait pas donné un nombre incertain, il ne se serait pas borné à dire qu'un rouleau de papyrus ne contenait tout au plus que vingt feuilles.

5° Le mot qu'employaient les Romains pour désigner un rouleau de papyrus blanc ou écrit est toujours *volumen*. C'est le mot propre, le mot consacré. Cassiodore, dans une lettre fameuse que je vous traduirai bientôt, dit en parlant du papyrus : *in se revoluta colligitur dum magnis tractatibus explicetur*. On l'enroule sur lui-même, en attendant qu'on le déroule pour y écrire de longs ouvrages. Ne voyez-vous pas le mot *volumen* se dégager pour ainsi dire du sens de cette phrase ?

6° Si l'on cherche quelles dimensions devait avoir la section d'un papyrus pour ne donner tout au plus que vingt feuilles, on arrive à un résultat favorable à l'opinion que *scapus* désigne non un rouleau de papyrus, mais un tronçon

de cette plante. Supposons, en effet, que la section d'un papyrus soit équivalente à un carré dont le côté est de 60 millimètres. En donnant à chaque ruban une épaisseur d'un demi-millimètre, on obtiendra cent vingt rubans dont il faut six pour faire une feuille doublée de 36 centimètres de largeur. Or, cent vingt divisé par six donne précisément vingt. Ce nombre est évidemment un maximum, parce que la grandeur de la section doit rarement s'élever à 36 centimètres carrés. Cependant comme les fibres sont d'une extrême finesse, il est possible qu'un tronçon de papyrus donne plus de cent vingt rubans. Toutes les considérations conspirent donc ensemble à démontrer que le mot *scapus* désigne le tronçon de papyrus que l'on divise en rubans pour en former le papier à écrire.

J'ai cherché qui a le premier traduit *scapus* par main de papier. J'ai tout lieu de croire l'avoir trouvé : le plus ancien traducteur de Pline, contemporain d'Amyot, a publié sa traduction en 1542. Il y propose en marge de traduire *scapus* par *main*. Comme en beaucoup moins d'un siècle il parut au moins sept éditions de cet ouvrage, il est fort probable qu'un livre qu'on lisait beaucoup contribua beaucoup à propager l'erreur. On aurait dû cependant se défier du traducteur, dont le style n'est pas, il est vrai, sans charme, mais dont la fidélité laisse à désirer.

Pour aider votre mémoire à retenir le résultat de mes longues et sérieuses recherches, je vais vous en offrir un résumé rapide et pittoresque. Pline, et à son défaut le bon sens, nous serviront de guides pour explorer une fabrique de papyrus à Memphis, par exemple, vers l'équinoxe de printemps. Nous voyons d'abord des ouvriers qui apportent d'énormes faisceaux de thyrses de papyrus. Ils viennent de les moissonner dans les nappes d'eau tranquille des environs. Ils retranchent de chaque thyrse la portion supérieure effilée et terminée par une espèce de chevelure verdoyante et la portion inférieure qui était submergée. Ils obtiennent ainsi

des tronçons de forme presque cylindrique, vu leur peu de longueur et leur grande épaisseur.

D'autres ouvriers fendent ces tronçons à l'aide d'une lame dans le sens de la longueur et de la plus grande largeur.

Des femmes s'emparent de ces demi-tronçons et en détachent avec délicatesse les uns après les autres une cinquantaine de rubans dont les premiers sont les plus larges et les plus blancs ; elles mettent ensemble les rubans de même qualité.

Dans la partie la plus paisible et la mieux éclairée de l'atelier se dresse une table dont le dessus est un plan légèrement incliné. Sur cette surface mouillée de l'eau du Nil, un ouvrier étend et déride un certain nombre de rubans les uns à côté et en contact des autres. Ces rubans s'allongent du bord supérieur de la table à l'inférieur. Il retranche des rubans ce qui dépasse la longueur du plan incliné. Quand il a établi ainsi un ensemble de rubans parallèles de la largeur que doit avoir le rouleau, il le recouvre d'un second ensemble de rubans dont la longueur est égale à la largeur du rouleau futur. Ces rubans plus courts sont perpendiculaires à ceux du premier ensemble, de sorte que la feuille doublée, ou *plagula,* ressemble à une claie, non par l'entrelacement, mais seulement par la direction perpendiculaire. Chaque *plagula* se compose de parties provenant d'un seul tronçon.

Non loin de la table est une presse avec laquelle on comprime les *plagula*. Le but de cette pression est d'exprimer la plus grande partie possible de l'eau, de donner à la surface un commencement de poli et de glaçage, et surtout de faire adhérer les deux systèmes de rubans.

Des enfants enlèvent ces feuilles et les étalent au soleil pour achever de les sécher.

Des ouvrières les transportent alors sur une table, les étendent et les collent les unes à la suite des autres, et dans l'ordre de leur beauté décroissante.

Vous remarquez que d'un tronçon de papyrus on ne retire tout au plus que vingt feuilles.

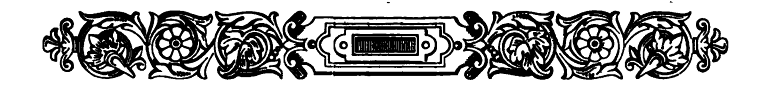
Ces feuilles collées à la suite les unes des autres sont roulées sur elles-mêmes, de manière que les plus belles se présentent dès que l'on déroule, et que les moins belles soient reléguées à l'intérieur du rouleau, ou *volumen*.

Ces rouleaux de longueur et de largeur variables sont enfin transportés à bord de navires qui vont les distribuer dans les différents ports de la Méditerranée et chez presque toutes les nations civilisées.

Ainsi vous voyez que l'industrie égyptienne a transformé les tronçons presque cylindriques que lui a donnés la nature en cyclindres presque parfaits qui, déroulés, vont recevoir sur leur blanche surface les signes ingénieux de toutes les pensées de l'homme.

VOTRE AMI.





TRENTIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

Mon cher Ami,

Pline, livre XIII, paragraphe 24, fait connaître au lecteur les perfectionnements apportés par l'empereur Claude à la fabrication du papyrus de dimensions ordinaires; puis, il ajoute ce que je traduis ainsi: « Quant au macrocole, c'est-» à-dire papyrus de grandes dimensions, il avait un pied » et même une coudée de large; mais la raison en signala » l'inconvénient (à l'empereur Claude). En effet, si un » simple ruban de papyrus venait à se détacher de la feuille, » il en résulterait l'endommagement de toutes les pages que » contient cette feuille. »

C'est à propos de ce passage que les commentateurs et les traducteurs se sont encore fourvoyés.

Développons, afin de le justifier, le sens que nous avons adopté: N'est-il pas évident que si la largeur de la feuille est d'un pied ou même d'un pied et demi (une coudée), sa longueur doit être d'environ trois coudées, ou quatre pieds et demi? Sur une feuille de cette longueur on peut écrire

une quinzaine de pages ou colonnes les unes à la suite des autres, lesquelles seront toutes endommagées à la fois pour peu qu'une bande étroite de la surface sur laquelle on a écrit vienne à se détacher de l'ensemble dont elle fait partie. (Voir le dessin ci-contre.)

Vous voyez donc que Pline, en signalant l'inconvénient d'une trop grande largeur, suppose que le lecteur comprendra de lui-même qu'à cette grande largeur correspond une longueur proportionnelle.

Mais il est une objection qu'il faut résoudre : dans les papyrus de dimensions ordinaires, chacune des feuilles dont se compose un rouleau a environ trois pieds de longueur. L'inconvénient des longues feuilles doit encore avoir lieu sur ces feuilles plus courtes, mais contenant cependant une douzaine de pages. Le même danger aurait donc lieu pour les papyrus de grand et de moindre format. Je réponds à cette objection qu'une feuille court, par le fait même d'une plus grande largeur, *plus* de chances d'être défigurée par l'enlèvement d'une de ses bandes élémentaires qu'une feuille beaucoup plus étroite. Il faut donc accepter mon interprétation de la pensée de Pline.

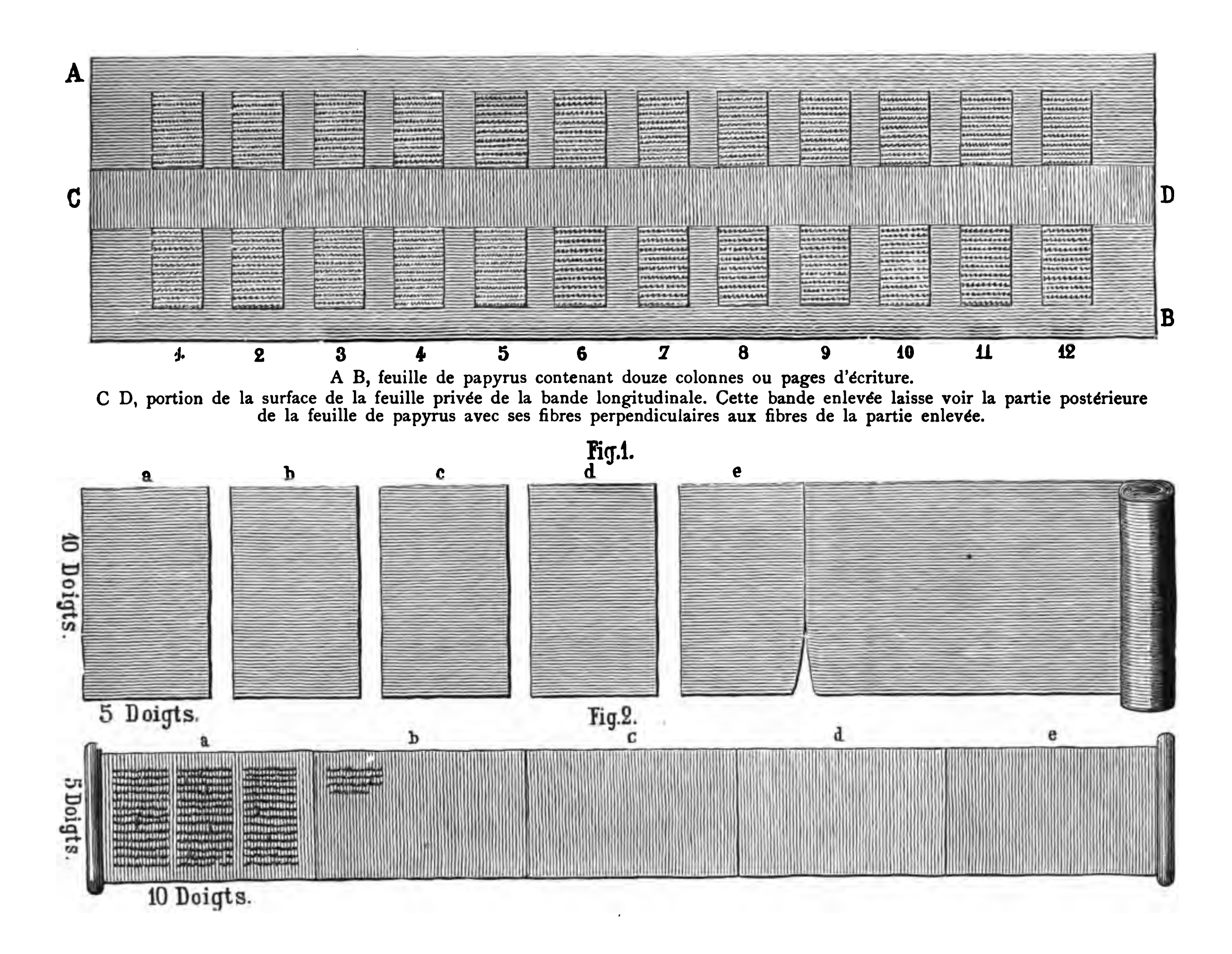
Je ne citerai qu'une des explications, erronées selon moi, qu'on a données de ce passage du naturaliste romain. C'est celle de Géraud, acceptée par l'académicien Dureau de la Malle dans son long mémoire sur le papyrus.

Suivant Géraud, quand on voulait se servir d'un rouleau de papyrus blanc de grande largeur, on le coupait d'abord dans le sens de sa largeur pour en faire des feuillets isolés que l'on collait ensuite bout à bout dans le sens de leur plus grande dimension.

On obtenait ainsi un second rouleau beaucoup plus long que le premier et beaucoup plus étroit. (Voir fig. 1 et 2.)

Je puis dire ici que Géraud explique *obscurum per obscurius*. Pline est obscur, Géraud plus obscur que Pline.

Malgré son obscurité, Pline fait cependant comprendre que



A B, feuille de papyrus contenant douze colonnes ou pages d'écriture.

C D, portion de la surface de la feuille privée de la bande longitudinale. Cette bande enlevée laisse voir la partie postérieure de la feuille de papyrus avec ses fibres perpendiculaires aux fibres de la partie enlevée.

Fig.1.

le dommage à craindre pour le macrocole consiste en ce qu'une bande, *scheda*, venant à se détacher de la surface du papyrus sur lequel on écrit, plusieurs pages ou colonnes seraient endommagées.

Il faut donc, pour que le dommage ait lieu, que les colonnes d'écriture soient perpendiculaires à la longueur des fibres du papyrus.

Or, cette condition *sine qua non* n'est pas remplie dans l'explication de Géraud. Il est facile de voir, en effet, que les fibres dans son rouleau écrit sont perpendiculaires à sa longueur, et que le déchirement de l'une d'elles n'affecte pas plusieurs colonnes de la même feuille, ainsi que cela devrait arriver. Géraud a-t-il donc oublié que dans le papyrus de grand ou de petit format c'est dans le sens de la *longueur* que les fibres se dirigent ? Changer la direction de ces fibres, c'est rendre impossible le dommage dont parle Pline.

L'explication judicieuse et la seule acceptable du passage de Pline se trouve page 162 dans l'ouvrage intitulé *Hieroglyphica*, d'un savant médecin du XVI[e] siècle, Joannes Goropius Becanus. Voici la traduction de ses paroles : « Quand la » surface destinée à recevoir l'écriture a ses fibres dirigées » dans le sens de la longueur de la feuille de papyrus, il » arrivera que toutes les colonnes d'écriture que peut » contenir cette surface seront parcourues par ces mêmes » fibres, et pour peu qu'un des rubans élémentaires de cette » surface vienne à se détacher, toutes les pages ou colonnes » qu'il traverse se trouveront endommagées. Je dois cette » explication à un explorateur zélé d'antiquités et d'histoire » naturelle, qui s'appelait Morlionus. »

Voilà plus de trois siècles que cet obscur ami de la science a donné cette excellente explication de Pline ; pourquoi Géraud n'en a-t-il tenu aucun compte ?

Voici une autre erreur des commentateurs que je vais tâcher de réfuter. Au III[e] siècle, Vopiscus, le meilleur des six auteurs de l'*Historia Augusta*, s'exprime en ces termes au

sujet du tyran Firmus : *tantum habuit de chartis, ut publice, saepe diceret, exercitum se alere posse papyro et glutino.*

Suivant le fameux commentateur Casaubon, c'était de la vente de ces papyrus que Firmus voulait tirer les moyens de nourrir son armée.

Un autre érudit non moins célèbre, Saumaise, prétend que c'est avec le papyrus même que Firmus voulait nourrir son armée.

Ces deux savants ont attribué à tort à Vopiscus un solécisme qu'il n'a pas commis, et c'est ce solécisme qui les a empêchés de comprendre Vopiscus. Ils regardent *tantum habuit de chartis* comme équivalent à *tantum habuit chartarum.* Jamais Vopiscus n'emploie ainsi la préposition *de* comme marque de génitif.

En voici des preuves : vie de Florien : *tantum auctoritatis;* vie de Probus : *tantum praedae;* vie de Carus : *tantum tonitruum.*

Ainsi *tantum habuit de chartis* n'a jamais signifié dans Vopiscus : il eut tant de papier. Pour comprendre ces mots *habere de,* il suffit de rappeler ce conseil d'Aurélien : *de praeda hostis, non de lacrymis provincialium, habeat (Vie d'Aurélien).* Il n'y a pas d'autre traduction raisonnable que celle-ci : c'est du butin pris sur l'ennemi et non des larmes des provinces que le soldat romain doit s'enricher.

Si nous conservons aux mots *habere de chartis* ce même sens, la traduction deviendra facile et irréprochable. La voici légèrement paraphrasée : « Les richesses que procuraient à « Firmus ses papeteries d'Alexandrie étaient si grandes, » qu'on l'entendit plus d'une fois dire en public : Je pourrais » nourrir mon armée avec le papyrus et le gluten de mes » manufactures. » Il faut reconnaître que Firmus se sert en plaisantant d'un langage à double sens ; le second sens est qu'il faut entendre ici papyrus dans le sens de la plante encore verdoyante et coupée en tronçons dont les Egyptiens se nourrissaient. Quant au gluten, Firmus fait allusion aux

provisions de farine qui étaient indispensables à la fabrication du papyrus. On sait, en effet, que ce gluten, cette colle, se faisait avec de la fleur de farine délayée dans l'eau bouillante aiguisée d'un peu de vinaigre. *Farina chartae glutinantur,* dit Pline. Le papyrus se colle avec de la farine. On a donc eu grand tort de traduire *tantum de chartis* par *tantum chartarum*. Le mot de Firmus n'a plus rien d'intelligible, quand on traduit *tantum de chartis* par tant de papyrus ; il ne prend un sens raisonnable qu'en traduisant : Firmus trouvait dans ses fabriques de papyrus tant de ressources, de richesses que....

Casaubon et Saumaise n'ont compris chacun qu'un seul des deux sens que Firmus voulait donner à ses paroles.

Chacun d'eux a trouvé une des moitiés de la vérité ; il ne restait plus qu'à les ajuster ensemble ; c'est ce qu'espère avoir fait

VOTRE AMI.





TRENTE ET UNIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

MON CHER AMI,

CETTE lettre est la dernière que je vous adresserai au sujet des erreurs accréditées par les savants à propos du papyrus. Il s'agit d'une lettre de Cassiodore, lettre célèbre et qu'on a souvent citée, mais qu'on a peu lue ou qu'on a mal comprise. En voici la traduction ; je l'ai faite avec la plus scrupuleuse attention, et j'ai même parcouru la longue correspondance de Cassiodore, afin de mieux le comprendre et de ne lui rien faire dire en français qu'il n'ait réellement dit en latin.

CASSIODORE, LIVRE XI, *Variarum* (1), LETTRE 38.

A Jean, collecteur du cens emphytéotique, en Toscane, Sénator (2) *préfet de prétoire.*

Sages organisateurs en toute chose, nos ancêtres ont veillé avec soin à ce que nos archives, auxquelles sont confiés les intérêts de tant de personnes, fussent toujours pourvues d'une provision de

(1) Cassiodore intitule sa collection de lettres *Variarum libri duodecim.*

(2) *Senator* est le nom par lequel Cassiodore se désigne lui-même. Dans l'épître 25 du livre IX, Athalaric ne lui donne pas d'autre nom, *Senator.* L'édition Migne écrit ce mot ainsi : *senator.* C'est une erreur, il faut *Senator.*

papyrus (1). Par ce moyen, lorsque les magistrats ordonnent des mesures utiles au public, le plaisir d'en être informé ne subit aucun odieux retard. Cette faveur, accordée à la prière, empêchait la cupidité d'exiger des contribuables une taxe de plus, puisque, grâce à la libéralité de l'Etat, on avait déjà reçu officiellement en leur faveur les fonds nécessaires. Il n'y a donc pas lieu de pratiquer les plus impudentes exactions, et l'immunité favorise surtout ceux pour qui s'est manifestée l'humanité du prince.

C'est assurément une belle fabrication (2) qu'inventa l'ingénieuse Memphis, et c'est elle seule qui fournit toutes nos archives du tissu leur plus noble ornement (3).

Le Nil voit s'élever sur ses rivages une forêt sans rameaux, un bois sans feuillage, une moisson, fille des eaux, des roseaux, couronne des marais. Plus faibles que les arbustes, ils sont plus forts que les herbes. On les dirait pleins de vide et vides de plein (4). C'est un tissu lâche, avide d'eau. C'est un bois spongieux, semblable au fruit dont l'enveloppe est ferme et le dedans mou. Sa taille élancée et légère se soutient d'elle-même. L'immonde inondation est la mère de cette plante merveilleuse.

Rien de semblable ne pousse en aucun jardin, car c'est elle seule qui conserve les pensées des sages. Avant elle, les paroles des philosophes, les pensées de nos aïeux risquaient de périr. Comment, en effet, écrire rapidement ce que l'âpre écorce laissait à peine tracer ? La chaleur de l'inspiration avait à lutter contre de funestes retards, et la lenteur de l'écriture laissait fatalement s'éteindre la flamme du génie.

Vous voyez ainsi pourquoi l'antiquité appela *livres* (5) les ouvrages des anciens. Aujourd'hui même encore, n'appelons-nous pas *livre* ce qui n'est que la dépouille d'un roseau verdoyant ?

(1) Les Latins désignaient le papier de papyrus par le mot *charta*.

(2) A partir de ce numéro jusqu'au numéro 8, Cassiodore, selon sa coutume, se livre à un long hors-d'œuvre à propos de la plante du papyrus.

(3) Il paraît, par ce passage, que Memphis seule était en possession, au Ve siècle, de fournir de papyrus toutes les archives de l'Italie.

(4) Traduction littérale. C'est ainsi que Cassiodore dit : *Atria tua vacuitate impleantur*. Lettre 40, livre XII.

(5) Cassiodore vient de parler de l'écorce rebelle à l'écriture. C'est assurément l'écorce intérieure, le *liber*, qu'il veut dire. Voilà pourquoi il nous dit ici que les *livres* en tirent leur nom latin de *liber*, aussi bien que les livres modernes, bien qu'écrits sur la dépouille d'un roseau verdoyant, c'est-à-dire sur papyrus. Cassiodore est donc loin de confondre, comme la plupart des écrivains modernes, le *liber* proprement dit avec le parenchyme du papyrus.

C'était un véritable outrage de confier de savantes paroles à de grossières planchettes et de tracer sur un vil morceau de bois d'élégantes et ingénieuses pensées. La main se fatiguait bientôt d'écrire et la mémoire de se souvenir ; et puis quelle invitation à écrire, quand on voyait une pareille page étaler sa laideur ? Mais le début devait être tel, parce qu'un tel point de départ ne peut manquer d'inspirer le génie des générations suivantes. C'est un dire commun que la beauté du papier invite l'écrivain qui n'a plus à craindre d'en manquer pour écrire.

D'une blancheur de neige, la page étale sa vaste surface, toujours prête à recevoir les discours éloquents. Quoi de plus maniable que le papyrus ? On en fait un simple rouleau, en attendant qu'on le déroule, pour y écrire de longs ouvrages. C'est un tissu de petites pièces, unies sans laisser aucun vide. Ce sont les entrailles blanches comme la neige d'une plante verdoyante. C'est une page favorable à l'écriture qui l'embellit de ses noirs caractères. Semés sur cette page, les signes de l'écriture produisent une riche moisson de mots, aliment délicieux du lecteur, lorsqu'il y trouve ce qu'il y cherche. Les actions de l'homme n'ont pas de plus fidèle témoignage. Grâce au papyrus, le passé trouve une voix et l'oubli un vengeur. En effet, notre mémoire conserve les souvenirs, mais elle en change l'expression, tandis que le papier reçoit et garde la pensée et la reproduit toujours la même.

(1) En conséquence de ces considérations, la somme assignée de tant de sous (d'or) prélevée sur l'impôt de la province de Toscane, nous ordonnons de la donner à.... (2), en la prenant sur le troisième payement de cet impôt. Elle figurera aux comptes de la treizième indiction (535 après l'ère chrétienne) ; car il faut que les archives conservent et transmettent entier le noble dépôt qui leur est confié. C'est sur cette terre un trésor qui ne doit jamais diminuer, mais s'enrichir chaque année des dépôts qu'il reçoit et qu'il ajoute à ceux qu'il conserve.

On voit, par cette traduction fidèle, que le nom de Théodoric n'apparaît nulle part dans cette lettre ; il y a plus, il n'y peut pas paraître. En effet, Cassiodore suit presque toujours l'ordre chronologique dans les douze

(1) Fin du hors-d'œuvre et continuation et fin du sujet spécial de cette trente-huitième lettre.

(2) Beaucoup de ces lettres sont de vraies circulaires adressées à différents fonctionnaires du royaume d'Italie.

livres de sa correspondance, et les dates, au nombre de sept, que j'ai pu recueillir dans les deux derniers livres sont de 534 à 538. Or, Théodoric est mort en 526. Le savant bénédictin de Sainte-Marthe, *Vie de Cassiodore*, page 61, est porté à regarder comme écrites plutôt sous Théodat que sous Théodoric les dernières lettres du recueil des *Variarum.*

Vous voyez, de plus, qu'il n'est nulle part question de *féliciter toute la terre de la décharge d'un impôt sur le papyrus,* ainsi que le proclament Montfaucon, en 1720, et à sa remorque, la *Grande Encyclopédie,* en 1765, l'*Encyclopédie Méthodique,* en 1788, le *Penny Magazine* 1832, le *Magasin Pittoresque* 1833, enfin l'Américain Joel Munsell, en 1876, tous dans les mêmes termes emphatiques.

L'imposante autorité du savant bénédictin dut faire accueillir sans examen ce qu'il annonçait pourtant sans preuve.

Il est à remarquer que l'historien de Théodoric, Jean Cochlaeus, en 1544, cite beaucoup de lettres des *Variarum,* mais ne dit mot de celle qui nous occupe.

Le savant bénédictin de Sainte-Marthe, dans sa *Vie de Cassiodore,* 1694, cite plus souvent encore cette correspondance, sans signaler cette lettre trente-huitième du onzième livre, et cependant elle n'a pas pu échapper à ses regards, car il cite les lettres 39 et 40 qui la suivent immédiatement.

Que nous apprend donc la fameuse trente-huitième lettre du onzième livre ? Remarquons, d'abord, que des soixante lignes dont elle se compose, édition Migne, plus de quarante sont consacrées au hors-d'œuvre que nous avons signalé. Il en reste donc moins de vingt, placées les unes au début, les autres à la fin de la lettre. Ces lignes seules traitent de l'objet principal de la lettre. Comme ces lignes sont très courtes, il faut avouer que Cassiodore serait bien laconique dans ses félicitations adressées à toute la terre ; mais nous avons vu qu'elles ne félicitent réellement personne. Les

lignes du commencement rappellent seulement que de tout temps les archives sont alimentées de papyrus aux frais de l'Etat, et qu'ainsi le public n'a pas à payer pour ce papyrus. Dans sa lettre 9, livre VI, Cassiodore indique un autre don gratuit et analogue de papyrus : *La méthode habituelle de nos pères*, dit-il, *nous invite à prodiguer nos instructions écrites à ceux qui, trop éloignés, reçoivent les dignités que nous leur adressons; ne pouvant les instruire face à face, nous leur donnons à lire nos recommandables instructions.* Dans les lignes de la fin de sa lettre, Cassiodore ordonne de donner une somme, dont il indique la source, à certaines archives, afin de les aider à conserver et à augmenter les trésors dont elles sont enrichies.

Rien dans tout cela n'indique la suppression d'un impôt sur le papyrus, ni des félicitations adressées à toute la terre.

Mon ardente admiration pour les immenses et précieux travaux de Montfaucon, mon profond et sincère respect pour son autorité scientifique, ne m'ont pas empêché de comprendre autrement que lui la trente-huitième lettre. Lui-même aimerait à reconnaître son erreur, parce que, pour un vrai savant, rien n'est plus aimable et plus précieux que la vérité, même quand ce n'est pas lui qui l'a découverte.





TRENTE-DEUXIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

MON CHER AMI,

LE papyrus, fabriqué en Egypte, a servi de confident et de propagateur à la pensée de l'homme pendant plusieurs milliers d'années, c'est-à-dire qu'il a été l'instrument le plus puissant et le plus indispensable de la civilisation universelle. A ce titre, il mérite bien qu'on se demande quel est le pays de la terre auquel nous en sommes redevables. Je vais donc soumettre à votre jugement le résultat de quelques-unes de mes réflexions et de mes recherches à ce sujet.

L'Egypte n'est pas le berceau du papyrus; en effet, je lis dans le savant ouvrage de l'*Institut d Egypte*, tome III, page 114: « Cette plante est aujourd'hui *très rare* sur les » bords du Nil; » et dans le tome XIX, page 26 : « Le papyrus » est devenu *très rare* en Egypte. »

D'après le savant voyageur botaniste Schweinfurth, le papyrus n'existe plus maintenant (1871) dans aucune partie de l'Egypte ou de la Nubie.

La disparition du papyrus en Egypte n'est pas le résultat de la seule indifférence des cultivateurs. Une autre cause, coupable au plus haut degré, a surtout contribué à sa destruction. « Cette plante, dit Strabon, livre XVII, croît en » abondance dans les parties inférieures du Delta ; mais les » fermiers de l'empire ne la laissent pas croître en beaucoup » d'endroits. »

Plus rare, le papyrus se vend plus cher à leur grand profit, mais au grand détriment du public.

Ce passage de Strabon et celui d'Achille Tatius, auquel je vais faire quelques emprunts, jettent l'un sur l'autre une vive lumière au sujet de la région où l'on cultivait le papyrus.

Entre la Méditerranée et le lac Burlos, de la branche occidentale ou de Rosette à la branche orientale ou de Damiette, s'étendent de vastes pâturages consacrés à de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons. Ces bucolies, tel est leur nom, contiennent un immense terrain creux que remplissent les eaux du Nil au temps de l'inondation. On dirait alors un grand lac à la surface duquel s'élèvent plusieurs îlots. Les bords du lac et quelques-uns des îlots servent de repaire à des bergers presque sauvages qui s'établissent même et vivent sur des barques légères au milieu des eaux. C'est là que s'installent des troupes de brigands pour guetter les vaisseaux que la tempête peut faire échouer sur le rivage, et pour les piller.

Les îlots inhabités sont couverts d'une forêt de papyrus dont les thyrses sont tellement rapprochés qu'un homme peut à peine s'y tenir debout et dont les panaches entrelacés forment un asile impénétrable.

A l'abri de ces retranchements naturels, les brigands en embuscade épient et attendent la proie que leur enverra la fortune.

Strabon écrivait sous Auguste, et Achille Tatius trois siècles plus tard. Le papyrus abondait alors en Egypte. S'il a complètement disparu de ce pays, c'est qu'il ne s'y était

jamais naturalisé; il n'y croissait que grâce aux soins assidus des habitants qui lui empruntaient une partie de leur nourriture dès les siècles les plus reculés.

D'où pouvait-il donc venir? On en rencontre sur quelques fleuves et lacs d'Asie; mais il n'aurait pu franchir l'isthme de Suez.

Si nous tenons compte des mœurs des cypéracées, nous pourrons découvrir la patrie du cyperus papyrus. C'est sur les flancs d'une montagne élevée, dans des eaux dormantes peu profondes, ou du moins d'un cours lent et paisible, que la plupart de ces plantes aiment à croître et à se multiplier. Elles sont rares dans les prairies et les marais des bas fonds. La raison n'en est pas difficile à trouver pour le cyperus papyrus, par exemple. Ne tenant qu'à peine au fond limoneux des rives d'un lac ou d'un fleuve, un vent un peu violent, un courant un peu rapide l'entraîneraient sans peine. Or, sur les flancs élevés des montagnes, au milieu d'un air raréfié, le vent a beaucoup moins de puissance, et les cours d'eau encore privés de beaucoup d'affluents sont trop voisins de leurs sources pour que leur faible volume puisse entraîner le papyrus, en rompant les innombrables radicelles qui servent pour ainsi dire à l'amarrer. La preuve qu'il en est ainsi, c'est que l'on a vu flotter à la dérive des îlots entiers de papyrus, quand la violence du courant était devenue assez grande pour arracher toutes les amarres qui servaient à les maintenir immobiles.

Ces considérations nous indiquent que c'est sur les plateaux élevés, sur les flancs des hautes montagnes qui se trouvent au sud de l'Egypte que l'on rencontrera le sol natal de notre cypéracée. Nous allons en voir beaucoup de preuves convaincantes. On sait que le bassin du Nil d'Egypte a été peuplé par des colonies venues des contrées méridionales qu'arrosent les eaux du Nil blanc et du Nil bleu. Ces populations s'avançaient en suivant toujours le cours du fleuve, et emportaient avec elles les moyens de subsistance

qu'elles avaient appris à connaître dans la mère patrie. Le papyrus faisait partie du bagage.

Une des premières stations où l'on ait trouvé le papyrus est le lac de Dembea, qu'on appelle aussi le lac Tzana, en Abyssinie. C'est une nappe d'eau immense dont le contour mesure près de deux cents lieues et que bissecte le douzième degré de latitude nord.

Le célèbre voyageur Bruce, tome IX, page 18, dit qu'il y recueillit du papyrus de ses propres mains. Le Nil bleu traverse ce lac auquel il sert de déversoir. Lamartinière, au mot Dambea *(sic)*, nous informe que « les Abyssins » naviguent sur cette petite mer avec une espèce de radeaux » faits de faisceaux de papyrus dont il y a en ce pays-là » grande abondance. »

Ainsi, nous rencontrons le papyrus pour la première fois en Abyssinie, c'est-à-dire sur le plateau élevé qui sépare l'un de l'autre les bassins de la Méditerranée et de l'Océan Indien.

Approchons-nous de quelques degrés de l'équateur; vers le huitième degré de latitude nord, nous trouvons dans le Nil blanc le papyrus associé à l'ambatch (herminiera) et à quelques autres végétaux, et formant ainsi à la surface du fleuve, qui a en cet endroit deux à trois kilomètres de largeur, un tapis immense de verdure. Un de ces ponts avait plus de six kilomètres de longueur, quand Samuel Baker y arriva avec sa flottille, qui fut obligée de chercher une route moins impraticable.

Plus près encore de l'équateur, entre le premier et le second degré de latitude nord, suivons la navigation de Henri Stanley sur les eaux du Livingstone. Il glisse dans d'étroits canaux entre des îles boisées, aux rives sinueuses. Le long des bords, dans tous les coins paisibles, il rencontre d'épais massifs de roseaux et de papyrus.

Franchissons l'équateur, et suivons toujours Stanley entre le premier et le second degré de latitude méridionale. Il

naviguait sur le Nil Alexandra ou Kaghéra entre deux forêts de papyrus qui, ne laissant entre elles qu'un étroit canal, ne lui permettaient de voir que l'azur du ciel. Ces plantes poussent avec tant de vigueur dans le bassin de la rivière que les riverains ont donné un nom à ces épais fourrés de papyrus: ils les appellent founzo. En certains endroits, ils recouvrent comme d'un tapis vert flottant toute la surface des eaux. Les gens de Stanley abattirent quelques thyrses, et de leurs têtes se firent des nattes pour y passer la nuit. D'autres allumèrent leurs feux entre trois tiges (*sic*) qui soutenaient leurs marmites. Ce dernier emploi nous donne une idée de l'énorme grosseur de ces prétendues tiges. Ces fourrés de papyrus flottant sont si fréquents dans ces parages, qu'ils y ont reçu différents noms.

Sur les rives du lac Tanganika, on les appelle tinnghitinnghi, et sett près du Nil blanc. La longueur de ce lac, à peu près du sud au nord, remplit presque l'intervalle du troisième au neuvième degré de latitude sud.

Vers le milieu de la rive orientale du lac que je viens de nommer, vers le cinquième degré de latitude sud, est l'embouchure du Rougoufou, qui se glisse avec lenteur à travers un encombrement de papyrus et de roseaux.

Sur la rive occidentale, vers le sixième degré de latitude méridionale, le lieutenant de marine Cameron découvre, en 1874, un étroit canal qui s'ouvrait entre deux langues de sable d'un blanc pur : c'était la Loukouga. Il pénètre dans cette crique et la remonte jusqu'à ce qu'il rencontre une barrière de papyrus impénétrable.

Enfin, dans le même lieu, l'habile et hardi explorateur de l'Afrique équatoriale, Stanley, cherchait, en juillet 1876, à démontrer que la Loukouga est destinée à devenir l'émissaire, le déversoir du lac Tanganika. Le lac et la rivière mêlent leurs eaux vers le milieu de la rive occidentale du lac. Il rencontra des bandes immenses de papyrus le long des bords de la rivière. Un épais fourré de cette plante amie des eaux

s'était installé d'une rive à l'autre, et formait ainsi une véritable barrière qui fermait réellement la Loukouga sur une grande étendue.

Cette barrière de papyrus, dit Stanley, était semblable à un champ luxuriant de grand maïs.

De tous les voyageurs contemporains qui ont exploré l'intérieur de l'Afrique, Schweinfurth est celui qui, en sa qualité de savant botaniste, a le plus pittoresquement signalé la présence du papyrus.

Je cite ses paroles, d'après l'excellente traduction de Mme Loreau :

« Ce jour-là (6 février 1871), nous vîmes le papyrus, » événement qui, pour moi, en faisait un jour mémorable. Par » 9° 30′ de latitude nord, il nous fit saluer pour la première » fois ce père de l'immortalité de la pensée, jadis non moins » abondant en Egypte qu'il ne l'est maintenant au seuil » d'une région inconnue. J'étais dans l'admiration de la » variété des plantes qui couvraient la surface de l'eau : » spectacle merveilleux pour un botaniste et auquel le papyrus » ajoutait son effet magique. Il apparaît au regard comme » la création d'un autre monde, et inspire une sorte de » respect. Bien que j'aie passé des jours, des semaines » entouré des richesses de la flore du Nil, mes yeux ne se » sont jamais lassés de contempler sa forme pleine de grâce » et de noblesse. »

C'était sur le Nil blanc que Schweinfurth admirait la beauté du papyrus; mais bientôt il lui fallut engager une lutte longue et pénible, afin de franchir avec sa flottille le *Sett,* ou barrière végétale, que des papyrus de 5 mètres de hauteur opposaient à sa marche. Tantôt leurs tiges *(sic)* solides, tantôt leurs racines *(sic)* servaient à amarrer les bateaux.

Un peu plus loin, des nuées de moineaux voltigeaient autour des papyrus sur lesquels ils venaient percher pour y passer la nuit.

Un peu plus tard, vers le cinquième degré de latitude nord,

notre explorateur découvre une dépression lacustre d'un kilomètre de longueur sur le fond de laquelle coule une abondante rivière couverte d'une forêt de papyrus à demi flottants. Les naturels les appellent bodoumôs; de là le nom de la rivière elle-même.

Cette puissante végétation de notre cyperus dans ces lieux divers où il croît avec tant de vigueur et d'abondance, sans que la main de l'homme vienne jamais le protéger, ne nous apprend-elle pas que le papyrus d'Egypte est originaire des contrées où nous venons de le rencontrer?

Les essaims de population qui, de siècle en siècle, s'avançaient en descendant la longue vallée du Nil emportaient avec eux, pour la transplanter, la plante précieuse; ils l'installaient dans les eaux dormantes et peu profondes que laissait le Nil en se retirant; des soins assidus et intelligents protégeaient le papyrus dans sa nouvelle patrie; quand ces soins vinrent à lui manquer, on vit diminuer son abondance et sa vigueur, et lui-même enfin disparut quand l'Egypte ne trouva plus d'intérêt à sa culture. Une autre plante offrit à l'industrie un moyen préférable de fabriquer le papier : c'était le cotonnier. La nature, en déposant sa graine dans des cellules, a soin de l'envelopper d'un léger duvet. Ce duvet servit à faire un papier, rival heureux du papyrus, en attendant qu'un papier moins cher et plus beau que celui de coton vînt à son tour le détrôner, tout fabriqué qu'il était de vils lambeaux jusque-là sans valeur.

Puissiez-vous apercevoir dans cette lettre, où se pressent tant de faits, quelque lueur de vérité; c'est le vœu de

VOTRE AMI.





TRENTE-TROISIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

Mon cher Ami,

Nous avons vu que l'Egypte a reçu le papyrus de l'Ethiopie et ne l'a pas conservé ; nous allons voir que la Sicile l'a reçu de l'Egypte et le conserve encore ; il me semble même à peu près certain que c'est elle qui approvisionne aujourd'hui de papyrus toutes les serres chaudes de l'Europe.

A une très petite distance de Syracuse, vers le sud-ouest, on voit une source du nom de Pisma. C'est un bassin rond d'au moins 20 mètres de diamètre et d'une dizaine de mètres de profondeur. L'eau, qui en est de la plus transparente limpidité, y laisse apercevoir beaucoup de beaux poissons, et les bords sont embellis d'une multitude de plantes amies des eaux. Cette source alimente l'affluent de la rive droite du petit fleuve Anapo qui se jette à la mer. L'eau de cet affluent coule dans un lit étroit, sinueux et paisible ; sur ses bords poussent en abondance de beaux papyrus. Cette source s'appelait Cyane dans les siècles passés. Cyane était le nom d'une des nymphes

compagnes de la fille de Cérès (1); elle s'opposa vainement à Pluton, le ravisseur de Proserpine. Le dieu la changea en fontaine, et Ovide et Claudien ont consacré de jolis vers à cette métamorphose.

D'où viennent les papyrus de la fontaine de Cyane? L'histoire est muette à ce sujet; mais on ne peut douter qu'ils ne soient originaires d'Egypte. Quant à l'époque de l'introduction en Sicile, il y a longtemps qu'on la place sous les règnes de Ptolémée Philadelphe et de Hiéron II. Cette présomption est très vraisemblable.

En effet, jamais les relations entre l'Egypte et la Sicile ne furent plus fréquentes et plus amicales que sous ces deux rois. Les dix-neuf dernières années du règne de Philadelphe coïncident avec les dix-neuf premières de celui de Hiéron. Vous vous rappelez la quinzième idylle de Théocrite, consacrée à l'éloge de Ptolémée. Le poète y loue surtout la générosité du prince qui répand ses dons sur les rois, sur les cités, sur ses amis. C'est dans ces vers qu'il prétend que le roi d'Egypte compte dans ses Etats 33,333 villes! Sans admettre ce compliment hyperbolique, on peut conclure des louanges du poète que la Sicile et l'Egypte entretenaient les rapports les plus bienveillants.

Un autre fait vient à l'appui de cette assertion. On peut lire dans Athénée, livre V, la description d'un énorme navire construit par l'ordre de Hiéron. Archimède prit part à cette merveille de la navigation. Un poète d'Athènes comparait ce vaisseau gigantesque au mont Etna, ou à l'une des Cyclades. Telle était sa grandeur que la Sicile n'offrait pas de port capable de le recevoir. Alors Hiéron prit le parti d'en faire don à Ptolémée. Comme la disette régnait alors en Egypte, il le fit charger d'une immense provision de bled, et le roi et les sujets eurent ainsi part à la munificence de Hiéron.

Peut-on douter que Ptolémée n'ait mérité ce don vraiment

(1) Claudien dit d'elle : *Cyane totum supereminet agmen.* Cyane, par sa taille, domine tout le cortège.

digne des deux rois soit par quelque présent déjà fait à Hiéron, soit en reconnaissance de quelque faveur qu'il avait reçue du monarque d'Egypte? Sans doute quelques curieux produits du Nil, le papyrus entre autres, furent offerts à Hiéron. Telle est probablement l'origine du cyperus papyrus qui croît encore sur les rives de la fontaine de Cyane et de celui que je cultive de mes propres mains, afin de vous en parler plus sciemment.

Il est une autre ville de Sicile où l'on a cultivé cette plante intéressante. Dès le VI[e] siècle, Grégoire le Grand, dans une de ses lettres où il mentionne certaines fermes, *massæ,* des environs de Palerme, nomme l'une d'entre elles *massa papyriensis,* c'est-à-dire la ferme où il y a une papyraie. Un historien du XII[e] siècle, Hugo Falcandus, appelle *trans papyretum* un quartier de Palerme. Cette papyraie existait encore au XVI[e] siècle, du temps de l'historien sicilien Fazelli, et s'appelait *Papera*. En 1792, le comte Stolberg visitait le grand jardin botanique planté depuis peu d'années sur le côté oriental de Palerme. Il y fit la connaissance du papyrus.

C'est à Syracuse que le chevalier de Malte Landolina Nava fit les premiers essais de fabrication du papier de papyrus. Son fils a rendu compte au savant égyptologue Rosellini de la découverte de son père. Vous trouverez les renseignements à ce sujet dans l'ouvrage de Rosellini intitulé : *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia*. Voici la traduction fidèle de ce compte rendu :

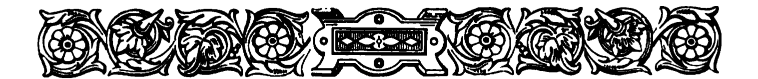
« Voici de quelle manière s'est refaite la découverte du
» papyrus. Mon père était allé pour se distraire auprès de
» la rivière Anapo. Arrivé à la bifurcation que l'on appelle
» vulgairement les deux bras, où, suivant la mythologie,
» s'arrêta Proserpine, les bras étendus, tandis que Pluton la
» poursuivait, il s'engagea dans le bras long et sinueux de la
» Cyane. Là, sur toute la rivière d'un bord à l'autre, s'élèvent
» au milieu des eaux quantité de papyrus. Leur grosse racine
» *(sic)* est attachée à la rive et s'allonge et flotte dans l'eau,

» lançant en dessous des radicelles longues et filamenteuses, et » offrant en dessus des nœuds d'où s'élèvent de hauts et forts » papyrus, en forme d'épée. Dans la ville, on les nomme » *pilucche* (perruques), à cause du panache à minces filaments » qui les termine. Mon père demanda à un batelier de lui » cueillir quelques-unes de ces *pilucche* pour amuser ses » enfants. Le batelier répondit qu'on les appelait *pappere,* ce » qui lui rappela l'idée de papyrus. De retour à la maison, il » consulta Pline, trouva la plante conforme à la description, » et dès lors se mit à en faire des essais. Après maints » travaux, il eut le suprême plaisir d'en fabriquer du papier » à la manière égyptienne, en se servant des renseignements » rares et obscurs que lui fournissait Pline. Quand ensuite le » bruit s'en fut répandu, des envieux, qui voulaient diminuer » le mérite de la *découverte,* dirent que mon père en avait » été instruit par des voyageurs venus d'Egypte. Cela n'était » pas possible, parce qu'aujourd'hui en Egypte on ne fabrique » plus de papier de papyrus; ces voyageurs auraient pu tout » au plus l'informer qu'ils avaient vu cette plante dans le » Nil, ce que mon père désirait savoir. Quant à la manière » d'en faire du papier, il ne pouvait l'apprendre que de » Pline et des autres auteurs anciens, mais aucunement des » voyageurs. D'autres personnes aussi, en s'entretenant des » divers papyrus exotiques, lui donnèrent les dessins de ceux » qu'elles avaient vus à Madagascar, en Syrie, en Calabre » et dans d'autres lieux; sans avoir la même figure, ils » appartenaient tous à la classe des cyperacées. »

Le chevalier Landolina Nava a-t-il des droits bien réels au titre de *scopritore,* c'est-à-dire découvreur, que lui décerne son fils? Cela semble fort douteux à

VOTRE AMI.





TRENTE-QUATRIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

MON CHER AMI,

LES auteurs grecs, les premiers qui aient parlé de la plante qui nous occupe, la désignent par les noms de papyros et de byblos. Ces noms, qui ont fourni à tant de langues ceux de papier, de bible et de bibliothèque, réclament de nous quelques recherches quant à leur origine et leur signification précise.

Dans l'énorme glossaire du IXe siècle, compilation de Salomon ou de Ison, je lis dans le supplément : *Papirum dictum quod igni sit aptum.*

Dans le XIe siècle, Papias, compilateur d'un autre glossaire, dérive le mot papyrus du mot grec πῦρ, parce que de la moelle de la plante on faisait des mèches.

Au XIIIe siècle, le Catholicon donnait l'étymologie du même mot en ces termes : *Papyrus quasi parans pir, id est ignem, eo quod cereis et lampadibus ponitur ad ardendum.* Papyrus vient de *parans pir,* préparateur du feu, parce qu'il procure la flamme des cierges et des lampes.

De plus, il fait remarquer que papyrus est du genre féminin

quand il désigne la plante, et du masculin quand il signifie *charta bombicina,* papier de coton.

Inutile de signaler l'absurdité de ces étymologies. Cependant, la première, la plus ancienne, nous révèle un emploi du papyrus au IXe siècle : c'est qu'on s'en servait pour allumer le feu : *igni est aptum.* De cette aptitude au feu, on peut conclure que papirum, il y a mille ans, servait plutôt à désigner de vieux manuscrits que la plante elle-même. Que de trésors de l'antiquité doit nous faire regretter ce funeste emploi du papyrus !

L'ignorance, inconsciente de soi-même, ne pouvait pas trouver l'étymologie que nous cherchons, et ce n'est pas dans les langues grecque et latine qu'on devait la trouver. Il est évident que la plante et son nom viennent des mêmes parages; il faut donc demander cette étymologie à la langue copte, langue que parlaient les pharaons des siècles les plus reculés et que parlait encore à la fin du XVIIe siècle un copte octogénaire avec qui elle s'éteignit, pour devenir une langue morte ; mais ne la plaignons pas ; les langues mortes, disait Villemain, sont les seules langues immortelles.

Voici donc, à mon avis, l'origine du mot papyrus :

Ⲡⲁ (Pa), dans la langue copte, n'a pas de correspondant qui le traduise dans les langues modernes. Au lieu d'une pénible définition grammaticale, je vous offrirai quelques locutions dans lesquelles vous verrez clairement la valeur de ce mot.

1° **Ⲡⲁⲏⲥⲉ** (Païsé) est un nom d'homme et fut celui même d'un certain abbé. Il signifie littéralement : celui d'Isis, l'homme d'Isis, le serviteur d'Isis.

2° **Ⲡⲁⲡⲟϩⲉ** (Papohé) se compose de trois mots : Pa, Pi, Ohé. Le second signifie *le,* et le troisième *maison,* qui est ici du masculin. Ainsi, le mot entier signifie l'homme de la maison, l'intendant.

3° **Ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ** (Papnouté) est aussi un nom d'homme; il se compose de **Ⲡⲁ**, de **ⲡⲉ** (pé), qui signifie *le,* et de

Noυτε (Nouté), Dieu. Il se traduit donc par l'homme, le serviteur du Dieu. Ce fut le nom d'un évêque de la Thébaïde.

Je ne dois pas multiplier ces exemples, et j'arrive à l'étymologie de Papyrus. Je décompose ce mot ainsi : Pa, Pi, et Eri. Vous connaissez les deux premiers mots; le troisième signifie aliment, nourriture ; les trois ensemble désignent donc celui qui est préposé à la nourriture, le nourricier.

Pouvait-on choisir un nom qui convînt davantage au papyrus ? Vous vous rappelez les paroles de Théophraste : « Tout le monde en Egypte mange le papyrus cru, bouilli » ou grillé. »

Voici la traduction d'un passage d'Horapollon sur les hiéroglyphes : « Pour représenter leur antique origine, les » Egyptiens peignent un faisceau de papyrus. Ils montrent » par ce symbole quelle était leur première nourriture. » Assurément, trouver quels furent les premiers aliments ou » la première origine n'est pas chose facile. »

Enfin Eschyle, dans la tragédie des *Suppliantes,* fait dire à Danaüs, qui représente les Grecs comme plus braves que les Egyptiens : « A se nourrir de papyrus, on ne devient pas plus » fort qu'à se nourrir d'épis. » A ce sujet, le scholiaste fait remarquer que les Egyptiens étaient papyrophages.

Il résulte de tous ces passages que, dès la plus haute antiquité, le papyrus servait d'aliment sur les rives du Nil, et qu'il n'y a rien d'improbable dans l'étymologie que je vous propose. Ce nom de nourricier rappelait aux Egyptiens, fidèles observateurs des traditions antiques, quel était le principal aliment de leurs aïeux, et servait en même temps à exprimer leur reconnaissance pour une plante à laquelle ils en devaient une si grande. Que dans des siècles reculés le papyrus ait servi d'aliment, vous n'en pouvez plus douter. Cependant, je vous citerai à l'appui un fait analogue des temps modernes. En Cochinchine, aucun comestible n'engraisse mieux et plus promptement les hommes et les bêtes que la

canne à sucre mangée en vert. Voyez *Voyage d'un Philosophe,* par Pierre Poivre.

Cherchons maintenant l'origine du mot biblos ou byblos. Le savant orientaliste Silvestre de Sacy, dans une note communiquée à Dureau de la Malle, exprimait l'opinion que papyros et biblos sont un seul et même mot, à cause de la permutation du *p* en *b* et de l'*r* en *l*. Je partage cette opinion et je vais vous dire pourquoi, puisque, malheureusement, de Sacy s'est borné à une simple assertion.

Remarquons d'abord que la forme papeiros ou papyros est plus ancienne que biblos. En effet, si mon étymologie de papyros est vraie, il faut reconnaître qu'un mot doué d'une signification précise a dû en précéder un dans lequel cette signification s'est effacée. De plus, je lis dans Phrynichus, grammairien grec du IIe siècle, ce que je traduis ainsi : « On » pourrait conjecturer que papeyros est un mot égyptien, » tant il est répandu en Egypte, mais nous appellerons le » papyrus biblos. » Ainsi, papeiros étant le nom vulgaire de la plante doit en être aussi le plus ancien.

Quant à la forme biblos, je vous ferai remarquer que la langue copte a trois dialectes : celui de Thèbes, celui de Memphis et celui de Baschmour. Les Baschmourites, peuplade stupide et grossière de la basse Egypte, habitant un pays couvert de vastes marais, parlaient un langage digne de la vie de pillards et de voleurs qu'ils menaient. Ils remplaçaient, par exemple, l'*r* des deux autres dialectes par un *l*. Ainsi, au lieu de *êrp,* vin, ils prononçaient *êlp;* au lieu de *rô,* visage, *lô;* au lieu de *rat,* pied, *let;* au lieu de *éré,* tu es, *élé;* au lieu de *rompi,* année, *lampi;* au lieu de *rômi,* homme, *lômi;* au lieu de *chééré,* fille, *chééli.* Du reste, rien de plus fréquent dans les dialectes du copte que la substitution de *b* à *p*.

Voici deux exemples des lettres *p* ou *ph* et *r* remplacés par *b* et *l* dans un même mot : 1° Pourané, le nom d'un village, est devenu Buliena ; 2° phirôouch, calculer, est devenu bilaouch dans le dialecte de Baschmour. C'est ainsi que

papeiros est devenu biblos. Il est à remarquer que la langue espagnole, elle aussi, remplace *r* par *l*, précisément dans le mot *papel*, papier.

La tendance à placer l'une à la place de l'autre les consonnes *l* et *r* se manifeste aussi dans les signes de l'écriture démotique. *R* consiste en un trait oblique / auquel on en ajoute un plus petit pour avoir *l* ⌿.

De tous ces faits que ma patience a rapprochés, ne doit-il pas résulter que papeiros et biblos ne sont qu'un même mot prononcé différemment ?

Avant de quitter ce sujet, je vous ferai remarquer que la forme biblos est la plus fréquente chez les auteurs grecs, surtout dans Hérodote. Ce dissyllabe rapide entrait plus aisément dans le tissu du discours et dans la formation des mots composés tels que bibliothèque, bibliographe, bibliophile et maints autres.

Biblos au lieu de byblos, papeiros au lieu de papyros, sont les formes attiques que préfère le puriste Phrynichus que je cite plus haut. Ces formes sont aussi celles qu'ont adoptées les langues modernes qui écrivent sans *y* les noms de la bible et du papier.

VOTRE AMI.





TRENTE-CINQUIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

Mon cher Ami,

Je vous ai signalé dans la lettre précédente l'emploi incontestable du papyrus pour l'écriture dans des siècles reculés. Dans celle-ci, je traduirai, j'interpréterai et je discuterai un passage célèbre des lois de Platon, livre deuxième, d'après lequel il existait déjà, 10,000 ans avant ce philosophe, c'est-à-dire il y a aujourd'hui au moins 12,230 ans, des papyrus couverts d'écriture et de dessins. Paradoxe incroyable! me direz-vous, sans doute. Soit! mais combien de fois la vérité qui vient de naître ne s'est-elle pas montrée ainsi enveloppée des langes éblouissants du paradoxe! Puis vient le temps qui la dépouille de ces langes, et la vérité nue se fait enfin reconnaître à tous les yeux.

Avant de repousser sans examen ce hardi paradoxe, n'oubliez pas qu'il nous vient du plus grand génie de l'antiquité, de ce Platon dont Gœthe a pu dire (1) : « On

(1) *Geschichte der Farbenlehre.* Zweite Abtheilung, page 504, tome V, édition Têtot.

» croirait que Platon est un habitant des cieux, et qu'il en est » descendu pour venir passer quelque temps sur la terre. » De plus, quand il s'agit de l'antique Egypte, Platon est une autorité imposante et respectable. Ainsi que beaucoup de Grecs illustres, il est allé s'instruire dans ce pays, ce brillant foyer d'où rayonnait alors la lumière des arts et des sciences sur toutes les nations civilisées. Du temps de Strabon, un demi-siècle avant notre ère, on montrait encore à Héliopolis la demeure de Platon, qui s'était fait le disciple des prêtres d'Egypte et qui passa treize ans, dit Strabon, dans leur savante compagnie. Enfin, Platon fut un des plus habiles géomètres de son siècle et donna une ingénieuse solution du problème de la duplication du cube. Avec tant de titres à notre admiration, il a sans doute quelques droits à notre confiance.

Voici ma traduction du passage :

« Ecoutez et admirez. Il paraît que depuis longtemps déjà » on a reconnu en Egypte le principe que nous établissons » aujourd'hui, qu'il faut exercer habituellement tous les » jeunes citoyens à la beauté des attitudes dans les danses » et à la beauté des chants dans les chœurs. Dans ce but, le » législateur, après avoir prescrit ces chants et ces danses, en » a exposé les modèles dans les temples ; ces modèles étaient » imposés aux peintres et aux artistes qui reproduisent les » attitudes et autres figures semblables, et ils ne devaient rien » innover, rien inventer, mais s'en tenir à l'art des ancêtres. » De nos jours, cette loi est encore en vigueur pour la » peinture et pour toutes les parties de la musique. Si » même vous examinez les monuments avec attention, vous » trouverez qu'en Egypte des DESSINS, des PEINTURES d'il y a » dix mille ans, notez que je dis bien dix mille ans, comparés » à ceux d'aujourd'hui, ne sont ni plus beaux ni plus laids, » mais exécutés avec un art identique... Il faut sans doute, » pour pouvoir prescrire des chants en harmonie avec la » beauté morale, être un dieu ou une personne divine ; aussi » les Egyptiens disent-ils que ces chants qu'ils ont conservés

» pendant tant de siècles sont l'œuvre poétique de la déesse » Isis. »

Grou traduit par les mots *peinture* et *sculpture* ce que je traduis par dessins et peintures; il en est de même de Cousin. L'abbé Barthélemi (1) et Winkelmann (2) voient aussi des sculptures et des statues où je vois des peintures. Sur la foi d'autorités si respectables, on a souvent répété que du temps de Platon les Egyptiens conservaient encore des statues et des sculptures vieilles de cent siècles. Je dois donc vous alléguer les raisons qui me font croire que c'est une erreur, et qu'au lieu de sculptures il s'agit ici de papyrus couverts d'écritures et de peintures ou plutôt d'enluminures. Afin de vous préparer à leur faire un accueil favorable, rappelez-vous d'abord quelles idées les Grecs attachaient aux mots danse et chant. « L'homme, dès son enfance, dit Platon, aime à se mouvoir, » à sauter, à bondir; il aime aussi à crier, à faire usage de sa » voix; de plus, il a reçu des dieux le sentiment de la mesure » et de la mélodie. » L'éducation s'empara de ces instincts, les cultiva et les dirigea vers un but moral et religieux. La danse et le chant ne durent exprimer l'une par les attitudes et les mouvements, l'autre par la mélodie, que les sentiments d'une âme vertueuse. « Les poètes, dans les temps anciens, nous » dit Athénée, ne chargeaient d'exécuter les danses dans » les chœurs que des personnes de condition libre. Les » mouvements s'accordaient avec les paroles et s'exécutaient » avec grâce et noblesse. Si on reproduisait les gestes et les » attitudes prescrits, sans observer la mesure, si on ne faisait » pas de sa voix l'écho, pour ainsi dire, des pas de la danse, » on recevait des spectateurs un mauvais accueil, mais » l'habile danseur attirait des regards sympathiques. » Dans ces temps heureux, la beauté du chant, la beauté de la danse n'étaient que le reflet de la beauté de l'âme. A cette époque de la civilisation naissante, tel était le caractère des chœurs

(1) *Voyage d'Anacharsis*, chapitre XXXVII.
(2) T. Ier, p. 94, Paris, an II.

de danse que Platon, dans l'*Epinomis,* a pu faire le rapprochement que voici : « Les astres offrent le plus beau » spectacle ; la beauté de leurs marches, la magnificence » de leurs évolutions surpassent tous nos chœurs les plus » majestueux. » Lucien fait une description pittoresque des chœurs antiques : « Voyez, dit-il, ce groupe de jeunes » Spartiates ; au milieu est assis un musicien jouant de la » flûte et frappant la terre du pied. Ils s'avancent sur des » rangs différents les uns à la suite des autres, en prenant des » attitudes variées et en marchant toujours en mesure. Tantôt » c'est une scène guerrière qu'ils représentent, tantôt une » simple danse. »

On voit par ces passages que les jeunes Grecs recevaient les leçons de l'éducation dans les exercices du chœur, c'est-à-dire la danse et le chant. La sagesse antique avait habilement associé aux préceptes de la morale donnés par le poète les plaisirs toujours aimés de la musique et de la danse. Aussi, Platon exhorte-t-il souvent les Grecs à conserver religieusement la musique de leurs aïeux. « Si vous la » changez jamais, leur dit-il, c'en est fait de vos mœurs. » Il cite à propos l'exemple des Egyptiens, restés fidèles depuis dix mille ans à la poésie, à la musique, à la danse de leurs aïeux.

Voici maintenant mes observations sur ma traduction du passage du second livre des *Lois :* les monuments de cent siècles qu'invoque Platon sont désignés par lui par les mots γεγραμμένα et τετυπωμένα. Quant au premier, il signifie incontestablement écrits ou dessinés, et souvent l'un et l'autre, quand il s'agit de papyrus. En effet, les rouleaux funéraires qu'on a trouvés sur les innombrables momies des hypogées offrent toujours des tableaux accompagnant l'écriture et nous révèlent que le même artiste était à la fois calligraphe et dessinateur. Le mot employé par Platon est donc ici le mot propre.

Quant à τετυπωμένα qu'on a traduit par sculptés ou plutôt

sculptures, Platon lui-même va nous apprendre qu'il n'a pas cette signification. Dans son dialogue, intitulé le Sophiste, un des interlocuteurs demande à l'autre ce que c'est qu'un simulacre, εἴδωλον. — « Un simulacre, répond l'autre, c'est » l'image que l'on voit dans l'eau ou dans un miroir ; ce sont » aussi les choses γεγραμμένα καὶ τετυπωμένα... » N'est-il pas ici de toute évidence que Platon, qui vient de citer comme simulacres les images réfléchies par l'eau et par les miroirs, ne pouvait pas ajouter à ces exemples si bien choisis ceux empruntés à l'art du sculpteur et du statuaire ? Cousin lui-même qui avait traduit le mot τετυπωμένα des *Lois* par sculptures le traduit ici par moulures, expression vague, indécise, par laquelle il réfute sa première traduction du même mot.

Dans le Timée, en parlant des existences éphémères de ce monde, Platon les appelle « des copies des êtres éternels, « façonnées, τυπωθέντα, » d'après eux.

Si ce mot grec signifiait sculptures, il n'aurait assurément pas été ici à sa place.

Dans les citations que je viens d'emprunter au Sophiste et au Timée, loin d'exprimer l'idée d'un corps sculpté, le verbe en question ne rappelle que celle d'une imitation vaine et trompeuse, d'une simple image.

Un estimable historien grec du second siècle de notre ère, Dion Cassius, dans une harangue funèbre qu'il suppose prononcée par Tibère en l'honneur d'Auguste, le fait s'exprimer en ces termes, au sujet des guerres étrangères : « Je ne veux pas parler de ces guerres ; en effet, que » d'occasions vous avez eues, soit de les lire dans les livres, » soit de les voir dans les tableaux ! » C'est le mot τετυπωμένα que je traduis par tableaux, car je ne crois pas possible de représenter des batailles à l'aide de statues.

Ainsi, deux passages de Platon lui-même et un de Dion, écrit en prose, nous autorisent à voir des peintures là où on avait vu jusqu'à présent des statues ou des sculptures. Il en

est de même des poètes. Je lis dans l'anthologie palatine au sujet d'un tableau : « Tu vois Médée; Timomaque a peint ce » tableau, τυπωσαμένου. »

Je lis encore dans l'anthologie palatine, au sujet de la célèbre Vénus anadyomène : « C'est Apelle qui l'a vue et qui » l'a représentée, ἐτύπωσε. » Il est évident que ce mot dans ces deux cas s'applique à une peinture; mais on peut l'employer aussi pour une sculpture, car il signifie réellement représenter à l'aide du pinceau ou du ciseau, ou autrement.

Aratus, par exemple, décrivant la constellation du Taureau, pour nous dire que des étoiles offrent une image de sa tête armée de cornes, emploie le mot τυπόωσιν. Un poète de l'anthologie, Parménion, nous dit que Polyclète a dû voir Junon de ses propres yeux, avant de sculpter sa statue, τυπωσάμενος.

La conséquence générale à tirer de toutes ces citations, c'est que si Platon avait voulu exprimer l'idée de sculpture, il n'aurait pas choisi le verbe τυπόω. Dans le dialogue du Sophiste, Platon parlant d'artistes qui font de grands tableaux ou de grandes statues désigne le travail du statuaire par le verbe πλάσσω. C'est le même verbe qu'emploie Isocrate pour exprimer cette pensée : « Il serait impossible de se donner » quelque ressemblance avec un portrait ou une statue, » πεπλασμένοις. » Hérodote, parlant de peintres et de statuaires, dit des premiers : γράφουσι ; des derniers : γλύφουσι. La langue de Platon ne devait pas différer de celle d'Hérodote, qui mourut quand Platon avait vingt-six ans.

Ainsi, dans notre passage des *Lois* il n'est nullement question de sculptures cent fois séculaires. Platon n'y peut donc parler que de peintures. J'achèverai de faire disparaître ces prétendues sculptures à la lumière d'autres considérations.

Est-il vraisemblable qu'au premier âge de la civilisation sur la terre, en Egypte du moins, l'art de sculpter la pierre ou le marbre ait été déjà inventé? Etait-il possible surtout de représenter ainsi toutes les attitudes prescrites dans les

chœurs ? N'était-il donc pas plus simple et plus facile de les dessiner, de les peindre ou plutôt enluminer sur le papyrus ?

Si du temps de Platon on pouvait constater l'identité des mélodies inventées dix mille ans auparavant par la déesse Isis, comment la tradition s'en était-elle conservée ? Les traditions peuvent nous instruire, si nous savons isoler la lumière de leur flambeau des trompeuses lueurs dont les siècles ne manquent jamais de les envelopper. Voyez les langues ! ne sont-elles pas les plus anciennes traditions ? mais que de mots, que d'expressions elles ont abandonnés pour les remplacer par d'autres ! Si saint Bernard, si Villehardouin nous adressaient la parole, combien peu d'entre nous sauraient les comprendre ? Si donc les langues vivantes, ces traditions qui ne subissent aucune solution de continuité, changent cependant de physionomie au point de devenir méconnaissables au bout de quelques siècles, que deviendraient après des milliers d'années de simples mélodies, des airs fugitifs, transmis par d'innombrables voix différentes à de non moins innombrables et non moins différentes oreilles ? L'air et les paroles auraient subi trop de changement pour qu'il fût possible d'en constater l'identité : « Pour se conserver » intacts, dit Fétis (1), les types musicaux devaient être » notés : cela est de toute évidence. » Sculpter sur la pierre ou le marbre des chants, sans doute assez nombreux, accompagnés de notes musicales, et destinés à l'usage de chœurs en très grand nombre, puisqu'ils se composaient de tous les jeunes citoyens, eût été impraticable dans ces temps primitifs. On n'a donc pu que les écrire, que les noter sur papyrus. Platon me semble même faire allusion à de frêles papyrus, quand il se sert du mot σεσωσμένα, préservées, conservées avec soin, en parlant de ces mélodies de la déesse Isis que l'on chantait encore dix mille ans après leur

(1) *Histoire Générale de la Musique*, I, 298.

composition. On ne conserve avec soin, on ne sauve que des objets périssables ; le marbre et le granit se conservent d'eux-mêmes.

Si l'on doutait d'une notation musicale dans l'antiquité, je citerais un passage de Boèce (1), dont voici ma traduction : « Les anciens musiciens, pour remédier aux lenteurs de » l'écriture et n'avoir pas toujours à écrire des noms tout » entiers, inventèrent certaines petites notes pour désigner » les noms des cordes et les partagèrent en genres et en » modes. Il est un autre avantage qu'ils tiraient de cette » écriture abrégée : quand le musicien voulait noter quelque » mélodie sur un passage d'une composition rythmique, il » n'avait qu'à écrire ces petites notes musicales. Par cette » merveilleuse invention, non seulement les paroles du poète » écrites en toutes lettres, mais encore la mélodie elle-même » ainsi notée, resteraient dans la mémoire et parviendraient » même jusqu'à la postérité. »

Une dernière considération imprimera, je l'espère, le sceau de la certitude à mon interprétation des mots γεγραμμένα et τετυπωμένα. Si vous lisez avec attention le texte de notre passage du second livre des *Lois,* vous y reconnaîtrez assurément qu'en écrivant ces deux mots, Platon pensait non-seulement aux attitudes prescrites aux danseurs, mais aussi aux *airs notés* des cantiques d'Isis. Le premier de ces mots désignait les chants écrits et leur notation musicale, le second les attitudes prescrites aux danseurs. Ces deux espèces d'enseignements, l'un chorégraphique, l'autre musical, s'adressant au même individu et devant s'acquérir en même temps, les modèles prescrits par le législateur devaient aussi être réunis et présentés ensemble au jeune Egyptien qui les étudierait. Il trouvait donc sur le même papyrus les paroles et l'air qu'il avait à chanter et les attitudes qu'il aurait à prendre en les chantant.

(1) *De Musica,* lib. IV, cap. III, édition de Venise, mars 1491.

Il résulte donc de l'étude attentive du texte de Platon qu'il y parle de papyrus et non de sculptures et de statues.

Disons maintenant quelques mots des dix mille ans d'antiquité assignés à ces mêmes papyrus. Que de fois avons-nous lu, que de fois avons-nous entendu dire à nos maîtres que le monde a été créé 4004 ans avant l'ère chrétienne? C'était une tradition, il est vrai, qu'on n'acceptait guère que sous bénéfice d'inventaire Aujourd'hui la géologie, l'archéologie, la critique l'ont rendue inadmissible. L'histoire souffre de se sentir ainsi logée dans l'étroit espace de quatre mille ans, et s'efforce d'envahir des siècles qui lui appartiennent et qu'on a trop longtemps consacrés au néant.

En faveur d'une haute antiquité, en Egypte du moins, j'invoquerai surtout l'autorité de Platon lui-même. Vous savez que dans le Timée il rapporte un entretien de son ancêtre, Solon, le plus sage des sept sages de la Grèce, avec un vieux prêtre de Saïs dans le Delta. La sanction du législateur d'Athènes donne aux assertions de Platon une importance et une valeur incontestables. Je vais donc vous en citer plusieurs qui ne permettent pas de douter qu'en Egypte, dès les siècles les plus reculés, des historiographes, des annalistes, enregistraient tous les faits importants parvenus à leur connaissance.

Le vieux prêtre de Saïs dit d'abord à Solon : « Les » monuments (écrits) conservés dans notre pays sont d'une » très haute antiquité. » σωζόμενα παλαιότατα.

Puis : « Tous les événements accomplis dans votre pays, » dans le nôtre ou ailleurs, dont la renommée nous a informés, » qu'ils soient remarquables par leur beauté, leur grandeur » ou par toute autre circonstance, ont été primitivement » consignés ici par écrit dans nos temples où on les conserve » toujours. » σεσωσμένα.

Ensuite : « Dans nos livres sacrés est inscrite une date de » huit mille ans. »

Plus loin : « Une autre fois, nous lirons ensemble, à loisir,

» le récit exact et suivi de tous ces événements, tenant les » écrits eux-mêmes entre nos mains. »

Enfin, le vieux prêtre de Saïs dit à Solon : « Maints » grands exploits de votre cité ont été écrits ici et nous les » admirons... ces écrits nous apprennent... »

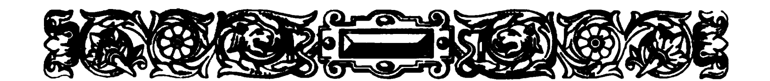
Solon et Platon invoquent trop souvent dans le Timée le témoignage des annales écrites, conservées dans les temples d'Egypte, pour que nous leur refusions notre entière croyance, quand elles mentionnent des événements qui remontent à huit et même à neuf mille années. Si les pères de l'Eglise ont pu citer Platon en faveur des sublimes enseignements du christianisme, nous pouvons assurément le citer à notre tour en faveur d'une chronologie dont les monuments écrits se conservaient avec tant de soin dans les archives égyptiennes.

Au reste, la haute antiquité de la civilisation égyptienne devient de plus en plus évidente, grâce aux travaux et aux découvertes des disciples de Champollion. L'un de ces savants, Lesueur (1), assigne aux rois d'Egypte des sept dynasties divines des dates comprises entre onze mille cinq cent quatre ans et dix mille cent soixante-dix-sept ans avant notre ère. Nous pouvons donc admettre le témoignage de Platon, quand il mentionne, au second livre des *Lois,* des papyrus de cent siècles. Faire remonter plus haut l'emploi du papyrus semble impossible à

VOTRE AMI.

(1) *Chronologie des rois d'Egypte*, 1848.





TRENTE-SIXIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

MON CHER AMI,

JE consacrerai cette lettre à vous montrer les traces de l'emploi du papyrus de siècle en siècle. De même que les explorateurs du Nil sont partis des embouchures du fleuve si facilement accessibles pour remonter son cours vers ses sources encore à peine connues de nos jours, de même je vous signalerai d'abord l'emploi du papyrus dans les temps les plus rapprochés, puis je remonterai le cours des siècles aussi haut que me le permettront les faits constatés et leurs conséquences logiques.

Le savant commentateur d'Homère, l'archevêque de Thessalonique, Eustathe, qui vivait encore vers la fin du XIIe siècle, nous dit, à propos d'un vers du XXIe livre de l'*Odyssée,* ce que je traduis ainsi : « Vous savez qu'avec le » byblos d'Egypte et avec d'autres papyrus, on fabriquait les » rouleaux de papier à écrire. Plus tard, on leur donna le nom » vulgaire qui rappelle qu'ils proviennent d'un arbrisseau. » On a *depuis peu abandonné* cette fabrication. »

C'est là un témoignage positif : l'emploi du papyrus et le XII[e] siècle ont fini ensemble : telle est la limite inférieure du règne du papyrus. Dom de Vaines dit donc avec raison que le papier d'Egypte rendroit *(sic)* faux un acte daté du XIII[e] siècle et légitimement suspect un du XII[e] (1).

XII[e] SIÈCLE

On admire à la bibliothèque de l'archevêché de Ravenne un papyrus d'une grandeur et d'une conservation vraiment extraordinaires ; c'est un bref du pape Pascal II, confirmant les droits et privilèges des archevêques de cette ville. Pascal II est mort en 1118 (2).

XI[e] SIÈCLE

La fabrication du papyrus cesse complètement dans ce siècle qui commence à nous offrir les plus anciens manuscrits sur papier de coton fabriqué en Orient ; cependant, les papes du XI[e] siècle se servent encore du papyrus pour l'expédition de leurs privilèges et de leurs bulles. Une bulle de Sylvestre II, adressée à l'abbaye bénédictine de Bourgueil, était écrite sur papier de jonc, c'est-à-dire sur papyrus. Le cartulaire, en mentionnant ce papier de jonc, veut signaler sans doute l'emploi d'un papier depuis longtemps suranné.

X[e] SIÈCLE

Voici une trace intéressante de l'emploi du papyrus au X[e] siècle : c'est une bulle du même Sylvestre II, ou Gerbert, le premier pape français ; elle est datée du 23 novembre 999 et écrite sur une vaste feuille de papyrus. On la conserve à la Bibliothèque Nationale. On peut en étudier un beau fac-similé dans le recueil de fac-similés à l'usage de l'Ecole des Chartes.

(1) *Dictionnaire Diplomatique,* II, 168.
(2) Valery, *Voyages en Italie.*

IXe SIÈCLE

On peut voir à la Bibliothèque Nationale une charte du pape Jean VIII octroyée à l'abbaye de Tournus en ce siècle. Les caractères arabes qu'elle offre au commencement nous font voir que deux siècles après la conquête de l'Egypte par les Arabes on y fabriquait encore du papyrus.

VIIIe SIÈCLE

On conservait aux archives de Saint-Denis un manuscrit sur papyrus de ce siècle. Montfaucon l'a signalé : « C'est, dit-il,
» un grand rouleau qui contient une lettre d'un empereur de
» Constantinople à un roi de France. Comme une feuille de
» papier d'Egypte si longue et si fragile dépérissait tous les
» jours, les religieux s'avisèrent enfin, il y a fort longtemps,
» de la coller sur un rouleau de parchemin ; mais une grande
» partie de la lettre avait déjà péri, tout le commencement y
» manque ; de plus, il est sauté des deux côtés plusieurs mots
» de chaque ligne ; de sorte qu'on ne peut presque plus qu'en
» devinant savoir de quoi il s'agit. » C'était, suivant les conjectures très vraisemblables de Montfaucon, une lettre de Constantin Copronyme à Pépin. Elle est écrite en caractères grecs, à grands traits, et les lignes sont à près de trois pouces de l'une à l'autre. La signature de Constantin est en lettres rouges, tracées avec du cinabre. Dans ce VIIIe siècle, on trouve à peine une charte carlovingienne qui soit écrite sur papyrus que le parchemin remplace. C'est que dans le siècle précédent, les Arabes avaient conquis l'Egypte dont l'industrie dut subir une violente interruption.

VIIe SIÈCLE

L'auteur intéressant des *Voyages Historiques et Littéraires en Italie,* Valery, a pu admirer dans le trésor de Monza un célèbre papyrus que le chanoine Frisi appelle, dans son enthousiasme, le véritable roi des papyrus. C'est une liste des noms des martyrs dont les corps reposaient à Rome du temps

de saint Grégoire le Grand. Cette liste accompagnait les huiles saintes, *olea sancta,* que le pape envoyait à Théodelinde, reine des Lombards. Voici quelques-uns des noms de cette liste, avec les fautes singulières du latin du VIIe siècle :

> Sanctae Sophiae cum tres filias suas.
> Sanctae Felicitatis cum septem filios suos.
> Sanctae Petronillae filiae S. Petri apostholi.
> Sanctus Iason et alii sancti multa millia.

Quoique la liste ait d'abord donné le nom de sainte Sophie avec ses trois filles, on lit plus loin :

> Sanctae Sapientiae.
> Sanctae Spei.
> Sanctae Fidis.
> Sanctae Caritatis.

c'est-à-dire sainte Sagesse avec ses filles, l'Espérance, la Foi, la Charité. N'est-il pas permis de voir dans cette filiation une ingénieuse allégorie qui nous apprend que la sagesse consiste à croire, à espérer, à aimer?

On peut lire cette liste, accompagnée d'une savante dissertation latine de Muratori dans le tome second des *Anecdota Ambrosianae bibliothecae.* Milan, 1698.

VIe SIÈCLE

La paléographie des classiques latins de Panckoucke offre un fac-similé d'un manuscrit de saint Avit, évêque de Vienne, en Dauphiné, et contemporain de Clovis encore idolâtre. Ce manuscrit sur papyrus se conserve à la Bibliothèque Nationale.

On voit au British Museum un manuscrit sur papyrus qui passe pour appartenir au VIe siècle ; c'est un rouleau de huit pieds et demi de longueur sur douze pouces de largeur. Voir *Chronology of the Origin and Progress of Paper and Papermaking,* par Joell Munsell. Albany 1876.

Je ne vous ai entretenu jusqu'à présent que de simples feuilles, que de rouleaux de papyrus. Je vais vous indiquer un véritable livre, à la façon des nôtres, écrit sur papyrus. On le conserve précieusement dans la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan. C'est une partie des antiquités judaïques de l'historien Josèphe, traduites de grec en latin. Il ne s'y trouve que les livres VI à X, et encore sont-ils incomplets. Valery attribue cette traduction à Rufin, condisciple de saint Jérôme. C'est une erreur. Cassiodore, mort en 562, nous apprend, au chapitre XVII de son traité *De Institutione divinarum litterarum,* que c'est lui-même qui a fait traduire en latin par ses amis les vingt-deux livres de Josèphe. Ces amis sont sans doute les religieux du monastère de Viviers, dont il était le fondateur. Les moines s'y occupaient à copier, à traduire, à relier les livres. Il est donc tout à fait probable que le Josèphe de l'Ambrosienne, que Montfaucon fait remonter au VIe siècle, a été traduit et écrit dans le monastère fondé par Cassiodore.

L'exportation du papyrus d'Egypte et son importation en France dans le VIe siècle se révèlent d'une manière frappante dans les deux circonstances que je vais rapporter. Il y avait, dit Montfaucon, une jeune fille possédée du diable : on employait tous les exorcismes pour la délivrer de ce fâcheux hôte ; on lia autour de son cou les mêmes exorcismes écrits sur des feuilles de papyrus. Le diable se voyant pressé répondit : « Quand vous m'accableriez de *toutes les charges* » *de papyrus qui viennent d'Alexandrie,* je ne quitterai jamais » ce corps où je me suis installé, à moins que vous ne » m'apportiez un ordre exprès du moine du Jura, Eugende. » Ce moine vivait encore vers l'an 510.

Grégoire de Tours, mort en 593, écrivait à un évêque de Nantes, enclin à la satire : « Que n'êtes-vous donc évêque de » Marseille ! Au lieu d'huile et d'autres épices, les navires » ne vous apporteraient que du papyrus pour vous mettre » plus à même d'écrire vos calomnies. »

Vous voyez ainsi les navires chargés de papyrus venant

du port d'Alexandrie et débarquant à celui de Marseille leur précieuse cargaison.

Champollion-Figeac a publié : *Chartes latines sur papyrus du* VIe *siècle de l'ère chrétienne, appartenant à la Bibliothèque royale.* 1837.

Ve SIÈCLE

Ce siècle nous offre aussi un véritable livre, écrit sur papyrus, qui, suivant Montfaucon, est sans doute unique à cause de la parfaite conservation de ses feuilles. Ce sont les épîtres de saint Augustin, dont une partie seulement se trouve dans le manuscrit dont ce savant enrichit la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Afin de mieux conserver les fragiles feuillets de papyrus, le livre est interfolié de distance en distance par des feuillets de vélin sur lesquels le texte est continué. Ce manuscrit passe pour être contemporain de saint Augustin, mort en 430. Entre les pages 218 et 219 du troisième volume du supplément de *l'Antiquité expliquée,* Montfaucon offre au lecteur le recto et le verso d'un feuillet de ce précieux livre. On y constate aisément que les fibres du papyrus sont perpendiculaires les unes aux autres, horizontales sur le recto, verticales sur le verso.

Le catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre, par Devéria, page 234, indique un fragment de lexique grec et latin que l'égyptologue Peyron attribue au Ve ou VIe siècle. Le grec est écrit en lettres latines. On conjecture que ce sont des notes prises par un soldat romain pour aider sa mémoire à retenir les mots grecs les plus utiles. Le papyrus était donc à la portée d'un pauvre légionnaire.

On peut voir à la bibliothèque du Vatican une belle salle tapissée, pour ainsi dire, d'antiques papyrus. Ce sont des actes de donations faites en faveur de l'église, et tous des Ve et VIe siècles. La paléographie Panckoucke donne un fac-similé d'un fragment de ces chartes de l'an 444. Saint Jérôme, qui

mourut en 420, écrivait à des correspondants négligents : « J'aime à croire que vous ne manquez pas de papyrus, » puisque l'Egypte en fournit toujours au commerce. »

IVe SIÈCLE

On déposa en 1564 dans un caveau du trésor de la basilique de Saint-Marc, à Venise, un exemplaire sur papyrus de l'évangile de saint Marc. L'écriture en était encore lisible ; mais moins d'un siècle et demi plus tard, quand Montfaucon l'examina, il n'y put pas lire deux mots de suite. Valery le vit à son tour, il y a une soixantaine d'années, et le trouva presque réduit en poussière. On a prétendu que c'était l'autographe de l'évangéliste ; mais Montfaucon l'attribue au IVe siècle et le regarde comme le plus ancien manuscrit connu ; on n'avait pas alors découvert les hypogées d'Egypte. C'était encore un véritable livre, *codex quadratus,* dit le père Lelong, dans sa *Bibliotheca sacra*. Etait-il en grec ou en latin ? Montfaucon y a distingué des D et des R, et non des Δ et des P, ce qui tranche la question. Vous savez que des quatre évangiles, qui ne sont pas très longs, celui de saint Marc est le plus court ; vous comprenez ainsi comment on a pu et dû l'encadrer sous verre.

IIIe SIÈCLE

Des papyrus de ce siècle, conservés jusqu'à nos jours, ne prouveraient pas mieux son emploi dans ces temps reculés que le propos fanfaron de Firmus, dont je vous ai donné, je l'espère, la véritable interprétation dans ma troisième lettre. Ce marchand qui, enrichi par le commerce immense qu'il faisait à l'aide de ses navires, qui, devenu l'allié, le vengeur de la reine de Palmyre, Zénobie, se para de la pourpre impériale et s'empara d'Alexandrie, se ventait publiquement de pouvoir nourrir une armée du produit des papeteries qu'il y possédait. Il alla jusqu'à intercepter le tribut que l'Egypte payait aux Romains et dont le papyrus faisait partie. Aurélien le fit mettre en croix, en 273.

IIe SIÈCLE

Le catalogue de Devéria indique un papyrus grec portant sa date précise quant à l'année, au jour et à l'heure. C'est un thème natal, un généthliaque dont l'antiquité ne nous a jamais fourni d'autre exemple. Il décrit, au point de vue astrologique, l'état du ciel pour l'horizon de Thèbes, et pour l'an premier d'Antonin, le 8 du mois d'Adrien, selon les Grecs, et, selon les Egyptiens, le 18 de Tybi, et la première heure du jour. Il s'agit de l'an 138 de l'ère chrétienne. On peut lire le texte grec et sa traduction au XXXIe volume du Cicéron de la collection Panckoucke.

Vous connaissez la lettre de l'empereur Adrien (mort en 138) au consul Servianus. « Alexandrie, lui dit-il, est une » cité pleine de ressources, de richesses, d'industrie. Vous n'y » voyez personne oisif. Les uns soufflent le verre, les autres » préparent le papyrus. »

Ier SIÈCLE

L'Egypte exceptée, on n'a trouvé nulle part autant de papyrus qu'à Herculanum. Vous vous rappelez que, le 24 août 79, elle fut ensevelie sous la lave que vomissait le Vésuve et que pendant dix-sept siècles elle demeura oubliée sous son épais et lourd linceul. Quand le hasard et la curiosité des savants les firent pénétrer sous ces ruines séculaires, les ouvriers y trouvèrent des centaines de rouleaux de papyrus qu'ils prirent dans leur ignorance pour autant de morceaux de bois carbonisés qu'ils enlevèrent pour les brûler. On remarqua cependant qu'il s'en détachait des fragments sur lesquels on distinguait des caractères grecs ou latins. A partir de ce moment, on mit en œuvre tous les moyens que suggéraient l'avide espoir de découvertes importantes et le génie inventif des savants. A force de science et de patience, on déroula des centaines de ces *volumina*, de ces κύλινδροι. Vous pouvez voir et étudier de nombreux fac-similés de ces

papyrus lithographiés dans l'ouvrage en deux volumes in-octavo, publiés à Oxford en 1824 et 1825. Sur près de trois cents colonnes ou pages qu'ils contiennent, je n'en vois pas une seule qui soit entière et intacte. Ces colonnes appartiennent presque toutes à des ouvrages du philosophe épicurien Philodème, qui vivait vers le milieu du Ier siècle avant l'ère chrétienne. Voilà pourquoi j'attribue ces papyrus au Ier siècle de notre ère; quelques-uns peuvent appartenir au siècle précédent : ils forment ainsi une transition naturelle entre les siècles postérieurs à l'ère chrétienne et les siècles antérieurs dans lesquels je vais maintenant vous introduire.





TRENTE-SEPTIÈME LETTRE

LE PAPYRUS

MON CHER AMI,

POUR les douze premiers siècles de notre ère, j'ai pu vous montrer d'incontestables indices de l'emploi du papyrus dont les restes, il est vrai, sont le plus souvent fort mutilés. Pour les trente siècles et davantage qui s'élèvent au-dessus de l'ère chrétienne, vous n'attendez pas de mes recherches une suite pareille sans lacunes. Il est évident d'abord que le papyrus était infiniment plus rare dans les siècles qui suivirent son invention et sa lente propagation, et qu'ensuite la conservation d'un si mince et si frêle tissu végétal à travers les innombrables révolutions des âges a dû rencontrer une foule de causes de destruction. Enfin, des papyrus qui subsistent encore, combien peu nous permettent d'en découvrir la date !

Iᵉʳ, IIᵉ, IIIᵉ SIÈCLES AVANT J.-C.

C'est pendant ces trois siècles, depuis la mort d'Alexandre le Grand, en 323, jusqu'à la défaite de la dernière reine d'Egypte, Cléopâtre, que se trouvent les règnes des Lagides. Or, ces règnes nous fournissent une cinquantaine de monuments

écrits sur papyrus, signalés dans le savant catalogue du musée égyptien du Louvre par Devéria, de la page 206 à la page 226, sans compter quelques autres dans les pages suivantes. Un de ces derniers mérite cependant une mention spéciale, parce que 1° c'est le plus grand des papyrus grecs : il a plus de trois décimètres de hauteur et près de trois mètres de longueur, et que 2° c'est un traité d'astronomie d'après le système d'Eudoxe, l'un des plus savants disciples de Platon. Il est du second siècle.

Un autre papyrus du temps des Lagides, trouvé dans la caisse d'une momie envoyée d'Egypte par le consul général Salt, contenait un horoscope et la configuration contemporaine du ciel ; ce qui permit au docteur Thomas Young, précurseur et rival de Champollion, d'en découvrir la date.

Devérias indique encore un papyrus intéressant du temps des Ptolémées, page 193. C'est une série de préceptes de morale, en caractères démotiques, traduits par M. Paul Pierret. En voici quelques-uns :

> Ne tue pas pour n'être pas tué.
> Ne sois pas le compagnon du méchant.
> Ne suis pas le conseil du sot.
> Ne maudis pas ton maître.
> Ne médis pas contre ton maître....

Ces préceptes, tous négatifs, rappellent ceux du Décalogue, qui le sont aussi presque tous.

IVe, Ve, VIe SIÈCLES AVANT J.-C.

La domination persane en Egypte eut lieu pendant cette période, depuis la bataille de Péluse, en 525, jusqu'à la soumission de l'Egypte à Alexandre, en 332.

On conserve au Louvre un papyrus démotique daté du règne d'un Darius. Sa hauteur est le quart de sa longueur, qui est presque d'un mètre et demi.

Le pharaon Psammétique, de Saïs, ainsi que le roi civilisateur des Athéniens, Cécrops, rendu, sans doute à cause de cette communauté d'origine, favorable aux Grecs, recruta parmi

eux des troupes mercenaires. Un peu plus tard, un autre pharaon, Amasis, leur céda Naucratis, sur la branche occidentale du Nil, pour servir d'entrepôt à leur commerce. Ces importantes innovations s'accomplirent vers la fin du VIIe siècle et le commencement du VIe. Solon put alors, ainsi que d'autres Grecs illustres, recueillir en Egypte, devenue enfin accessible, les fruits de l'antique sagesse de cette contrée; l'emploi du papyrus pour propager les connaissances dut frapper son esprit observateur ; c'est en effet au commencement du VIe siècle, vers le temps où Solon fut archonte, en 594, que la Grèce connut et employa le papyrus. Les effets de cette heureuse importation se révèlent par les progrès merveilleux du génie hellénique dans toutes les branches des sciences et des lettres ; mais à cause de sa récente introduction, les traces du papyrus en Grèce doivent être rares aux VIe et Ve siècles surtout ; sous Psammétique, irritée de la faveur accordée aux troupes étrangères, la caste des guerriers émigra au nombre de 240,000 hommes, et s'établit en Ethiopie. L'industrie dut souffrir de ces violentes révoltes. L'usurpateur Amasis vint à son tour ajouter à l'irritation des esprits en admettant les marchands grecs dans les ports du delta et en épousant une femme de la même nation. Cambyse, de son côté, après sa victoire de Péluse, en persécutant sans merci la caste sacerdotale, porta un trouble incontestable dans l'exercice des arts amis de la paix et de la confiance dans l'avenir. On doit donc s'attendre à ne rencontrer en Egypte dans ces temps-là que d'assez rares papyrus.

VIIe SIÈCLE AVANT J.-C.

Il existe au Vatican un papyrus portant la date de la vingtième année du règne de Psamméticus, mort en 610, vers la fin du VIIe siècle.

VIIIe SIÈCLE AVANT J.-C.

Pline, livre XIII, veut convaincre le lecteur de la fabrication

du papyrus avant le siècle d'Alexandre. Il a recours, dans sa profonde et sincère conviction, à ce qu'il appelle *ingentia exempla,* c'est-à-dire des papyrus de grande célébrité. Voici l'un de ces faits : quand on découvrit sur le Janicule le tombeau de Numa, on y trouva des livres de ce second roi de Rome, écrits sur papyrus. Ils y avaient séjourné pendant 535 ans. L'autre *ingens exemplum* appartient au XIIe siècle.

IXe SIÈCLE AVANT J.-C.

Je crois que l'on peut attribuer à la XXIIIe dynastie, entre l'an 875 et l'an 817, l'exemplaire sur papyrus du rituel funéraire que mentionne Devéria, page 104. Quoique incomplet, il contient encore cent trente colonnes d'écriture hiératique.

Xe SIÈCLE AVANT J.-C.

Denon a publié un rituel funéraire incomplet, écrit sur papyrus. On y lit le nom du pharaon Osorchôn, de la XXIIe dynastie qui régna pendant le Xe siècle. Ce papyrus accompagnait une momie. Il est très probable que c'est lui que décrit Denon à propos de la planche 136 de son voyage en Egypte. Au sujet d'une scène funéraire qui s'y trouve, il dit : « Le trait de ce tableau, quoique infiniment négligé, » avoit cependant été tracé d'abord avec une couleur rougeâtre » claire, comme une première esquisse, dont on voit encore » quelque *repentir.* » N'est-il pas merveilleux de pouvoir reconnaître, après environ vingt-neuf siècles, les traces évidentes d'une première esquisse que l'artiste a voulu corriger ? Denon, pendant son voyage de la Thébaïde où il accompagnait Desaix, reçut un jour une superbe momie. Voici dans quels termes enthousiastes il raconte sa bonne fortune : « Il faut être curieux, amateur et voyageur, pour » apprécier toute l'étendue d'une telle jouissance. Je sentis » que j'en pâlissois; je voulois quereller ceux qui, malgré mes » instantes prières, avoient violé l'intégrité de cette momie, » lorsque j'aperçus dans sa main droite et sous son bras

» gauche le manuscrit de papyrus en rouleau, que je n'aurois
» peut-être jamais vu sans cette violation. La voix me
» manqua ; je bénis l'avarice des Arabes, et surtout le hasard
» qui m'avoit ménagé cette bonne fortune. Je ne savois que faire
» de mon trésor, tant j'avois peur de le détruire; je n'osois
» toucher à ce livre, le plus ancien des livres connus jusqu'à
» ce jour ; je n'osois le confier à personne, le déposer nulle
» part ; tout le coton de la couverture qui me servoit de lit ne
» me parut pas suffisant pour l'emballer assez mollement.... »
Ce livre sur papyrus que Denon était si digne et si heureux de posséder était sans doute le rituel que je viens de mentionner.

XIe SIÈCLE AVANT J.-C.

A ce siècle, c'est-à-dire à la XXIe dynastie, me semble appartenir le « manuscrit hiératique, d'une belle écriture,
» contenant des extraits du rituel funéraire et des prières en
» faveur d'une femme. Le tableau peint représente la défunte
» présentant des offrandes à Osiris et à sa divine sœur
» Nephthys. » Champollion, cité par Devéria, page 111.

XIIe SIÈCLE AVANT J.-C.

Ce siècle, auquel appartient la fin de la XXe dynastie et le commencement de la XXIe, peut revendiquer le petit papyrus du Louvre, mentionné au catalogue Devéria, page 173. Il porte son titre au verso.

C'est vers la fin de ce même siècle, pendant le siège de Troie, que Sarpédon écrivit sur papyrus une épître que le gouverneur de Lycie, Mutianus, déclarait avoir lue dans un temple lorsqu'il était dans cette province. Or, Mutianus fut consul une première fois l'an 70 de notre ère ; la lettre de Sarpédon avait donc alors près de 1300 ans. Pline, afin de rendre ce témoignage plus digne de foi, fait remarquer que Mutianus avait été trois fois consul.

Contemporain de la guerre de Troie est aussi un papyrus de Memphis, rouleau funéraire d'une centaine de pieds de

longueur, dont le tissu ressemble à celui du fin lin. On croit qu'il appartenait à la momie d'un hiérogrammate du temple de Phtha Sokar. Le British Museum l'a payé plus de 3,000 francs à la vente de James Burton, voyageur qui l'avait rapporté d'Egypte.

XIIIe SIÈCLE AVANT J.-C

Ce siècle est compris tout entier dans la XXe dynastie ; ainsi on peut lui attribuer le papyrus funéraire assez longuement décrit au catalogue du Louvre, pages 119 à 121, et le papyrus du musée de Turin, composé de vingt-deux petits fragments couverts d'une belle écriture hiératique. Un égyptologue y vit les restes d'un *livre magique,* un autre savant arrangea les fragments dans un ordre différent, et crut y reconnaître une *histoire d'amour*. En troisième et dernier lieu, le très savant directeur du musée de Boulaq, M. Maspéro, reconstitua les fragments dans un meilleur ordre, et découvrit qu'il s'agit, dans ce texte si maltraité, de trois arbres qui prennent la parole à tour de rôle pour faire *l'éloge d'une certaine beauté.* On voit un fac-similé de ce papyrus au numéro de janvier 1883 du journal asiatique.

XIVe SIÈCLE AVANT J.-C.

Ce siècle contient la fin de la XIXe dynastie et le commencement de la XXe. C'est précisément l'époque à laquelle Devéria fait remonter un intéressant papyrus hiéroglyphique d'une étonnante conservation, auquel il consacre les huit premières pages de son savant catalogue. Ce papyrus est à peu près contemporain de Moïse, car l'exode eut lieu en 1495, il y a près de trente-quatre siècles.

XVe SIÈCLE AVANT J.-C.

Ce siècle correspond à la plus grande partie de la XIXe dynastie. On possède au musée de Turin des papyrus enrichis de plusieurs dates du premier roi de cette dynastie. Le même musée a offert à Champollion des fragments de papyrus qu'il

rapprocha les uns des autres, afin de les étudier. Il y reconnut le plan lavé de la catacombe du même roi ; il y distingua même quelques *repentirs*. Ce papyrus, avec un dessin au recto et un verso rempli d'écriture, est évidemment contemporain du roi dont on préparait le tombeau longtemps à l'avance, selon l'usage. Le même savant a publié un registre sur papyrus de recettes recueillies à Thèbes dans un temple. Ce registre ne peut être aussi que de l'époque du roi dont il porte le nom. Ce roi est le sixième de la XIXe dynastie.

XVIe, XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIÈCLES AVANT J.-C.

Les règnes des seize pharaons de la glorieuse XVIIIe dynastie remplissent trois cent quarante-huit années de ces quatre siècles, c'est-à-dire de l'an 1547 à l'an 1895 avant notre ère. La plupart des plus anciens papyrus de date certaine que nous connaissions remontent à cette XVIIIe dynastie. Le nombre en est assez considérable. Ce sont surtout de nombreux papyrus funéraires dont les rouleaux accompagnent les momies. Ils expriment surtout des pensées relatives à l'immortalité de l'âme, à sa métempsycose, à son jugement futur, à la résurrection. Des savants font remonter la rédaction de ce rituel aux siècles antéhistoriques. Le musée du Louvre en possède plusieurs qui datent de la XVIIIe dynastie.

Il est un manuscrit sur papyrus aussi célèbre que précieux ; c'est un rouleau, incomplet des premières pages, que Champollion signala, en 1828, à Aix, chez M. Sallier. Voici ses propres paroles au sujet de cette découverte : « Cette » trouvaille est immense, et ce manuscrit hiératique porte sa » date à la dernière page. Il a été écrit (dit le texte) *l'an IX,* » *au mois de Paôni,* du règne de Ramsès le Grand. » Cette date correspond à l'an 1630 avant notre ère. Grâce à un don fait au musée du Louvre par la famille de M. Raifé, on possède les pages qui manquaient au manuscrit Sallier. Ce dernier papyrus est au British Museum. Le rouleau complet

contient un récit dramatique d'exploits de Ramsès, composé par le basilicogrammate Pentaour. Ce poète de la cour de Ramsès a pu connaître Moïse enfant que la princesse Thermuthis, fille de Ramsès, élevait dans le palais des pharaons.

A cette même XVIIIe dynastie et aux XIXe et XVIIIe siècles appartiennent deux papyrus conservés au musée de Turin. L'un est, suivant l'expression de Champollion, la plus ancienne charte connue en Europe; elle a plus de trente-six siècles; l'autre est un contrat daté de la vingt-quatrième année du règne d'Aménophis, le Memnon à la statue sonore.

XXe SIÈCLE AVANT J.-C.

Un vase découvert dans un tombeau des hypogées de Thèbes renfermait un papyrus en belle écriture hiératique. On le conserve à Turin, mais en fragments au nombre de cent soixante-quatre. C'est une liste des dieux, des héros et des rois d'Egypte. Comme elle s'arrête avant la XVIIIe dynastie, on peut placer sa rédaction avant l'an 1895, où cette dynastie commence, et l'attribuer au XXe siècle. On en voit quelques fac-similés dans la chronologie égyptienne de Lesueur.

SIÈCLES XXe A XXIVe AVANT J.-C.

C'est pendant ces cinq siècles que se succédèrent l'invasion, la domination, l'expulsion des rois pasteurs, des Hyksôs. Non seulement la marche séculaire de l'Egypte dans la voie du progrès se trouva violemment arrêtée, mais la fureur dévastatrice des envahisseurs s'acharna à détruire tous les monuments qu'avaient élevés les pharaons et que pouvait atteindre la force brutale et aveugle de ces hordes barbares. La culture du papyrus, la fabrication du papier durent cesser dans la basse et la moyenne Egypte soumises au joug de ces ennemis de la civilisation. Combien d'innombrables rouleaux manuscrits, à l'adresse de la postérité, ont dû disparaître au milieu des ravages du torrent dévastateur! Il n'est donc pas

étonnant qu'on n'en signale aucun d'une date aussi ancienne.

SIÈCLES XXVᵉ A Lᵉ AVANT J.-C.

Je viens de vous signaler l'acharnement des Hyksôs, pendant plusieurs siècles, à détruire tout ce qu'ils purent des antiques produits de la civilisation en Egypte; aussi je ne puis plus vous citer qu'un exemple douteux de l'existence du papyrus au Lᵉ siècle avant notre ère. Je l'emprunte au savant ouvrage de l'égyptologue Gliddon, *Aneient Egypt,* New-York, 1843 : « Il y a maintenant en Europe un papyrus portant la » date de Shoopho (Chéops), qui démontre l'antique emploi » du papyrus pour recevoir et conserver des documents » écrits. »

J'attribue ce papyrus au Lᵉ siècle, parce que l'auteur de la chronologie des rois d'Egypte, Lesueur, assigne à l'avènement de Chéops au trône des pharaons l'an 4675. Suivant *l'Art de vérifier les Dates,* tome II, page 230, la date de cet avènement est l'an 1178, presque trente-huit siècles de différence! Le célèbre philologue allemand Boeckh avait aussi assigné avant Lesueur une date approchante au règne de Chéops.

Quant à l'authenticité d'un papyrus contemporain de ce roi, on peut invoquer, pour la rendre au moins très vraisemblable, une précieuse découverte que faisait en 1837 le colonel Wyse. Dans les fouilles qu'il faisait exécuter dans l'intérieur de la grande pyramide, on put lire, écrit au pinceau, sur quelques blocs de pierre servant à la construction, le nom même de Souphis ou Chéops. Ce nom avait été tracé dans la carrière. Si, pendant la construction de cette masse indestructible, on connaissait l'art d'écrire, il fallait donc aussi posséder le papyrus sans lequel l'écriture, en Egypte, ne pouvait guère s'apprendre. La main qui avait tracé au pinceau sur la pierre le nom de Chéops s'était longtemps exercée auparavant à tracer des caractères hiéroglyphiques avec le roseau du Nil, le *qèlem,* sur le papyrus, cet autre don du même fleuve.

Fouiller dans les siècles antérieurs au L^{e} avant notre ère, dans l'espoir d'y découvrir des papyrus, serait, sans aucun doute, perdre son temps et sa patience. Je me bornerai donc aux échantillons conservés dans nos musées dont je viens de vous entretenir.

J'ajouterai, pour vous démontrer plus complètement l'emploi du papyrus dans les siècles les plus éloignés de l'histoire d'Egypte, deux faits aussi convaincants que la présence des papyrus eux-mêmes.

En 1828, vers la fin d'octobre, Champollion découvrit à Béni-Hassan, dans l'Heptanomide, en explorant les hypogées, un tombeau orné de peintures d'une finesse et d'une beauté de dessin fort remarquables, dit-il dans sa sixième lettre. C'était le tombeau de Névôtph, administrateur en chef des terres de l'Heptanomide. Un scribe royal amène devant Névôtph des prisonniers étrangers, et remet entre les mains du magistrat une feuille de papyrus relatant les faits et le nombre des prisonniers. La date est l'an VI du règne de Tosortasen. Ainsi, cette scène représente un fait accompli environ vingt-trois siècles avant l'ère chrétienne, vers le temps de l'arrivée du patriarche Jacob en Egypte.

Voici l'autre fait : un des membres de l'Institut d'Egypte, l'ingénieur en chef Saint-Genis, découvrit dans le voisinage des ruines d'Ilithyia plusieurs grottes ou hypogées, deux entre autres que les Arabes nomment la grotte du Sultan et la grotte du Vizir. Dans la première, la plus grande, il admira un grand nombre de tableaux de la vie civile des anciens Egyptiens. Il y remarqua surtout tous les détails de la vie des champs, entre autres le battage ou le dépiquage du grain sous les pieds des bœufs, et l'enregistrement des récoltes. On peut étudier la représentation gravée de ces deux scènes dans la planche 68 du premier volume des *Antiquités, description de l'Egypte*. On y voit cinq bœufs, qu'un homme armé d'un fouet force à fouler les épis réunis sous leurs pieds. Immédiatement au-dessus de cette scène, sont huit colonnes

d'hiéroglyphes. Champollion, qui a aussi visité ces hypogées, a reconnu que ces caractères, presque tous phonétiques, constituent la chanson que le conducteur des bœufs est censé chanter pour les exciter au travail. En voici le sens un peu paraphrasé :

Foulez, mes bœufs, foulez sans cesse,
Foulez la gerbe avec entrain.
Travaillons tous ; le travail laisse
A vous la paille, à nous le grain.

Ces paroles, écrites en hiéroglyphes presque tous phonétiques, supposaient des lecteurs capables de les entendre ; on ne sait guère lire sans savoir écrire ; on peut donc conclure que les Egyptiens qui lisaient cette chanson du bouvier avaient usé du papyrus avant d'être à même de la déchiffrer.

Vous n'entrevoyez ici le papyrus qu'à travers mes conjectures ; la même grotte du Sultan va vous le faire toucher au doigt et à l'œil. Costaz, de l'Institut d'Egypte, s'exprime ainsi en décrivant le tableau de la récolte, voisin de celui que je viens de citer :

« Au-dessus du tas de blé est un homme accroupi ; il tient » à la main un style avec lequel il écrit sur un livre : sa » position ne diffère pas de celle que les habitants actuels » de l'Egypte prennent pour écrire ; il enregistre les mesures » de blé qui sont emmagasinées. »

L'hypogée auquel j'emprunte ces deux exemples de l'emploi du papyrus est celui d'un grand-prêtre de la déesse Ilithyia, et porte la date du règne de Rhamsès-Méiamoun.

Costaz semble dire que le personnage est accroupi sur le tas de blé ; telle est en effet l'apparence ; mais, en réalité, il est tout à fait contraire aux lois de la pesanteur qu'un homme puisse se tenir en équilibre sur le sommet d'un monceau de blé. Le dessinateur a plutôt violé les lois de la perspective que celles de l'équilibre ; les Egyptiens ignoraient les lois du dessin qui servent à représenter les objets dans des lointains différents.

Je pourrais mentionner plusieurs autres peintures dans lesquelles l'emploi du papyrus, pour recevoir et conserver l'écriture, est rendu manifeste pour des siècles reculés ; mais je craindrais de vouloir trop prouver ce qui est évident. Il est probable que cet emploi est aussi ancien que l'invention même du dessin et de l'écriture, et que l'homme de génie qui inventa l'art d'écrire, voulant le communiquer à ses disciples, leur enseigna aussi à extraire du papyrus, si abondant sur les bords du Nil, les lames qui, appliquées en croix l'une sur l'autre, devaient recevoir les signes ingénieux tracés à l'aide du mince roseau ou *qélem,* autre don du même fleuve.

Ensevelis dans les tombeaux des Thèbes et de Memphis, enfouis sous les épaisses couches de cendre et de lave vomies par le Vésuve, les rouleaux de papyrus ont pu se conserver en Egypte et à Herculanum pendant de longs siècles ; mais exhumés par notre curiosité depuis moins de cent ans, ils n'offrent déjà plus guère à nos yeux que de tristes amas de lambeaux déchirés qu'on ne déchiffre qu'à peine, et qui, exposés dans nos musées aux continuelles alternatives de sécheresse et d'humidité, de lumière active et de froide obscurité, se trouveront au bout de quelques siècles convertis en poussière impalpable. Cette longue lettre trouvera son excuse dans mon désir d'éveiller votre curiosité au sujet de ces papyrus fatalement condamnés à disparaître ; c'est ainsi qu'on invite les amis d'un mourant à s'empresser de venir lui rendre la visite d'éternel adieu.

VOTRE AMI.





TRENTE-HUITIÈME LETTRE

ORIGINE ET PROPAGATION DU PAPIER

Mon cher Ami,

Après vous avoir assez longtemps entretenu du papyrus, je vous adresserai quelques lettres au sujet du papier. Fixons d'abord la signification qu'il faut attacher à ce mot *papier*. Cette définition est d'autant plus importante que je pourrais vous énumérer presque une centaine de substances employées ou proposées pour la fabrication du papier. Les trois règnes de la nature ont fourni chacun leur contingent. Sans parler du règne végétal, qui a fourni le plus grand nombre de substances à l'industrie du papier, le règne minéral nous offre l'asbeste, dont on a fait un papier incombustible ; le naturaliste allemand Brueckmann a publié en 1727 une Lithologie, dont quatre exemplaires sont imprimés sur du papier d'asbeste. La tourbe, en Irlande, a servi à fabriquer un papier assez digne de son humble origine. Un marbrier de Glasgow a obtenu un brevet, en 1856, pour transformer la pierre en papier.

Le règne animal a aussi payé son tribut aux fabriques de papier. La soie, le cuir, l'ivoire, les poissons, même les momies d'Egypte ont été convertis en papier. Celui provenant des poissons ne se distinguait que par une force et une ténacité plus considérables. Quant à celui de momies, voici, fidèlement traduites, les paroles qu'un ecclésiastique de l'Union adressait, en 1866, à son auditoire : « Pendant la dernière guerre (celle » de la sécession), un marchand de New-York, qui se trouvait » à Alexandrie d'Egypte, ayant besoin de freter son vaisseau » pour le retour, inspiré en partie par la crainte des pirates, » s'avisa de le charger de momies tirées des célèbres catacombes » d'Egypte. En arrivant, il vendit son étrange cargaison à un » fabricant de papier du Connecticut. Celui-ci jeta la masse » entière, la toile d'embaumement, le bitume et les pauvres » restes de l'humanité dans la trémie, et les fit réduire en » poussière. Et, ajouta l'orateur, les mots que je vous lis en » ce moment sont écrits sur du papier de cette provenance. »

Les substances, au nombre de presque une centaine, servant à la fabrication du papier ont toutes un caractère commun, lequel peut et doit suffire à la définition du papier. Ce caractère consiste en ce que tout papier est un feutre. Il ne s'agit pas ici de définir une *feuille* de papier ; le mot *feuille* est si clair qu'aucun autre ne saurait le remplacer ; c'est le mot *papier* seul que j'avais à définir. Rappellez-vous qu'un feutre n'est pas un tissu composé de fils parallèles appelés chaîne, entre-croisé d'autres fils parallèles appelés trame. Un feutre consiste en un amas de poils, de filaments, de fibres pressés, foulés, entrelacés, enchevêtrés, de manière à former une masse cohérente. Le chapeau de castor en est le meilleur exemple. La nature a précédé l'art dans l'élaboration des feutres.

« J'ai trouvé, dit Duhamel Dumonceau (1), aux bords de la » Méditerranée, certaines boules qui sont formées par une » plante marine que les flots de la mer ont décomposée en

(1) *Art de la Draperie*, p. 72.

» filaments, qu'ils ont ensuite réunis à force de les battre » sur le rivage. »

Le même savant cite encore ces boules de poils formées par un pareil entrelacement dans l'estomac de plusieurs animaux, boules que les naturalistes nomment Egagropiles. Ces boules proviennent de poils que détache l'animal en léchant sa fourrure et qu'il avale en mangeant.

L'antiquité connaissait le feutre ; Pline l'appelle *Lana coacta*. Il dit, livre VIII, 73 : « Il suffit de bien tasser la laine » sur elle-même pour en faire une étoffe.» Aristote, *De Mundo,* chapitre IV, l'appelle πῖλημα. « La grêle, dit-il, provient des » flocons de neige comprimés sur eux-mêmes. » Ce feutrage, qui les rend plus denses, leur imprime une chute plus rapide.

La nature ne s'est pas contentée d'enseigner le feutrage à l'industrie, elle est allée plus loin : elle-même a fabriqué du papier par le feutrage. Vers la fin du siècle dernier, un Anglais, G. A. Senger (1), remarqua, au commencement du printemps, que du fond d'un étang se détachaient d'innombrables petits flocons végétaux, lesquels, entrelacés les uns dans les autres, revêtaient la surface unie des eaux d'un mince tapis jaune verdâtre. Après quelque temps d'exposition aux rayons du soleil, ce tapis se transformait en une vaste feuille blanche, tenace, et semblable à du papier à lettres. Cette mince couche enlevée, il s'en formait une seconde, puis une troisième et ainsi de suite.

Les Chinois auraient-ils observé cette formation naturelle du papier ? On serait tenté de le croire en lisant leur procédé pour obtenir une feuille aussi longue et aussi large que l'on désire. Voici ce procédé décrit par Jobard (2) : « Les Chinois » broient et divisent la bourre de soie, et jettent le débattu » dans un grand bac qu'ils exposent au soleil. La bourre, » spécifiquement plus légère que l'eau, monte insensiblement

(1) Voyez l'ouvrage de Matthias Koops, imprimé sur papier de paille et de bois.

(2) *Rapport sur l'Exposition de* 1839, t. I, p. 129.

» à la surface, et forme une pellicule à laquelle le soleil donne » assez promptement une consistance suffisante pour résister » à une légère traction ; un ouvrier, saisissant adroitement » une extrémité de cette espèce de crème entre deux petites » lattes, l'attire légèrement au dehors du bac, dont l'eau est » maintenue au niveau de la paroi de sortie ; à mesure qu'il » tire cette feuille, d'autres molécules de soie montent à la » surface de la partie découverte et se soudent à l'autre » extrémité de la feuille, qui se continue jusqu'à ce que la » matière à papier contenue dans le bac soit épuisée. On étale » la feuille sur l'herbe pour faire sécher, en ayant soin de la » retourner. »

Non-seulement la nature et les Chinois ont appliqué le feutrage à la fabrication du papier, mais tous les nombreux procédés inventés pour subvenir à l'énorme consommation de cette indispensable marchandise se bornent à substituer le feutrage d'une nouvelle substance à celui de beaucoup d'autres. Le chanvre, le lin, le coton, les chiffons, les copeaux, le son, la sciure, la mousse, la tourbe, la paille, la fougère, l'ortie, le houblon, le sparte ou alfa sont loin d'épuiser la liste des végétaux auxquels on emprunte leurs fibres déliées pour en fabriquer le feutre de cent espèces de papier différentes.

Vous voyez donc que, quelque nombreuses que soient ces espèces, elles n'en sont pas moins le produit d'un procédé identique, consistant à enchevêtrer les unes dans les autres les fibrilles que fournissent différents végétaux. Pour que ces filaments puissent constituer une mince feuille de papier, ils doivent être et ils sont d'une ténuité extrême. Quelques chiffres vous en donneront une idée ; si j'en voulais former un pinceau cylindrique, n'ayant qu'un millimètre de diamètre, il me faudrait réunir près de cinq cents filaments de chanvre, près de deux mille de lin, près de quatre mille de coton.

J'ai insisté sur le grand nombre de végétaux employés à la fabrication du papier et sur l'identité de tous les procédés, dans le but d'en tirer une conséquence importante relativement

à l'inventeur du papier. Ce n'est ni l'inventeur du papier de chiffons, ni du papier de coton, ni du papier de soie, ni du papier de toute autre substance que nous avons à chercher, mais c'est l'inventeur du papier de feutrage, puisque le feutrage une fois mis en œuvre il n'était nullement difficile de substituer à la première matière employée toute autre jouissant des mêmes propriétés. Quand je dis l'inventeur du papier, il ne faut pas prendre ces mots à la lettre. On ne saura probablement jamais qui fut cet inventeur. Tout ce qu'on peut chercher, c'est dans quel pays l'invention s'est manifestée. Quant à la date, elle est trop éloignée de nous pour que les siècles ne la fassent pas disparaître à nos regards. Il suffit de la localiser dans une période chronologique de la moindre étendue possible.

C'est *l'Art de vérifier les Dates* (1) qui me fournit, avec son incontestable autorité, un précieux renseignement sur l'invention du papier ; le voici : « Sous le règne du fondateur » de la V[e] dynastie, qui monta sur le trône l'an 203 avant » J.-C., on inventa le papier (de soie), l'encre et les pinceaux » qui tiennent lieu de plume à la Chine. » Or, cet empereur régna huit ans. C'est donc très peu d'années avant ou après le commencement du second siècle avant J.-C. que fut inventé en Chine le papier de soie, il y a environ vingt et un siècles.

Le savant père Parennin, dans une lettre à Mairan (2), affirme aussi que le papier fut inventé sous un empereur de la V[e] dynastie. Son assertion a d'autant plus de valeur qu'il y avait alors trente-deux ans qu'il était à la Chine, dont il possédait la langue.

La Chine me semble avoir été prédestinée à l'invention indispensable de l'écriture et par conséquent aussi à la fabrication populaire de réceptacles de l'écriture. La langue chinoise a plus besoin de signes écrits que de sons articulés, et souvent l'interlocuteur, pour communiquer sa pensée tout

(1) II, 141.
(2) *Lettres édifiantes.*

entière, renonce à la parole, et trace en l'air, avec le doigt ou sur le papier, des signes figuratifs. On comprend sans peine qu'une population dix fois plus nombreuse que celle de la France n'ait pas tardé à recourir à l'emploi de l'écriture et du papier, afin de pouvoir sinon dire, au moins peindre sa pensée tout entière.

Quant à l'emploi de la soie pour en fabriquer le papier, l'homme de génie qui le premier conçut l'idée de tracer des signes indicateurs de la pensée et auxiliaires du langage ne pouvait manquer d'employer la soie, dont la fabrication en Chine se perd dans la nuit des siècles les plus reculés. On sait que le cocon du ver à soie n'est guère dévidable qu'aux deux tiers de sa longueur. Il en reste donc environ un tiers qui constitue la bourre, provenant des premières et des dernières couches du cocon. C'est cette bourre qui servit sans doute à faire le premier papier. On a pu aussi employer à cet usage les chiffons de soie provenant des habits et même des chemises qui, en Chine, sont de soie.

Il est donc probable que c'est en Chine, dans la région méridionale, où partout on cultive le mûrier blanc et le ver à soie, que fut inventée, il y a vingt et un siècles, la fabrication du papier par le feutrage des fibres de la soie.

D'après un ouvrage chinois, publié en 1637, ce fut sous la même V[e] dynastie qu'un inventeur nommé Tsaï-Lun, inspiré sans doute par le précédent procédé, substitua à la soie des fils de chanvre, de vieilles toiles, des filets de pêcheur et des écorces d'arbres pour en former la pâte à papier. C'était vers l'an 153 de l'ère chrétienne. L'empereur protégea l'inventeur; aussi l'invention se propagea-t-elle dans le Céleste-Empire. Un temple fut bâti en l'honneur de Tsaï-Lun, et plus de mille ans après sa mort on lui offrait encore des sacrifices (1).

Le Chinois qui s'avisa du feutrage de la soie, il y a plus de deux mille ans, ouvre donc le long cortège des inventeurs

(1) *Industries de l'Empire Chinois,* par M. Paul Champion.

qui, depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours, n'ont cessé de perfectionner et de multiplier le produit le plus indispensable à la civilisation.

Si vous avez des renseignements plus authentiques sur l'origine du papier, hâtez-vous d'en faire part à

VOTRE AMI.





TRENTE-NEUVIÈME LETTRE

ORIGINE ET PROPAGATION DU PAPIER

Mon cher Ami,

Vous avez vu que c'est en Chine qu'il faut placer le berceau de l'invention du papier. Suivons maintenant le nouvel art dans sa propagation à travers le monde. Tout me porte à croire que sa première étape fut à Samarkande. En effet, vers l'an 531 de notre ère, « cette ville célèbre portait un autre » nom : elle s'appelait Chine, parce que ses habitants étaient » alors des Chinois. Ceux-ci y *établirent le papier.* » Je ne dis pas y *inventèrent* le papier, quoiqu'un savant traducteur de la traduction persane de la chronique de Tabari, M. Hermann Zotenberg, à laquelle j'emprunte ce passage important, ait traduit pour *inventer* le verbe persan نهادن, nihâden. La même chronique nous apprend que c'est vers l'an 531, date de la mort de Qobâd, que Samarkande reçut son nouveau nom ; ce fut donc entre les années 153 et 531 vers 500, qu'eut lieu l'établissement en question. Vous voyez que j'assigne aux papeteries de Samarkande une date bien antérieure à celle de l'hégire, 622 de notre ère, quoique Casiri prétende que

Samarkande ne fabriqua du papier qu'en 652, environ trente ans après l'hégire.

Samarkande était une ville prédestinée, pour ainsi dire, à la fabrication du papier de soie. La vaste vallée au sein de laquelle elle s'élève est si belle et si fertile que les Orientaux en ont fait un des quatre paradis de l'univers. Elle est arrosée par de nombreux ruisseaux d'eaux vives et courantes, et plantée de jardins et de vergers où croissent, pour le ver à soie, des haies de mûriers. Déchue de son antique splendeur, elle n'en conserve pas moins encore d'importantes fabriques de tissus de soie et de papiers de soie. Un écrivain arabe du xve siècle (1) nous apprend que « le papier de la plus » grande beauté se fabrique seulement à Samarkande et en Chine. » En associant ainsi ces deux noms, cet auteur rend plus évidente l'origine chinoise du papier. Il dit encore : « Les » Arabes mahométans, devenus maîtres de Samarkande, » furent initiés à l'art de la papeterie. » Il nous apprend ainsi que le nouvel art pénétra en Arabie et en Afrique.

Ce fut, en effet, en l'an 710, sous le khalife Walid, que Kotaïbah soumit à l'empire arabe la Transoxiane et sa riche capitale Samarkande. Une heureuse conséquence de cette conquête fut l'établissement d'une papeterie à la Mecque par un Mecquois, Joseph Amrou. Comme les Arabes faisaient usage de coton plutôt que de soie, Amrou fit du papier de coton. Mohammed-al-Gazeli prétend qu'Amrou est l'inventeur de ce papier. Qu'il ait employé le coton à la Mecque au lieu de la soie en usage à Samarkande, c'était subir une nécessité plutôt que mériter le titre d'inventeur.

Comme, d'après Casiri (I, 209), les Arabes introduisirent le papier en Afrique, ce fut probablement à Ceuta qu'ils en installèrent, au XIe siècle, la plus importante fabrication. Le savant jésuite espagnol Terreros, dans sa *Paleografia Española,* nous informe de la mention faite par d'antiques

(1) Casiri, *Bibliotheca Escurialensis,* I, 208.

documents de deux espèces de papier, savoir : le papier de Tolède et le papier de Cebti. Ce dernier était évidemment le papier de Ceuta. Le mot ceuti, pour désigner une monnaie de Ceuta, se trouve dans le grand *Diccionario de la Lengua Castellaña,* Madrid, 1729. Antonio de Lebrixa dit dans son *Dictionnaire de Mots Arabes de la Langue Espagnole :* « Ceuti es moneda morisca que corria en Ceuta. » Ceuti est une monnaie moresque qui avait cours à Ceuta.

Ainsi, en moins d'un siècle, on voit les Arabes musulmans jouer aux deux extrémités de la Méditerranée deux rôles opposés. A l'extrémité orientale, en Egypte, sous la conduite d'Amrou, en 640, la conquête d'Egypte y porte un coup mortel à la fabrication du papyrus. A l'extrémité occidentale, à Ceuta, leur domination s'établit et va doter cette ville de la fabrication d'un produit, rival heureux du papyrus. Ceuta était digne de donner l'hospitalité à l'industrie nouvelle. Un géographe arabe, Abou-Óbaïd-Bekri, disait vers l'an 1000 : « Sebtah est une ville antique, habitée dès les temps les plus » reculés, et qui offre encore aujourd'hui des ruines de » monuments anciens, tels que des restes d'églises et de » bains... Sebtah a toujours été renommée pour la culture » des *sciences.* » Un autre écrivain arabe, en parlant de la prise de Ceuta par don Juan de Portugal, en 1415, nous apprend que « les Francs emportèrent de cette ville un » nombre prodigieux d'*ouvrages* scientifiques. »

L'art nouveau, pour passer d'Afrique en Espagne, et par conséquent en Europe, n'a qu'un faible intervalle à franchir, un détroit de moins de quatre lieues ; car Ceuta et Gibraltar sont les deux villes de l'Afrique et de l'Espagne les plus rapprochées.

Dans quelle ville d'Espagne s'est-il installé d'abord ? Edrisi va nous l'appprendre. Rappelez-vous qu'Edrisi, savant et célèbre géographe arabe, était né à Ceuta même, vers la fin du XIe siècle. Son témoignage au sujet d'une fabrique de papier qu'établirent en Espagne des Arabes, fort probablement

venus de Ceuta, est de la plus grande valeur. Natif de Ceuta, il ne pouvait manquer de connaître l'établissement de la papeterie dans cette ville quelques années avant sa naissance. Il devait donc naturellement porter un vif intérêt à la propagation d'un art importé d'Afrique en Europe par une colonie de ses compatriotes. Voici le passage d'Edrisi : « Xativa est une jolie ville, possédant des châteaux dont la » beauté et la solidité ont passé en proverbe ; on y fabrique » du papier tel qu'on n'en trouve pas de pareil dans tout » l'univers. On en expédie à l'orient et à l'occident. » (1)

Ces derniers mots signifient que Xativa vendait son papier à toutes les nations. C'est ainsi qu'Edrisi dit aussi en parlant de l'aloès de Socotra, que « on l'exportait par quintaux dans » les diverses contrées que Dieu a créées, à l'orient et à » l'occident. » Ainsi, dès le milieu du XIIe siècle, vers 1150, on fabriquait du papier en Espagne.

Voici un autre passage du même Edrisi dont la fin semble refléter à nos yeux la blancheur et la beauté du papier de Xativa : « Il se fabrique à Békiren (Bocayrente) des étoffes » blanches qui se vendent à très haut prix, et qui sont de » longue durée. Elles sont incomparables sous le rapport du » moelleux et de la souplesse du tissu ; c'est au point que, » pour la blancheur et pour la finesse, elles égalent le papier. » Vous pouvez voir un joli dessin de cette petite ville, par Cavanilles, tome second de son ouvrage, cité plus bas. Il y signale *un molino de papel blanco* et la récolte annuelle du chanvre, *cáñamo,* qui, de son temps, s'élevait à 600 *arrobas,* environ 25,000 livres. Vous saisissez aussi bien que moi la relation intime qu'il y a entre la production du chanvre que je viens de relever et la fabrication du papier.

La Providence semble avoir prédestiné Xativa à devenir l'asile hospitalier de la nouvelle industrie. Cette ville se trouve dans la province de Valence, *el reyno de Valencia,* comme

(1) *Géographie* d'Edrisi, traduite de l'arabe, par Am. Jaubert.

disent les Espagnols. Ce royaume s'étend du nord au sud sur une longueur de 66 lieues, sur une largeur moyenne trois fois moindre; ses côtes, baignées à l'orient par la Méditerranée, offrent plusieurs ports à la navigation, surtout celui d'Alicante, et favorisent ainsi l'exportation de ses produits. La région occidentale est couverte de montagnes qui donnent naissance à d'innombrables cours d'eau, indispensables à la fabrication du papier. Du côté de la mer, le sol, plus uni, est surtout favorable à la production du lin et du chanvre, auxquels le papier emprunte si souvent les fibres de son feutre. Le savant botaniste Cavanilles a tracé ce qu'il appelle lui-même l'esquisse de cette délicieuse contrée, *el bosquejo del pais delicioso.* Comme elle ne peut manquer de vous plaire, je vous la traduis : « Dans tout le royaume de Valence, on respire un » air toujours pur, à l'exception de quelques marécages » d'Oropesa et des rizières des bords du Xucar. Le paysage » varie à chaque pas que l'on fait. Ici, on se croirait dans » une serre naturelle où l'on cueille des fruits délicats avant » leur saison. Là, ce sont de délicieux jardins où le goût, la » vue et l'odorat éprouvent des sensations agréables. Pendant » des lieues entières, on respire l'air embaumé du parfum de » mille plantes aromatiques, et le royaume entier se fait » admirer par la multitude et la variété des plantes et des » fleurs. Chaque jour, entre neuf et dix heures du matin, » s'élève le vent de la mer qui vient tempérer la chaleur du » jour, et qui cesse à quatre heures de l'après-midi. Dans cet » heureux climat, on connaît à peine les rigueurs de l'hiver, et » la gelée y est un phénomène extraordinaire. Il y a cependant » des sites élevés et très froids, mais qui ne nuisent nullement » à la santé, car on y vit plus longtemps et ordinairement » sans les infirmités, compagnes de la vieillesse. » (1)

Dans son intéressante géographie intitulée : *La Perle des Merveilles,* Ebn-al-Ouardi, savant arabe du XIIIe siècle, en

(1) *Observaciones sobre la historia natural..., del reyno de Valencia*, por don Antonio Josef Cavanilles.

décrivant l'Espagne, parle de Schatiba où l'on fabriquait, dit-il, de très beau papier. Ici, vous reconnaissez sans peine le nom de Xativa ou Jativa.

Cette ville, au temps des Romains, portait le nom de Saetabis. Ce nom servait même à désigner des mouchoirs qu'on y tissait avec du lin d'une finesse extrême, mouchoirs si précieux qu'on les volait, à Rome. Gratius Faliscus, sous Auguste, écrivait ce vers :

Hispanique alio spectantur Saetabes usu.

« Le lin de Saetabis sert aux Espagnols à faire toute autre » chose (que des filets pour la chasse). » Silius Italicus dit de cette ville qu'elle était fière de ses tissus de lin et qu'elle méprisait ceux des Arabes. Pline reconnaît aussi la beauté du lin de Saetabis.

J'insiste sur cette production de lin si admiré, afin que vous puissiez mieux vous rendre compte de l'établisssement des moulins à papier de Xativa.

Après avoir porté les deux noms que je vous ai rappelés, le nom de San Felipe fut imposé à cette ville. C'est que pendant la guerre de la succession d'Espagne, en 1707, Xativa avait embrassé le parti de l'archiduc Charles contre celui du petit-fils de Louis XIV, Philippe, duc d'Anjou. Assiégée, elle compta sur sa formidable forteresse, et opposa une héroïque résistance. Vaincue, elle vit massacrer toute sa population, à l'exception de ceux des habitants qui avaient trouvé un asile dans la forteresse, de huit cents soldats anglais et de deux couvents de religieuses. Xativa, incendiée et détruite, fut rasée par ordre de Philippe, qui la fit rebâtir, et lui imposa son propre nom.

La colline qui porte Xativa sur sa pente septentrionale s'appelle Bernisa, et s'élève près du confluent de l'Albayda et du Montésa.

« Figurez-vous, disait Cavanilles, il y a bientôt cent ans, » des allées d'arbres d'un épais feuillage et des promenades

» délicieuses qui environnent la cité et l'isolent au milieu de » vastes jardins, des rues spacieuses, de vastes places, de » magnifiques édifices et une population industrieuse, gaie » et toujours active, et vous aurez une idée de San Felipe. »

Toujours favorisée de la nature, toujours entourée de riches jardins, ***huertas,*** toujours la même, cette ville n'en a pas moins reçu trois noms différents, sous chacun desquels j'ai dû vous la montrer ; païenne, musulmane, catholique, son chanvre et son lin font toujours sa gloire et sa richesse ; mais c'est son nom arabe de Xativa ou Jativa qui l'a rendue célèbre dans l'univers, parce qu'elle s'appelait ainsi quand elle accueillit dans ses murs la colonie que lui envoyait Ceuta, pour lui enseigner l'art souverainement utile de la fabrication du papier. Elle me semble depuis plusieurs années reprendre le nom de Jativa. Un savant, un avocat de cette ville même, écrivait en 1860, en réponse à des demandes qu'on lui adressait de ma part : « A l'époque actuelle, il n'y a qu'un » moulin à papier sur les eaux du Bellus, aux environs de » Jativa. On y fabrique du papier à écrire et à fumer avec le » chiffon *(trapo)* de fil de coton. Dans la même fabrique, on » installa, l'année dernière (1859), la fabrication de papiers » et de cartons de paille de riz, de palmier nain *(palmito)* et » d'écorce de mûrier blanc. Quoiqu'on y ait fabriqué un » certain nombre de rames *(resmas)*, ce résultat n'a pas » répondu aux espérances... A Jativa même il n'existe » aujourd'hui aucune fabrique de papier. »

La première de toutes les villes d'Europe où l'on ait fabriqué du papier, il y a huit cents ans, méritait sans doute le long coup d'œil rétrospectif que je viens de jeter sur elle. Dans la prochaine lettre, vous verrez l'art nouveau passer d'Espagne en France. J'espère que vous voudrez bien franchir les Pyrénées avec

VOTRE AMI.



QUARANTIÈME LETTRE

ORIGINE ET PROPAGATION DU PAPIER

MON CHER AMI,

LE jeune art de la papeterie, après avoir franchi le détroit de Gibraltar pour venir de Ceuta s'installer à Xativa, conscient de sa grande utilité et certain d'un bon accueil, même sur une terre étrangère, ne pouvait manquer de s'introduire en France. D'ailleurs, le bruit des moulins à papier du Xucar, du Montésa, de l'Albayda, qui se faisait entendre depuis le milieu du XII[e] siècle, avait dû cent ans plus tard parvenir aux oreilles de la plus proche voisine de l'Espagne, la vallée de l'Hérault, près des Pyrénées orientales, dans l'Occitanie du moyen âge, le Languedoc (1) d'autrefois. Là, commençait à briller, par l'enseignement du droit et de la médecine, la ville de Montpellier. Le Persan Avicenne de Chiraz, l'Arabe Averroès

(1) Ce n'est qu'après la mort de saint Louis, en 1270, lorsque les domaines des comtes de Toulouse passèrent entre les mains de son fils, Philippe le Hardi, que le nom de Languedoc fut mis en circulation, pour désigner les contrées méridionales de la France situées à la droite du Rhône. Occitanie est de la même date. Le nouveau maître nomma ses nouveaux sujets à l'aide du mot *oc* qu'ils employaient au lieu de *oui*.

de Cordoue y avaient des représentants de leurs doctrines. Il fallut, pour mettre un terme aux dissensions de ces savants, jaloux les uns des autres, l'intervention de Guillaume, seigneur de Montpellier, qui ordonna que tout docteur, quelle que fût sa nationalité, eût la liberté d'enseigner l'art de guérir dans cette ville, et qui accueillit avec faveur les médecins arabes que les Goths venaient de chasser d'Espagne. Cette sage et libérale ordonnance est de l'an 1180.

Vers le même temps, un disciple d'Irnerius, Placentin, introduisit à Montpellier l'étude et l'enseignement du droit romain, étude devenue possible, grâce à la découverte qu'on venait de faire à Amalfi d'un exemplaire du Digeste. Enfin, le juif Benjamin de Tudèle, observateur instruit, se trouvant à Montpellier vers 1173, disait dans la relation de ses voyages : « Cette ville est dans une situation favorable au commerce. » Elle est fréquentée par les marchands de différentes nations ; » il en vient de la Palestine, de l'Egypte, de l'Angleterre, de » la Gaule, de l'Espagne, du Portugal. On y entend parler » toutes les langues du monde. »

Montpellier devait donc appeler de tous ses vœux ou du moins accueillir avec empressement l'établissement d'une papeterie capable de fournir aux savants et aux étudiants qu'elle attirait chez elle le papier qu'elle payait bien cher, en le faisant venir de Xativa. Nous allons voir que ce fut, en effet, à quelques lieues de Montpellier, en 1189, qu'eut lieu l'établissement en question ; mais auparavant, disons quelques mots sur l'origine du document que nous allons citer, afin d'en relever l'importance, malgré son extrême brièveté.

Un guerrier cher à Charlemagne, Guillaume, duc d'Aquitaine, fonda en 801 l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert, ainsi nommée parce qu'il choisit dans les âpres solitudes des Cévennes une petite vallée accessible d'un seul côté, dans la direction de Lodève, vallée qu'arrose un ruisseau d'eau vive qui, après un court trajet, tombe dans l'Hérault. Du nom de la vallée, le monastère s'appelle aussi abbaye de

Gellone. Le fondateur y établit les bénédictins réformés dont les archives ont souvent été consultées par les historiens. On leur doit, entre autres utiles documents, un recueil d'anciennes chartes manuscrites qu'a possédé un littérateur de Montpellier, R. Thomassy, mort en 1863. Voici, traduit par Géraud, un renseignement précieux tiré de ce recueil ; en le lisant, rappelez-vous que le traducteur était né au Caylar, près de Lodève :

« En 1189, Raymond Guillaume (1), évêque de Lodève, » donna à Raymond de Popian plein pouvoir de construire, » au milieu de l'Hérault, un ou plusieurs moulins à papier, » sous l'obligation d'un cens annuel de trois mines d'excellent » froment et de trois mines d'orge. » *(Essai sur les livres de l'antiquité, particulièrement chez les Romains.)*

Il est à regretter que le *Gallia Christiana*, tome VI, colonne 540, n'emploie que le mot *Pistrinum,* sans nous dire qu'il s'agit ici d'un ou de plusieurs moulins à papier ; mais la traduction de Géraud est digne de toute notre confiance ; enfant du pays, il en parle avec connaissance de cause.

Le château de Popian est à une petite distance de la rive gauche de l'Hérault, tandis que l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert est un peu plus haut et plus éloignée de la rive droite.

Le renseignement donné par Géraud est court, mais il n'en fait pas moins connaître la date et le lieu de la première papeterie en France, ainsi que le nom du premier fabricant.

Ce papier était probablement de chiffons que pouvaient fournir en abondance les villes du voisinage, Lodève, Béziers, Montpellier... Avant 1189, date de l'érection des moulins à papier de l'Hérault, on connaissait en Europe cette espèce de papier. Vous vous rappelez le célèbre passage de Pierre, abbé de Cluny, surnommé le Vénérable, dans lequel, énumérant les différentes espèces de papier, il mentionne celui fabriqué

(1) Raymond Guillaume devint évêque de Lodève, en 1187, et mourut en 1199.

ex rasuris veterum pannorum, c'est-à-dire, mot à mot, avec les rognures de vieux linges. On ne pouvait guère mieux traduire dans le latin du XII[e] siècle le mot chiffon. D'ailleurs, ce Pierre Maurice ne ménageait pas sa peine pour obtenir des renseignements authentiques ; il n'hésita pas, afin d'avoir une traduction du Koran, à franchir les Pyrénées, pour aller en Espagne trouver des traducteurs arabes.

L'interprétation des mots *rasuris veterum pannorum* me paraît d'autant plus vraie que *l'Art de vérifier les Dates,* II, 529, mentionne une charte originale, dont la matière, disent les savants bénédictins, semble être du papier de chiffes et qui, si cela est, doit être regardée comme la plus ancienne que nous ayons en ce genre. Cette charte est antérieure de presque un siècle à l'an 1156, date de la mort de Pierre le Vénérable.

Mais, je le répète, que le feutre du papier soit emprunté à la soie, au coton, au chanvre, au lin ou à toute autre substance analogue, on ne peut reconnaître là que les variantes du procédé primitif dû aux Chinois (1).

Si la papeterie française est la fille de la papeterie espagnole, la fille a dû souvent parler le même langage que la mère. Quelques termes techniques des deux langues vous offriront comme un cachet d'origine incontestable.

Le papier en espagnol s'appelle *papel,* le papetier *papelero.* Autrefois, en français, papetier se disait *pappeleur.* Voici une citation intéressante de Ducange à ce sujet ; elle se trouve au mot * *Papetarius :* « Item pour ce qu'il nous a esté relaté et » affermé (affirmé) que les paupelleurs *(sic)* ou ouvriers de

(1) Sous l'empereur Chi-Hoang-Ti, vers 213 avant J.-C., Mong-Tien, général des troupes de l'empire, cherchait quelque matière plus commode que les minces planchettes de bambou, sur lesquelles on avait tracé jusqu'alors les caractères avec un bâton trempé dans le vernis... Les tentatives de Mong-Tien ne furent pas infructueuses; après plusieurs essais, il vint enfin à bout de faire une espèce de papier assez grossier dans l'origine, mais que l'on porta par la suite à ce point de perfection que nous admirons dans les papiers de la Chine. (Fréret, *Inscriptions et Belles-Lettres,* XV, 520.)

» pappier... ont retrais ou fait retraire et appetiser les moles
» (moules) où ils font ledit pappier..., pourquoy nous
» mandasmes piéça (depuis longtemps) plusieurs desdiz
» pappelleurs, lesquels confessèrent ce que dit est. »

Ouvrier est en espagnol *obrero; ouvreur* est en français le premier ouvrier de la cuve, celui qui y puise avec la forme la pâte du papier.

De l'espagnol *trapo* vient évidemment le mot *drapeaux,* équivalent de chiffes ou chiffons.

L'espèce de mortier ou de bassin dans lequel on lave et triture les chiffons s'appelait autrefois *bachat* en français ; c'est le mot espagnol *bacia.*

Le mot *rame* vient de l'arabe qui l'a prêté à l'espagnol. Du mot arabe رزمة, rezmet, vient rezma que je trouve dans le Lexicon de Lebrixa, imprimé à Salamanque, en 1492. Rezma est devenu resma. Voici un document de la fin du XIV[e] siècle, cité par Ducange au mot *Rama :* « Pour quatre raymes de » papier pour escripre lettres closes et autres escriptures... » Il est donc évident que notre mot rame a une origine arabico-espagnole. Ménage, sur l'autorité de Bochart, le croit dérivé de l'allemand *riemen,* courroie. Etrange étymologie ! Mais Ménage n'était pas difficile, lui qui nous dit que le mot *chez* vient de *apud !* Borellus dérive rame de *æramen* avec aussi peu de vraisemblance. Feu Ambroise Firmin-Didot croit ce mot dérivé de *racana.* Suivant un auteur dont le nom m'échappe, voici l'origine du mot rame : « De même qu'un » *rameau* est l'ensemble de beaucoup de feuilles d'arbre, de » même on appelle *ramus* ou *rame* l'ensemble de beaucoup » de feuilles de papier ! »

Quand Xativa expédiait des ballots de papier à l'Orient et à l'Occident, elle avait besoin d'imposer un nom à ces ballots ; elle ne pouvait l'emprunter à la langue latine qu'elle ignorait ; elle emprunta à sa langue maternelle, la langue arabe, un mot qui implique l'idée de choses réunies et enveloppées. Le mot arabe a passé dans la langue espagnole, et de là dans la nôtre.

Vergeure, qui se prononce verjure, désigne l'ensemble de fils de laiton parallèles constituant le fond de la forme ou moule du papier. Ce mot vient de l'espagnol *verja*, treillis. Cervantes l'emploie, chapitre XXXIII (1), d'une manière pittoresque. Voici le passage : « Háse de guardar, y estimar » la muger buena, como se guarda y estima un hermoso » jardin, que està lleno de flores, y rosas, cuyo dueño no » consiente, que nadie le passee, ni manosee, basta que desde » lexos, y por entre las *verjas* de hierro gozen de su fragrancia » y hermosura. » « On garde et l'on protège une jolie femme » comme on garde et l'on protège un joli parterre de roses et » de fleurs. Le possesseur empêche d'en approcher et d'y » toucher, et ce n'est que de loin et à travers un *grillage* de » fer que l'on savoure leur parfum et leur beauté. » Vous chercheriez en vain les lignes gracieuses que je traduis ici dans les traductions de Filleau de Saint-Martin et de Florian. Le premier ose prêter son esprit à Cervantes, le second lui impose silence.

Le tamis de soies de sanglier ou de crin en usage dans les moulins à papier s'appelle en espagnol *teleta*, en français *tellete*.

Vous vous rappelez la scène amusante de don Quichotte se faisant armer chevalier. Il plaça ses armes sur une *auge* auprès d'un puits ; « las puso sobre una *pila*... » Vous reconnaissez dans ce mot espagnol le terme technique *pile*, si souvent employé dans les fabriques de papier.

Vous reconnaîtrez l'étymologie de notre papier *caillé* dans le mot *calloso*, calleux, surtout si vous tenez compte de la prononciation espagnole de *ll* ou *l* mouillée.

Je pourrais vous montrer plusieurs autres traces semblables évidemment laissées dans notre langue par les ouvriers qu'avait installés dans ses moulins de l'Hérault Raymond de Popian.

(1) Edition en Amberes (Anvers), 1719.

L'importation de l'art du papetier par des ouvriers venus d'Espagne est non-seulement vraisemblable, mais je puis vous en fournir un exemple remarquable, relatif à la ville de Bâle. Je vous cite d'abord les paroles d'un savant bibliophile de Lyon, M. le président Baudrier : « A une époque contemporaine » de l'invention de Gutenberg, en 1459, Bâle établissait sa » noble université, attirant ainsi dans ses murs une foule de » sommités littéraires, et créant un centre intellectuel très » voisin du foyer de la grande découverte. » (1) Or, ce fut vers le même temps que deux Galliciens importèrent à Bâle l'art nouveau. « Galliciones, post erectam academiam Basileæ et » apertas veluti musarum januas, apud Basileenses primum » chartaceam artem felici sidere exercuerunt excitaruntque, » ex quibus Antonius et Michael Galliciones anno 1470 » vixere. » *Petrus Scriverius apud Wolfium,* I, 353. Scriverius, c'est-à-dire Schryver de Harlem, signale avec raison dans cette phrase latine l'arrivée opportune des Galliciens, alors que l'université venait d'être fondée ; il nous fait aussi entrevoir sous quels heureux auspices, *felici sidere,* débuta l'établissement des papetiers venus d'Espagne à Bâle.

Je résume les faits importants dont j'ai voulu établir la certitude dans ces trois lettres sur le papier : Nankin a vu naître l'art de la papeterie, Samarkande l'a reçu de la Chine, la Mecque, de Samarkande, Ceuta, de la Mecque, Xativa, de Ceuta, et les moulins de l'Hérault, de Xativa. Pour accomplir ce long trajet de l'extrême Orient à l'extrême Occident, l'art a employé un peu plus de quatorze siècles (de 213 avant J.-C. à 1189). La lumière, vous le voyez, nous est venue, comme

(1) *Une visite à la Bibliothèque de l'Université de Bâle,* Lyon, 1880. L'auteur de cette intéressante plaquette est mort à Paris, le 17 juin 1884, à l'âge de soixante-neuf ans. Il en avait publié, en 1883, une autre également intéressante sur l'orthographe du nom de Guillaume Rouville. Sa haute intelligence, ses profondes connaissances en bibliographie et sa rare bienveillance nous le feront toujours regretter. Que de lumière inattendue, que de révélations curieuses ne devions-nous pas attendre de lui, au sujet des origines de la typographie lyonnaise !

Dis aliter visum.

toujours, de l'Orient, en dépit de ce vers flagorneur de Voltaire :

C'est du *Nord* aujourd'hui que nous vient la lumière.

Catherine a pu sourire à cette flagornerie, qui n'est en vérité qu'un vers extravagant.

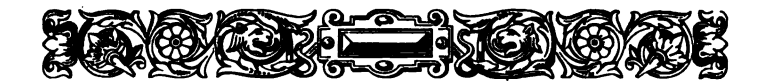
VOTRE AMI.



ESSAI

SUR

L'ORIGINE DE "L'IMITATION"



PROLÉGOMÈNES

Ce 13 août 1885.

On ne lit guère l'*Imitation,* sans en admirer, sans en aimer l'auteur, ni surtout sans demander à l'histoire littéraire les renseignements qu'elle peut nous fournir sur son compte. Par malheur pour notre curiosité, ces renseignements abondent, mais sont tous contradictoires, et nous restons embarrassés et confondus quand les historiens, au lieu d'un seul et même nom, nous présentent une longue liste de près de trente noms différents. Il est vrai que le simple sens commun a éliminé de cette liste le plus grand nombre de ces noms ; mais il y en reste trois sur lesquels on hésite encore, ce sont les noms de Jean Gersen, Jean Gerson, Thomas A Kempis. Il suffit d'examiner leurs titres avec une attention soutenue, pour reconnaître que leur valeur est tout à fait nulle.

Commençons par le plus ancien des trois prétendants, Gersen. Le dernier et le plus savant de ses partisans, le docteur Célestin Wolfsgruber, bénédictin allemand, a publié, en 1880, à Augsbourg, un livre très intéressant intitulé :

Giovanni Gersen sein Leben und sein werk de Imitatione Christi. La première partie est consacrée à la vie de Gersen, mais on n'y lit que des assertions vagues et sans valeur biographique. En voici quelques-unes : « Gersen est né à la » fin du XIIe siècle. On montre encore, près du bourg de » Cavaglia, l'endroit où il est né. On trouve encore dans ces » parages des personnes du nom de Gersen, Ghersen ou » Garson. Suivant une tradition locale, il a reçu sa première » éducation dans le cloître de Saint-Etienne. On conjecture » qu'il enseigna, mais on ne sait pas positivement quelle » science. On ne doit pas s'étonner que saint François » d'Assise ait connu Gersen, le saint ayant longtemps » demeuré à Verceil. L'abbé Gersen n'a jamais été canonisé; » seulement, dans un manuscrit, le *Codex Parmensis*, il est » expressément nommé saint... »

Des conjectures, des traditions, des hypothèses ne sauraient jamais constituer une biographie sérieuse. Il faut bien le reconnaître, les bénédictins, Cajétan et Valgrave à leur tête, ont créé de toutes pièces leur fantastique abbé dont le nom même, avec sa demi-douzaine de variantes, n'est que l'écho trompeur du nom de Gerson.

Afin de donner quelque consistance à ce fantôme insaisissable, ils ont fait graver son portrait d'après l'image d'un moine noir qu'ils ont trouvée dessinée dans la lettre majuscule du mot *qui*, le premier de l'*Imitation.* Mais l'image gravée n'a pas suffi à l'enthousiasme croissant des Gersénistes, qui ont fait sculpter, par Martinelli, un médaillon du plus pur marbre de Carrare, offrant en bas-relief le prétendu portrait de l'auteur prétendu de l'*Imitation.* Ce médaillon fait partie du monument élevé, en 1874, dans une chapelle de l'église paroissiale de Cavaglia, à l'immortel Jean Gersen, par ses concitoyens.

JOANNI GERSEN
caballiences
populari suo immortali

On est allé encore plus loin cette année (1885); on a élevé dans la cathédrale de Verceil une statue à Gersen, et l'archevêque de Turin l'a proclamé du haut de la chaire l'auteur incontesté et incontestable de l'*Imitation.* N'est-ce pas un double mensonge impardonnable que de dire au public crédule : Voici le portrait gravé, le médaillon, la statue de l'auteur de l'*Imitation !* quand il est impossible de prouver que l'*Imitation* soit son ouvrage, et que lui-même ait jamais existé? De la nombreuse famille que lui donnent avec tant de libéralité ses aveugles partisans, il n'est qu'un seul membre avéré et, suivant le mot heureux et vrai de M. Tamizey de Larroque, Jean Gersen est le fils d'une faute d'orthographe.

Jetons maintenant un très rapide coup d'œil sur les droits de Jean Gerson, le célèbre chancelier de l'Université. Deux de ses nombreux ouvrages, l'un *De Mendicitate Spirituli,* l'autre *De Parvulis Trahendis ad Christum*, pouvaient et devaient même nous offrir quelques traits de ressemblance avec l'*Imitation*, si elle en est la sœur légitime. Dans le premier traité, je lis à plusieurs reprises les mots suivants : *dietim* employé au lieu de *quotidie*, *infallanter* pour incontestablement, *millesies* pour mille fois. Je vois aussi les mots *oratores* pour intercesseurs, *venumdavit* pour *venumdedit,* et d'autres encore marqués du même cachet. Dans le second traité, je vois les mots *substomachatio, fotrix, sathanizare*, et je compte une douzaine, au moins, de citations empruntées à Socrate, Aristote, Caton, Térence, Cicéron, Virgile, Juvénal, Sénèque, sans compter les Pères de l'Eglise et Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. Or, aucun de ces mots, aucun de ces noms ne se trouve dans l'*Imitation*, et quand l'*Imitation* emprunte une pensée, en général elle en désigne simplement l'auteur par le mot *quidam.* Ce sont là des dissemblances trop marquées pour que l'on puisse reconnaître dans l'*Imitation* la sœur légitime des deux frères qu'on prétend lui donner. Cette douzaine de citations est d'autant plus remarquable que le

traité *De Parvulis Trahendis ad Christum* n'est pas même, pour l'étendue, le quart de l'*Imitation.*

Thomas A Kempis nous retiendra un peu plus longtemps, parce qu'il compte, pour d'assez plausibles raisons, un plus grand nombre de partisans. Ceux-ci font valoir en sa faveur les nombreux néerlandismes de l'*Imitation* et des ouvrages incontestables d'A Kempis. Nous verrons bientôt qu'un autre écrivain, parlant la même langue, remplit mieux que lui toutes les conditions auxquelles doit satisfaire l'auteur que nous cherchons. Ces conditions, un critique distingué et judicieux, M. Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Institut, a démontré avec évidence que Thomas A Kempis ne les a nullement remplies, comme on peut s'en convaincre en lisant son intéressant ouvrage intitulé : « Preuves que » Thomas A Kempis n'a pas composé l'*Imitation.* »

A ces preuves, nous en ajouterons quelques-unes; les voici :

1° Le style de l'*Imitation* n'offre jamais d'images triviales, disgracieuses ni surtout dégoûtantes, telles que celles que je vais extraire des ouvrages d'A Kempis. Dans *Hospitale Pauperum*, il nous dit que le premier homme a succombé dans le paradis, vaincu par une pomme. Dans *Enchidirium Monachorum :* « Le meilleur mets de l'âme est d'écouter la » parole de Dieu, et de bien la mâcher. » Dans *Manuale Parvulorum :* « L'âme toujours active ressemble à un moulin » que le vent fait mouvoir. » Dans *Hortulus Rosarum :* « Beaucoup de belles paroles ne remplissent pas un sac. » Dans *Vallis Liliorum :* « Si une seule épine aigüe de la » couronne de Jésus me perçait la tête ou le dos, est-ce que » je rirais ? » Ibidem, dans une prière : « O mon Dieu, tu es » ma musique, ma cithare, mon orgue, mon tambour... » Tu es mon casque, ma cuirasse, mon arc et mon épée. » Dans *Tria Tabernaculum :* « Une tumeur crevée soulage. » Dans *Vera Compunctio :* « Jette un regard, Dieu de » miséricorde, sur une puce et un chien mort, et redeviens-» moi propice, comme tu le fus pour la bienheureuse

» Marie-Madeleine, qui avait été pécheresse, et qui obtint » si promptement son pardon, en se jetant à tes pieds. » Dans *Sermones ad Novitios :* « Ce n'est pas un cordon de » soulier que l'on perd, quand on perd la grâce de Dieu. » Dans un sermon sur l'Eglise de Jérusalem : « La vraie » perfection est un oiseau rare sur la terre, et l'on ne voit » partout que des pots cassés. » Dans *Sermones ad Novicios :* « Si ton chant ne peut pas être aussi beau que celui des » alouettes et des rossignols *(Philomenæ !)*, chante les » louanges de Dieu sur un ton lugubre, comme les corbeaux » et les grenouilles des marais. Ils chantent comme Dieu et » la nature le leur ont accordé. » Dans le *Soliloquium Animæ :* « Au jour du jugement, les impies pousseront des » mugissements vers le ciel, eux qui maintenant battent le » tambour et chantent en chœur. » (1)

(1) En comparant le style de l'*Imitation* à celui du *Soliloque de l'âme* de Thomas A Kempis, j'ai trouvé dans le *Soliloque,* tout au commencement, un passage qui en rappelle un autre de Shakespeare.

Voici ces deux passages : *O anima ! parva tibi videntur quæ in* CŒLO *sunt et in* TERRA ?..... *Quem vis sine istis ? et ubi invenies eum sine his ? habetue.* NOMEN *aut* LOCUM *aut* HABITATIONEM *ad quærendum ?*

The poet's eye, in a fine frenzy rolling,
Doth glance from HEAVEN to EARTH, from EARTH to HEAVEN
And, as imagination bodies forth
The forms of things unknown, the poet's pen
Turns them to shapes and gives to airy nothing
A LOCAL HABITATION and a NAME.

Les voici tels que je crois devoir les traduire :

« O mon âme ! il n'est donc rien au ciel, rien sur la terre sur quoi puissent se reposer tes regards ? Cependant hors du ciel, hors de la terre qui peux-tu chercher ? Qui peux-tu trouver ? Cet être, quel est son nom, son pays, sa demeure ? »

« Quand un beau délire saisit le poète, son rapide regard s'élance du ciel à la terre, de la terre au ciel. Alors son imagination enfante des êtres inouis qui, sous sa plume, prennent une forme précise, et ces êtres qu'il n'a que rêvés, il leur assigne une patrie, une demeure, un nom. »

Ces vers bien connus du lecteur sont au commencement du cinquième acte de *A midsummer-night's dream.*

Cette pièce, composée vers la fin du seizième siècle, est donc postérieure à la mort de Thomas A Kempis *(a)* de plus de cent ans ; ainsi le *Soliloque*

(a) Mort en 1471.

Je vais maintenant traduire deux passages dans lesquels l'auteur de l'*Imitation* et Thomas A Kempis se sont proposé de décrire la douceur du service que nous devons à Dieu. Voici celui de l'*Imitation*, livre III, chapitre x :

« Est-ce donc un si grand mérite que de vous servir, vous » que doit servir toute créature ? Non, je ne dois pas trouver » grand mérite à vous servir ; mais ce qui doit plutôt me » sembler grand et merveilleux, c'est que vous daigniez me » recevoir comme serviteur, moi si pauvre et si indigne, et » m'admettre au rang de vos serviteurs bien-aimés... Que » vous donnerai-je en retour de vos innombrables bienfaits ? » Puissé-je au moins vous servir tous les jours de ma vie ! » Puissé-je un seul jour être votre digne serviteur ! En vérité,

de l'âme a pu être traduit en anglais, et la traduction tomber sous les yeux du grand poète *(a)*.

Il est, en effet, difficile de penser que les deux auteurs se soient rencontrés par hasard dans l'emploi de cinq mots dont trois se suivent, chez l'un et chez l'autre, dans une seule et même ligne.

Il est vrai que l'identité de ces cinq mots n'implique pas l'identité de la pensée dans les deux passages ; mais, si l'on étudie les deux textes avec une attention suffisante, on y reconnaîtra cependant que, si Shakespeare n'a pas littéralement traduit le passage du monologue, il lui a cependant emprunté, afin de l'appliquer aux poètes, la pensée même d'A Kempis au sujet de son âme.

Voici le fond de cette pensée : « O mon âme ! l'objet de ton amour n'est ni au ciel, ni sur la terre ; quel est donc son séjour ? quel est son nom ? »

Shakespeare ne fait que refléter cette même pensée ; il veut nous faire connaître la puissance d'imagination du poète, et nous dit : « L'œil du » poète ne s'arrête ni au ciel, ni sur la terre, et cependant il voit des êtres » dont il assigne le séjour et le nom. »

Dans ces deux cas, l'âme du dévot et celle du poète prennent leur essor, franchissent les limites du monde de la réalité, et vont s'installer dans un séjour qui n'a de nom dans aucune des langues de la terre, car ce lieu n'existe que dans leur seule imagination.

Quelle que soit la cause de cette singulière ressemblance, n'est-il pas extraordinairement intéressant d'entendre tenir le même langage au vieil *(b)* ascète du monastère du Mont-Sainte-Agnès et au jeune et sublime poète, acteur du théâtre du Globe ? L'aspiration innée et fatale de l'âme vers le monde de la beauté infinie peut-elle se manifester avec plus d'évidence que dans le langage identiquement extatique de Thomas A Kempis et de William Shakespeare ?

(a) Je n'ai rien trouvé sur cette traduction présumée dans ***Shakespeare and his Times***, de Nathan Drake.

(b) A Kempis dit (chapitre VII du *Soliloque*) : « Pourquoi mon séjour sur la terre s'est-il » prolongé jusqu'à ce jour ? »

» vous êtes digne de tous les hommages, de tous les honneurs
» et de louanges éternelles. En vérité, vous êtes mon Seigneur,
» et moi, votre pauvre serviteur, tenu à vous servir de toutes
» mes forces et à ne me lasser jamais de vous louer. Je le
» veux, je le désire, mais daignez suppléer à tout ce qui me
» manque. C'est un grand honneur, une grande gloire de
» vous servir et de tout mépriser à cause de vous... O
» aimable et douce servitude de Dieu, par laquelle l'homme
» devient vraiment libre et saint! O servitude sacrée de
» l'état religieux! par toi l'homme devient l'égal des anges,
» aimable à Dieu, terrible aux démons, et respectable à tous
» les fidèles. O servitude aimable et toujours désirable, tu
» nous procures le bien suprême, tu nous remplis d'une joie
» qui ne finit jamais ! »

Voici celui d'A Kempis, méditations sur la Nativité du Christ. L'auteur, en parlant de la Crèche de Bethléem, s'exprime en ces termes qu'il adresse à Jésus : « Je veux rester
» ici comme serviteur de mon Seigneur et de ma Dame et
» de saint Joseph, ton père nourricier, afin de pourvoir à
» leurs besoins. J'allumerai un petit feu que je soufflerai avec
» soin ; je préparerai la table et j'apporterai de l'eau; je
» nettoierai, j'épousseterai la maisonnette ; je boucherai les
» fentes et les crevasses, à cause du vent et de la pluie ; je
» joncherai cette crèche noble et royale, j'y étendrai du foin
» ou de la paille, car ici il n'est point de précieux tapis ; puis
» je cueillerai des roses et des lis ; j'apporterai des fleurs et
» des herbes ; j'embellirai ce saint asile qui n'est pas, à mes
» yeux, une crèche immonde, mais qui me charme plus qu'un
» palais impérial; j'ouvrirai aussi la fenêtre, afin que l'intérieur
» brille de la clarté du jour et que les saints anges, s'envolant
» du ciel, viennent remplir cette demeure de leurs chants
» doux et joyeux ; je garderai la porte avec précaution, pour
» empêcher Hérode d'entrer pour perdre l'enfant dont j'ai
» pris la garde fidèle, car je me laisserais plutôt tuer que de
» l'abandonner à des mains sacrilèges, et s'il fallait fuir par

» ordre d'Hérode, je serai prêt même à passer en Egypte. »

Un peu plus loin, il dit : « Oh! si j'avais su le jour de votre » départ, je vous aurais accompagnés et j'aurais été le » conducteur du bœuf ou de l'âne; j'aurais porté volontiers la » mante de ma Dame ou le bissac de Joseph dans un si long « trajet. »

En parlant du service que l'on doit rendre à Dieu, l'auteur de l'*Imitation* montre une âme inspirée des plus nobles sentiments qu'il exprime dans un sublime langage, tandis qu'A Kempis débite les paroles du plus humble serviteur et, par ses propos naïfs, semble trop oublier la majesté du Dieu à qui il les adresse.

Deux tableaux d'un style si différent ne sauraient jamais être l'œuvre d'un seul et même artiste.

2° Je vais maintenant emprunter à la bibliographie un renseignement dont on n'a jamais tiré parti pour la solution du problème qui nous occupe. On a imprimé plusieurs fois, au xv[e] siècle, un ouvrage ascétique d'un auteur inconnu, dont voici le titre : *Alphabetum divini amoris de elevatione mentis in Deum*. L'auteur a eu l'idée bizarre de ranger suivant l'ordre alphabétique les noms propres et les premiers mots de ses paragraphes. Veut-il citer les exemples des saints, il les place ainsi : Ambrosius, Bernardus, Clemens, Dominicus... Voilà pourquoi il intitule son livre *Alphabetum*. Presque toutes les éditions attribuaient le livre à Gerson, le chancelier. Celle que donna Albert Kunne de Duderstat, imprimeur de Memmingen, contient un avant-propos que je traduis : « Le présent traité a pour titre : Alphabet de l'amour divin. » C'est, d'après le témoignage d'hommes honorables, l'ouvrage » de l'auteur du très divin traité de l'*Imitation du Christ*. » Son nom est messire Thomas, prévôt et prélat (1) des » chanoines réguliers de Koczen *(sic)*. Ce divin alphabet » a été écrit avec intention par le doigt de Dieu ; mais

(1) Le président de Grégory fait d'A Kempis le *supérieur* du couvent de Sainte-Agnès ; il traduit ainsi le mot *supprior*, sous-prieur !

» l'admirable, le séraphique Thomas, pendant tout le temps » de sa vie, inspiré par une insigne humilité, s'est appliqué » sans cesse à le cacher et à le dérober aux regards, et ce n'est » qu'immédiatement après l'heureuse fin de sa vie qu'il » laissa paraître au grand jour ce livre qu'on découvrit sous » le chevet de son lit. »

Au verso du septième feuillet du troisième quaternion, on lit ce colophon :

« Fin de l'Alphabet de l'amour divin touchant l'élévation » de l'âme à Dieu, ouvrage du vénérable père et messire, » messire Thomas, prévôt des chanoines réguliers de » Kotzen (1) de l'ordre de Saint-Augustin. Achevé d'imprimer » à Memmingen, par Albert Kunne de Duderstat, l'an du » Seigneur 1489. (2) »

L'auteur de l'*Alphabetum* n'était pas Gerson qui s'y trouve mentionné au moins trois fois, de manière à dissiper le doute à ce sujet. L'auteur n'est pas davantage Thomas A Kempis. Pour peu que l'on connaisse le style d'A Kempis, on sera convaincu qu'il n'a pas pu écrire l'*Alphabetum*. Il a composé un petit traité intitulé aussi : *De Elevatione mentis ad inquirendum summum bonum*. Il est impossible qu'il ait traité le même sujet de deux manières si complètement différentes. L'auteur de l'*Alphabetum* est un sec scholastique, marchant à pas comptés, symétrisant ses paragraphes, dressant des tableaux de ce qu'il va développer. Par exemple, il commence par donner la longue, la trop longue liste des voies que doit suivre le fidèle pour s'élever jusqu'au bonheur suprême. Ces voies sont au nombre de quinze : voie inchoative, voie purgative, voie illuminative . . . . ; l'avant-dernière est la voie unitive, la quinzième, la voie exultative. La méthode d'A Kempis est toute autre ; il prie,

(1) J'ai en vain cherché quelle était cette localité nommée Kotzen, je n'ai trouvé qu'une mention insuffisante de ce nom dans Hain, 9795; il cite un ouvrage du rabbin Moïse ben Jacob de Kotzen (Kotzensis).

(2) Seemiller, incunàbles d'Ingolstad.

il crie, il parle à Dieu, à son âme, au verbe, à la trinité, pousse des O continuels, marche, court au hasard et finit par éjaculer sept fois de suite *Ave Domine*. . . . Qu'on lise une seule page de chacun des deux ouvrages, et l'on demeure convaincu qu'ils ne sont nullement l'œuvre du même auteur.

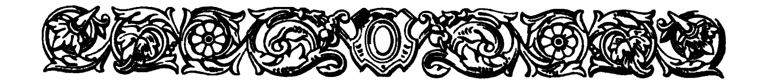
Pour quel motif Albert Kunne imprimait-il, non-seulement dans l'avant-propos, mais encore dans le colophon de l'*Alphabetum,* que ce petit livre était l'ouvrage de l'admirable, du séraphique (1), du vénérable Thomas, prévôt des chanoines réguliers de Kotzen ? Voici notre réponse : Thomas A Kempis, à cause des continuelles redites, de l'incohérence, de la trivialité même de son style ascétique, était devenu l'auteur favori des religieux peu instruits, qui trouvaient en lui un écrivain tout à fait à leur portée. Son nom étant devenu célèbre, Albert Kunne crut pouvoir faire circuler plus facilement l'*Alphabetum* en le lui attribuant. Afin d'exciter plus vivement la curiosité des acheteurs, il invente l'invraisemblable légende de la trouvaille du manuscrit si longtemps caché sous le chevet du lit d'A Kempis. Comment le continuateur anonyme de la chronique du monastère de Sainte-Agnès, confrère de Thomas, en nous donnant la date de sa mort (1er mai 1471), en nous informant qu'il avait composé différents petits traités pour l'édification des novices, garde-t-il le silence sur l'intéressante découverte d'un manuscrit que son humilité avait si longtemps soustrait aux regards, et que sa mort venait de révéler tout à coup? Pourquoi faire de Thomas le prévot et le prélat de Kotzen, quand il ne fut jamais élevé qu'à la dignité de sous-prieur, non pas à Kotzen, mais à Sainte-Agnès, près de Zwoll ? L'imprimeur Albert Kunne ne devait pas ignorer, dix-huit ans après la mort d'A Kempis, deux faits si authentiques.

Ce même imprimeur donna, quatre ans après son édition latine de l'*Alphabetum,* une édition en langue allemande du

(1) Pourquoi enlever à saint Bonaventure son titre de séraphique ?

même ouvrage. Il y redit encore, au commencement, que l'*Alphabetum* est l'œuvre de l'auteur de l'*Evangélique traité de l'Imitation du Christ,* et il donne à cet auteur les deux titres de *buchschreiber* et de *buchtichter* (sic), c'est-à-dire qu'il le signale comme calligraphe et comme auteur. La conclusion définitive à tirer de tous ces détails, c'est que la réputation de Thomas A Kempis, chez de trop crédules dévots, était exploitée par des éditeurs qui ne trouvaient pas de meilleur moyen de faire acheter un livre qu'en le publiant sous le nom d'un écrivain depuis longtemps en faveur. Ce qu'ils faisaient pour l'*Alphabetum,* ils l'avaient déjà mis en pratique pour l'*Imitation.*

La raison pour laquelle A Kempis compte un très grand nombre de partisans, c'est le grand nombre incontestable de néerlandismes de l'*Imitation.* C'est là un cachet d'origine authentique et facilement reconnaissable ; mais il ne s'ensuit pas le moins du monde que l'*Imitation* soit l'œuvre du chanoine de Sainte-Agnès ; il est plusieurs autres conditions qu'il est loin de remplir. La première de toutes, c'est l'élévation soutenue de la pensée toujours exprimée dans le style à la fois le plus simple et le plus noble. Cette condition, nous venons de le voir, et M. Tamizey de Larroque l'a démontré avant nous, A Kempis ne l'a jamais remplie dans aucun de ses incontestables ouvrages. La célébrité de son nom chez les nombreux dévots ses contemporains, exploitée habilement par des imprimeurs peu scrupuleux, a grandi de siècle en siècle, au grand détriment de son véritable honneur. Il en est et il en sera d'A Kempis comme de ces écrivains dont le public enthousiaste et aveugle se plaît à surfaire la valeur véritable ; l'auréole factice dont on prétend couronner leur front ne tarde pas à pâlir et à s'éteindre, et le public injuste et capricieux en vient même jusqu'à leur reprocher d'avoir usurpé une gloire dont c'est lui-même qui, dans son aveugle admiration, a voulu les affubler.



ESSAI

SUR

L'ORIGINE DE "L'IMITATION"

Ce 15 juillet 1885.

DEPUIS cinq siècles bientôt, on lit, on aime, on admire le livre de l'*Imitation*, et l'on demande qui en est l'auteur. Les savants et les prétendus savants ont tous une réponse que chacun d'eux trouve incontestable ; parmi les auteurs qu'ils allèguent, on compte deux saints, saint Bernard et saint Bonaventure ; deux papes, Innocent III et Nicolas V ; deux homonymes, Jean Scot, dit *Erigène,* et Jean Scot, dit *l'insigne docteur;* trois autres homonymes, les Gerson, deux frères, les A Kempis, c'est-à-dire des Allemands, des Français, des Italiens, et même des Anglais, des chartreux, des bénédictins, des franciscains, des chanoines réguliers. Comme le nombre de ces prétendus auteurs s'élève à vingt-six, le choix du lecteur curieux n'est pas facile ; plus tard, on a voulu sans doute imposer silence à sa curiosité, en émettant deux solutions nouvelles du problème : suivant les uns,

l'*Imitation* n'a pas eu d'auteur ; suivant les autres, c'est l'humanité chrétienne tout entière. Ainsi, quand vous demandez aux savants : à qui faut-il attribuer l'*Imitation?* vous recevez une trentaine de réponses différentes qui vous plongent dans le plus pénible embarras. Après avoir subi un profond découragement, ma curiosité s'est ranimée, en découvrant une lueur d'espérance là où les regards de tant de chercheurs me semblaient s'être peu fixement dirigés. Je résolus de m'adresser AU LIVRE LUI-MÊME, et de lui demander à lui seul qui en est l'auteur. C'est sa réponse que je soumets aux juges impartiaux, telle que je l'ai entendue et comprise.

Il est évident qu'afin de découvrir qui est l'auteur de l'*Imitation,* il faut chercher d'abord dans quel lieu et dans quel temps il vivait ; dans un même temps, quelque court qu'il soit, on compte toujours un infiniment plus grand nombre d'hommes que dans un même lieu. Cherchons donc d'abord à quel pays appartient notre auteur, ou, ce qui revient au même, quelle était sa langue maternelle. Ce n'était pas la langue latine à laquelle il prête une foule de solécismes et de barbarismes, sous lesquels et grâce auxquels nous allons la découvrir. Comme on rencontre souvent de nos jours des personnes qui parlent bien une langue étrangère, il n'en faut pas conclure que ces personnes pensent dans cette langue ; on ne pense jamais que dans sa langue maternelle ; on peut acquérir l'accent étranger, on pense toujours dans la langue de sa mère. Le nombre des sons d'une langue est toujours plus ou moins limité, celui des phrases et des tournures est presque infini. En d'autres termes, l'oreille et la voix ont à remplir une fonction purement musicale, c'est-à-dire matérielle, tandis que la tâche de la mémoire est purement intellectuelle. Voyez les enfants ! ils ont bientôt acquis tous les sons de la langue qu'ils ne possèderont elle-même plus ou moins complètement que beaucoup d'années plus tard. Cette acquisition lente, commencée au début de la vie, associée à toutes les sensations, à tous les sentiments, imprime

à l'âme un caractère ineffaçable, et, quand la pensée s'exprimera par le langage, elle montrera toujours l'empreinte du moule primitif; ainsi, quand l'auteur de l'*Imitation* écrivait ce livre en latin, il devait le penser dans la langue de son pays natal; cherchons donc dans ce latin, dans lequel il traduisait sa pensée, les traces qu'il a dû y laisser de la langue dans laquelle il pensait.

Il va sans dire que l'*Imitation* n'a pas été écrite dans une autre langue que la langue latine. Elle n'est pas une traduction ; elle est une œuvre originale. On sait, en effet, que sous la plume du traducteur le texte se dilate presque toujours. En voici un exemple que j'emprunte à l'*Imitation,* livre III, chapitre LIV, paragraphe 15 :

Texte latin : *Gratia constanter fert inopiam.*

Traduction de Lamennais : « La grâce supporte avec constance » la pauvreté. »

Traduction italienne : « La grazia porta con fermo cuore la » povertà. »

Traduction espagnole : « La gracia sufre con buen rostro à la » pobreza. »

Traduction anglaise : « Grace endureth need with firmness and » constancy. »

Traduction allemande : « Gnade trägt standhaft den mangel. »

Traduction flamande : « De genade verdraegt de armoede met » standvastigheid. »

Traduction grecque : « Ἡ Χάρις τήν ἀπορίαν εὐσταθῶς καρτερεῖ. »

Les quatre mots latins sont traduits dans les sept langues respectivement par

7, 8, 9, 7, 5, 7 et 6 mots.

Je rappelle à ce sujet que chez les frères de la Vie Commune, à Déventer, on parlait toujours la langue latine. Dans leur maison que Gérard Groote avait fondée, il avait imposé une amende sur quiconque laisserait échapper un mot de bas-allemand, *nederduitsch.* (Delprat, *Verhandeling,* page 262.)

Il n'est pas étonnant que l'*Imitation* écrite par un de leurs élèves l'ait été en langue latine.

Dès les premières lignes de l'*Imitation,* je lis ces mots : « *Si scires totam bibliam exterius.* » « Quand tu saurais » par cœur la Bible tout entière. » Justifions, d'abord, ma traduction. Dans une lettre de Florenz Radewin à un chanoine de Windesheim, il lui conseille d'avoir toujours sur lui le *Speculum Monachorum* ou le *Speculum Bernardi,* et même de l'apprendre par cœur, *discas exterius*, afin d'avoir un guide dans toutes ses actions ; puis il ajoute : « Cette » règle de conduite te sera facile, quand, à force d'habitude, » tu sauras par cœur, *scis exterius,* ce petit livre. » Cette citation ne permet plus de douter du sens des mots *scire exterius.* Cette locution si étrangère aux langues néo-latines est très usitée dans la langue néerlandaise (1). La traduction flamande de l'*Imitation,* par le chanoine David, traduit les cinq mots cités de cette manière : *Al wist gy geheel de Schriftuer van buiten.* Or, *van buiten* traduit exactement *exterius.* M. Charles Ruelens dit dans la *Revue de la Belgique :* « L'écolier de certain quartier de Bruxelles qui dit » encore aujourd'hui : Je sais tout mon catéchisme dehors, » traduit littéralement *scire exterius.* » *Buiten* se compose des prépositions *bij* et *uit* en néerlandais, lesquelles correspondent respectivement aux prépositions *by* et *out* en anglais. On a souvent cité ce néerlandisme, et avec raison, car il pourrait suffire à révéler le pays de notre auteur. En voici deux autres que je ne sache pas avoir été jamais signalés : 1° au troisième livre, chapitre III, paragraphe 2, je lis : *Parum satis est;* en français : « c'est bien le moins ; » en néerlandais : *het is weinig genoeg.* On voit ici que le solécisme latin est tout simplement la traduction littérale de la pensée d'un flamand;

(1) La langue néerlandaise a deux dialectes : le flamand et le hollandais. Ce dernier, au moyen âge, n'avait pas encore reçu son nom qui ne date que de 1579, année de l'Union d'Utrecht, et le même nom, *Duitsche* désignait les deux langues. Néerlandais est donc ici l'équivalent de *Duitsche.*

2° au même livre, chapitre LII, paragraphe 3, je lis : *Non habeo os loquendi;* en français : « ma bouche se refuse à parler; » en flamand : *ik heb geenen mond om te spreken;* cette traduction presque littérale est celle du chanoine David, notre contemporain. C'est que l'auteur qui se sert d'une langue morte pour exprimer des pensées qu'il a conçues dans sa langue maternelle ne fait souvent que les traduire de la langue qui lui est familière dans celle qui lui est étrangère. Aussi peut-on à travers le latin dont il se sert, en y regardant de près, reconnaître les traces de sa langue habituelle. Ces traces sont d'autant plus visibles et d'autant plus fréquentes qu'il possèdera moins bien la langue latine dans sa pureté classique. Tel est précisément le cas de l'auteur de l'*Imitation*. M. Spitzen a publié à Utrecht, en 1884, un travail intéressant dans lequel il signale 350 néerlandismes dans l'*Imitation*. Il n'en faut pas un si grand nombre pour convaincre un lecteur judicieux. Sans connaître le travail de M. Spitzen, mes lectures fréquentes m'ont fait découvrir dans l'auteur de l'*Imitation* des habitudes de langage purement néerlandaises ; en voici quelques-unes :

1° Nous exprimons en français, à l'aide du seul verbe *être*, des attitudes tout à fait différentes. En néerlandais, chacune s'exprime à l'aide d'un verbe qui peint cette attitude ; tels sont *liggen, jacere, zitten, sedere, staan, stare*. En voici quelques exemples : *Op zyne voeten staan,* « être debout; » *te paard zitten,* « être à cheval; » *te bed liggen,* « être au lit. » Il va sans dire que ces verbes d'un continuel emploi ont fourni un grand nombre de métaphores; ainsi, on dit : *Dat staat in den Bybel,* « cela est dans la Bible ; » *altoos t'huis zitten,* « être toujours à la maison ; » *voor eene stad liggen,* « être » campé devant une ville. » J'ai compté dans l'*Imitation* au moins soixante-quinze fois l'emploi de ces verbes. Si l'on compare ce nombre à cent quatorze, nombre des chapitres, si courts en général, on admettra sans peine que celui qui employait tant de néerlandismes était un néerlandais.

2° L'*Imitation,* livre III, chapitre xx, paragraphe 1er, dit : *Valde vilis quandoque res est* UNDE *gravis tentatio provenit;* en néerlandais : *Het is somtyds eene beuzeling* WAER *eene zware bekoring* UIT *vortspruit* (chanoine David). On voit dans cette phrase que le latin *unde* traduit très exactement les deux mots *waer uit,* mais que, au lieu de *unde,* il fallait *ex qua.* Je ne cite que cet exemple, pour ne point fatiguer l'attention du lecteur. Je pourrais lui en citer une cinquantaine de semblables. Dans ces nombreux passages de l'*Imitation,* il est facile de reconnaître une habitude de la langue néerlandaise. Dans cette langue, au lieu d'un pronom démonstratif, relatif ou interrogatif, on emploie, en parlant de choses, les adverbes *waar, daar,* joints à une préposition. On obtient ainsi les mots :

waarin, waarvoor, waarop... daarvan, daarop, daaruit...
correspondant respectivement aux mots anglais :
wherein, wherefore, whereupon... thereof, thereupon, thereout...

Les verbes *stare, sedere, jacere,* et les adverbes *unde, inde, hinc...,* dont l'auteur a si habituellement parsemé son discours, ne laissent aucun doute sur sa nationalité; en lisant isolément chacun de ces mots, on soupçonne que l'écrivain était néerlandais ; en considérant leur ensemble, on n'en peut plus douter.

Les partisans d'A Kempis ont cité en sa faveur *quelques-uns* de ses néerlandismes, mais je vais plus loin qu'eux, en signalant dans l'*Imitation* l'emploi *habituel* de plusieurs de ces idiotismes.

On pourrait m'objecter que le néerlandais est un idiome bas-allemand, *platt deutsch,* et que non-seulement en Belgique et en Hollande, mais encore dans les villes anséatiques, le Hanovre, le Holstein, le Mecklembourg, la Basse-Saxe, la Westphalie et la Prusse, on parlait et l'on parle encore le bas-allemand. L'*Imitation* va nous fournir elle-même le moyen de répondre à cette objection.

Au livre Ier, à la fin du chapitre XVIII, l'auteur dit au lecteur : « Plaise à Dieu que ta passion pour la vertu ne s'endorme » pas en toi profondément, en toi si souvent témoin de tant » d'exemples donnés par les DÉVOTS ! » Au paragraphe 5 du dernier chapitre, il s'écrie : « Qu'on est content, qu'on est » heureux de voir la ferveur des frères DÉVOTS ! » DEVOTOS *fratres*.

Au livre II, chapitre IX, paragraphe 6, il parle encore des frères DÉVOTS, DEVOTI *fratres*.

Au livre III, chapitre LII, paragraphe 2, il dit à Dieu : « Mon nom ne mérite pas de figurer au milieu de ceux de » tes DÉVOTS. » DEVOTOS.

Au livre IV, pour ne citer qu'un seul de plusieurs passages analogues, au commencement du chapitre XIV, le disciple du Christ lui dit : « Quand je me rappelle, Seigneur, le souvenir » de certains DÉVOTS, DEVOTORUM, alors qu'ils s'approchaient » de ton sacrement, avec tant de dévotion et d'amour... »

Dans ces passages et dans ceux plus nombreux que je passe sous silence, le mot DEVOTUS a une signification toute spéciale; il désigne toujours les membres d'un christianisme régénéré.

Voici à ce sujet quelques détails historiques indispensables : Gérard Groot de Déventer, témoin de l'indifférence religieuse de son siècle, le XIVe, de la négligence des prélats, de la dissolution régnant dans les monastères, inspiré du Ciel, résolut de ramener à l'Evangile, par ses prédications, les peuples égarés. Il y avait alors à Déventer une florissante école où l'on envoyait de tous les pays d'alentour les jeunes gens faire leurs études. Gérard choisit parmi eux ceux qui savaient le mieux écrire, et leur faisait copier les ouvrages des saints pères, en les payant d'un prix convenable, car il était un des plus riches citoyens de cette ville. Ces jeunes clercs mettaient en commun ce qu'ils gagnaient chaque semaine, et se procuraient ainsi les choses nécessaires à la vie. Ils ne tardèrent pas, grâce aux conseils et à la protection de Gérard, à embrasser pour toujours la vie commune telle que l'avaient

instituée les apôtres. N'ayant qu'un seul cœur et qu'une seule âme, ainsi que les chrétiens de la primitive Eglise, ils offraient à tous le modèle de la perfection évangélique, et la vie pure et simple qu'ils menaient remplissait le monde d'admiration et du désir de les imiter. Telle fut l'origine de ces nombreuses congrégations DÉVOTES, comme les historiens du temps les appellent; dans les unes, c'étaient des prêtres; dans les autres, des clercs; dans d'autres encore, des femmes qui menaient ensemble la vie commune; on comprend maintenant ce qu'il faut entendre par ces mots : la DÉVOTION MODERNE, les DÉVOTS. Voyez à ce sujet la chronique de Windesheim de Jean Buschius, au commencement.

L'idée de DÉVOTION est exprimée plus de cent fois dans le livre de l'*Imitation,* et souvent avec une incontestable allusion à cette DÉVOTION moderne, à cette réformation accomplie par le zèle et l'inspiration céleste de Gérard Groot. L'auteur y parle des DÉVOTS comme de ses contemporains; or, Gérard est mort à Déventer, en 1384, à l'âge de quarante-quatre ans. Il ne faut donc pas chercher le pays dans lequel vivait l'auteur de l'*Imitation* ailleurs que dans la Néerlande.

Cherchons maintenant en quel endroit de la Néerlande il vivait. Au livre III, chapitre XLV, paragraphe 3, je lis: *Homines sumus, nec aliud quam fragiles homines sumus, etiamsi angeli a multis æstimamur et dicimur.* « Nous sommes des hommes, » nous ne sommes que des hommes fragiles, quoique » beaucoup de personnes nous estiment et nous appellent des » anges. » On ne rencontre pas souvent ni partout des hommes qu'on puisse appeler des anges. Cependant, je puis indiquer un monastère situé dans l'Over-Yssel, entre Zwoll et Déventer, le monastère de Windesheim, dans lequel on pouvait admirer ce rare phénomène. Je traduis quelques lignes de la chronique de Buschius, page 83 : « L'an du » Seigneur 1392, et ensuite sous notre dévot père, frère Jean » de Huesden, plusieurs clercs et laïques divinement inspirés » et qu'attirait de toutes parts la grande renommée de

» sainteté et de *vie angélique (angelicæ vitæ)* de nos frères
» de Windesheim, résolus à servir fidèlement Dieu, leur
» créateur, tous les jours de leur vie, dans le mépris du
» monde, la pénitence de leurs péchés, l'espérance du salut
» des âmes et l'amour de la céleste patrie, en entrant dans la
» sainte religion et en prenant l'habit religieux, furent
» envoyés de la congrégation des clercs de la Vie Commune
» de Déventer à Windesheim. »

Buschius dit encore, page 292 : « Notre monastère se
» montrait le riche asile de tant de vertus, de tant de grâces
» du Ciel qu'il méritait qu'on l'appelât un paradis de délices,
» et ses habitants des *anges,* à cause de leur vie sublime et
» angélique, de la pureté de leurs âmes, et de leur sainte
» dévotion. »

Les anges de l'*Imitation* et les anges de Windesheim ne sauraient être, vu leur extrême rareté, que les mêmes anges. Nous sommes donc ainsi amenés par les paroles mêmes de l'auteur inconnu à le chercher dans le monastère des chanoines réguliers de Windesheim.

Disons quelques mots de l'origine de ce monastère, origine grâce à laquelle nous pourrons découvrir l'auteur de l'*Imitation.* Gérard Groot, de Déventer, après avoir institué les clercs de la Vie Commune, confia leur congrégation à son disciple bien-aimé, Florenz Radewin. La peste sévissait alors dans l'Over-Yssel, surtout à Déventer. Gérard, à la prière d'un ami atteint du fléau, se rendit auprès de lui pour lui donner des conseils et des consolations, mais il y contracta la peste lui-même et en mourut. Au lit de mort, il consolait les frères et les prêtres de la congrégation de Déventer, leur recteur Florenz et tous les pères dévots *(patres devotos),* qu'il avait appelés auprès de lui ; il leur disait : « Mes frères
» bien-aimés, ne craignez rien ; Dieu ne laissera pas périr ce
» que nous avons commencé en son nom ; il fera croître et
» grandir notre entreprise pour le bien de l'Eglise et le salut
» des âmes ; je vous servirai mieux là-haut qu'ici-bas, parce que

» je ferai pleuvoir des roses du ciel dans votre sein. Il faut » cependant que quelques-uns d'entre vous entrent dans un » ordre approuvé de l'Eglise, pour servir de défenseurs et de » conseillers à toutes les personnes dévotes *(devotas)* des » deux sexes de nos monastères et de nos congrégations... » Je vous enjoins donc de construire, immédiatement après » ma mort, un monastère dont les religieux puissent protéger » et défendre tous les dévots de cette contrée... Je vous » recommande de choisir de préférence l'ordre des chanoines » réguliers de Saint-Augustin. Je vous laisse et je vous donne » pour vous servir de père, de recteur, et pour me remplacer, » Florenz Radewin, dévot éclairé, dont vous écouterez les » conseils, afin de pratiquer la charité fraternelle les uns » envers les autres et envers toutes les personnes dévotes des » deux sexes, en tout temps et en tout lieu. »

Ce fut pour obéir aux recommandations de Gérard Groot, que Florenz Radewin, devenu le père et le protecteur de tous les dévots, de concert avec de sages amis, s'occupa des moyens de fonder un monastère de chanoines réguliers. En 1386, deux ans après la mort de Gérard, on en choisit l'emplacement à Windesheim, dans la paroisse de Zwoll, au diocèse d'Utrecht; on en consacra l'église en 1387. L'année suivante, les frères élurent pour premier prieur de Windesheim le prêtre Werner Keynkamp, un des leurs. Werner, disciple de Florenz, s'appliqua à conserver à Windesheim tous les pieux exercices, toute la dévotion dont il avait été le témoin dans la congrégation des clercs de la Vie Commune de Déventer ; il aimait à rappeler aux chanoines réguliers qu'ils sortaient de la maison de Florenz et que les membres des deux établissements ne devaient avoir qu'un même cœur et qu'une même âme. Vers le même temps, Florenz envoya de Déventer à Windesheim Jean Vos (John Fox, en anglais) de Huesden, jeune clerc qui brûlait du désir d'entrer dans l'ordre des chanoines réguliers, et que le prieur Werner reçut à profession à vingt-six ans. Nous nous empressons de mentionner Jean

Vos de Huesden, parce qu'il va jouer le rôle le plus important dans nos recherches.

Werner se démit des fonctions de prieur en 1391, et Jean Vos de Huesden fut élu en sa place. Un des derniers services que rendit Werner à son monastère en cette même année mérite un souvenir. Il voulait bâtir un moulin à vent; un seigneur du pays s'y opposa, prétendant que tous les vents de cette contrée lui appartenaient. Werner exposa l'affaire à l'évêque d'Utrecht qui, en homme sage et se souciant peu des droits du seigneur sur les vents, autorisa les frères de Windesheim à se bâtir un moulin. Je reviens à Jean Vos de Huesden, pour faire remarquer qu'il n'avait que vingt-huit ans quand il fut élu second prieur, en 1391. Il voulait refuser, mais il finit par accepter, quand Florenz de Radewin lui représenta qu'il s'agissait ici de la gloire de Dieu et du salut des âmes. L'âge auquel les suffrages des frères et celui de Florenz l'élevaient à l'importante et lourde dignité de prieur doit nous donner une haute idée de la sainteté de son âme et de la sagesse prématurée de son esprit.

Nous allons emprunter à la chronique de Buschius quelques renseignements qui le concernent, et dont nous aurons à faire usage. Né à Huesden, sur la Meuse, en 1363 (1), on l'envoya suivre les cours de littérature et de sciences qui florissaient alors à Déventer. Comme il s'appliquait surtout aux études grammaticales, il ne tarda pas à se faire connaître de Florenz et des prêtres et clercs de la Vie Commune, qu'il visitait souvent. Il recueillait chez eux les conseils et les exemples de la piété, et s'appliquait à les mettre lui-même en pratique. Comme il avait une belle écriture, Florenz le présenta à Gérard Groot pour qui il pourrait écrire, et gagner ainsi quelque argent. Gérard le considéra fixement, et voyant en lui un jeune homme doux, modeste, humble, simple, laborieux et sage, il s'écria dans un transport prophétique :

(1) La même année que Gerson.

« Voilà l'homme que je cherchais et qui m'aidera à faire » du bien en ce monde. » C'est que Gérard devinait en lui le père, le protecteur futur des dévots et des chanoines réguliers. Aussi avait-il avec lui de fréquents entretiens familiers dans lesquels il l'exhortait à se faire religieux. Nous avons vu qu'il fit profession à Windesheim à vingt-six ans ; peu de temps après, il fut élevé à la prêtrise, et à vingt-huit ans il était prieur. Quand il avait à donner son avis sur quelque affaire conventuelle, il répondait ordinairement : *Nescio* (je ne sais pas). Aussi l'appelait-on *Johannes Nescio*. « J'ai vu, dit » Buschius, beaucoup d'autres pères de notre ordre, saints, » humbles et magnanimes ; mais autant d'humilité, de » modestie, de grandeur d'âme et de confiance en Dieu, c'est » ce que je n'ai jamais vu que dans Jean de Huesden. Quand » il arrivait dans un monastère ou une congrégation de » religieux ou de religieuses de notre ordre ou d'un autre, on » le recevait toujours avec autant de dévotion que s'il eût » été lui-même un saint ange de Dieu. Il aimait à dire : » Nous autres frères, nous vivons trop longtemps. Au » commencement de notre conversion, nous sommes bons, » décidés à devenir parfaits et à croître en vertus ; mais à » la fin nous commençons à devenir tièdes, impatients, » incapables de bien faire, appliqués sans cesse à nous » contenter et à nous reposer. » L'*Imitation,* livre I[er], chapitre II, paragraphe 5, nous tient le même langage : « Il » disait aussi : « Le Fils unique de Dieu, J.-C., a daigné » descendre de son trône royal dans cette prison, dans cet exil » d'un monde qui lui est si étranger, afin de sauver nos âmes » et de détruire la mort. Il est venu nous montrer le chemin » de la vie et de la science, et nous appeler aux joies éternelles. » Faisons comme lui à notre tour, et ces âmes que racheta » le sang du Christ, hâtons-nous de les arracher par nos » saintes paroles et nos saints exemples à la fureur de l'en- » nemi, et tâchons de les présenter au Christ saintes et sans » tache. »

Quand il fallut introduire au monastère de Windesheim les antiques usages et la discipline des chanoines réguliers, ce fut le prieur Jean de Huesden, accompagné du sous-prieur, qui se rendit à Paris pour consulter les chanoines de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève.

Ce fut encore lui qui représenta au Concile de Constance, en 1414, le monastère de Windesheim. Il était accompagné des prieurs de Bethléem et de Zwoll et du recteur de la congrégation des clercs dévots de Munster. Les cardinaux, après avoir écouté leurs discours, s'écrièrent : « Voilà des » religieux que depuis longtemps nous désirions de voir et » d'entendre. » En effet, le prieur de Windesheim, par la noblesse de son caractère et la sagesse de ses discours, semblait aux membres du Concile un autre saint Bernard. De retour à son monastère, il dit à ses religieux qu'il avait visité à Constance la cellule du célèbre dominicain, auteur du livre de la Sagesse éternelle *(horologium æternæ Sapientiæ)*, c'était Henri Suso.

L'auteur de l'*Imitation* aime à rappeler le souvenir des vertus d'autrefois. Voici un passage de Buschius qui attribue aussi à Jean de Huesden ce culte des souvenirs : « J'ai vu » souvent notre prieur, assis devant le chœur de notre église, » seul, silencieux, les yeux fixés sur les tombes où reposaient » les cendres de ses frères dont les âmes règnent au ciel avec » Dieu; il aimait à méditer sur leur béatitude, sur leur gloire, » et se plaisait à espérer qu'il irait bientôt les rejoindre. » Je m'asseyais quelquefois auprès de lui, devant ces tom- » beaux, et il me disait familièrement : « Le Seigneur appelle » à lui d'abord les meilleurs de nos frères, de même » que la colombe choisit dans le froment les grains les » meilleurs. »

Jean Vos de Huesden mourut le 2 décembre 1424. Dans sa chronique du monastère de Sainte-Agnès, Thomas A Kempis raconte une vision qu'il eut en songe et d'après laquelle devait bientôt mourir le prieur de Windesheim.

Jean Vos mourut, en effet, quinze jours après cette révélation. (1)

Il résulte des renseignements que nous a donnés l'*Imitation* elle-même : 1° que son auteur vivait dans une contrée où l'on parlait le bas-allemand, puisque c'est la langue qu'il parle lui-même ; 2° que la partie de cette contrée qu'il habitait était la Néerlande, puisque c'est là qu'on voit naître et se propager la dévotion moderne dont il parle si souvent dans son livre; 3° que c'est dans le monastère de Windesheim qu'il faut le découvrir, puisque ce n'est guère qu'à Windesheim qu'on peut rencontrer les anges dont il nous fait mention.

Quelques ressemblances que nous avons signalées entre les paroles de Jean Vos de Huesden, second prieur de Windesheim, et le langage de l'*Imitation,* nous font conjecturer qu'il pourrait bien être notre auteur inconnu. Nous allonc essayer d'identifier notre inconnu et Jean Vos de Huesden que la chronique de Buschius nous a déjà fait connaître.

Nous apprendrons de l'*Imitation* quelles conditions doit remplir son auteur, et nous montrerons que Jean Vos de Huesden les remplit toutes.

L'*Imitation* nous montre son auteur sous les quatre conditions suivantes : 1° le caractère religieux ; 2° les connaissances littéraires ; 3° la méthode de composition ; 4° l'élévation hiérarchique.

Comparons donc notre inconnu et Huesden sous ces quatre points de vue.

1° Depuis cinq siècles bientôt, le respect et l'admiration universels ont placé l'auteur de l'*Imitation* à côté des écrivains sacrés. Le caractère religieux de Huesden, s'il était plus connu, mériterait la même estime. Nous n'avons guère

(1) Le chanoine Eusèbe Amort, *Certitudo moralis*, page 122, et l'évêque de Bruges, Malou, à la remorque du chanoine, font mourir Jean Vos en présence de Thomas A Kempis qui, cependant, dit lui-même dans sa chronique, page 51 : « *Quindena peracta obiit,* il mourut quinze jours après la vision. »

de lui qu'une longue épître sur la Vie et la Passion de J.-C. Il l'a composée en néerlandais, et elle servait à Windesheim à diriger les exercices religieux des frères et des laïques. Son but principal est d'exciter son lecteur à méditer sur la Vie et la Passion du Sauveur, et telles sont les ressemblances entre l'épître et l'*Imitation* que l'une semble n'être que l'écho de l'autre. Voici quelques citations : dans le manuscrit de l'*Imitation,* écrit en 1441, par A Kempis, on lit cette pensée : « Si c'était pour la plus grande gloire de Dieu, que le vrai » chrétien restât au fond de l'enfer pendant l'éternité, au » lieu de jouir de la gloire éternelle, ce vrai chrétien n'en » éprouverait pas la moindre répugnance. » Je lis à peu près la même pensée dans notre épître : « Sois persuadé que si » Dieu t'imposait la damnation éternelle, il te faudrait la » subir, car tu n'aurais que ce que tu mérites (1). » L'*Imitation* dit, livre I[er], chapitre II : « Nous sommes tous fragiles, mais » tiens pour certain que personne n'est plus fragile que toi. » L'épître dit : « Quand la fragilité de quelqu'un te choque et » t'irrite, sache que ton irritation est encore plus choquante. » Tout le monde connaît ces mots sublimes de l'*Imitation* : *Ama nesciri et pro nihilo reputari.* L'épître dit à son tour : *Ama nesciri et ab aliis contemni exopta.*

L'*Imitation* dit encore livre II, chapitre 1[er] : « Cherche ton » repos dans la Passion du Christ, et ton plaisir à demeurer » dans ses plaies sacrées; » et l'épître : « Frère bien-aimé, » est-il rien de plus doux que de demeurer saintement caché » dans les plaies de J.-C., notre Seigneur ? »

L'auteur de l'*Imitation* s'inspire toujours, dans les conseils qu'il nous donne, dans les exhortations qu'il nous adresse, d'un zèle ardent et inépuisable. Huesden brûlait de la même sainte ardeur. « Notre prieur, dit Buschius, à qui Dieu

(1) Dans ses *Souvenirs d'un Voyage,* Kotzebue cite un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Naples, dans lequel on lit cette pênsée : « Quand » même Dieu nous aurait créés pour brûler éternellement en enfer, il » mériterait encore notre amour et nos adorations. » Collection de Sentences, datée de 1680, sous le titre de *Sentiments des Héros.*

19

» venait de confier cette plantation divine de la nouvelle » dévotion, ne cessa jamais, au milieu des orages et des » tempêtes de ce monde et du démon, de la gouverner avec » une charité sans bornes, de la maintenir dans la paix et la » religion, et de la diriger avec courage, avec profit, avec » bonté. En peu de temps, il fit faire à notre monastère tant » de progrès que, suivant l'opinion de quelques religieux, si » l'on considérait toute l'ancienne observance régulière de » Windesheim, bien que suffisante et fervente, on la trouvait » cependant, sous le régime primitif, bien incomplète et » n'offrant que les premières étincelles d'une véritable » réforme. Il y avait alors à Windesheim tant de charité, de » ferveur, de discipline et de dévotion, que nos religieux » laissaient bien loin en arrière les pères et les frères les plus » fervents de la congrégation de Florenz Radewin, à Déventer, » qui avaient été leurs maîtres et leurs professeurs, tant ils » menaient une vie religieuse et sainte sous le priorat de » Jean Huesden ! »

A ce brillant éloge que fait Buschius de la nouvelle génération religieuse de Windesheim, opposons les propres paroles du nouveau prieur; elles feront ressortir sa grande modestie : « Les saints hommes qui nous ont précédés, » disait-il, ont fait pour le royaume des cieux beaucoup plus » que nous; mais, avec ce peu que nous faisons, si nous » persévérons, nous serons sauvés. »

Un semblable éloge des religieux antérieurs se trouve aussi dans l'*Imitation,* livre Ier, chapitre XVIII.

2° Les connaissances littéraires des deux écrivains nous offrent des ressemblances frappantes. Dans l'*Imitation*, on rencontre un nombre considérable de pensées, d'expressions empruntées à saint Bernard. Or, voici ce que nous apprend Buschius, page 408 de sa chronique : « Notre prieur, frère » Jean de Huesden, compila un recueil de pensées pieuses » très remarquable ; il les avait extraites des sermons de saint » Bernard sur le Cantique des Cantiques; c'était presque la

» moitié de ces sermons. » L'auteur de l'*Imitation* emploie des mots, des expressions, des pensées qui appartiennent à Homère, Aristote, Ovide, Sénèque, Lucain, Tacite, etc. Jean Vos de Huesden avait étudié la littérature ancienne à l'école de Déventer, d'après ces mots de Buschius : *Scientiis præsertim grammaticalibus operam impendit diligentem. Grammatica,* dans les lexiques du xve siècle, à l'usage des Allemands, est défini par ces mots : *ein kunst des latins.* Or, on ne se livre guère à l'étude de la langue latine sans en connaître les grands écrivains.

3° La méthode composition que l'auteur de l'*Imitation* a mise en pratique est celle d'un merveilleux artiste en mosaïque, celle d'un admirable compilateur. Je ne suis pas le premier à dire que le plus beau des livres, après les livres saints, est une compilation. La *Dioptra* du jésuite Héser indique un manuscrit du monastère de Sainte-Croix, à Augsbourg, dans lequel les quatre livres de l'*Imitation* sont terminés par ce colophon : *Compilator hujus opusculi fuit...* ; ce manuscrit est du milieu du xve siècle.

Le chanoine Eusèbe Amort a découvert dans un couvent près de Passaw, un manuscrit à peu près de la même époque dans lequel l'auteur de l'*Imitation* est appelé *compilator*, et de plus dans le même paragraphe on lit aussi le mot *compilavit* appliqué à l'auteur.

A la fin d'un exemplaire imprimé à Venise, en 1501, on lit ces mots écrits : *Hunc librum non compilavit...* « Ce n'est pas Gerson qui a compilé ce livre... »

Dans un catalogue des œuvres d'A Kempis, le premier livre de l'*Imitation* est ainsi indiqué : *Libellus sententiarum et verborum humilis Jesu.* C'est à peu près la paraphrase du mot *compilatio.*

Ce mot n'avait pas au xve siècle la signification méprisable que lui a infligée le ricaneur Voltaire, en disant dans son Pauvre Diable :

Il compilait, compilait, compilait.

Le catholicon en donne une excellente définition : « Compiler » dit-il, c'est entremêler ce qu'ont dit les autres à ce que nous » disons nous-mêmes, » *compilare est aliena dicta suis intermiscere.*

Nider, dans son *consolatorium*, emploie ce mot dans le sens véritable : « C'est assez parlé, dit-il, de la consolation de la » conscience. Si chacun voulait reprendre ce qui est à lui » dans cette *compilation,* il ne resterait rien ou que bien peu » à l'auteur. »

Il est important de se rappeler, à propos des nombreux passages empruntés par l'auteur de l'*Imitation*, que cet ouvrage n'a qu'une très petite étendue ; on n'y compte que 538 paragraphes, et ces paragraphes sont en général très courts ; cependant ils contiennent un millier d'emprunts faits à la Bible, aux pères et à d'autres écrivains. Ne pourrait-on pas déjà regarder comme compilation un ouvrage qui contient deux emprunts dans chaque paragraphe ? La puissance des nombres impose brutalement à l'esprit la conviction ; mais l'esprit n'en désire pas moins la persuasion que font naître seuls les détails lumineux.

Offrons donc au lecteur quelques faits isolés qui lui fassent reconnaître aisément, par leur grande évidence, que l'auteur que nous cherchons était un compilateur.

Fulgura coruscationem tuam et dissipa eas. (*Imitation,* livre III, chapitre XLVIII, paragraphe 5.)

Fulgura coruscationem et dissipa eos. (Saint Augustin, *Soliloques,* au commencement.) L'expression : « lance les éclairs » de ta foudre » est trop belle et trop énergique pour que les écrivains l'aient inventée tous les deux ; l'un la doit à l'autre.

Il en est de même de *Strepitus verborum* dans la citation suivante :

Ego doceo sine strepitu verborum. (*Imitation,* livre III, chapitre XLIII, paragraphe 3.)

Tu corda doces sine strepitu verborum. (Manuel de saint Augustin, au commencement.)

Une édition de l'*Imitation,* imprimée vers 1480, l'attribuait encore à saint Bernard. C'est qu'on avait depuis longtemps été frappé des nombreux passages de ce saint qu'on y rencontre. En voici quelques-uns :

Noli credere affectui tuo qui nunc est. (*Imitation,* livre III, chapitre XXXIII, paragraphe 1er.)

Noli nimis credere affectui tuo qui nunc est. (Saint Bernard, *De Consideratione,* chapitre II.)

O supernæ civitatis mansio beatissima! (*Imitation,* livre III, chapitre XLVIII, paragraphe 1er.)

O civitas cœlestis, mansio secura! (Saint Bernard, *De Cœlo.*)

Primo occurrit menti simplex cogitatio, deinde fortis imaginatio, postea delectatio et motus pravus et assensio. (*Imitation,* livre Ier, chapitre XIII, paragraphe 4.)

Primo carnem cogitatione modicum titillat, deinde delectatione turpi mentem maculat et ad extremum per consensum pravitatis sibi mentem subjugat. (Saint Bernard, *Méditations,* chapitre XIV.)

« L'ardeur de la passion commence en chatouillant » légèrement la chair par la pensée; puis, à l'aide d'un » honteux plaisir, elle souille l'âme et enfin la subjugue en la » faisant consentir au vice. »

On remarque l'exquise délicatesse dont l'*Imitation* revêt la pensée qu'elle emprunte à saint Bernard.

Principiis obsta; sero medicina paratur. (*Imitation,* livre Ier, chapitre XIII, paragraphe 4.)

Sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.
(Saint Bernard, lettre 191.)

Si l'*Imitation* a emprunté ici quelque chose à saint Bernard, comme on n'en peut douter, les copistes ont singulièrement altéré la citation, en ajoutant au demi vers hexamètre et en supprimant tout le pentamètre, et Thomas

A Kempis se montre bien comme copiste, et non comme auteur, en reproduisant cette citation tronquée.

Saint Bernard dit encore dans le sermon *De Septem Spiritibus : « Beata anima quæ venas susurri divini percipit,»* et l'*Imitation : « Beatæ aures quæ venas divini susurri suscipiunt »*, livre III, chapitre Ier, paragraphe 1er. A propos de cet emprunt, nous ferons remarquer que Thomas, dans son manuscrit de l'*Imitation* de 1441, a montré lui-même qu'il n'en est pas l'auteur, en écrivant *suspirii* au lieu de *susurri*.

Les ondulations de la voix sont une expression belle et juste ; les ondulations d'un soupir sont une chose fausse et grotesque.

O quam suavis est, Domine, spiritus tuus qui, ut dulcedinem tuam in filios demonstrares, pane suavissimo de cœlo descendente, illos reficere dignaris. (*Imitation,* livre IV, chapitre XIII, paragraphe 2.)

Ce passage, jusqu'au mot *cœlo* inclusivement, est emprunté à une antienne de l'office de la Fête-Dieu de saint Thomas d'Aquin ; l'antienne finit ainsi : *de cœlo præstito, esurientes imples bonis, fastidiosos divites dimittens inanes.*

L'*Imitation* a donné à ce passage une allure plus rapide, en supprimant plusieurs mots de la fin. Il est bon de remarquer que Thomas A Kempis cite aussi cette antienne au chapitre III des *Trois Tabernacles,* mais il ne manque pas de l'alourdir, en y ajoutant deux mots oiseux. Si Thomas était l'auteur de l'*Imitation,* comme il l'est des *Trois Tabernacles,* pourquoi n'a-t-il pas cité l'antienne de la même façon dans les deux ouvrages ? Pourquoi abréger dans l'un et allonger dans l'autre ? Ne voit-on pas là encore qu'il n'est pas l'auteur de l'*Imitation ?*

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos... quid sibi vult ista piissima dignatio ? (*Imitation,* livre IV, chapitre Ier, paragraphes 2 et 3.)

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos... o veræ pietatis vox !... o Dei nostri dignatio

admirabilis. (Saint Bonaventure, *Epistola,* au commencement.)

Ne voit-on pas que le premier de ces passages n'est que l'élégante condensation du second?

Sicut navis sine gubernaculo hinc inde a fluctibus impellitur, ita homo remissus et suum propositum deserens varie tentatur. (*Imitation,* livre Ier, chapitre XIII, paragraphe 4.)

Cor tuum hinc inde velut navicula in fluctibus maris fluctuans sic quatitur diversis affectionibus et meditationibus. (Chapitre LXVII, *De Spiritualibus Ascensionibus Gerardi Zutphaniæ.*)

Ici encore l'*Imitation* emprunte et embellit à la fois.

Dixit quidam : quoties inter homines fui, minor homo redii. (*Imitation,* livre Ier, chapitre XX, paragraphe 2.)

Fertur Albertus magnus dixisse nunquam se ad homines accessisse quin minor homo rediret. (Henri Suso, *Epistola secunda.*)

On voit encore ici la pensée qui gagne à être mise en œuvre par des mains plus habiles.

Sénèque, qui a sans doute fourni cette pensée à Henri Suso, la développe à outrance dans sa septième lettre : *Inimica est multorum conversatio... avarior redeo, ambitiosor, luxuriosior, imo vero crudelior et inhumanior quia inter homines fui.*

Voici deux autres emprunts faits à Henri Suso :

Ibi erit una hora gravior in pœna quam hic centum anni in gravissima pœnitentia. (*Imitation,* livre Ier, chapitre XXIV, paragraphe 4.)

Una hora hic prolixior esse videtur quam centum anni in terris. (Henri Suso, *Dialogus,* cap. XXI.)

Si nunc tam parum non vales sustinere, quomodo æterna tormenta poteris sufferre? (*Imitation,* livre Ier, chapitre XXIV, paragraphe 6.)

Si perexigua afflictio usque adeo mihi dolet in hoc vita, qui tandem immensos illos purgatorii cruciatus tolerare potero? (*Imitation,* livre Ier, chapitre XXIV, paragraphe 6.)

J'ai déjà cité un passage de la lettre de Jean Vos de

Huesden dont la pensée se retrouve dans le manuscrit de l'*Imitation* de Thomas A Kempis.

Jean Vos de Huesden l'a emprunté lui-même à Gerlach Petersen, auteur du *Ignitum Soliloquium*.

Voici un dernier exemple d'emprunt, dans lequel je compte jusqu'à quarante-six mots empruntés :

« O quam prudenter præmonuisti cavendum ab hominibus » et quia *inimici hominis domestici ejus* nec credendum si » quis dixerit : ecce hic aut ecce illic ! *dortus sum damno* » meo et *utinam ad cautelam majorem et non ad insipientiam* » *mihi! cautus esto, ait quidam,* cautus esto ; *serva apud te* » *quod dico et dum ego sileo et absconditum credo nec* ille » *silere potest quod silendum petiit sed statim prodit me* » *et se et abit.* » (*Imitation,* livre III, chapitre XLV, paragraphe 4.)

« Vis nosse quomodo incautus sit proditiosus contra » proximum ? Ecce *doctus sum damno* quoniam *inimici* » *hominis domestici ejus* sed *utinam ad cautelam majorem* » *et non ad insipientiam mihi* nec tibi ! *cautus esto, ait* » *quidam, serva apud te quod dico* tene sub secreto et tege » silencio *et dum ego sileo et absconditum credo nec silere* » *potest quod silendum petiit sed statim me et se prodit et abit* » et sæpe plus dicit quam fuit. » (*Breviloquium* de Jean Institor, chartreux de Buxheim.)

De ces deux paragraphes, celui de l'*Imitation* offre une rédaction sage, claire, mesurée, tandis que dans celui du *Breviloquium* on constate du désordre dans l'enchaînement des idées, des idées même étrangères au sujet, et d'inutiles redondances. L'*Imitation,* comme toujours, embellit ce qu'elle emprunte. On peut conclure de ces remarques que la rédaction de l'*Imitation,* étant beaucoup meilleure que celle du *Breviloquium,* doit par conséquent lui être postérieure.

Outre ces nombreux emprunts dont l'auteur était conscient, le lecteur familier avec la littérature ancienne a dû remarquer dans l'*Imitation* ce qu'on peut appeler de simples réminiscences, c'est-à-dire, des expressions, des

membres de phrases flottant dans la mémoire, et qui se glissent dans le style sans qu'on en ait conscience.

Par exemple, livre III, chapitre VIII, paragraphe 1er, je lis : *Qui proprio pondere semper ad ima feror.* On reconnaît facilement ici *disjecti membra poetæ;* en plaçant le mot *pondere* au commencement, on obtient un vers pentamètre régulier.

Ces mots, livre III, chapitre XXIV, paragraphe 2 : *Non sit tibi curæ de magni nominis umbra* deviennent vers hexamètre, en plaçant *non* au troisième rang. Lucain avait dit : *Stat magni nominis umbra.* (Livre Ier, vers 135.) (1)

Relictus sum pauper et exul rappelle le *pauper et exul* de l'Art poétique.

Le chapitre X du second livre finit ainsi : *Oret ut redeat...*

L'Art poétique dit aussi : *Oret ut redeat miseris abeat, fortuna superbis.*

L'expression *volantia verba* est l'écho lointain de ἔπεα πτερόεντα d'Homère.

Lucrèce avait dit : *Terrigenarum* et *terrigenas,* avant le *totus thesaurus terrigenarum* de l'*Imitation.*

Quand on y lit : *Securitas plena timoris Dei extitit; nec minus solliciti...*, on ne peut manquer d'y reconnaître un visible reflet de ce vers de la première héroïde d'Ovide : *Res est solliciti plena timoris amor.* Quoique le vers soit d'Ovide, l'*Imitation* l'a reçu des mains de saint Bernard ; car ce saint dans sa lettre LXXIV cite précisément l'hexamètre qui précède :

Quando ego non timui graviora pericula veris?

Ainsi, l'auteur de l'*Imitation* nous révèle un trait caractéristique de sa méthode, par les emprunts continuels que nous venons de signaler.

(1) Bebber de Cologne a fait imprimer dans cette ville, à ses frais, en 1734, les quatre livres de l'*Imitation* traduits en distiques latins, sous le titre de *Ovidius christianus.* Il emprunte surtout à Ovide le plus de vers qu'il peut ; il n'a pas remarqué le vers que je signale ici, et l'a remplacé par cet hexamètre : *Non sectare levem famosi nominis umbram.*

Cette méthode de compiler, dont je signale les traces évidentes et nombreuses dans le texte de l'*Imitation,* l'auteur l'avait probablement apprise et pratiquée chez les frères de la Vie Commune, à Déventer. Là, dès le début de l'institution, on encourageait les élèves à rassembler, pour leur propre usage, des extraits de tout ce qu'il y avait de remarquable dans leurs lectures, dans la conversation, ou même dans leurs propres méditations. Le recueil ainsi composé s'appelait *Rapiarium,* probablement du verbe néerlandais *rapen,* faucher, rassembler, *to reap* en anglais. (Delprat, Verhandeling, page 263.)

Buschius nous fait comprendre le sens exact de ce mot, en parlant des vertus d'un frère du monastère de Windesheim, Albert Winbergen. « Ce frère, nous dit-il, ne pouvant » retenir dans sa mémoire tous les écrits qu'il avait lus » sur le Christ, écrivit un bon recueil, *bonum rapiarium,* » dans lequel il avait rassemblé les plus beaux passages de » plusieurs docteurs au sujet du Christ. »

Jean Vos de Huesden avait été initié dès ses plus jeunes années à tous les exercices, à toutes les sages habitudes des premiers clercs de la Vie Commune, sous la direction de Florenz Radewin, à Déventer. Ainsi, il est probable que chacun des quatre livres de l'*Imitation,* des trois premiers surtout, a eu pour origine un *rapiarium,* un recueil de pensées pieuses puisées avec un goût irréprochable aux sources les plus pures.

Cette méthode, quelque habilement qu'on la mette en œuvre, laisse toujours des traces d'imperfection. La mosaïque la plus parfaite ne peut jamais offrir cette union des teintes que le peintre demande et emprunte à sa palette ; de même aussi l'admirable mosaïque littéraire de l'*Imitation* offre les défauts inhérents à l'essence de toute compilation. En voici quelques exemples :

Au chapitre v du livre III, le fidèle s'adresse à Dieu le Père, et lui dit : « Je te bénis, Père céleste, Père de mon Seigneur » Jésus-Christ ! » Dans le chapitre qui suit immédiatement,

et qui est une réponse adressée à ce fidèle, ce n'est pas cependant Dieu le Père qui lui répond, mais Dieu le Fils, ainsi que le prouvent ces paroles : « Mon fils, le démon » s'applique à te faire perdre le souvenir de ma Passion; » dis-lui : Jésus sera avec moi. »

Dans ce même chapitre v, le fidèle, s'adressant toujours à Dieu, passe en revue le nombre énorme des qualités de l'amour qu'il doit à Dieu; mais au lieu de faire cette énumération d'une manière continue, il en forme deux groupes que sépare l'un de l'autre, au grand étonnement du lecteur attentif, le paragraphe commençant par *Si quis amat,* et finissant par *lucens ex te.* Dans ce paragraphe, le fidèle dit à Dieu : « Celui qui aime sait ce que *cette* voix fait entendre. » Et cependant le lecteur ne peut savoir de quelle voix il s'agit ici. Le fidèle continue, en disant : « Le désir brûlant de » l'âme est une voix qui retentit jusqu'aux oreilles de Dieu. » L'âme lui dit alors : « O mon Dieu, ô mon amour, tu es tout à moi et moi tout à toi ! » Ainsi, oubliant qu'il parle lui-même à Dieu, il lui fait parler par son âme. Cette évidente incohérence a une cause ; la voici : l'auteur de l'*Imitation* empruntait à je ne sais quel auteur, à lui-même peut-être, le développement de cette pensée de saint Bernard : *In Dei auribus desiderium vehemens clamor magnus* (16[e] sermon sur le psaume : *Qui habitat*). Ce développement, au lieu d'être légèrement modifié, afin de pouvoir le mettre dans la bouche du fidèle, fut enchassé tel qu'il était, et l'âme prit la parole et la place du fidèle, au grand détriment de la simplicité et de la clarté.

Au livre III, chapitre xviii, paragraphe 2, le fidèle dit au Fils de Dieu : « Malgré les douleurs de la vie présente, elle » est cependant remplie de beaucoup plus de *consolations* » que sous la loi ancienne. » On voit que le fidèle est ici bien loin de se plaindre, ce qui n'empêche pas l'auteur de commencer le chapitre suivant par ces mots : « Que dis-tu » là, mon fils? cesse de te *plaindre.* »

Dans le chapitre LV du livre III, le fidèle s'adresse, du commencement à la fin, à Dieu le Père, et nous apprend que dans le chapitre précédent c'est Dieu le Père qui parle lui-même ; cependant ce chapitre LIV, dans lequel Dieu parle treize fois de lui-même, ne nous offre toujours que les mots *dei, deo, deum,* sans employer une seule fois le mot propre qui est un pronom possessif. Il est donc probable que ce chapitre célèbre de la nature et de la grâce a été écrit avant que l'auteur se fût déterminé à faire de Dieu le Père un des interlocuteurs.

Dans une douzaine d'endroits, le Seigneur parle lui-même, et ne laisse pas de l'oublier et de dire : *Dicit Dominus.* Au livre III, chapitre XXX, paragraphe 1er, il dit : *Prope sum, dicit Dominus.* Même livre, chapitre XLIX, paragraphe 3, il dit : *Expecta me, dicit Dominus;* même livre, chapitre LVII, paragraphe 2, il dit : *Adhuc vivo ego, dicit dominus.* Au livre IV, chapitre VII, paragraphe 4, il dit : *Vivo ego, dicit Dominus...* Le discours du Seigneur se trouve ainsi interrompu par un tiers venu on ne sait d'où pour nous apprendre ce que nous savons bien, que c'est le Seigneur qui parle. Il est infiniment probable que ces passages sont des emprunts que fait l'auteur de l'*Imitation* à des écrivains qui pouvaient dire légitimement : *Dicit Dominus,* et que ces deux mots devenaient superflus dans les endroits où nous les voyons placés. Ces mots *dicit Dominus* rappellent le souvenir de ces naïfs paysans qui, voulant orner d'une inscription le pont qu'ils venaient d'achever, n'en trouvèrent pas de plus belle que la suivante : « Ce pont a été fait ici. »

Au livre III, chapitre L, paragraphe 2, une seule phrase contient quatre citations : une de la Genèse, une de Job et deux des psaumes. Cette accumulation de pièces de rapport ne pouvait guère manquer de produire quelque disparate ; aussi, y lisons-nous : « Il n'en est plus pour lui de même » qu'hier et avant-hier, alors que *resplendissait ta lampe* sur » sa tête, et que *sous l'ombre de tes ailes* il était à l'abri des

» tentations déchaînées contre lui. » On ne peut pas recevoir de la lumière sur la tête, quand on se trouve sous l'ombre d'un abri quelconque.

Dans le chapitre v du livre III, c'est à Dieu le Père que s'adresse le fidèle ; dans le chapitre suivant, l'entretien se continue sur le même sujet : l'amour divin que le fidèle vient de longuement définir. « Mon fils, lui dit-on, il manque à ton » amour encore du courage et de la sagesse. Pourquoi, » Seigneur? demande le fidèle. » La réponse remplit le reste du chapitre, et nous y lisons ces mots placés dans la bouche de Dieu le Père : « Sache que l'antique ennemi s'efforce par tous » les moyens d'étouffer tes saints désirs, de te faire renoncer » à tous les pieux exercices, au culte des saints et au tendre » souvenir de ma Passion...» Ainsi, Dieu le Père commence à parler, l'auteur l'oublie, et c'est le Christ qu'il fait parler ensuite. Cette erreur ne peut résulter que du rapprochement précipité de morceaux empruntés à des textes différents.

Je ne citerai que quelques exemples des nombreuses redites qu'il est facile de relever dans l'*Imitation;* elles sont une conséquence inévitable de la méthode de compilation. Différents esprits peuvent avoir la même pensée ; un seul et même esprit n'oublie pas ce qu'il a déjà dit, au point de le redire inutilement. Voici ces exemples : Au livre Ier, je lis deux fois : *Omnia vanitas prœter amare Deum et illi soli servire.*

Aux livres Ier et II, l'auteur dit et redit : *Non habes hic manentem civitatem.* Aux chapitres xi et xiii du livre Ier, il dit : *Resiste in principio inclinationi tuæ puis principiis obsta.*

Au livre Ier, il dit : « C'est une grande sagesse de ne pas » croire les hommes sur parole, et de ne pas débiter aussitôt » aux oreilles des autres ce qu'on vient d'apprendre ou de » recevoir en confidence. » Au livre III : « Oh ! qu'il est sage, » qu'il est ami de la paix celui qui se tait sur les autres, qui » ne croit pas tout sur parole et ne va pas le redire à tout » venant ! »

Au livre Ier, dernier chapitre, il dit aux religieux de s'exercer à méditer la Passion du Sauveur, et au chapitre 1er du livre II, il leur recommande de se réfugier dans les plaies et les stigmates de Jésus.

Je reconnais encore des traces de la méthode de compilation dans l'emploi qu'a fait notre auteur du mot *amen,* qui se rencontre sept fois (1) dans les livres I, III et IV. Remarquons d'abord que deux livres seuls et une seule des nombreuses prières finissent par ce mot, et que les livres III, I et IV, ainsi rangés d'après leurs longueurs croissantes, contiennent *amen* respectivement quatre fois, deux fois, une fois. Le livre II, le plus court des quatre, ne contient pas ce mot.

Voici pourquoi je vois des traces de compilation dans ces sept chapitres :

1° Livre Ier, chapitre XXIII, les mots : *Non habes hic manentem civitatem* se retrouvent livre II, chapitre 1er.

2° Livre Ier, chapitre XXV, je lis : *Ad quid venisti et cur sæculum reliquisti ?* Au chapitre XVII du même livre, on a déjà dit : *Ad serviendum venisti, non ad regendum.*

3° Livre III, chapitre XV : *Da mihi amare contemni et nesciri,* est la redite de : *Ama nesciri et pro nihilo reputari,* du livre Ier, chapitre II.

4° Au chapitre LV, livre III, le fidèle nous dit que c'est Dieu le Père qui parle au chapitre précédent, et cependant il n'en est rien. Les chapitres LIV et LV ne sont donc pas du même auteur.

5° Chapitre LVII, livre III : « Pourquoi t'affliger du mal » qu'on a dit de toi ? On en aurait dit davantage que tu » n'aurais pas dû t'en émouvoir. » Même livre, chapitre XXVIII, je lis : « Ne te fâche pas si l'on a de toi une mauvaise » opinion, et si l'on en dit ce que tu n'aimes pas à entendre. » Tu dois avoir de toi-même une plus mauvaise opinion, et » croire que personne n'est plus imparfait que toi. » Au

(1) Je ne compte pas le mot *amen*, vers la fin du chapitre XIX du premier livre. Il est de saint Luc et non de notre auteur.

livre II, chapitre II, je lis encore : « Ne te flatte pas du » moindre progrès, si tu ne te crois pas inférieur à tous. » Dans ce même chapitre LVII, le Seigneur parle et dit : *Adhuc vivo ego, dicit Dominus*... C'est-à-dire que l'auteur a emprunté un passage où *dicit Dominus* était à sa place, mais il fallait supprimer ces deux mots dans l'emploi qu'il en voulait faire.

6° Livre III, chapitre LIX, je lis : *Omnia, te absente, nihil sunt... pauper servus tuus... servulus tuus.* Au chapitre III du même livre, nous lisions : *Omnia bona mea tu es... ego sum pauperrimus servulus tuus*... La mémoire d'un écrivain peut-elle être assez infidèle pour le laisser écrire une seconde fois ce qu'il a déjà écrit lui-même ?

7° Le chapitre IX du livre IV, nous offre trop de phrases tirées des Oraisons du Missel pour n'être pas un incontestable emprunt.

Ce mot *amen* qui termine sept chapitres d'une façon si capricieuse, ne serait-il pas une marque placée là afin d'indiquer une origine à part de ces chapitres, empruntés sans doute par l'auteur de l'*Imitation* à quelqu'autre écrivain?

Non-seulement on découvre dans plusieurs chapitres de l'*Imitation* des indices de l'absence d'unité de composition, mais on en constate de plus frappants encore, quand on compare entre eux les quatre livres dont elle se compose. Ils se présentent non comme les parties d'un même tout, mais comme quatre ouvrages dont chacun est complet en soi-même ; cela est si vrai que les manuscrits nous offrent souvent les quatre livres dans un ordre différent les uns des autres. Quelquefois le manuscrit ne contient que trois livres, ou deux ou même un seul. J'en possède un qui n'a que le quatrième livre, j'en dirai ici quelques mots utiles. Ce manuscrit fait partie d'un assez gros *codex* composé de sept ouvrages différents, dont quatre sont imprimés et trois manuscrits ; en tête, sur une feuille de garde, on lit : *Liber capituli ecclesie beate Marie virginis in Konincksteyn;* puis suit la liste des

sept ouvrages. Cette liste, écrite au XVe siècle, signale les noms des auteurs des six premiers ouvrages. Voici comme elle indique le quatrième livre de l'*Imitation :*

Quedam exhortatio cujusdam devoti regularis de venerabili sacramento altaris eukaristie.

Après nous avoir donné exactement les noms des six premiers auteurs, le rédacteur de la liste se contente de nous dire que le dernier est un certain dévot, chanoine régulier. Il est vraisemblable qu'il ne nous communique ici qu'un renseignement dont il est certain, et à travers lequel il est bien permis d'entrevoir un prieur des chanoines réguliers de Windesheim.

L'indépendance relative des quatre livres se révèle aussi par leur très inégale étendue ; le second n'est que le quart du troisième, qui égale presque à lui seul les trois autres.

Cette indépendance se montre encore mieux par la méthode de composition qui a présidé à chacun des quatre livres. Dans le premier, l'auteur s'adresse au lecteur, excepté dans les chapitres XII et XV; dans le second livre, le chapitre XI est le seul dans lequel il ne s'adresse pas directement à son lecteur. Le troisième livre est un continuel dialogue entre Dieu et l'âme; le quatrième est aussi un dialogue dont les interlocuteurs sont le disciple et le Bien-Aimé.

Dans le premier livre, on entend le langage plein d'autorité d'un vieillard à des religieux plus jeunes. Dans le second, le langage également élevé s'adresse aux hommes de toutes les classes de la société ; dans le troisième, la voix de Dieu lui-même, voix austère et menaçante, impose à l'homme l'écrasement de la volonté, la résignation aux longues tortures de la vie, l'anéantissement de nos facultés naturelles, le mépris souverain de tout ce qui n'est pas Dieu ; on croirait, en lisant ce troisième livre, parcourir une sombre forêt qu'éclaire la foudre à de longs intervalles. Au quatrième livre, la voix divine du Bien-Aimé console et caresse l'âme du disciple qui semble reposer alors dans un paradis de délices, respirer le

parfum de fleurs suaves, baignées de la plus douce lumière. Chacun des quatre livres a donc un objet spécial, et constitue un tout complet. En un mot, l'humble auteur n'a voulu faire que quatre opuscules différents; ses admirateurs en ont fait le beau livre de l'*Imitation.*

J'ai constaté dans l'*Imitation* un arrangement des mots qui peut aussi caractériser la méthode de l'auteur. Quand la pensée, exprimée par deux mots joints par *et,* est complétée par un troisième mot, il place ce troisième mot suivi de *et* entre les deux autres, et remplace ainsi la motononie de l'arrangement logique par une disposition symétrique et gracieuse.

En voici quelques exemples : *Vitam ejus et mores. Scrutanda sunt et ordinanda. Pati voluit et despici. Semper timida est et inquieta. Surdi sunt et duri. Ab oratione revocat et sacra lectione. Odium mundi pariunt et tædium. Contentari debet et consolari. Opta semper et ora. Passionibus conteratur et languoribus. Otium amat et quietem. Quidquid laudis habent ac decoris.*

Dans les trois premiers livres, cet arrangement symétrique se montre régulièrement une fois pour quatre pages; dans le quatrième livre, il ne se montre qu'une fois pour onze pages. Ces chiffres semblent indiquer pour ce livre ou bien un auteur ou bien une manière différente.

Un autre caractère de la méthode de notre auteur consiste dans l'emploi réitéré des mêmes mots dans le même paragraphe et dans la même phrase, et si l'on dresse jamais le vocabulaire de l'*Imitation,* on y reconnaîtra qu'elle est le livre contenant le plus petit nombre de mots différents.

En voici des exemples :

AUDIVI *securius esse* AUDIRE. (Livre I[er], chapitre IX, paragraphe 3.)

Quid potes alibi VIDERE *quod hic non* VIDES? (Livre I[er], chapitre XX, paragraphe 7.)

Au chapitre XXIII, livre I[er], l'idée de la mort est exprimée plus de vingt fois dans les neuf paragraphes.

20

Dans le dernier paragraphe du deuxième livre, une seule phrase contient les mots *sequentes, sequi, sequatur,* sans compter *venire post.*

Le chapitre v du troisième livre exprime au moins trente fois l'idée d'amour dans huit paragraphes.

Au chapitre xxxiv, même livre, les deux premiers paragraphes expriment onze fois l'idée de saveur, *sapor, sapere, sapeins.*

L'idée d'offrande est exprimée une vingtaine de fois, livre IV, chapitres viii et ix, sous les formes *oblatio* et *offerre.*

La phrase : *Tu mei indiges, non ego tui indigeo* (livre IV, chapitre xii, paragraphe 3), est le type de ces répétitions caractéristiques, qui traduisent la pensée d'une manière aussi lumineuse que naïve.

Comme la lettre de Jean Vos de Huesden, relative aux exercices dévots des frères et des laïques de Windesheim, est quatre ou cinq fois plus courte que l'*Imitation,* nous n'avons pas tous les moyens désirables de découvrir la méthode de composition. Cependant, je vais traduire un passage de cette lettre, dans lequel il nous apprend lui-même que son procédé consistait aussi dans la compilation. Voici ce passage : « Très » cher frère, vous m'avez prié de vous tracer quelque règle » de bons exercices; je vais donc vous écrire ce que de saints » hommes et des personnes de grande expérience m'ont légué » et non le résultat de ma propre expérience. Si vous ne » deviez lire ici que mes sentiments personnels, vous » n'apprendriez que bien peu de chose; mes exercices de » dévotion sont, hélas! bien modestes, sinon nuls. » Plus loin, il compare l'aveuglement de l'esprit à la quatrième plaie d'Egypte causée par les grosses mouches, *musca gravissima;* c'est sans doute un emprunt fait à saint Bernard, dont nous avons déjà vu qu'il était grand admirateur. Saint Bernard, chapitre v, *De Conscientia,* désigne par les mots *pestilentia mascarum Ægypti,* l'invasion des mauvaises pensées.

4° Quant à l'élévation hiérarchique de l'auteur de

l'*Imitation,* le quatrième livre nous apprend qu'il était prêtre. Au chapitre III, le disciple dit : « Je ne suis pas tous » les jours bien disposé à célébrer. » Au chapitre V, le Bien-Aimé lui dit : « Considère de qui tu es devenu le ministre par » l'imposition des mains de l'évêque; te voilà devenu » prêtre. » Non-seulement il était prêtre; il était plus encore. Dans le premier livre, il tient un langage plein d'autorité. Au chapitre XIX, il dit au religieux : « Si tu ne peux observer un » recueillement continuel, tu le peux au moins de temps en » temps, au moins deux fois par jour, le matin et le soir (1). » Le matin, résous ce que tu feras; le soir, examine ce que tu » as fait. » Au chapitre XXI, il lui dit : « Tiens les yeux » toujours ouverts sur toi-même, d'abord, et fais des » remontrances plutôt à toi-même qu'à tes plus chers amis. » Au chapitre XXII : « Tu ne dois pas, mon frère, désespérer » d'avancer dans la vie spirituelle. » Au chapitre XXIII, l'autorité de son langage grandit encore, quand il lui dit : « Apprends aujourd'hui à mourir au monde, pour » commencer à vivre avec le Christ. Apprends aujourd'hui » à tout mépriser, afin que la mort t'ouvre un libre passage » vers le Christ. Châtie ton corps par la pénitence, afin » d'avoir alors une confiance assurée. Insensé, tu penses vivre » toujours, et tu n'as pas un seul jour d'assuré... Allons, » allons, fais aujourd'hui, très cher frère, tout ce que tu » peux faire; car tu ne sais pas le jour de ta mort, tu ne » sais pas davantage ce qui t'attend après la mort. » Au chapitre XXV, il dit : « Sois vigilant, sois zélé au service de » Dieu, et dis-toi souvent à toi-même : Pourquoi es-tu venu » ici? Pourquoi as-tu quitté le monde? N'est-ce pas afin de » vivre pour Dieu, afin de vivre de la vie spirituelle? »

C'est dans le dernier chapitre du second livre, l'admirable

(1) Le texte vrai doit être : *Ad minus bis in die, mane videlicet et vespere.* Jean Vos de Huesden, dans son *Epistola,* recommande aussi le recueillement du matin et celui du soir. *De mane cor tuum cum Deo sit occupatum. De vespere rememorare præteritum diem.*

chapitre du Chemin de la Croix, que l'auteur de l'*Imitation* s'élève à la plus sublime hauteur, et se transfigure, pour ainsi dire, à nos yeux; sa voix semble alors descendre du ciel, et son langage nous émeut et nous impose comme celui d'un prophète. Qui donc à Windesheim pouvait ainsi parler aux religieux ? Lequel des frères aurait osé leur faire entendre des enseignements aussi contraires à nos penchants naturels, aussi durs à mettre en pratique? Ce n'était pas trop d'être investi de la dignité de prieur pour sentir qu'on avait le droit et le devoir de leur prescrire un renoncement aussi complet à toutes les joies de ce monde, et de leur dire, par exemple: « Sachez-le et n'en doutez pas, il vous faut » vivre toujours comme des mourants, et plus on meurt à » soi-même, plus on commence à vivre pour Dieu...

» Notre mérite et notre avancement dans la vie spirituelle » ne consistent pas à goûter beaucoup de douceurs et de » consolations, mais plutôt à savoir supporter de grandes » douleurs et de grandes tribulations. »

L'auteur de l'*Imitation* prêche la soumission, l'obéissance, le renoncement, l'abnégation et l'humilité avec trop d'insistance, de zèle et de chaleur, pour n'avoir pas été du petit nombre de ceux qui commandent; en un mot, pour n'avoir pas été le prieur du monastère de Windesheim. Mais s'ensuit-il que ce prieur était précisément Jean Vos de Huesden? Quelques éclaircissements chronologiques vont nous en convaincre. Je les emprunte à Tritheim, autorité considérable en fait de chronologie. Dans son traité *De Luminaribus Germaniæ,* il dit : « Nos anciens nous » rapportent que leurs anciens ont lu l'*Imitation,* il y a déjà » bien des années. » On peut ici, sans inconvénient, remplacer l'assertion de Tritheim par celle-ci : « Mon père me dit que » son père avait lu l'*Imitation.* »

C'est vers 1494, à trente-trois ans, que Tritheim pouvait s'exprimer ainsi.

Que le lecteur jette les yeux sur le tableau suivant, et il

y verra de la façon la plus claire que l'*Imitation* se lisait vers l'an 1415.

Période de trente-trois ans	an 1395	naissance du grand-père de Tritheim.
	an 1415	il lit à vingt ans l'*Imitation*.
	an 1428	naissance du père de Tritheim.
Période de trente-trois ans	an 1448	il lit à vingt ans l'*Imitation*.
	an 1461	naissance de Tritheim.
Période de trente-trois ans	an 1481	il lit à vingt ans l'*Imitation*.
	an 1494	il écrit le *De Luminaribus*.

J'admets dans ce tableau qu'il y a trois générations par siècle.

Si donc on lisait l'*Imitation* dès 1415, c'est qu'elle avait été écrite quelques années auparavant, c'est-à-dire pendant les premières années du xve siècle. Ces temps correspondent au priorat de Jean Vos de Huesden, qui fut élu prieur en 1301, et qui en remplit les fonctions jusqu'au jour de sa mort, le 2 décembre 1424.

Les paroles de Tritheim, d'après lesquelles nous plaçons aux premières années du xve siècle la composition de l'*Imitation,* sont d'une haute importance, parce qu'elles invoquent le témoignage, non d'une seule personne, mais de plusieurs à la fois. « Nos anciens, dit Tritheim, nous » rapportent que leurs anciens lisaient l'*Imitation.* » Il s'agit ici de vieillards bénédictins rendant témoignage d'un fait intéressant à Tritheim, le plus savant bénédictin de son siècle. Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina,* arrivé au nom de Tritheim, sort de sa froide monotonie habituelle, et semble heureux et fier de proclamer les nombreux services que ce bénédictin a rendus à l'histoire civile et ecclésiastique de l'Allemagne.

Eusèbe Amort, dans sa *Deductio Critica,* conjecture, et

selon nous avec quelque raison, que les trois prieurs de Windesheim, Zwoll et Bethléem et le recteur des frères de la Vie Commune de Munster, députés au Concile de Constance, en 1416, emportèrent avec eux et offrirent à Gerson et aux autres personnages importants du Concile, les ouvrages ascétiques de leurs religieux, et surtout ceux des livres de l'*Imitation* déjà achevés. Cette conjecture devient plus acceptable encore, si l'on admet avec nous que Jean Vos de Huesden est l'auteur de l'*Imitation,* et elle fait mieux comprendre l'ardente sympathie dont brûlèrent pour lui les cardinaux du Concile; *in ejus amorem accensi,* dit Buschius.

Quel que soit l'auteur de l'*Imitation,* il est certain qu'il a pratiqué la plus rare des vertus qu'il recommande dans son livre : le mépris absolu de la gloire humaine. Voulant encourager les membres de la dévotion moderne à marcher dans la voie que leur avait ouverte Gérard Groote, il rassembla dans les quatre petits livres qu'il écrivit pour eux, les pensées qu'il empruntait aux livres saints, aux pères et à quelques autres écrivains, et les mit entre leurs mains à quatre époques différentes. Dans son humilité sincère, il n'eut pas conscience de la grandeur et de la beauté de son ouvrage ; mais les âmes innombrables que sa voix a éclairées et consolées ne cessent, depuis des siècles, de lui payer un tribut de reconnaissance et d'admiration, digne récompense bien due à l'humilité du sublime inconnu.



TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

POUR

LES SIX SÉRIES

DES

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

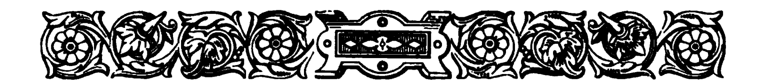


TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

POUR

LES SIX SÉRIES

DES

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

Les chiffres romains indiquent la série; les chiffres arabes, la page.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

LES PSAUMES DE DAVID ET LES CANTIQUES

D'après un Manuscrit Français du XV[e] siècle

PRÉCÉDÉS DE

RECHERCHES SUR LE TRADUCTEUR

ET DE

REMARQUES SUR LA TRADUCTION

ET

ORNÉS D'UN FAC-SIMILE DU MANUSCRIT ET D'UN BEAU PORTRAIT DE DAVID

PASSAGE DE VÉNUS SUR LE DISQUE DU SOLEIL

DU LIEU

DE LA

BATAILLE ENTRE CAMULOGÈNE ET LABIÉNUS

VERS LE SOLSTICE D'ÉTÉ DE L'AN 52 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

NOTES ET NOTICES

SUR

L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DES ANGLAIS

AU PIC DE TÉNÉRIFFE, EN 1856

SUR

L'ORIGINE DES ESPÈCES

SUR

MISS NIGHTINGALE

TRADUCTION D'UN ARTICLE DU TITAN SUR LES AQUARIUMS, ETC.

T. SYMONDS. TYP.

